DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12488 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 24-LUNDI 25 MARS 1985

## Élimination de témoins

Les journalistes – du moins ceux qui acceptent de « couvrir » des guerres et des affrontements dans lesquels ils risquent leur vie – n'ont jamais exigé une assurance de la part des belligérants. Pris entre deux feux ou mêlés, pour mieux faire leur métier, à l'un ou l'autre camp, il arrive qu'ils soient eux aussi victimes de la guerre. Cela fait partie des aléas du métier.

La mort, jeudi 21 mars, de deux techniciens de la chaîne de télévision américaine CBS, tués par un obus israélien au Liban du Sud relève d'une toute autre logique.

Cette logique-là est contraire à ce qu'a déclaré, jeudi, M. Reagan pour lequel *« ce sont des choses qui arrivent »*, mais le président américain aurait-il été aussi désinvolte si les victimes avaient été américaines et non pas libanaises ? Cette logique est également contraire aux propros tenus vendredi par le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, selon lequel les deux journalistes seraient morts parce qu'ils étaient mêlés *« à un groupe d'hommes armés engagés dans des activités hostiles contre l'armée israélienne »*.

Les deux hommes sont morts, en fait, parce qu'ils étaient journalistes ; ils ont été les premières victimes d'une campagne visant à empêcher la presse de rapporter ce qui se passe dans le sud du Liban.

M. Pérès ne dit pas la vérité lorsqu'il laisse entendre que le cameraman et le preneur de son de CBS ont été victimes des risques normaux de leur métier. Tous les témoignages recueillis par nos *confrères concordent* : aucun combattant libanais, aucun homme en arme n'était à proximité de l'équipe de télévision américaine lorsqu'un char israélien lui a tiré dessus. Le char, dont l'équipage dispose de systèmes optiques ultra-perfectionnés, ne faisait d'autre *part l'objet d'aucune attaque.*

Force est donc de conclure que c'est en toute connaissance de cause que deux témoins gênants ont été éliminés. D'autres incidents, moins sanglants mais tout aussi significatifs, ne laissent aucun doute sur les intentions et les responsabilités de l'armée israélienne. *Ils font suite à toute* une série de mesures pratiques et administratives prises par Israël et dont le but avoué est d'interdire l'accès du Liban du Sud à la presse « critique ».

**JACQUES AMALRIC.**

*(Lire la suite page 3.)*

## Coup de semonce à l'Argentine

### *Le FMI suspend son aide pour pousser Buenos-Aires à appliquer son programme de rigueur économique*

Le Fonds monétaire international (FMI) a suspendu toute aide financière à l'Argentine. Cette décision vaudra aussi longtemps que ce pays ne respectera pas le programme économique qu'il s'était engagé à suivre, il y a trois mois, indique le *Washington Post* de ce samedi 23 mars.

Le 28 décembre dernier, le conseil exécutif du FMI avait approuvé un accord *stand-by* de quinze mois avec l'Argentine. Cet accord ouvrait une ligne de crédit de 1,7 milliard de dollars et permettait aux banques créditrices d'accorder à Buenos-Aires 4,2 milliards de nouveaux crédits. Mais il était suspendu à la réalisation d'un sévère programme d'ajustement économique, concernant notamment la lutte contre l'inflation, qui atteignait le rythme annuel de 700 %.

Les trois cent vingt banques, qui participaient à l'accord de décembre, s'étaient également engagées à rééchelonner pour plus de 26 milliards de dollars de dette, arrivés à échéance entre 1982 et 1985, *sur une période de* dix à douze ans, avec trois années de grâce. En janvier, les Argentins obtenaient, avec seize pays créanciers, un délai de dix ans pour un total de 2,1 milliards de dollars de dettes garanties par le Trésor public.

L'Argentine, qui traîne avec elle une dette extérieure de 45 milliards de dollars, a changé de ministre de l'économie en février, le prédécesseur de M. Jean Sourrouille, M. Bernardo Grinspun ayant par trop envenimé les relations avec le FMI. Ancien secrétaire d'Etat à la planification, M. Sourrouille avait pour mission de mettre au point le plan d'austérité que le gouvernement avait arrêté en janvier.

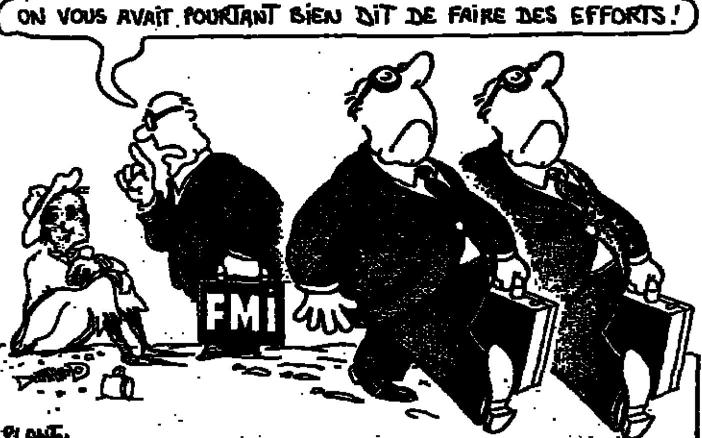
*Tard* dans la soirée de vendredi, Buenos-Aires publiait un communiqué selon lequel le gouvernement argentin serait parvenu à des accords substantiels avec les banques créancières sur les principaux points du refinancement de sa dette extérieure. Mais le communiqué reconnaissait aussi que d'autres ajustements du programme économique étaient nécessaires. Aucun démenti officiel n'était apporté aux informations émanant des sources bancaires aux Etats-Unis et faisant état de la suspension de l'aide du FMI à l'Argentine.

Selon le *Washington Post*, le président argentin, M. Raul Alfonsin, qui achève actuellement une visite officielle de huit jours aux Etats-Unis, avait été informé de la mesure prise par le FMI quand il avait rencontré son président, M. Jacques de Larosière, en début de semaine à Washington.

Ainsi assiste-t-on à la suite de l'incessant affrontement entre l'Argentine et le Fonds monétaire international. Depuis son arrivée au pouvoir, *en novembre* 1983, le président Alfonsin a cherché par tous les moyens à tenir en respect l'imposante organisation monétaire, qui a pour habitude d'imposer sa loi aux pays qui se trouvent dans l'obligation de solliciter son aide. Mais le peuple argentin supporte de plus en plus mal cette férule et les syndicats n'hésitent pas à mettre en cause le FMI.

Pour montrer sa volonté de ne pas céder trop facilement aux exigences du Fonds monétaire, le président Alfonsin a tenté de faire appel à la solidarité latino-américaine en regroupant un certain nombre de pays débiteurs. Cependant, les deux réunions qui se sont tenues en 1984, à Cartagène (Colombie) à la fin du mois de juin, et à Mar-del-Plata (Argentine) en septembre, n'ont pas suffi à renforcer sa position.

**F. S.**






LE « TROISIÈME TOUR » DES CANTONALES

## 71 départements à la droite, 29 à la gauche

Droite : 71 ; gauche : 29. Le « troisième tour » des élections cantonales a fidèlement *reflété* la victoire des partis de l'opposition parlementaire les 10 et 17 mars. Quand la désignation des présidents des conseils généraux sera terminée, la droite devrait diriger 71 départements en métropole et dans l'outre-mer et la gauche 29.

Les huit départements *qui avaient basculé dans l'opposition au soir du* 17 mars (Alpes-de-Haute-Provence, Charente-Maritime, Corse-du-Sud, Eure-et-Loir, Gironde, Indre, Isère, Var) et les deux départements de la Corrèze et de l'Oise, présidés jusque-là par la gauche, alors qu'elle avait perdu la majorité dès avant le renouvellement des 10 et 17 mars, ont choisi, le vendredi 22 mars, des présidents de droite.

En *métropole*, 94 *présidents* (sur 95) ont été élus ou réélus. Deux d'entre eux, MM. Roger Vial (div. opp., Alpes-de-Haute-Provence) et Louis Delmas (PS, Tarn-et-Garonne), *devront, toutefois, solliciter le renouvellement de leur mandat* au lendemain de prochaines élections complémentaires destinées à pourvoir au remplacement de deux conseillers généraux décédés quelques jours avant le scrutin des 10 et 17 mars. Dans la Drôme, où le quorum n'a pas été atteint, l'élection a été reportée au lundi 25 mars.

La gauche, qui détenait précédemment 36 présidences de conseils généraux, n'en garde que 25. L'opposition, qui en détenait 59, en obtient 69.

Le Parti socialiste, qui devrait conserver la présidence de l'assemblée départementale de la Drôme, passe de 28 à 20. Il abandonne la Gironde, l'Isère, l'Oise au RPR, la Charente-Maritime, l'Indre, le Var à l'UDF et les Alpes-de-Haute-Provence à un divers opposition.

Le Parti communiste perd définitivement la Corrèze et ne conserve *plus que deux présidences* (Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis). Le MRG, pour sa part, a dû renoncer à la Corse-du-Sud au profit d'un UDF-PR, et à l'Eure-et-Loir au profit d'un RPR.

*Dans l'opposition, le RPR gagne* cinq présidences : la Corrèze (M. Charles Ceyrac) ; l'Eure-et-Loir (M. Martial Taugourdeau) ; la Gironde (M. Jacques Valade) ; l'Isère (M. Alain Carignon) ; l'Oise (M. Jean-François Mancel). Mais il en perd une, les Pyrénées-Atlantiques, au profit de l'UDF.

Au nom du RPR, M. Jacques Toubon s'est réjoui que l'opposition détienne désormais – en incluant Paris – soixante-dix présidences, et surtout de l'*« éclatante victoire »* remportée par son parti dans l'Isère. Dans ce département, en effet, *l'accession de M. Carignon à la présidence* qu'assumait jusqu'alors M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, fournit au jeune maire de Grenoble un nouveau tremplin *qui* lui autorise toutes les ambitions politiques.

L'UDF compte, elle aussi, cinq présidences de plus : la Charente-Maritime (M. François Blaizot, CDS) ; la Corse-du-Sud (M. José Rossi, PR) ; l'Indre (M. Daniel Bernardet) ; les Pyrénées-Atlantiques (M. Henri Grenet, rad.) et le Var (M. Maurice Arreckx, PR).

M. Léon Jozeau-Marigné garde au *CNIP la présidence du conseil général* de la Manche, mais dans l'Aisne, M. Godart, également membre du CNIP, *laisse* son siège à un divers opposition.

Les *présidents* « divers droite », au nombre de trois avant le renouvellement cantonal, sont désormais cinq.

Outre-mer, comme prévu, le PSG a pris le contrôle de l'Assemblée guyanaise en la personne de M. Elie Castor, député apparenté socialiste. C'est un autre *socialiste*, M. Dominique Larifla, qui présidera le conseil général de la Guadeloupe.

Au total, donc, sur les quatre-vingt-quinze *départements* métropolitains et les cinq départements d'outre-mer, la gauche détiendra 29 présidences et l'opposition 71.

Le quatrième et dernier tour de ce *scrutin cantonal aura lieu à l'occasion* du renouvellement des présidences des assemblées régionales. Trois d'entre elles basculeront vraisemblablement dans l'opposition : le Poitou-Charentes et la Picardie où le scrutin est fixé au 2 avril ; l'Aquitaine où le scrutin est *prévu* pour le 15 avril.

Ces prochaines échéances *régionales* seront les dernières du genre puisque, dès mars 1986, les conseils *régionaux seront élus au suffrage universel.*

**NADINE AVELANGE.**

*(Lire nos informations page 7.)*

UN ENTRETIEN AVEC FERNAND BRAUDEL

## L'identité française est à rechercher en dehors de toute position partisane

**Une quarantaine d'intellectuels, chercheurs, écrivains et autres personnalités du monde culturel ou de la presse s'interrogent, du 22 au 24 mars, sous l'égide du Club Espaces 89, sur la notion controversée « d'identité française ». A l'historien Fernand Braudel, professeur honoraire au Collège de France, nous avons demandé à quoi correspond et où s'enracine pour lui cette identité.**

*« Vous prenez part ces jours-ci à un colloque organisé par un club de réflexion proche du Parti socialiste et consacré à l'« identité française ». Qu'inspire à l'historien que vous êtes cet apparent paradoxe puisqu'on voit le plus souvent la droite, voire l'extrême droite, cultiver ce thème pour lui-même... et contre les valeurs de la gauche ?*

– Je crois que le thème de l'identité française s'impose à tout le monde, qu'on soit de gauche, de droite ou du centre, de l'extrême gauche ou de l'extrême droite. C'est un problème qui se pose à tous les Français. D'ailleurs, à chaque instant la France vivante se retourne vers l'histoire et vers son passé pour avoir des renseignements sur elle-même. Renseignements qu'elle accepte ou qu'elle n'accepte pas, qu'elle transforme ou auxquels elle se résigne. *Mais, enfin, c'est une* interrogation pour tout le monde.

» Il ne s'agit donc pas d'une identité de la France qui puisse être opposée à la droite ou à la *gauche. Pour un historien, il y a une* identité de la France à rechercher avec les erreurs et les succès possibles, mais en dehors de toute position politique partisane.

*– Plus généralement, quel statut donneriez-vous à cette notion d'identité française : concept justifiable d'une définition stricte, commode instrument idéologique, figure classique de la rhétorique politique, autre chose encore ?*

– Elle est avant tout, en tout cas *pour moi, un sujet de réflexion* « scientifique » ; je dis « scientifique » entre guillemets, car j'ai peur que l'histoire ne soit qu'une observation scientifiquement *conduite mais pas une science* véritable comme l'est une science objective.

» Dans la mesure où j'essaie de mettre en lumière des constatations scientifiques, je suis évidemment en contradiction avec beaucoup de gens ; je ne veux pas qu'on s'amuse avec l'identité.

Propos recueillis par
**MICHEL KAJMAN.**

*(Lire la suite page 8.)*









# Dates

## RENDEZ-VOUS

**Lundi 25 mars.** – Visite du chancelier Kohl à Paris. *Hongrie :* congrès du Parti ouvrier.

**Mercredi 27 mars.** – *Chili :* protestas (manifestations antigouvernementales). Visite du ministre des affaires étrangères thaïlandais à Paris. Visite en France de M. Weinberger, secrétaire américain à la Défense.

**Jeudi 28 mars.** – Reprise des négociations sur l'élargissement du Marché commun.

**Vendredi 29 mars.** – *Chili :* nouvelles protestas. *Grèce :* troisième tour de l'élection présidentielle. *Bruxelles :* conseil européen.

**Dimanche 31 mars.** – *Salvador :* élections législatives.

### SPORTS

**Dimanche 24 mars.** – *Athlétisme :* championnat du monde de cross-country à Lisbonne (Portugal). *Automobilisme :* première épreuve du championnat d'Europe de formule 3000 à Silverstone (Grande-Bretagne).

**Mercredi 27 mars.** – *Football :* 30e journée du championnat de France de première division.

**Jeudi 28 mars.** – *Sports équestres :* concours de sauts international de Milan (Italie). *Tennis de table :* championnats du monde à Göteborg (Suède) jusqu'au 7 avril.


**Le Monde**

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :* Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe






Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 644 F | 915 F | 1 150 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 674 F | 1 309 F | 1 913 F | 2 480 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS | 386 F | 734 F | 1 050 F | 1 330 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 491 F | 944 F | 1 365 F | 1 750 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $ ; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.


## IL Y A DIX ANS L'ASSASSINAT DU ROI FAYÇAL

# « Une malheureuse affaire de famille »

Le 25 mars 1975, nous nous trouvions à l'aéroport du Caire. Brusquement, la nouvelle se répandit : *« Il se passe des événements graves en Arabie. »* Bien que sa compagnie n'eût pas, ce jour-là, le droit d'embarquer des passagers au Caire, un représentant de lignes aériennes européennes, compréhensif, nous fit monter « clandestinement » à bord d'un de ses appareils en partance pour Djeddah. En vol, nous apprîmes la stupéfiante nouvelle : *« Le roi Fayçal a été assassiné. »*

A Djeddah, porte et capitale diplomatique du Royaume, nous traversâmes une aérogare fantôme où les habituelles complications réservées aux journalistes étrangers s'évanouirent cette fois devant un jeune policier en larmes qui tamponnait les passeports sans même les regarder. Ce fut le seul signe de « relâchement » constaté. Dans Djeddah, peuplée d'ombres muettes ce soir-là et à Ryad, la capitale royale, le lendemain, nous ne vîmes que visages dignes et calmes, bridant leur chagrin, dissimulant leur inquiétude. Inutile aussi d'attendre épanchements ou informations de la part des émirs peuplant, plus silencieusement que jamais, les antichambres des palais. Tout juste cette fausse confidence, et encore étouffée dans les plis des voiles dont les hommes, plus encore que les femmes, ici, s'enveloppent : *« C'est une malheureuse affaire de famille mais une affaire de famille, sans aucune coloration politique. En près de trois siècles, la dynastie a traversé d'autres épreuves de ce type sans se trouver pour autant menacée. »*

Si *« le Royaume d'Arabie saoudite a été proclamé en 1932 »*, comme disent les dictionnaires, c'est en effet dès la première partie du dix-huitième siècle qu'avait commencé, dans l'est de la péninsule Arabique, le patient travail, *mutatis mutandis* digne des Capétiens, d'unification du territoire autour d'une même famille.

Fayçal, le deuxième du nom, né en 1906 (ou en 1904 selon d'autres sources), chef de guerre à dix-sept ans, fils modèle et, dit-on, favori du roi Abdelaziz le Grand (dit en Occident Ibn Saoud), porté au pouvoir en 1962, pourvu du titre royal deux ans plus tard, s'était fait l'austère champion d'une royauté de droit divin qu'il attela, l'air de rien et même l'air du contraire, au difficile mariage de la théocratie coranique, du pétrole arabe et des techniques *« diaboliques »* venues *« des terres où le Croissant ne brille pas encore »*.

### « O vieilles races tristes ! »

Aux antipodes de tout épicurisme, préférant son bureau à l'occidentale ou son tapis de prière aux coussins du harem, gardien jaloux de La Mecque, infatigable avocat des causes arabes, modernisateur tenace de son pays, du téléphone aux écoles de filles, ce prince qui faisait penser, quand on le voyait, aux vers de Victor Hugo – *« O vieilles races tristes ! »* – allait pourtant mourir comme un Borgia. De la main d'un neveu brutal et dépravé, au fond d'un palais trop bien gardé à l'extérieur et étouffant les drames intérieurs derrière des portes capitonnées.

Le 25 mars 1975 tombait le Mouloud, fête de la naissance de Mahomet, un jour comme un autre dans la rigoriste Arabie qui le laisse célébrer aux peuples musulmans *« ayant voulu avoir leur Noël »*. Le roi, comme à son habitude, est à sa table de travail avant tout le monde préparant un mémoire pour le président Sadate. Au milieu de la matinée les gardes royaux s'effacent pour laisser passer un jeune homme en *abaya* (ample manteau de laine légère) sombre, l'émir Fayçal Ben Moussaed Ben Abdelaziz, l'un des innombrables neveux du monarque. Dans cette cour à la fois fermée et patriarcale où même un simple sujet peut, en principe, avoir accès à Sa Majesté, *a fortiori* ses parents ont leurs entrées chez elle.

L'émir Fayçal, vingt-six ans, mince et blanc de teint, a fait de vagues études aux Etats-Unis. Il passe pour évaporé, excentrique même. D'aucun affirment l'avoir vu paré, au Caire, d'un costume de maréchal d'opérette ; les magazines étrangers publieront bientôt des photos où il s'affiche avec des *« créatures blondes »*. Allah seul sait dans quels lieux de perdition de la Côte d'Azur ou de Californie. Autant dire qu'il n'est pas sur la liste des princes auxquels on confie des ministères et certainement pas parmi la parenté préférée du vieux roi.

Mais les lois de l'hospitalité priment tout dans la bédouine Arabie, et l'un des chefs d'Etat les plus occupés du monde invite le jeune homme, qui est entré directement dans le bureau royal, à s'asseoir. Le souverain est habitué à toutes les demandes, (d'arbitrage, de conseil ou de fonds) venant des siens. Il ne répond pas à toutes mais il les écoute toutes. Cette fois les personnes présentes dans les pièces voisines – gardes, collaborateurs, visiteurs – entendront seulement, quelques minutes à peine après l'entrée de l'émir Fayçal chez son oncle, cinq coups de feu suivis d'un long cri mi-gémissement mi-hurlement.

### Un sabre d'or

Aussitôt, c'est la ruée, la cohue dans le bureau du crime, des gens crient, tombent les uns sur les autres, le meurtrier restant là planté, comme dédaigneux de toute agitation, son revolver à la main. Pendant qu'on emmène le roi, la tête déchirée par les balles, mais qui tente encore de parler – il mourra un petit moment après à l'hôpital central de Ryad, – on ceinture l'assassin, puis on l'assomme. Le 18 juin suivant, le nouveau roi, son oncle Khaled, après avoir bien réfléchi, le fera décapiter en public, dans la capitale avec un sabre au manche d'or. Naissance oblige...




La Haute Cour religieuse d'Arabie, qui prononce la condamnation à la peine capitale, publie un communiqué peu convaincant, expliquant que *« le meurtrier a assassiné le roi pour changer les préceptes de l'islam et parce qu'il ne voyait pas d'utilité dans la prière, le jeûne et le pèlerinage »*.

On avait tenté un temps, à Ryad, de faire passer le meurtrier pour fou. Mais en ordonnant de le décapiter, on était implicitement revenu sur cette thèse, car il n'est pas d'usage d'exécuter un malade mental. Le roi Fayçal avait-il mis en demeure son neveu de renoncer à sa *dolce vita* ou bien, au contraire, le jeune émir, repenti de ses dérèglements, voulut-il venger un frère aîné intégriste, Khaled, qui avait été abattu quatre ans auparavant par la police, alors qu'à la tête d'un commando de jeunes gens il tentait de détruire la première station de télévision de Ryad, *« sous prétexte qu'elle diffusait des spectacles contraires aux prescriptions du Coran »* ?

Quand on connaît les programmes ultra-décents du petit écran saoudien, on peut, là aussi, rester perplexe. Le meurtrier du roi fut-il alors l'instrument d'une conjuration politique de vaste envergure ? Aucun indice, dix ans après le crime, ne permet encore de le dire. Seul un quotidien beyrouthin prolibyen, *El Safir*, prétendit, en 1975, mais sans preuve, que l'émir Fayçal *« était connu pour ses opinions patriotiques arabes et son opposition au régime saoudien »*.

A Benoist-Méchin, vieux connaisseur aujourd'hui disparu du sérail saoudite et qui fit à Ryad sa dernière grande enquête après l'assassinat du roi (*Fayçal, roi d'Arabie*, Albin-Michel, 1975), un haut dignitaire religieux de la terre la plus sainte de l'islam avait confié : *« Il y a des hommes qui viennent au monde n'ayant à accomplir qu'un seul acte dans leur vie. Une fois cet acte accompli, ils ont épuisé leur raison d'être. Pourquoi ? Cela dépasse l'entendement humain. Dieu seul est juge. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

## IL Y A QUARANTE ANS, LA LIBÉRATION DE L'OFLAG DE COLDITZ

**TÉMOIGNAGE**

# Le drapeau français hissé par les Allemands...

Il y a quarante ans, quand le colonel américain aperçoit dans le champ de ses jumelles la forteresse de Colditz, il voit qu'elle commande la défense de la vallée de la Mulda et que seul un copieux bombardement aérien peut neutraliser les défenseurs. Il s'apprête à le demander à l'aviation lorsque, de son propre aveu, il pousse une *« énergique exclamation »* : le drapeau français flotte sur la forteresse. C'est évidemment assez inattendu, mais le colonel n'est pas au bout de ses surprises.

Le château-fort de Colditz a de nombreux pensionnaires bien gardés. Un seul a réussi à s'en évader en sautant au-dessus d'un mur. Depuis, passé le pont-levis, aucun officier n'en est ressorti. Des mines doublent l'important réseau de barbelés, et les détenus vérifient parfois leur sensibilité en laissant tomber *« par inadvertance »* une poubelle qui déclenche une explosion.

Les plus anciens d'entre nous, installés avec un certain confort, sont les Anglais, dont un général bedonnant, qui exerce les fonctions de « doyen » vis-à-vis des Allemands. Un major détient officieusement la fonction importante de « contrôleur du trafic » avec les gardiens. Parmi les Britanniques figurent d'éminentes personnalités, dont le comte de Hopetoun, fils du vice-roi des Indes qui deviendra un jour gouverneur général du Canada, des neveux de la reine, du roi et de Churchill et le fils de l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres.

Quelques Français « font popote » avec les Anglais, dont le commandant Puchois, que mentionne le général de Gaulle dans ses *Mémoires*, et trois généraux logés dans deux petites chambres. L'un d'eux est le général Buisson, alerte et aimable ancien instituteur, devenu sous-chef d'état-major de l'armée. Après l'évasion du général Giraud, ils ont été transférés ici de Königstein.

L'héroïsme de certains prisonniers a fait l'admiration du monde entier. Ce sont les derniers défenseurs de Varsovie, sauvés du massacre par un ultimatum anglais. Leur chef prestigieux, le général de division Komoroswki Bor, se promène chaque matin dans la petite cour au pavage en pente, son calot brodé sur la tête.

La vie quotidienne est dure. A chaque distribution de soupe de blé décortiqué, on murmure – et parfois on vocifère – que la louche des cuisiniers anglais plonge dans la marmite à une profondeur variable selon les nationalités. Les communiqués de l'OKW (haut commandement de la Wehrmacht) et, plus encore, les émissions captées par les postes clandestins nous renseignent parfaitement sur l'évolution de la situation militaire. Le 13 février 1945, le grand bombardement de Dresde, pourtant assez lointain, illumine le ciel et a un si puissant effet de souffle que la porte de notre chambre s'ouvre brusquement. Dès le lendemain, nous en apprenons le bilan provisoire : deux cent mille morts, dont des prisonniers français.

Un dimanche matin, je suis de *« service de guet »* à une lucarne avec un camarade quand nous apercevons les premiers éléments américains. Le drapeau français flotte déjà sur la plus haute tour. Pour prévenir une « erreur d'objectif », les « doyens » se sont réunis et ont réparti les abris, les caves profondes de la forteresse, les plus sûres allant aux premiers occupants. Puis on est convenu de « signaler » l'oflag, ce qui pose un problème car le lieutenant-colonel allemand commandant la forteresse a encore son mot à dire. Aucun drapeau d'une nation en guerre ne peut flotter sur une position tenue par les forces allemandes. La suggestion du drapeau blanc, avancée par un officier polonais, est repoussée avec énergie. L'heure française est donc arrivée. L'un d'entre nous, le chef d'escadron de Minvielle, qui a naguère serré la main de Hitler, mais en tant que médaillé de l'équipe olympique d'équitation, a confectionné un drapeau tricolore qu'il propose de hisser sur la tour. Après quelques minutes de réflexion l'officier allemand accepte et, pour bien marquer que la décision vient de lui, il ordonne à un sous-officier stupéfait d'aller aider à mettre en place le drapeau tricolore.

Les Britanniques, pour rétablir quelque peu leur prestige, ne sont pas en reste. Ils installent calmement un poste récepteur avec antenne dans la cour sous nos yeux étonnés et sans susciter de réaction des Allemands.

Un faible détachement défend le pont de la Mulda. Après quelques coups de canon, deux ou trois morts... et une heure d'attente, un caporal américain arrive dans l'avant-cour de la forteresse, accueilli par des cris de joie.

Je peux assister d'une fenêtre du couloir à la reddition des gardiens. Une scène demeure présente dans mon esprit : un soldat allemand excité, sortant du poste avec le portrait du Führer, le piétinant et l'insultant devant tous ses camarades muets. Antinazisme sincère ou lâcheté devant les vainqueurs ?

Entre-temps, notre « général doyen » a pris contact avec les libérateurs. Un *Te Deum* rassemble croyants et incroyants dans la chapelle du château. Les chants ont à peine commencé qu'une sorte de tartarin guerrier fait son entrée, casque avec résille en tête, chapelet de grenades autour des hanches et mitraillette au poing : c'était le jeune colonel commandant le régiment américain. Originaire de Louisiane, il nous fait un petit discours dans son français chantant de Cajun. Si sa tenue nous laisse perplexe, que doit-il penser de la nôtre, vétuste accoutrement de 1940 ?

Peu après un commando amène un gros porc « réquisitionné ». Les affamés se réjouissent, mais les cuisiniers britanniques font bouillir cette viande trop fraîche et on nous distribue de gros morceaux de lard translucides, peu appétissants.

Le chef de convoi qui doit nous transporter à l'aéroport se présente enfin : un jeune sous-lieutenant avec un foulard coloré, retenu par un anneau doré autour du cou. Ce Jimmy, descendant d'Indien, est à la tête d'une équipe de chauffeurs noirs qui conduisent leurs camions comme s'ils transportaient des sacs de ciment.

Trois heures après le départ, nous atterrissons enfin sur la terre française. Les honneurs nous sont rendus sans conviction par un détachement visiblement de corvée. A la gare d'Orsay, les formalités administratives sont rapides. Puis on nous conduit dans un grand cinéma pour nous faire voir une série de films qui firent songer nos camarades à une propagande récente et trop connue.

Ceux qui retrouvent la France après cinq ans de captivité pensent à tout autre chose qu'aux festivités officielles. Quant à moi, lorsqu'une petite fille qui ne vous connaît pas vient au-devant de vous et vous tend les bras...

ANDRÉ MASCLE.

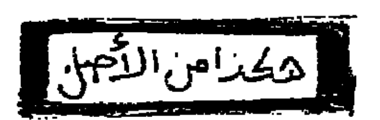
### Une forteresse de « la Grande Illusion »

La forteresse de Colditz ressemblait par bien des côtés au célèbre château-prison du film *la Grande Illusion*. Les Allemands avaient interné dans ses murs les officiers qu'ils considéraient comme précieux, soit parce qu'ils étaient des récidivistes de l'évasion, soit parce qu'ils étaient considérés comme importants par eux-mêmes ou du fait de parentés prestigieuses, réelles ou parfois supposées. Ainsi le Britannique Giles Romilly, neveu supposé de Winston Churchill, qui écrivit un des premiers récits – traduit en français – de la captivité à Colditz. Quant à l'unique évadé, le capitaine Le Ray, aujourd'hui général de réserve, il habitua ses gardiens à ses exercices quotidiens de saut en hauteur, jusqu'au jour où il sauta le mur et disparut... Lui aussi a publié, il y a quelques années, ses souvenirs sur Colditz.

Communauté forcée et bigarrée de gens amenés des quatre coins d'Europe, Colditz reflétait jusqu'à la caricature les tempéraments et les réflexes nationaux les plus variés, dans une commune attitude de résistance à la captivité.

J. P.





# Étranger

## L'AGGRAVATION DE LA SITUATION AU LIBAN

### LA MORT DES DEUX JOURNALISTES DE CBS

## Aucun homme armé n'était à proximité lorsqu'ils ont été tués

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — Exprimant ses *« profonds regrets » pour* la mort du caméraman de CBS Toufic Ghazzaoui et de son preneur de son, Behije Metni, M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, a affirmé que les deux journalistes s'étaient mêlés à *« un groupe d'hommes armés engagés dans des activités hostiles contre l'armée israélienne ».* Sur ce point précis, nous pouvons témoigner que *« le groupe d'hommes armés »* n'était en fait composé que des habitants de la maison devant laquelle s'est déroulé le drame.

Il y avait là plusieurs hommes, *des femmes et des enfants.* Aucun homme, cela est assez rare au Liban pour être remarqué, ne portait de fusil. Le dernier barrage d'hommes armés que nous avions franchi avant de nous rendre à Ksar-Melki, où ont été tués les deux journalistes de CBS, se trouvait 2 kilomètres en retrait, dans le village de Kfar-Hatta. Quand nous sommes arrivés à Ksar-Melki, *deux hommes sans arme* nous ont prestement fait garer notre voiture dans une impasse pour qu'elle ne soit pas une cible sur la route principale et nous ont fait entrer dans la maison où nous avons retrouvé nos confrères de CBS et d'UPI-TN, dont la voiture venait d'être mitraillée en s'approchant de Ksar-Sila cerné par l'armée israélienne.

*Deux confrères français,* le correspondant au Liban de France-Inter et une journaliste de TF 1, qui ont assisté au drame, ont, d'autre part, *précisé* que, lorsque le premier obus — qui a tué les deux journalistes — est tombé pile sur eux, le cameraman faisait un dernier plan sur la voiture mitraillée peu auparavant. Cela signifie que l'homme avait sa caméra sur l'épaule, caméra reliée par un épais cordon au magnétoscope que portait le preneur de son. Celui-ci était habillé d'un polo bleu ciel. La scène pouvait difficilement être confondue avec un *« groupe d'hommes armés »,* d'autant que, à ce moment-là, les autres personnes *étaient* à 5 ou 6 mètres en retrait. De plus, alors que le chauffeur des journalistes français et le correspondant de France-Inter tentaient de porter secours au chauffeur de CBS grièvement blessé, *un deuxième obus* a pulvérisé la voiture dans laquelle s'apprêtait à monter l'équipe de CBS.

### Un obus sur la terrasse

Le blindé israélien, lui, se trouvait à environ 700 mètres, légèrement en surplomb de la route. Avec des *lunettes de visée, il est* impossible que les soldats israéliens n'aient pas eu une idée assez précise de ce qui se passait réellement.

Ce drame est d'ailleurs à rapprocher de ce qui est arrivé à une dizaine de photographes et cameramen qui s'étaient installés à découvert sur la terrasse d'une maison à Aanquoum pour observer l'intervention israélienne dans le village de Houmine-et-Tahta. De là, les soldats israéliens étaient parfaitement visibles au téléobjectif, ce qui signifie que les soldats distinguaient eux aussi le groupe qui ne cherchait d'ailleurs pas à se dissimuler.

Le groupe venait à peine de quitter l'endroit pour tenter de se rapprocher de Houmine-et-Tahta qu'un obus atterrissait en plein sur la terrasse, plusieurs autres tombant dans le village. Les habitants demandaient alors aux journalistes de partir, liant leur présence à la chute des obus.

F. C.

● *Protestation de la Fédération internationale des journalistes.* — La Fédération internationale des journalistes, dont le siège est à Bruxelles, a vivement protesté, vendredi 22 mars, auprès du premier ministre israélien, M. Shimon Perès, contre *« le meurtre scandaleux de deux journalistes de CBS par des militaires israéliens »* et demandé *« une enquête immédiate et approfondie ».* L'Association de la presse diplomatique française est intervenue dans le même sens à Paris. Enfin, le Parti communiste français a dénoncé *« le crime commis par les Israéliens ».*

● *Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)* organisera les 23 et 24 avril à Vevey (canton de Vaud) une table ronde sur *« la sécurité des journalistes en mission professionnelle dangereuse ».* Seize organisations professionnelles de journalistes ont été invitées à participer. L'ONU, l'OIT (Organisation internationale du travail) et l'UNESCO, participeront en tant qu'observateurs. — *(AFP.)*

## Le Jihad islamique pose des conditions à la libération des trois diplomates français

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — Le rapt, vendredi 22 mars, à Beyrouth, de trois ressortissants français, le vice-consul, *M. Marcel Fontaine, un attaché de* l'ambassade de France chargé du protocole, M. Carton, et sa fille, Mme Perez, secrétaire au service culturel, porte à sept le nombre d'étrangers enlevés dans la capitale libanaise depuis le 14 mars. *Le* Jihad islamique a revendiqué, vendredi après-midi, ces trois enlèvements *(nos dernières éditions du 23 mars).*

Dans *un premier coup de téléphone* à une agence de presse étrangère, un interlocuteur anonyme se réclamant du Jihad islamique - Commandement Beyrouth, n'avait revendiqué que l'enlèvement de M. Fontaine. Le sort de M. Carton et de sa fille, qui avaient quitté leur domicile de Beyrouth-Est (zone chrétienne) à 8 h 30 du matin pour se rendre à l'ambassade de France située dans la partie ouest, à majorité musulmane, de la capitale et n'y étaient pas arrivés, demeurait incertain.

C'est dans un deuxième appel, cette fois du Jihad islamique seul, que l'organisation a non seulement revendiqué le rapt des trois Français, mais posé des conditions à leur libération. L'interlocuteur anonyme a, en effet, déclaré : *« La libération des otages français est conditionnée par l'annulation du contrat franco-saoudien de troc d'avions Mirage français contre du pétrole saoudien et l'arrêt de l'intervention directe et indirecte de la France dans la guerre entre la République islamique* [l'Iran] *et le régime de Saddam Hussein* [le président irakien]. *Alors tout reprendra son cours normal. A bon entendeur salut »,* a conclu l'interlocuteur.

Avant ces revendications, ce dernier, se présentant au nom du Jihad islamique, avait aussi déclaré : *« Ces enlèvements traduisent notre mécontentement des relations douteuses qu'a nouées la France avec les pays de l'axe Irak-Arabie saoudite - Jordanie-Egypte. »*

### « Bien traités »

Dans son message, l'interlocuteur a aussi précisé que les trois otages ne se trouvaient plus à Beyrouth-Ouest *et étaient bien traités.* Il a, d'autre part, indiqué que la première revendication faite au nom du Jihad islamique-Commandement Beyrouth était « incomplète ».

Le Jihad islamique, responsable de plusieurs attentats meurtriers contre des Français — dont celui qui avait coûté la vie à cinquante-huit soldats de la Force multinationale, le 23 octobre 1983, — n'avait jamais enlevé des ressortissants *français.* Les conditions précises posées par le Jihad islamique interviennent, d'une part, au moment où l'Irak a repoussé une offensive iranienne de grande envergure et, d'autre part, alors que le vice-ministre saoudien de la défense vient de terminer son séjour en France où il a assisté, mardi, à une démonstration en vol du Mirage 2000. L'Arabie saoudite est en pourparlers avec la France pour l'achat de quarante-six Mirage pour une valeur de 27 milliards de francs.

Dans un appel à une autre agence de presse étrangère, un interlocuteur *se présentant lui aussi au nom du* Jihad islamique a revendiqué *« l'enlèvement du consul Marcel Fontaine, rue Clemenceau ».* Il fait suite, a-t-il dit, *« à des informations que nous avions reçues récemment selon lesquelles il était derrière les renseignements parvenus à l'ennemi de l'Islam, l'Amérique, sur l'emplacement des centres de hezbollahi (intégristes chiites pro-iraniens), de joundallahi (intégristes sunnites) et du Jihad islamique dans la banlieue sud de Beyrouth. C'est grâce à son intervention que la tentative d'assassinat à la voiture piégée contre Sayed Mohamed Hussein Fadlallah (cheikh considéré comme le guide spirituel des hezbollahi) a été commise ».* Cet attentat près de la mosquée de Cheikh Fadlallah dans la banlieue chiite de Bir-El-Abed avait fait soixante-huit morts le 8 mars dernier.

Cette deuxième revendication est à rapprocher de l'avertissement lancé, dimanche 17 mars, par le Jihad islamique *« à tous les ressortissants étrangers résidant dans nos régions islamiques pour qu'ils ne profitent pas de leur présence parmi nous pour mener des opérations terroristes contre nous ».*

Il est difficile de faire la part des choses en ce qui concerne le Jihad islamique généralement considéré comme une *« couverture téléphonique »* servant à des groupes terroristes distincts qui peuvent être utilisés par les services de plusieurs pays. Mais c'est la première fois, semble-t-il, que le Jihad islamique pose des conditions précises et totalement étrangères au conflit libanais pour la libération d'otages. Beaucoup d'ambassades occidentales, la dernière en date étant la Grande-Bretagne, ont, à la suite des actions du Jihad islamique, fermé leurs bureaux à Beyrouth-Ouest pour les transférer à l'est. Quelques autres, dont la France, l'Italie ou l'Espagne, ont réduit au minimum leur personnel diplomatique à l'ouest.

FRANÇOISE CHIPAUX.

## Elimination de témoins

*(Suite de la première page.)*

Plutôt que de voler au secours de son armée, de couvrir de son autorité des pratiques meurtrières, M. Shimon Pérès aurait *été mieux inspiré de décider* l'ouverture de l'enquête qui s'impose.

Faute de quoi, on ne pourra même pas parler de « bavure » pour expliquer la mort de nos *deux confrères mais d'une* politique ordonnée — en tout cas tolérée au plus haut niveau à Jérusalem. Celle-là même que les Soviétiques appliquent en ce qui *concerne l'information en* Afghanistan et dont on a tant parlé au moment de l'arrestation et de la farce du procès de Jacques Abouchar. Là aussi, le but clairement *recherché* — et proclamé avec cynisme — était de dissuader les journalistes de se rendre sur le terrain. Au moins Jacques Abouchar est-il toujours vivant...

JACQUES AMALRIC.

## A travers le monde

### Bangladesh

● 94,14 % DE « OUI » AU RÉFÉRENDUM. — Le dépouillement complet du scrutin du 21 mars sur l'avenir du régime du général Ershad fait état de 94,14 % de « oui ».; 72 % des électeurs ont participé, officiellement, à ce référendum que les partis d'opposition ont boycotté et qualifié de *« truqué » (le Monde* du 23 mars). — *(AFP.)*

### Tunisie

● SEPT MEMBRES DU MRLT CONDAMNÉS. — La chambre criminelle de Tunis a condamné, jeudi 21 mars, à des peines de sept à cinq ans de travaux forcés sept Tunisiens venus de Libye pour se livrer à des actes de sabotage. Appartenant au Mouvement révolutionnaire pour la libération de la Tunisie (MRLT), dont le siège se trouve en Libye, les sept accusés avaient été arrêtés au printemps 1982 dans le sud du pays.

### République sud-africaine

## APRÈS LA TUERIE DE UITENHAGE

## ● Création d'une commission d'enquête judiciaire
## ● Vives réactions internationales

***Au lendemain de la tuerie de Uitenhage, au cours de laquelle dix-huit manifestants noirs ont été tués, jeudi 21 mars, par les forces de l'ordre, la violence s'est poursuivie dans plusieurs cités noires en Afrique du Sud. La version officielle de ces événements, selon laquelle la police a agi en état de légitime défense, est de plus en plus contestée, et une commission d'enquête judiciaire a été créée. A l'étranger, ce massacre a provoqué une intense émotion et une condamnation presque unanime.***

***Vendredi soir, le Conseil de sécurité des Nations unies a*** **« déploré vivement »** ***la mort de*** **« personnes innocentes se rendant à un enterrement »,** ***et a dénoncé*** **« la poussée de violence contre des adversaires sans défense de l'apartheid ».** ***Le gouvernement français a rappelé sa*** **« condamnation sans réserve de la politique d'apartheid en Afrique du Sud »** ***et exprimé, a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay,*** **« son indignation devant la recrudescence de la répression brutale dans ce pays ».**

***Pour sa part, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a condamné*** **« l'action indéfendable »** ***de la police sud-africaine, et le secrétaire général du Commonwealth, M. Shridath Ramphal, a de nouveau réclamé des sanctions économiques contre Pretoria. La Chine a estimé de son côté qu'il s'agit*** **d'un nouveau crime commis par les autorités sud-africaines ».** ***Enfin, l'agence soviétique Tass a accusé M. Reagan d'avoir*** **« justifié les meurtriers en affirmant que la violence n'était pas seulement venue du côté des forces de l'ordre ». — (AFP, Reuter, UPI, AP.)**

## *Nouveaux affrontements dans les cités noires*

De notre correspondant

Johannesburg. — La version officielle de la tuerie de Uitenhage qui, selon un dernier bilan, a provoqué la mort de dix-huit personnes, jeudi 21 mars, est de plus en plus contestée. Selon les premiers témoignages recueillis sur place, la foule qui se rendait en procession, à *la township,* toute proche de Kwanobuhle, pour assister à des obsèques, était pacifique, sans armes et n'a, à aucun moment, provoqué la police. De plus, il semblerait que les participants au cortège ignoraient que les enterrements auxquels ils voulaient assister avaient été reportés, après la décision des autorités d'interdire tout rassemblement. Plusieurs personnes ont également affirmé n'avoir pas entendu le coup de feu de semonce.

Il est de plus en plus manifeste que la petite unité de dix-neuf policiers qui a ouvert le feu a été prise de panique quand le véhicule blindé dans lequel elle se trouvait a été encerclé par la foule. Pourquoi la police n'a-t-elle pas rebroussé chemin? Pourquoi n'a-t-elle pas utilisé les gaz lacrymogènes ou d'autres projectiles, comme les balles en caoutchouc pour se dégager?

D'après certains récits, les coups de feu ont été immédiats et ont continué alors que la foule se dispersait sous les balles. Un témoin a même affirmé qu'un policier avait tiré sur un jeune blessé qui gisait à terre. La police a exhibé comme preuve de l'agression deux cocktails Molotov, mais les journalistes qui ont pu se rendre sur les lieux du drame, escortés par les forces de l'ordre, n'ont vu que quelques pierres. Le lieutenant Fouche, qui a donné l'ordre d'ouvrir le feu, a-t-il perdu son sang-froid?

### Un seul magistrat

Mme Helen Suzman, député du Parti fédéral progressiste (PFP), principal parti d'opposition, qui s'est rendue sur les lieux, estime que *« si la police n'avait pas été là, il n'y aurait pas eu de trouble. Vous ne pouvez lutter contre un engin blindé avec des bâtons et des pierres,* a-t-elle dit. *Je ne pense pas qu'un jeune officier aurait dû être envoyé sur place pour contrôler une telle foule ».* Une commission d'enquête judiciaire a été demandé par M. Le Grange. Elle ne sera composée que d'un seul homme, un magistrat, M. Justice Donald Kannemeyer.

Vendredi, le calme était revenu à Langa, toujours sous une étroite surveillance policière. Tous les meetings prévus dans cette région de l'est de la province du Cap, ainsi que ceux qui devaient avoir lieu dans le triangle du Vaal, au sud de Johannesburg, ont d'ailleurs été interdits jusqu'à dimanche soir 18 heures.

Une trentaine d'arrestations ont été opérées à Langa. Mais si cette *township* était encore sous le choc de la tuerie, la violence s'est poursuivie à travers tout le pays. Dans les cités noires, à Sebokeng, Sharpeville, Tembisa, et près de Kimberley, Fort-Beaufort, Cradock de nouveaux affrontements ont eu lieu. A Soweto, deux grenades à main ont été lancées contre une administration, causant de légers dégâts. A Zambela, près de Sasolburg, des jeunes se sont emparés d'un bus avec lequel ils ont éventré le mur d'un bâtiment administratif, avant d'y mettre le feu. A Vaal-Reefs, la principale mine d'or du pays, un groupe de mille mineurs a été dispersé par des gaz lacrimogènes. La police a de nouveau tiré à Fort-Beaufort sur une foule qui avait mis le feu à la maison d'un conseiller municipal. Enfin, samedi matin 23 mars, une femme noire a été tuée à Lesley, ville située à 160 kilomètres à l'est de Johannesburg.

Plusieurs maisons d'enseignants ont également été la proie des flammes à Cradock, où les élèves boycottent les cours depuis plusieurs semaines. Quatre véhicules de police ont été sérieusement endommagés à Galeshewe. La *township* de Kimberley, où quatre écoles secondaires ont été fermées jusqu'au 10 avril. A Kwanobuhle, près de Uitenhage, plusieurs maisons de policiers noirs ont été incendiées et dix-sept mille élèves ont boycotté les cours. Tout se passe comme si les événements de Langa avaient ravivé le mécontentement des Noirs, qui s'en prennent à ce qui représente l'État (immeubles et personnes) et une société de consommation (magasins) à laquelle ils ne peuvent accéder. Le Front démocratique uni (UDF) n'avait pas cru si bien dire en qualifiant le massacre de Langa de *« déclaration de guerre aux yeux du peuple ».* De son côté, le chef du Zululand, Gastha Buthelezi, a lancé un avertissement, indiquant que de nouveaux incidents allaient se produire *« en raison de la pauvreté croissante de la population et de la crise économique ».*

Quelle sera la réponse du gouvernement à ces émeutes sans fin? La répression permet pour l'instant de garder le contrôle, mais à un prix sans cesse plus élevé. Il faudra bien que, dans un avenir proche, des réponses politiques soient apportées à ce qui prend les allures d'une révolte généralisée.

MICHEL BOLE-RICHARD.

### Algérie

## AUGMENTATION DE 10 % DES PRODUITS ALIMENTAIRES DÉRIVÉS DES CÉRÉALES

*(De notre correspondant.)*

Alger. — Un communiqué du ministère du commerce publié vendredi 22 mars, jour du repos hebdomadaire en Algérie, a annoncé une augmentation des produits alimentaires dérivés des céréales à compter de ce samedi. Cette hausse, de l'ordre de 10 % en moyenne, concerne la nourriture de base de la population : pain, farine, semoule, couscous et pâtes. Ce communiqué souligne que l'enveloppe budgétaire pour le soutien des prix ne suffit plus à compenser la hausse des coûts de production et de distribution.

Les mesures annoncées ne seront pas populaires, surtout après que le pouvoir, pour apurer la situation financière, a décidé un déplafonnement des cotisations de Sécurité sociale et un nouveau mode de calcul de l'impôt sur les salaires. Mais elles paraissent réalistes et de nature à enrayer la chute de la production agricole en motivant davantage les paysans.

Les besoins de l'Algérie sont évalués à 40 millions de quintaux de céréales. Elle n'en produit, les années fastes, que 18 millions et doit importer le reste. Or le prix du blé acheté aux producteurs nationaux n'avait pas bougé depuis 1983.

Au ministère de l'agriculture, on ne cachait pas, il y a quelques jours, qu'un des moyens d'inscrire dans les faits la priorité à l'agriculture, proclamée depuis longtemps dans les discours, serait d'augmenter les possibilités de profit des paysans, qu'ils travaillent dans le secteur privé ou dans les domaines agricoles socialistes, dont seulement quatre cents sur trois mille deux cents ont fait des bénéfices en 1983. Le communiqué de vendredi montre qu'un arbitrage important a été rendu après mûres réflexions.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

# Étranger

## LA GUERRE DU GOLFE

## L'imam Khomeiny semble reconnaître la supériorité matérielle de Bagdad

Un porte-parole militaire irakien a adressé, *jeudi 21 mars*, un avertissement à la population de la ville iranienne d'Ahwaz, l'invitant à évacuer la ville avant dimanche midi (10 heures à Paris). Le porte-parole a précisé que des missiles sol-sol seront utilisés pour détruire les installations économiques et militaires dans la périphérie de la cité. Située à 80 kilomètres de la frontière, Ahwaz compte près d'un million d'habitants, pour la plupart d'origine arabe, dnt beaucoup de réfugiés. Outre l'usine de fabricatin d'oléoducs, dont le bombardement le 4 mars a marqué le début de la « guerre des villes », la ville compte un complexe pétrochimique, une centrale électrique et diverses installations de moindre importance. Elle abrite aussi de nombreuses installations militaires.

A en juger par les propos qu'il a tenus jeudi aux représentants des corps constitués, l'imam Khomeiny paraît admettre la supériorité matérielle de l'Irak. Il a déclaré notamment : *« Dieu nous a ordonné d'anéantir les oppresseurs. Nous le faisons dans la mesure de nos possibilités et si nous n'y réussissions pas nous aurons accompli notre devoir. »*

L'hodjatoleslam Rafsanjani a estimé cependant, au cours de la prière du vendredi à l'université de Téhéran, que les opérations iraniennes dans les marais d'Al-Howeiza avaient été *« un avertissement et une gifle infligée à l'Irak »*, contrairement à ce qu'affirmaient les *« bulletins de victoire de Bagdad »*.

Il a ajouté que l'Irak avait démontré dans cette bataille la faiblesse de son dispositif de défense.

*« Nous allons encore donner un délai à la population irakienne pour qu'elle analyse cette faiblesse. Elle-même se soulèvera contre son régime et nous, par derrière, lui infligerons le dernier coup »*, a-t-il dit.

Le président du Parlement islamique a estimé que l'Irak avait délibérément créé une crise, en déclenchant la « guerre des villes » afin d'essayer de mettre fin à la guerre.

Evoquant l'emploi par l'Iran de missiles sol-sol contre Bagdad, il s'est refusé à entrer dans le débat de savoir comment la République islamique s'était procurée ces nouvelles armes, mais il a lancé un nouveau défi aux autorités irakiennes pour démontrer qu'il s'agit bien de missiles et non d'attentats, comme ces dernières l'ont affirmé.

Il a annoncé que les deux prochains missiles tirés sur Bagdad – *« dans l'avenir, cela dépendra des actes sataniques irakiens »* – tomberont à proximité du palais du président Saddam Hussein et d'*« autres centres importants »*.

Pendant ce temps, trente-trois combattants iraniens gazés lors de la dernière bataille sur le front sud et expédiés jeudi vers la Grande-Bretagne, la RFA, l'Autriche et la Belgique, arrivaient dans les centres où ils vont être soignés.

Vendredi matin, neuf de ces trente-trois soldats ont été admis dans un hôpital du nord de Londres. Trois autres grands blessés iraniens avaient été hospitalisés dès jeudi soir à Gand, en Belgique, où leur traitement sera supervisé par un spécialiste de réputation mondiale qui avait déjà soigné, il y a un an, des Iraniens gazés par de l'ypérite (gaz moutarde) et par des mycotoxines (pluie jaune).

D'autre part, la multiplication des opérations de l'aviation irakienne a amené la compagnie Iran Air a annuler les vols reliant Téhéran à Paris, Londres, Damas, Istanbul et aux trois aéroports des Emirats arabes unis. Air France a annulé, de son côté, son vol hebdomadaire du samedi à destination de Téhéran. Le service ne reprendra que lorsque les conditions normales de sécurité auront été rétablies. – *(AFP, Reuter, AP.)*

## Chine

## Un navire lance-torpilles se réfugie en Corée du Sud à la suite d'une mutinerie

**La marine sud-coréenne a tiré des coups de semonce samedi 23 mars en direction de trois navires de guerre chinois et les a contraints à prendre la fuite, alors qu'un autre bâtiment chinois, dont l'équipage s'est mutiné, était remorqué vers le port de Kunsan, au sud de Séoul, a annoncé le ministère sud-coréen de la défense. Un communiqué officiel sud-coréen a confirmé que six marins chinois avaient été tués et deux autres blessés au cours d'une mutinerie à bord d'un navire lance-torpilles qui se trouvait au large des côtes sud-coréennes. Séoul n'a pas précisé le nombre de marins – il y aurait treize survivants – qui ont demandé l'asile politique.**

**La Corée du Sud a élevé une vigoureuse protestation à la suite de la violation de ses eaux territoriales et demande des excuses à Pékin.**

De notre correspondant

Pékin. – *« Un de nos torpilleurs a disparu au cours d'un entraînement. Nous avons perdu le contact. Nous avons entrepris des recherches. »* C'est avec une extrême prudence que le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a répondu, ce samedi 23 mars, sur la défection d'un de ses navires de guerre. Le navire, qui serait un hydroglisseur de la classe Huchuan, qui peut atteindre la vitesse de 50 nœuds, a été remorqué vers Kunsan. Ce port se trouve à environ 600 kilomètres des bases navales chinoises de Lüda et de Qingdao.

Il s'agirait donc de la première mutinerie d'un bâtiment de la flotte de la République populaire. Des défections de pilotes chinois vers Taiwan – et *vice versa* – se produisent de temps à autre et sont grassement récompensées. Il y a deux ans, en mai 1983, six pirates de l'air avaient détourné un avion des lignes chinoises vers la Corée du Sud. Ils ont depuis lors trouvé asile à Taiwan.

Cette affaire doit considérablement embarrasser les Suds-Coréens en quête d'une ouverture vers Pékin, qui ne reconnaît que le régime rival de Pyongyang. Ils souhaitent en particulier que la Chine participe aux Jeux asiatiques de 1986 et aux Jeux olympiques de 1988, qui se dérouleront à Séoul. Accepter de fournir asile à des mutins ferait enrager Pékin. En outre, Séoul, qui entretient toujours des relations diplomatiques avec le régime nationaliste, sera soumis à de fortes pressions pour laisser les mutins se réfugier à Taiwan.

Les répercussions risquent d'être aussi importantes en Chine même. Tout d'abord au sein des forces armées, dont l'état-major a été récemment remanié. Il y a là aussi de quoi conforter dans leur certitude les « durs » du bureau politique du PC chinois, qui acceptent mal la libéralisation en cours.

PATRICE DE BEER.

## Turquie

● LA CRÉATION D'UN FRONT NATIONAL DE LIBÉRATION DU KURDISTAN a été annoncée simultanément, le jeudi 21 mars, à Athènes et à Bonn. Cette organisation revendique la responsabilité des attaques lancées le 15 août 1984 contre les forces de sécurité turques dans le sud-est du pays.

Une manifestation était, d'autre part, organisée vendredi matin à Paris, à l'occasion de la réunion de la commission permanente du Conseil de l'Europe chargée d'étudier la question des minorités en Turquie, en particulier des Kurdes. Le Comité pour l'arrêt de la torture, des pendaisons et massacres au Kurdistan, organisateur de la manifestation, dénonce, dans un communiqué, *« le lent assassinat du peuple kurde »* par les autorités turques et *« le silence »* observé par les gouvernements occidentaux devant *« ce génocide culturel »*.

# *Iran-Irak : les armes avant les hommes*

## Pourquoi aucun des adversaires

L'IMPUISSANCE des deux adversaires dans la guerre du Golfe à obtenir un avantage militaire décisif pose plusieurs questions. Les hommes tirent-ils le meilleur parti des matériels modernes qu'ils mettent en œuvre ? Les états-majors sont-ils capables de dresser des plans combinant efficacement les diverses composantes – infanterie, blindés, artillerie, aviation – de la manœuvre terrestre ? Les moyens aériens, antiaériens et *maritimes sont-ils judicieusement* utilisés ? Et, compte tenu du blocage de la situation militaire, existe-t-il une autre stratégie, qui n'ait pas encore été employée, susceptible de faire pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre ? Ou, pour être plus cynique, cette impuissance résulte-t-elle d'une double incompétence ?

Au moment où, après plusieurs semaines d'escarmouches aux frontières, le Conseil de commandement de la révolution (CCR) irakien, *« prenant acte de la transformation graduelle des combats en une guerre ouverte »*, décide de *« porter des coups décisifs aux objectifs militaires iraniens »*, le rapport des forces en présence semble, *a priori*, jouer en faveur de l'Irak. Certes, l'armée de terre iranienne est la plus puissante numériquement (deux cent quatre vingt mille hommes contre deux cent mille), mais elle est dispersée à travers le vaste territoire iranien où l'appellent de multiples tâches de maintien de l'ordre, et d'abord au Kurdistan. En revanche, l'artillerie et le corps blindé irakiens (deux mille cent chars et plus de mille huit cents canons) disposent d'une mobilité et d'une puissance de feu supérieures à celles de l'Iran (mille six cents chars et mille canons, il est vrai de meilleure qualité). L'aviation iranienne, *mieux équipée et entraînée* (quatre cent quarante avions de combat parmi les plus modernes), apparaît plus opérationnelle que l'aviation irakienne, encore que, déjà, la rupture des approvisionnements en pièces de rechange d'origine américaine ait réduit sa disponibilité. Quant à la marine de guerre, la supériorité revient, incontestablement, à l'Iran, que le chah ambitionnait de transformer en « gardien du Golfe ».

### Le flottement irakien

En fait, ce qui aurait dû faire la différence, c'est que, d'un côté, le corps de bataille iranien, pour avoir subi les effets politiques de la révolution islamique, ne possède plus son haut commandement, disloqué, et manque d'une partie de ses cadres officiers, épurés, et que, de l'autre, la direction politico-militaire irakienne fait montre d'une grande cohésion. On peut également ajouter que l'armée irakienne – doublée par une armée populaire, sorte de milice baassiste, aisément mobilisable – a déjà subi l'épreuve du feu : plusieurs de ses contingents ont participé aux différentes guerres israélo-arabes ; elle a eu à réduire, dans des conditions de combat difficiles, la révolte kurde du Nord, conduite par Mustapha Barzani. Pour sa part, l'armée iranienne – exception faite d'une courte, mais décisive, participation à la guerre du Dhofar, au profit du sultan d'Oman – n'avait guère que l'expérience de la répression de jacqueries paysannes, de révoltes populaires et de mise au pas de minorités turbulentes.

Comment expliquer, dans ces conditions, qu'ayant pris l'initiative d'une invasion de l'Iran et pouvant espérer bénéficier de l'effet de surprise, le commandement irakien n'ait pas poussé ses unités plus profondément en territoire adverse ? Des raisons politiques ont été alors évoquées : il ne s'agit pas d'une guerre de conquête ; le régime iranien, ébranlé, doit s'effondrer sous l'effet de forces internes ; les pays arabes du Golfe ont fixé une « ligne rouge » à ne pas dépasser. Même si l'évaluation faite par Bagdad de la situation intérieure iranienne a pu paraître exagérément optimiste, diverses contraintes ont, sans doute, obligé les dirigeants irakiens à se fixer cette limite. Parmi elles, certaines sont d'ordre militaire : *aller au-delà de la quarantaine* de kilomètres, généralement atteints en quelques jours, aurait nécessité l'organisation de chaînes logistiques complexes à établir, puis à maintenir, dans un terrain difficile et découvert, et, surtout, imposé la prise de villes importantes, ce qui – comme l'occupation de Khorramchahr, sur le Chattal-Arab, l'avait montré – n'aurait pu réussir qu'au prix de pertes trop élevées.

Une certaine indécision règne aussi à l'état-major où l'on semble d'abord préoccupé de consolider les positions acquises avant d'aller plus loin. Il reste que les Irakiens réussissent plusieurs attaques audacieuses et rapides, *telle la percée sur Ahwaz*. Cette période de flottement est aussitôt mise à profit par les Iraniens pour organiser leur défense et mobiliser, à l'arrière, les premiers volontaires qui vont venir renforcer une armée, dont on peut d'ailleurs dire qu'elle vient de retrouver son « âme » dans le combat.

A partir de septembre 1981, l'initiative revient aux forces iraniennes qui entreprennent, méthodiquement, la reconquête des territoires occupés. L'état-major irakien doit se résoudre à mener une défense mobile d'usure, manœuvrant ses unités pour encercler, puis anéantir, un ennemi peu avare de ses pertes. Face à cet engagement en masse d'infanterie, disparate mais fanatisée, ne disposant pratiquement d'aucun soutien blindé, les divisions et brigades irakiennes, alourdies par un matériel dont le nombre et la diversité compliquent l'engagement, doivent céder du terrain pour finir par se rétablir à hauteur de la frontière internationale sur la plus grande partie du front, en juin 1982. Ce retrait, notamment dans le Sud, devant Bassorah, peut s'expliquer par des carences, d'ailleurs en partie reconnues par l'état-major irakien, mais aussi, et peut-être plus encore, par la volonté du président Saddam Hussein d'effacer l'image du pays agresseur attachée alors à l'Irak. Il est d'ailleurs assez significatif que l'Union soviétique, qui a suspendu ses livraisons de matériels depuis le début des hostilités, reprenne ses fournitures à l'Irak dès le moment où Bagdad annonce que toutes ses troupes ont quitté le territoire iranien.

Les forces irakiennes se trouvent désormais installées, sur leur territoire pour l'essentiel, en positions défensives. Tout concourt à rendre celles-ci efficaces : un terrain assez favorable qui ne laisse à l'assaillant que quelques axes possibles de franchissement ; une logistique rapprochée ; l'arrivée de nouveaux matériels (blindés, artillerie, hélicoptères, avions) ; l' « esprit de résistance » insufflé au combattant ; une plus grande simplicité de manœuvre pour les responsables du secteur ; la faculté d'utiliser les « armes stratégiques » gardées jusque-là en réserve. Toutes les offensives iraniennes vont être contenues même si, en certains points du front plus vulnérables ou imparfaitement défendus, des percées temporaires sont réussies : les îles Majnoun, en février 1984, par exemple. Il est, en effet, difficile pour l'infanterie iranienne – *maîtresse d'œuvre de ces tentatives* – de pouvoir établir des têtes de pont – sur le Tigre lorsqu'elle a pu l'atteindre – en l'absence d'un soutien blindé immédiat, d'un appui aérien constant et d'une chaîne logistique fiable.

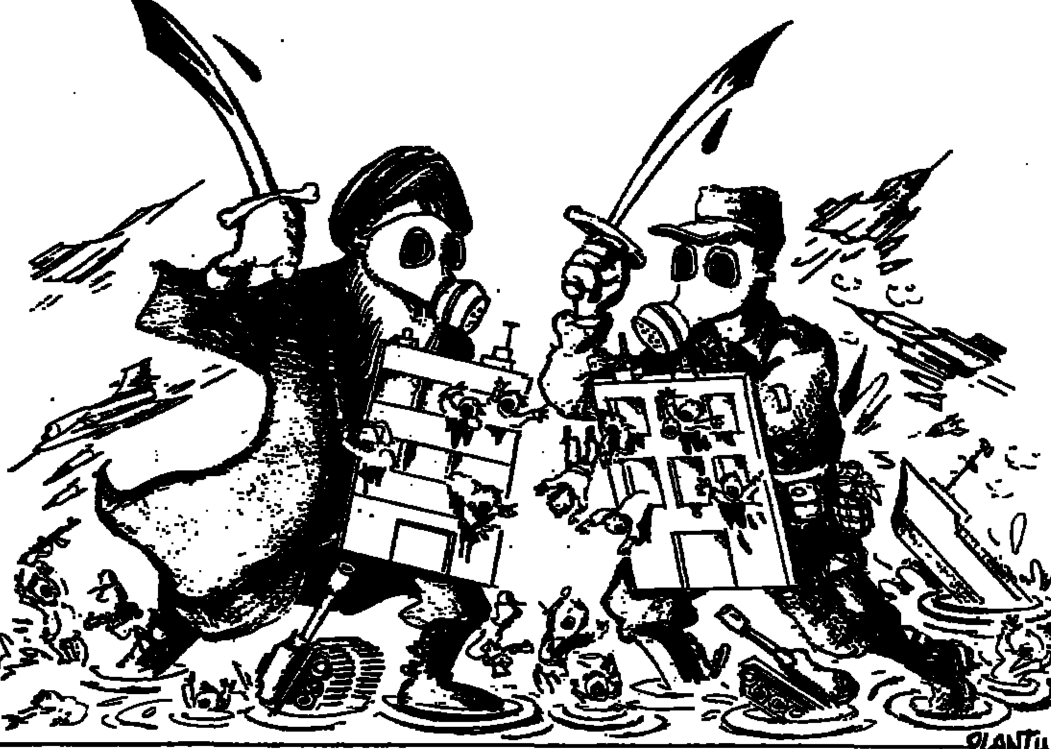
Cela fait que, depuis juillet 1982, le front terrestre s'est stabilisé, bloquant toute perspective d'issue militaire dans cette partie du théâtre d'opérations. L'Irak choisit alors d'asphyxier économiquement l'Iran en procédant au blocus de l'île de Kharg. Durant l'été 1984, la guerre prend une dimension nouvelle : une véritable « stratégie de la tension » est mise au point qui laisse planer la menace d'une extension du conflit à tout le Golfe. Mais, tant à Bagdad qu'à Téhéran – où l'on se déclare prêt à bloquer le détroit d'Hormuz, – l'on ne tarde pas à mesurer les difficultés d'une entreprise aboutissant à des résultats qui soient assez *significatifs pour* amener l'adversaire à négocier aux conditions imposées.

Sans être un échec, le blocus permanent de l'île de Kharg montre rapidement ses limites tandis que la menace iranienne d'interdire le passage d'Hormuz est considérée comme irréaliste puisque à la difficulté technique de réussir durablement cette opération s'ajoute le fait que l'Iran se priverait également de cette voie pour l'exportation de son pétrole. C'est peut-être parce que, là aussi, aucune perspective ne s'est offerte à un camp de dominer l'autre que, réelle alternative stratégique, la « guerre des villes » a pris, ces derniers jours, l'ampleur que l'on sait.

Au début, donc, des hostilités, Irakiens et Iraniens ont entre leurs mains une très grande proportion de matériels modernes. Pour les premiers, il est à 80 % d'origine soviétique et à 20 % d'origine occidentale, principalement française. Pour les seconds, il est presque exclusivement *d'origine américaine et britannique*. L'équipement soviétique, plus robuste et moins complexe, n'exige pas une maintenance délicate et très suivie. Ce n'est pas le cas pour l'équipement occidental, ce que ne tardent pas à constater les Iraniens qui doivent « cannibaliser », c'est-à-dire prélever des pièces sur quelques appareils pour permettre d'utiliser les autres. D'une manière générale, le niveau technique des personnels et leur entraînement ne leur permettent pas de tirer immédiatement tout le profit des perfectionnements des matériels mis alors en œuvre. C'est à l'épreuve du combat qu'ils finiront par acquérir la pratique qui *leur manque. Parce que les Irakiens* possèdent un arsenal plus important, car il leur est possible de le recompléter, voire de l'améliorer, ils se montrent plus rapides que les Iraniens, moins bien pourvus, à optimiser leur aptitude à les servir.

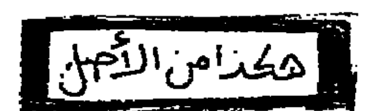
C'est dans l'armée de terre que les progrès sont les plus significatifs : les T-54, T-62 ou T-72 soviétiques, les Chieftain britanniques ou les M-48 et M-60 américains ne requièrent pas d'aptitude *particulière pour* les piloter, de même que le service de leurs armes (canons, mitrailleuses, missiles antichars), avec ou sans assistance au tir, n'est guère complexe. Les insuffisances relèvent surtout de l'emploi tactique. Ainsi, lors de la phase offensive, le commandement irakien hésitera à opérer ces grandes manœuvres qui combinent, autour du char – force de frappe vers l'avant, – l'action de l'infanterie et l'appui de *l'artillerie* automotrice ou de l'aviation d'appui au sol.

En revanche, en situation défensive, le char retrouve sa fonction d'échelon réservé, prêt à intervenir en contre-attaque sur une percée. L'artillerie lourde est mieux employée : les canons américains M-101 de 105 mm, M-107 de 175 mm, ont une allonge et une précision supérieures à celles de matériels soviétiques équivalents, les SP-74 de 122 mm et SP-73 de 152 mm.




PLANTU.





: les arme
es homme
des adversair



# Étranger

*Depuis quelques jours, l'interminable guerre entre l'Iran et l'Irak a pris un tour nouveau. La dernière en date des ruineuses offensives iraniennes a échoué et l'armée de Téhéran a cessé de monter des opérations, comme si, soudain, elle était à bout de souffle.*

*L'aviation irakienne est entrée en scène de façon massive. Tout se passe comme si le conflit — bloqué sur le plan politique par l'intransigeance totale de l'imam Khomeiny — abordait une phase nouvelle sur le terrain. D'un point de vue strictement militaire, où en sont les deux armées, leur moral, leur équipement ?*

## ne peut-il forcer le destin ?

Le canon français GCT de 155 mm, monté sur châssis d'AMX-30, avec une capacité de huits coups minute pour une portée de 23,5 kilomètres, assisté d'une conduite de tir automatique par batterie, en service dans l'armée irakienne, prouve son efficacité redoutable en brisant les offensives iraniennes. A ces canons, il convient d'ajouter les lance-roquettes BM-21 de quarante tubes de 122 mm, les missiles anti-chars, comme le *HOT* français monté sur véhicule VCR-TH ou lancé à partir d'hélicoptère, également français, Gazelle SA-342K, touchant à 4 kilomètres, et les missiles sol-sol soviétiques de moyenne portée, comme le FROG-7 (70 kilomètres) et le SCUD-B (350 kilomètres), utilisés par les Irakiens tout au long de la bataille pour frapper aussi bien des objectifs militaires que des objectifs civils, et de longue portée, acquis récemment, tels les SS-12 (800 kilomètres) ou encore les SS-21.

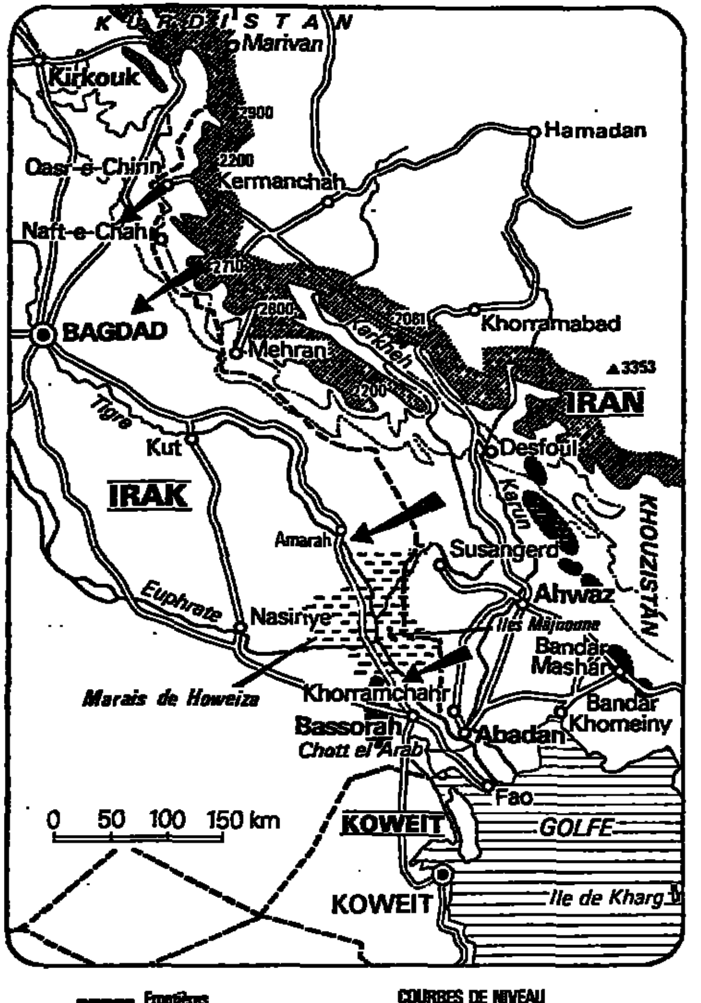
### L'Irak a la maîtrise aérienne

L'emploi des forces aériennes exige des techniques plus affinées. L'aviation du chah passait pour être l'une des plus perfectionnées du Proche-Orient : deux cent cinquante-cinq F-4D et F-4E armés de missiles Sparrow et Sidewinder, quatre-vingts F-14A Tomcat dotés de missiles Phœnix, cent quarante et un F-5E et vingt-huit RF-4E, près de cinq cents hélicoptères — des AH-IJ et des Bell 214 — réservés à la lutte contre les blindés et l'héliportage d'assaut ; un marché de cent soixante F-16 à livrer. Elle est intervenue au début de la guerre, avec succès, mais l'interruption du soutien logistique américain lui est rapidement fatale. La force d'attaque aérienne irakienne s'appuie sur des bombardiers Tupolev Tu-22, des Mig-23 et 27, au nombre de quatre-vingts, des Sukhoi Su-7B et Su-20, la défense aérienne étant assurée par des Mig-21, épaulés par les habituels missiles sol-air SA-2, 3, 6, 7, 9 et les Roland. Plus tard, l'Irak recevra ses premiers *Mirage-F1*. Aux hélicoptères soviétiques MI-4, 8 et 10 s'ajoutent les hélicoptères français : des SA-330 Puma, des SA-321 Super Frelon et les Gazelle. Après quelques semaines de combat, l'Iran ne pouvant plus faire sortir que 20 % de ses avions, l'Irak a la maîtrise de l'espace aérien.

Cette suprématie n'est pourtant pas mise à profit pour effectuer des raids destructeurs visant, par exemple, les ressources pétrolières de l'adversaire. L'aviation est davantage utilisée comme une arme de représailles ponctuelles. Il faut attendre le développement des offensives iraniennes pour que le nombre des sorties d'avions irakiens augmente : plus de cinq cents par jour pour le mois de *février 1985*. Cette prudence dans l'utilisation de l'arme aérienne s'explique probablement par le souci qu'a le commandement de maintenir intact ce potentiel afin de l'employer comme ultime recours en cas d'invasion générale du territoire. Quant aux Mirage-F1, dont il a été écrit que seulement le tiers de son potentiel est utilisé (*le Monde* daté 17-18 mars), il faut bien comprendre qu'une assez longue période d'accoutumance est nécessaire avant d'espérer en tirer le profit maximum. On peut aussi penser que le réseau au sol *d'aide à la navigation souffre des* mêmes insuffisances que la détection et la défense anti-aériennes.

L'exemple le plus intéressant des progrès accomplis dans l'emploi d'armes modernes concerne le « couple » hélicoptère armé MI-24/hélicoptère antichar Gazelle-Ot. Pour cette technique, les pilotes irakiens pourraient *sans doute* donner quelques leçons aux autres. Dans le domaine naval, les forces iraniennes, moins étoffées — une douzaine de patrouilleurs OSA-1 et OSA-2, dotés de missiles Styx et autant de vedettes lance-torpilles P-6, — dominent, finalement, une flotte irakienne de plus en plus désorganisée et dont la plupart des bateaux sont hors d'état de prendre la mer, par manque de cadres ou de rechanges.

Tout a déjà été dit sur le missile Exocet, ses qualités et ses défauts, et sur le « couple » qu'il devait former avec l'avion Super Etendard. Très tôt dans la guerre, il avait été déjà tiré à partir d'hélicoptères Super Frelon, sans qu'il en ait été fait une *grande publicité*. C'est la *guerre* des Malouines qui lui apporte ses titres de gloire. Son usage, ensuite, par les Irakiens pour le blocus de l'île de Kharg relève davantage, et pour cette raison, de la guerre psychologique. Son tir exige des conditions bien particulières — identification de l'objectif, lancement à bonne portée, absence de contre-mesures électroniques — qui ne *sont peut-être pas à chaque fois* réunies.




Que les hommes aient éprouvé des difficultés à servir les matériels les plus sophistiqués et les états-majors à les manœuvrer est sûr. Il convient de préciser aussi que, à maintes reprises, le commandement irakien, formé à dresser des plans suivant une doctrine bien établie, la doctrine *soviétique, s'est trouvé surpris* par le caractère irrationnel des plans iraniens. Il a dû, parfois, improviser. Actuellement, semble-t-il, et aussi parce que les opération défensives s'y prêtent mieux, il est parvenu à élaborer des idées de manœuvre mieux adaptées à un adversaire imprévisible. Mais, sans conteste, l'armée irakienne est devenue la mieux équipée du Proche-Orient *et, désormais*, la *plus aguerrie*. Ce sera un facteur qui pèsera lourd si, demain, le conflit trouve une solution négociée. C'est bien pourquoi Israël suit cette guerre avec une attention soutenue, procurant même une aide discrète à l'Iran.

Au moment où la « guerre des villes » se poursuit à coups de raids aériens et de missiles sans que l'on puisse entrevoir d'ailleurs l'issue militaire qui en résultera, se pose une dernière question. Si cette nouvelle escalade, destinée à toucher le moral des populations plus qu'à désorganiser le *dispositif* militaire, reste sans effets sur la détermination des dirigeants, que leur restera-t-il pour obtenir ce qu'ils recherchent ? L'Irak a en sa possession quelques moyens dits *« stratégiques » — l'aviation* et, surtout, les armes chimiques — capables de stopper cette offensive finale, maintes fois annoncée par Téhéran mais toujours remise à plus tard. L'Iran, pour espérer se saisir de quelques gages territoriaux en Irak — Bassorah, par exemple, — devrait, préalablement, obtenir les matériels lourds qui font si cruellement défaut à son infanterie. L'acquisition, aussi récente que surprenante, qu'il a faite de quelques missiles sol-sol, à la provenance encore mal élucidée, prouve qu'il est en mesure de trouver des fournisseurs compréhensifs.

Mais a-t-il les moyens financiers suffisants pour envisager des achats à grande échelle dans des délais raisonnables ? En désespoir de cause, le pouvoir iranien — dont on sait qu'il est divisé sur la nécessité ou non de poursuivre la guerre — ne peut-il être poussé par son ardeur mystique à tenter une action d'éclat qui rééditerait l'affaire de La Mecque : l'occupation symbolique, grâce à une opération héliportée ou parachutée, des lieux saints chiites de Kerbala et Nedjef, en Irak ? Une entreprise *folle*, certes, *mais* cette *longue* et sanglante guerre en a vu, hélas ! bien d'autres.

PHILIPPE RONDOT.

## Un terrain particulièrement difficile

LE militaire n'oublie pas que le terrain *commande* toujours la manœuvre. On a trop souvent ignoré cette règle dans les commentaires accompagnant la description des opérations militaires terrestres de la guerre entre l'Irak et l'Iran. C'est ainsi que les difficultés, réelles, rencontrées par l'état-major irakien pour *développer* sa manœuvre initiale dans le sud du front sont dues en grande partie au fait qu'il fallait, en même temps, *établir* tout un réseau routier sur un sol mouvant et construire des points de franchissement sur des cours d'eau comme le Karoun. L'absence de végétation, dans la même région, interdisait un camouflage naturel et obligeait les soldats à s'enterrer avec leurs véhicules pour échapper aux vues et aux coups.

Les chars n'ont pas pu être utilisés en grand déploiement. Il leur fallait, *la* plupart du temps, se fixer aux lignes de communication installées à grand renfort *de bulldozers par* le génie ou prendre le risque de s'enliser en pleine progression. Si les Irakiens ont stoppé leur offensive à peine entrés en Iran, c'est aussi parce *que, allant plus loin, ils* devaient s'attaquer aux premiers contreforts des monts Zagros, sur lesquels les Iraniens auraient pu facilement organiser leur défense:

Le terrain n'était guère plus favorable à l'offensive irakienne, au centre du front, où se multiplient des collines abruptes, rocailleuses ou sablonneuses, coupées par un complexe réseau de ravins. Quant au nord, l'expérience de la guerre menée contre les Kurdes incitait à ne pas la renouveler contre des forces mieux équipées.

Les Iraniens ont *éprouvé les* mêmes difficultés de terrain lors de leurs contre-offensives sur leur territoire et plus encore quand ils ont entrepris de porter, à leur tour, la guerre chez l'adversaire. Dans le sud, les marécages irakiens, couverts par les roseaux, pouvaient autoriser des percées limitées pour des fantassins équipés légèrement. Ils interdisaient la venue, en appui, de moyens lourds qui auraient permis d'établir des têtes de pont à hauteur du Tigre.

En *revanche*, au centre, à *hauteur de Bagdad, une possibilité* s'offrait à partir de la zone de Mandali. Les Iraniens l'ont testée à plusieurs *reprises*, ce qui a conduit l'état-major irakien à y renforcer sérieusement ses défenses, car aucun obstacle naturel important n'existe dans la plaine qui s'étend jusqu'à Bagdad. Plus au nord, à hauteur de Qasr E-Chirin-Khanaquin, un autre axe de pénétration est envisageable. Il est, lui aussi, particulièrement bien contrôlé.

Quant au Kurdistan d'Irak, la seule voie possible, pour menacer Kirkouk, passe par la fameuse « route Hamilton » et Rewandouz ou par la route de Souleimanieyeh, toutes deux faciles à tenir. Si l'on ajoute des conditions climatiques aussi éprouvantes pour les hommes que pour les matériels, on comprend mieux, finalement, que les périodes de combat soient entrecoupées de pauses aussi longues et que le champ de bataille soit limité en profondeur, même s'il reste très étendu en longueur.

UNE RENCONTRE REAGAN-GORBATCHEV A HELSINKI EN AOUT ?

## Le dixième anniversaire de l'Acte final de la CSCE devrait être célébré avec un éclat particulier

### *déclare M. Dumas*

De notre envoyé spécial

Helsinki. — *« Il serait important de marquer d'une pierre blanche le dixième anniversaire des accords d'Helsinki de 1975, qui sont actuellement la seule charte pour l'Europe »*, a déclaré le ministre français des relations extérieures, M. Dumas, à l'issue de ses entretiens, vendredi 22 mars, à Helsinki, avec son collègue finlandais, M. Vaeyrynen, et le président de la République, M. Koivisto.

Les Finlandais sont disposés à organiser cette commémoration dans leur capitale du 30 juillet au 1er août et souhaitent, comme la France, qu'elle se déroule *« au niveau politique le plus élevé possible »*.

M. Richard Tötterman, ambassadeur itinérant, s'est rendu jusqu'à présent dans vingt et un des trente-quatre pays signataires, avec la Finlande, de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), et il poursuivra sa mission jusqu'au mois de mai. Mission délicate, puisque la décision de réunir les Etats participants ne peut être prise que *par consensus et dépendra aussi du* climat international du moment, notamment à Genève.

Les avis divergent, en particulier sur le « contenu » qu'il convient de donner à cette rencontre. En Europe de l'Est, on serait favorable à la signature d'un nouveau document pour célébrer l'événement — ce qui, selon M. Dumas, présente *« sans doute plus d'inconvénients que d'avantages, en raison du peu de temps disponible pour la préparation d'un texte »*. Le ministre des relations extérieures propose, lui, de profiter de l'occasion du dixième anniversaire pour *« rappeler l'Acte final d'Helsinki et republier son texte pour le mettre sous les yeux du monde »*.

Ce bilan mentionnerait les suites diplomatiques de la CSCE et les applications des accords passés, concernant notamment la libre *circulation des personnes et des idées* en Europe.

Une rencontre au sommet entre MM. Reagan et Gorbatchev, cet été, à Helsinki aurait une *« haute valeur symbolique »*, a estimé M. Dumas, mais la décision dépend de Washington et de Moscou. Dans les milieux diplomatiques finlandais, on fait remarquer que c'est seulement trois semaines avant la signature de l'Acte final, il y a dix ans, que les trente-cinq pays participants étaient convenus de se réunir au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

ALAIN DEBOVE.

POUR INCITER LE CONGRÈS A FINANCER LE MX

## Le chef de la délégation américaine aux pourparlers de Genève est rappelé à Washington

Le président Reagan a rappelé à Washington M. Kampelman, le chef de la délégation des Etats-Unis aux négociations de Genève sur les armements. Officiellement, M. Kampelman *est chargé de présenter* au président un « rapport » sur l'état de ces négociations, qui se sont ouvertes le 12 mars, mais en fait, indique-t-on à la Maison Blanche, ce rappel est surtout destiné à aider M. Reagan à obtenir du *Congrès* le vote positif qu'il lui demande à propos du missile intercontinental MX. M. Kampelman participera, lundi prochain 25 mars, à une réunion convoquée à la Maison Blanche à l'intention des représentants.

On ignore à quelle date M. Kampelman regagnera Genève pour reprendre sa place aux négociations, dont l'organisation a, par ailleurs, été précisée vendredi 22 mars, de source américaine. Chacun des trois groupes de négociateurs se réunira une fois par semaine à jour fixe ; le mardi pour les armes spatiales, le mercredi pour les armements intercontinentaux et le jeudi pour les armes nucléaires intermédiaires. Toujours de même source, on indique que la première phase de ces négociations prendra fin le 23 avril. Si le même rythme de sessions que celui des précédentes négociations est observé, les pourparlers reprendraient fin mai ou début juin pour une deuxième phase.

C'est précisément aux alentours du 15 mai que M. Shultz et M. Gromyko devraient se retrouver à Vienne, où ils séjourneront à l'occasion du trentième anniversaire du traité d'Etat autrichien, comme l'a confirmé M. Gratz, ministre autrichien des affaires étrangères. Les chefs des diplomaties américaine et soviétique *« discuteront des possibilités d'un sommet entre le président Reagan et M. Gorbatchev à une date rapprochée »*, a ajouté M. Gratz, qui a estimé : *« Je pense personnellement que les chances d'un tel sommet sont bonnes. »*

A Moscou, M. Gorbatchev, qui recevait vendredi une délégation de *l'Internationale socialiste dirigée par* M. Sorsa, premier ministre finlandais, n'a pas répondu directement à un appel de ses visiteurs en faveur d'un tel sommet, et s'est contenté d'indiquer qu'il répondrait *« poliment »* à la lettre que M. Reagan *lui* a adressée à ce sujet. L'agence Tass, pour sa part, dans son compte rendu de cet entretien, n'évoque pas la question d'un sommet soviéto-américain, mais indique que le secrétaire *général du PC soviétique* a proposé un gel des arsenaux nucléaires, notamment en Europe. *« Nous sommes convaincus*, déclare le communiqué, citant M. Gorbatchev, *« qu'un arrêt du déploiement des fusées américaines en Europe, doublé d'un arrêt des mesures soviétiques de riposte, contribuerait sérieusement au règlement des questions examinées à Genève. » « Il est indispendable*, dit encore le chef du PC soviétique, *que chaque partie fasse preuve de bonne volonté, soit prête à des compromis raisonnables, et, ce qui est le plus important, que soient strictement respectés les principes d'égalité et de sécurité égale. »*. — *(AFP.)*

**[Rappelons que les *« mesures de riposte »* dont fait état M. Gorbatchev sont celles qui avaient été annoncées en 1983 au moment du début du déploiement des missiles de l'OTAN en RFA, en Grande-Bretagne et en Italie : arrêt du « moratoire » annoncé par Brejnev en 1982 sur l'installation du SS-20, implantation de « fusées tactiques opérationnelles à portée allongée » en RDA et en Tchécoslovaquie (il s'agit de missiles SS-21, SS-22 et SS-23, portant à moins de 1 000 kilomètres, et dont le nombre serait actuellement d'un peu plus d'une centaine), enfin envoi en patrouille au large des côtes américaines de sous-marins ou navires de surface équipés de moyens nucléaires.**

**En proposant d'arrêter ces contre-mesures en échange d'un arrêt du déploiement occidental, M. Gorbatchev ne s'écarte pas de la ligne de ses prédécesseurs et n'ouvre pas de nouvelles perspectives à la négociation, puisque tout l'arsenal européen des SS-20 déployé de 1977 à 1983 resterait inchangé. Or, c'est précisément pour faire face à ce déploiement que l'OTAN a pris sa décision sur les euromissiles en 1979.]**

## M. PHILIPPE PELTIER EST NOMMÉ AMBASSADEUR A OSLO

Le *Journal officiel* du dimanche 24 mars annoncera la nomination de M. Philippe Peltier comme ambassadeur de France à Oslo.

[Né le 27 juin 1937, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Peltier est entré à l'administration centrale (affaires économiques et financières) en 1964. Il a ensuite été, en 1966, nommé à Bruxelles (Communautés européennes), où il est resté jusqu'en 1975, puis, après un passage à l'université de Harvard (1975-1976), il a été chargé de mission à la délégation générale à la recherche scientifique et technique, de 1977 à 1979. Revenu à l'administration centrale (budget et affaires financières), M. Peltier est devenu, en juin 1981, directeur du cabinet de M. Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes.]

● *M. Gromyko a reçu l'ambassadeur de Chine.* — M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a reçu, vendredi 22 mars, l'ambassadeur de Chine à Moscou, M. Li Tsewan, à la demande de ce dernier, a annoncé l'agence Tass. *« L'intérêt mutuel de l'URSS et de la Chine pour une normalisation de leurs relations »* a été exprimé au cours de l'entretien, a indiqué l'agence officielle soviétique. — *(AFP.)*

# Étranger

## RFA

# Les rescapés de l'« autre Berlin »

*La coalition des partis chrétien-démocrate (CDU) et libéral (FDP) vient de remporter une brillante victoire aux élections régionales de Berlin-Ouest avec près de 55 % des voix. Hormis dans son bastion de Kreuzberg, la liste « alternative » a reculé en obtenant à peine plus de 10 % des suffrages. Où est donc passé, sans parler du lointain « Berlin rouge » des années 30, cet « autre Berlin » qui défraya la chronique dans les années 70 ?*

(Correspondance)

Berlin. – *« Berlin ist wieder da. Weiter so »* (Nous avons retrouvé Berlin. Continuons dans la même voie). La partie occidentale de la ville divisée est encore couverte d'affiches de la CDU, qui associent ce slogan à l'ours, emblème de l'ancienne capitale. La majorité des électeurs viennent bien de décider qu'il fallait « continuer dans la même voie ».

Ils s'y sont engagés, le 10 mai 1981, tandis que les socialistes français fêtaient leur triomphe. Ici, les chrétiens-démocrates mettaient fin au règne trentenaire de la social-démocratie berlinoise. Cette même année marque l'apogée du « mouvement alternatif » berlinois qui se proposait de « *vivre d'une autre façon* ». Plus de 150 immeubles sont squattérisés. On vient du monde entier voir ce laboratoire bouillonnant d'idées, de projets et de folies. Les murs du vieux quartier Kreuzberg sont couverts d'immenses fresques. On lit sur le fameux « Mur de la honte » des poèmes et des slogans délirants. On côtoie, à Kreuzberg ou ailleurs, des Berlinois de toute espèce : punks au scalp rose, vert ou bleu, de faux Sioux, rockers tout de cuir vêtus, femmes turques aux habits bigarrés, et même vieux habitants de souche.

Cette année-là, la CDU fait campagne pour que « cela change »... Le nouveau Sénat décide d'expulser les squatters ou de régulariser leur situation. Aujourd'hui, il n'y a plus un seul immeuble « occupé ». Le « mouvement alternatif » marque le pas.

Pourtant, Kreuzberg, sa citadelle, semble à première vue avoir gardé le même visage qu'il présentait il y a quatre ou cinq ans. Les murs portent toujours leurs proclamations-programmes : *« N'être l'esclave d'aucun sentiment, ne se suffire qu'à soi-même pour devenir la mer dans laquelle s'enfoncent les porcs... »* Mêmes façades pompeuses et en ruine datant des *« Gründerjahre »* (1), mêmes rues grises et sales. Même brassage de populations. Des cafés turcs surgit toujours une musique lancinante. La nuit, dans les *Kneipen* (bistros), la même folie sur fond de hard-rock et d'effluves de haschich, de bière ou de schnaps.

Mais ce n'est là qu'une apparence. En se promenant plus longtemps dans le quartier après des années d'absence, on constate des changements sensibles. De nombreux immeubles ont été rénovés, faisant disparaître les façades antiques. Comme sur le Kudamm, les Champs-Elysées berlinois, des systèmes de sécurité aux portes cochères empêchent parfois le flâneur d'aller respirer, dans les interminables rangées d'arrière-cours, la nostalgie du Berlin d'antan. Et dans l'Eisenbahnstrasse, un brocanteur a transformé, il y a trois ans, son commerce, typique du quartier, en magasin d'antiquités. C'est désormais le Kunst-Kontor-Kreuzberg, le « comptoir d'art de Kreuzberg »...

Certes, le lieu attire toujours les jeunes et les immigrés turcs. Pour des raisons matérielles, en premier lieu : on y trouve encore des logements à des prix relativement raisonnables. Et puis, *« on ne se fait pas remarquer à cause de son accoutrement. On n'a pas besoin d'avoir un statut social, ici. On a l'impression de se mouvoir parmi des gens comme nous. Et l'on n'a pas de problèmes pour entrer en contact »*, explique Achim, jeune étudiant en rupture de ban, tout de noir vêtu, rencontré au hasard d'une soirée dans un bar de l'Oranienstrasse.

### « Y a plus rien qui se passe ! »

Et Achim d'ajouter : *« On vit relax ici. » « Tu déconnes ou quoi ? »*, coupe Georg, son copain, un *« prolo »*, comme il se définit en se mêlant à la conversation. *« Tout ça, ça disparaît. Avant, à Kreuzberg, tu pouvais vraiment vivre d'amour et d'eau fraîche. Aujourd'hui, tu ne vis plus, tu survis. Qu'est-ce que tu fais de tous ceux qui picolent et qui se piquent ? Et tout ça, parce qu'y a plus rien qui se passe ici ! »*

*« Y a plus rien qui se passe ! »* Elle revient souvent, l'expression, chez ceux qui ont été de tous les combats du mouvement alternatif. Chez ceux qui restent et qui ne sont pas partis vers d'autres cieux, à Barcelone ou ailleurs, pour tenter de donner forme à leurs utopies.

*« Les gens se réfugient dans leur vie privée ; ils veulent vivre tranquilles »*, explique Karl-Heinz, qui travaille dans une librairie anarchiste de l'Oranienstrasse. Signe des temps : aujourd'hui, plus de la moitié de sa clientèle est constituée de touristes. Alors qu'il y a trois ou quatre ans venaient sutout des gens du quartier. Et actuellement, Karl-Heinz vend beaucoup plus d'ouvrages littéraires que de livres politiques...

*« Kreuzberg vit à l'heure de la mode »*, soupire notre libraire. Certes. La nuit est parfois triste dans les cafés « branchés » de l'Oranienstrasse ou d'ailleurs. Et les petits punks qui mendient à la station de métro Görlitzer-Bahnhof font plutôt « ringards ».

*« La meilleure preuve de l'échec du mouvement alternatif, c'est la légalisation des squats »*, ajoute notre libraire. Voire... La Regenbogenfabrik – littéralement « l'usine de l'arc-en-ciel » – est connue de toute la *« scène alternative »* de la ville. Ce complexe typiquement berlinois – une ancienne usine dans l'arrière-cour précédée de maisons d'habitation, qui était à l'abandon, a été occupé par des squatters en mars 1981. Leur situation a été régularisée au cours de l'été 1984 : ils ont signé un contrat de location en bonne et due forme, en échange de quoi ils devaient évacuer une partie des locaux. Le contrat est valable jusqu'au 30 juin de cette année. A cette date, les trente habitants du Regenbogen auront la possibilité d'acheter le complexe ou devront négocier avec les autorités un nouveau statut.

SERGUEI.

Trahison par rapport aux objectifs de départ ? *« Pour nous, c'est une simplification. Nous ne vivons plus dans l'incertitude permanente. Et nous pouvons vraiment nous attaquer à autre chose »*, rétorque Bettina, qui vient juste de quitter son bleu de travail. Cet *« autre chose »*, c'est la rénovation des bâtiments. Et toutes les activités « alternatives et autogérées » : gestion d'un café et d'un cinéma, atelier de menuiserie, fabrique de bicyclettes, jardin d'enfants... Activités en partie subventionnées par le Sénat.

Sont-ils des « assistés », les « Regenbogener » ? L'expression les fait hurler. *« Les bâtiments que nous retapons, leurs anciens propriétaires les avaient complètement laissé tomber. C'est une mission de salubrité publique que nous avons entreprise »*, rétorque Uwe. Et Bettina : *« Nous jouons un rôle social : nous ne nous faisons pas payer lorsque nous accueillons les paumés de passage. »* Qui a dit que le mouvement alternatif berlinois était un échec ?

LAURENT RIBADEAU DUMAS.

(1) Période s'étendant de 1871 à 1890, marquée par un très fort boom économique et la montée en puissance de l'Allemagne.

## INDE

# Les « divins célibataires »

*Lorsqu'ils tiennent un congrès mondial, les commerçants de la ville qui les abrite ne se réjouissent pas de voir déferler ces mauvais clients qui ne boivent ni ne fument. Mais les « divins célibataires » ont des soucis moins prosaïques. Ils prônent l'union avec le « père suprême » et ont des lumières sur la fin du monde.*

Correspondance

New-Delhi. – La secte des brahma kumari, les « divins célibataires », a tenu récemment sa « Troisième conférence pour la paix universelle » au mont Abu, au Rajasthan (Inde). Sous les auspices du gouvernement indien, trois mille délégués, végétariens et abstinents, provenant de cinquante pays, se sont penchés pendant quatre jours sur le problème de l'« ignorance spirituelle » et de la paix dans le monde...

Les néons éclatants du grand Hall de la paix s'éteignent doucement, laissant place à d'autres lueurs, teintées de rouge, savamment ordonnées pour plonger les délégués, le vice-président de la République indienne, un lord anglais et l'ambassadeur de Guyana, dans une ambiance de limpidité tempérée. Au même instant, une musique cristalline – harpes célestes et sitars divins – jaillit des cloisons. « Sœur Mohini », représentante officielle de la secte aux Nations unies, invite l'assemblée à partir avec elle pour *« trois minutes d'aventure spirituelle et sidérale »*...

Une fois la communion terminée, (méditation dans le *« grand silence intérieur »* et les yeux clos), voici le temps des discours. On y parle des Nations unies, plate-forme essentielle pour la paix de demain, de la course aux armements et de la nécessité *« vitale »* de *« combattre l'ignorance spirituelle »*. Le vice-président de la République, R. Venkataraman – qui, à l'époque ministre de la défense, signa en 1984 le contrat d'achat de chars T-72 et d'avions Mig-27 soviétiques, – cite le mahatma Gandhi sur la suprématie des méthodes non violentes.

Lord Caradon, ancien secrétaire d'Etat aux Commonwealth Affairs du gouvernement britannique, exalte le *« grand pas en avant »* accompli le jour où Américains et Soviétiques votèrent ensemble, à l'ONU, la résolution sur les richesses sous-marines destinées à devenir la propriété commune au genre humain. L'ambassadeur de Guyana, M. Stève Narain, quant à lui, fit l'éloge du Mouvement de la paix... Auparavant, sous son immense portrait suspendu au mur, face à celui tout aussi gigantesque – de son compagnon défunt, – le *« phare spirituel »* de la secte, Didiji Prajapita Brahama, guillerette malgré son grand âge, a délivré un message de bienvenue ponctué de *« Om shanti »* (« Paix universelle »), le leitmotiv « mantrique » des adeptes.

### La fin du monde en l'an 2000

Fondé dans la province du Sind (Pakistan actuel), le Mouvement pour la paix universelle se situe au-dessus de la « religion partisane ». *« Dieu est le même pour tous, peu importe les différents noms que l'humanité divisée lui a donnés »*, explique un responsable de cette organisation qui accueille tous les fidèles afin de leur révéler la voie du *« raja yoga »* (yoga spirituel), instrument de communication incorporelle vers le *« père suprême. »* Ainsi, à la troisième conférence du mont Abu, voit-on assis côte à côte hindous et sikhs, bouddhistes, juifs et chrétiens (notamment un évêque catholique et plusieurs prêtres anglicans). Les musulmans cette année ne sont guère visibles, mais, l'année précédente, l'invité d'honneur avait été Mme Sadate. Après un début difficile, la secte s'est acquis une certaine notoriété, il y a une vingtaine d'années, en prédisant la fin du monde pour juin 1967. Mais ce n'est que partie remise. *« Nous pensons maintenant que la fin du monde est pour l'an 2000 »*, explique la responsable des brahma kumari en Europe – une indienne installée depuis seize ans en Grande-Bretagne, – *« mais rassurez-vous, le cataclysme attendu ne se traduira pas par la disparition totale du genre humain »*. En effet, selon la littérature distribuée, *« les purs survivront »*.

Si les brahma kumari se placent en dehors des confessions, l'influence de Shiva sur leur vision du monde n'en est pas moins prépondérante. Selon eux, l'humanité va bientôt aborder la phase terminale du *« kali yuga »*, « l'âge de fer » du quadri-cycle cosmique de la foi hindoue. Cet âge de fer est l'époque des ténèbres, de la discorde et de la violence. Mais après l'Armageddon, Shiva sous les traits bienfaisants de *« l'empereur du monde Shri Narayana et de son impératrice Sri Lakshmi »* (un dieu hindou est hermaphrodite) guidera les survivants vers un nouvel « âge d'or » (16 réincarnations promises).

Une fois celui-ci révolu, Sri Krishna et Sri Radha, huitième avatar de Vishnou, gouverneront « l'âge d'argent » (14 réincarnations). Suivra « l'âge de cuivre » (huit réincarnations) puis une rechute dans l'obscurantisme de « l'âge de fer » (42 réincarnations)... chaque « époque » ayant pour identique durée 1 250 années humaines. En fait, aux yeux du néophyte, une incertitude n'a pas été levée par la conférence. Les divins célibataires s'inquiètent-ils du danger d'un conflit nucléaire ou, au contraire, y voient-ils l'espoir d'un nouveau commencement ?



FRANCHINI.

### Des rumeurs scabreuses

En dépit du parrainage officiel (le premier ministre Rajiv Gandhi avait fait parvenir ses salutations), les quelque 15 000 habitants du mont Abu, oasis de fraîcheur située à 1 200 mètres au-dessus des plaines arides du Rajasthan et du Gujarat, ont choisi de bouder la rencontre. *« Tout cet argent dépensé pour faire venir le vice-président en hélicoptère aurait pu être distribué aux pauvres »*, dit M. Singh, chasseur professionnel de son état et résident de longue date. Il faut avouer que, végétariens au sens le plus strict du terme, ne fumant pas et ne buvant point d'alcool (les rappports sexuels sont de même honnis, et le mariage est « déconseillé »), ces congressistes à la tenue blanche, symbole de pureté, n'apportent pas grand-chose au commerce local.

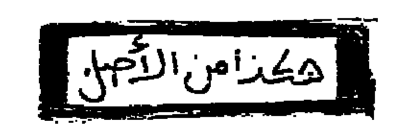
Plus encore, le clergé établi leur est ouvertement hostile... Les ascètes de l'Arya Samaj – vieux mouvement réformateur de l'hindouisme – ont tendu des banderoles rageuses contre *« l'hérésie brahma kumari »*. Selon un pandit, c'est un scandale : *« Les brahma kumari sont vendus aux Américains et au communisme international »*, professe-t-il. De plus, *« ils traitent le Mahabharata* (poème épique sacré) *comme un vulgaire roman de gare »*. Une longue litanie de rumeurs scabreuses suit ces accusations... D'un tiroir, il sort une vilaine photo floue – faite, selon lui, par *« un poète de passage »* – sur laquelle on distingue, avec difficulté, le fondateur du mouvement Dadiji prajapita, brahma de son vivant, entouré de jeunes filles nues. C'est la preuve que les *« soi-disant gourous de là-haut »* se livrent à d'incessantes sauteries licencieuses.

Pourtant, à l'ashram de la paix universelle, on ne se préoccupe guère de ces informations. Pour Suzuku, dévote japonaise, l'important *« est de faire parvenir des vibrations spirituelles positives sur le globe afin que le genre humain devienne meilleur et que le monde retrouve la paix »*. La secte commence à connaître un succès réel. Elle compte, selon ses responsables, plus de 150 000 pratiquants, répartis dans 1 400 centres sur tous les continents. Depuis peu, les brahma kumari se sont installés en France ; quatre centres et 300 adeptes s'y réunissent régulièrement tous les matins pour une heure de raja yoga avant de gagner leur travail.

Si, pour la plupart des jeunes Occidentaux présents, le raja yoga répond à un besoin de sérénité, dont le manque est gravement ressenti par les habitants du monde industrialisé, les disciples indiens proviennent d'horizons plus divers : Pancham Singh, au visage grêlé par la petite vérole, a été séduit en prison par les thèses des brahma kumari. « Dacoit », redoutable bandit de grand chemin, qui fut naguère tristement célèbre – il reconnaît avoir la mort de quatre-vingts personnes sur la conscience, – a compris dans sa cellule *« que la violence est un mal qui appauvrit l'esprit »*. L'ancien hors-la-loi a endossé la tunique blanche et il prêche en prison *« l'union avec le père suprême »*.

KIM GORDON-BATES.





# France

## L'ÉLECTION DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS GÉNÉRAUX

### *Les nouveaux élus*

**AISNE** : M. Charles Brazier, div. opp., par 25 voix contre 12 à M. Brugnon, PS et 5 à M. Renard, PC, député. Il succède à M. André Godart, CNIP, qui n'était pas candidat.

[Né le 12 décembre 1919, à Crécy-sur-Serre (Aisne), dont il est le maire, M. Charles Brazier, agriculteur, est conseiller général depuis 1951.

**ALLIER** : M. Jean Cluzel, UDF-CDS, sénateur, par 20 voix contre 7 à M. Pierre Gonard, PS, 7 à M. Robert Chaput, PC et 1 bulletin nul. Il succède à M. Henri Coque, UDF-CDS, élu en 1982 au bénéfice de l'âge.

[M. Jean Cluzel, est né le 18 novembre 1923 à Moulins. Conseiller général depuis 1967 et constamment réélu, M. Cluzel a présidé l'assemblée départementale de l'Allier de 1970 à 1976. Elu sénateur en 1971, il a été réélu en 1980.]

ALPES- DE- HAUTE-PROVENCE

#### BONNE OPÉRATION POUR LA GAUCHE

*(De notre correspondant.)*

Digne. – Faute de s'être entendus sur une candidature unique, le RPR et l'UDF ont perdu la présidence du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence. En effet, les trois élus « divers opposition » ont arbitré le débat en donnant leurs voix à un troisième homme, le conseiller général de Moustiers-Sainte-Marie, M. Roger Vial, candidat indépendant. Celui-ci a également recueilli les suffrages des treize conseillers de gauche (socialistes, communistes et radicaux). Une excellente opération pour la gauche, pourtant nettement battue dimanche dernier mais qui fait ainsi barrage à la progression de l'opposition.

**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**: M. Roger Vial, div. opp., par 17 voix contre 13 à M. Rinaldi, RPR, et 1 bulletin blanc. Un siège est vacant au conseil général en raison du décès de Jean Andrieu, RPR, survenu le 8 mars.

[M. Roger Vial est né le 11 mars 1915, à Digne. Imprimeur retraité, président régional de la Fédération des syndicats d'initiative et président de la chambre départementale de tourisme depuis 1945, il est maire de Moustiers-Sainte-Marie depuis 1977. Conseiller général depuis 1974, M. Vial était deuxième vice-président de l'assemblée départementale.]

**ARIÈGE** : M. Robert Naudi (PS), par 20 voix et 1 bulletin blanc. Il succède à M. Saint-Paul (PS).

[Né le 7 avril 1927 à Belesta (Ariège), M. Robert Naudi, principal de collège au Mas-d'Azil, est maire du Pla depuis 1971. Elu conseiller général du canton de Querigut en 1979, il s'était représenté avec succès, lors du récent scrutin, dans le canton de Tarascon, dont le sortant, M. Rousse (PS) ne sollicitait par le renouvellement de son mandat.

**CHARENTE-MARITIME** : M. François Blaizot, UDF-CDS, par 32 voix contre 18. Il succède à M. Philippe Marchand, PS, député.

[Né le 21 septembre 1923 à Mauvezin (Gers). M. Blaizot est ingénieur général du génie rural des eaux et forêts. Il est conseiller général d'Ars-en-Ré depuis 1976. M. Blaizot a présidé, en 1976, la commission interministérielle pour l'aménagement de la Corse en remplacement de M. Libert Bou.]

**CORRÈZE** : M. Charles Ceyrac, RPR, maire de Coulonges-la-Rouge, par 26 voix contre 11 à M. Armand Boucheteil, PC, président sortant.

[Né le 5 août 1919 à Meyssac (Corrèze), M. Ceyrac est agriculteur. Élu conseiller municipal de Coulonges en 1959, il devient maire en 1965. Conseiller général du canton de Meyssac depuis 1964, constamment réélu, M. Ceyrac était vice-président de l'assemblée départementale. Suppléant de M. Jean Charbonnel, ancien ministre, il fut député de 1972 à 1979.]

**CORSE-DU-SUD** : M. José Rossi, UDF-PR, vice-président de l'Assemblée régionale corse, par 12 voix contre 10 à M. Jean-Dominique Césari, MRG. Il succède à M. Jean-Dominique Césari, MRG.

[Agé de quarante-deux ans, M. José Rossi est né à Ajaccio. Licencié en droit, conseiller technique au cabinet de Fontanet et de Beullac, ministre de l'éducation nationale, de 1973 à 1981, il est actuellement adjoint au maire d'Ajaccio, depuis 1983. M. Rossi est vice-président de l'Assemblée de Corse et délégué aux finances depuis 1984.]

**EURE-ET-LOIR** : M. Martial Taugourdeau, RPR, ancien député, par 16 voix, contre 13 à M. Nespoulos, PS. Il succède à M. Robert Huwart, MRG.

[Né le 14 décembre 1926 à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire), M. Tougourdeau est médecin. Conseiller général du canton de Châteauneuf-en Thymerais depuis 1979, réélu dès le premier tour, lors du dernier renouvellement cantonal, M. Tougourdeau est maire de Tremblay-les-Villages depuis 1971. En mars 1978, il bat aux élections législatives le député socialiste sortant, M. Legendre. Il abandonnera en juin 1981 son siège de député à Mme Françoise Gaspard, PS.]

**GIRONDE** : M. Jacques Valade (RPR), sénateur, par 34 voix et 29 abstentions. Il succède à M. Philippe Madrelle (PS).

[Agé de cinquante-cinq ans, M. Valade est d'origine bordelaise. Doyen de la faculté des sciences de Bordeaux de 1968 à 1970, il était directeur de l'Institut du Pin lorsqu'il devint en 1970, suppléant de M. Jacques Chaban-Delmas alors premier ministre. Adjoint au maire de Bordeaux depuis 1977, conseiller général depuis 1973, M. Valade est sénateur depuis 1980.]

**INDRE**: M. Daniel Bernardet (UDF), maire de Châteauroux, par 16 voix contre 10 à M. André Laignel (PS), député, maire d'Issoudun, président sortant.

[Né à Lourouer-Saint-Laurent, M. Bernardet est âgé de cinquante-sept ans. Conseiller municipal de Châteauroux depuis 1958, il est devenu maire en 1971. Candidat malheureux aux élections législatives de 1978, M. Bernardet a été réélu maire de Châteauroux en 1977 et en 1983.]

**ISÈRE** : M. Alain Carignon (RPR), maire de Grenoble, par 32 voix contre 16 à M. Gérard Cardin (PS), et 9 à Gilbert Biessy (PC). Il succède à M. Louis Mermaz (PS), maire de Vienne et président de l'Assemblée nationale, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

[Agé de trente-six ans, M. Carignon est maire de Grenoble depuis les municipales de mars 1983, et conseiller général depuis 1976. En 1973 il avait été suppléant de M. Pierre Volumard, député UDR sortant de la deuxième circonscription de l'Isère, qui n'avait pas été réélu. M. Carignon est, depuis juin 1984, député à l'Assemblée européenne.]

**NORD** : M. Bernard Derosier (PS), député, par 42 voix contre 32 à M. Charles Paccou (RPR), qui n'était pas candidat et un bulletin blanc. M. Derosier succède à M. Albert Denvers (PS).

[Né le 10 novembre 1939à Chevilly (Loiret), instituteur, M. Derosier est, depuis 1973, conseiller général du canton de Lille-Est, depuis 1977, conseiller municipal de Lille, depuis 1978, député du Nord. Membre du comité directeur du PS.]

**OISE** : M. Jean-François Mancel (RPR), député à l'Assemblée européenne, par 25 voix contre 16 à M. Jean-Pierre Hanniet (PS). Il succède à M. Henri Bonan (PS).

[Né le 1er mars 1948, à Beauvais, M. Jean-François Mancel est élu, en 1971, conseiller municipal de Beauvais. Battu aux élections municipales à Beauvais en 1977, il est élu député de la 5e circonscription aux élections législatives de 1978 et conseiller général du canton de Noailles en 1979. Battu par M. Guy Vadepied (PS) aux législatives de juin 1981, il est nommé, un mois plus tard, secrétaire national du RPR, chargé de l'animation. Elu conseiller municipal de Beauvais en mars 1983, il devient, en juin 1984, député à l'Assemblée européenne.]

**PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**: M. Henri Grenet (UDF-rad.), maire de Bayonne, par 30 voix contre 12 à M. Christian Lalande (PS), 8 bulletins blancs et 2 bulletins nuls. Il succède à M. Duboscq (RPR).

[Né à Bègles (Gironde) le 7 février 1908, M. Grenet est maire de Bayonne depuis 1959, et conseiller général depuis 1961. Il a été député (FGDS) de 1962 à 1967.]

**SAONE-ET-LOIRE** : M. René Beaumont, UDF-PR par 29 voix contre 16 à M. Laffly (PS) ; 5 à M. Girardon (MRG) ; 5 à M. Charles Pleindoux, UDF-RAD, président sortant et 2 à M. Juillard, PC.

[Né le 29 février 1940 à Lyon, M. Beaumont est vétérinaire. Elu conseiller général du canton de Cuiseaux en mars 1970, il a été réélu en mars 1979 et lors du dernier renouvellement cantonal. Il est maire de Varennes-Saint-Sauveur depuis février 1970 et conseiller régional de la Bourgogne depuis 1983.]

**VAR** : M. Maurice Arreckx, UDF-PR, ancien député, maire de Toulon, par 27 voix contre 13 à M. Guy Menut, PS et un bulletin blanc. Il succède à M. Edouard Soldani, PS, qui n'était pas candidat.

[Né le 13 décembre 1917 à Saint-Junien (Haute-Vienne), M. Arreckx est élu conseiller municipal de Toulon en 1953, puis maire en 1959. Il a été constamment réélu à la tête de la municipalité depuis lors. Il est conseiller général depuis 1958. Président de la fédération des Républicains indépendants du Var, en 1974, puis de l'UDF depuis 1978, il est élu député de la troisième circonscription du Var aux élections législatives de 1978, mais battu en juin 1981 par M. Guy Durbec, PS.]

**SEINE-SAINT-DENIS** : M. Georges Valbon, PC, par 28 voix contre 12 à M. Michel Teulet, RPR. Il succède à M. Jean-Louis Mons, nommé premier secrétaire de la Fédération du PC en Seine-Saint-Denis.

[Né le 8 août 1924, à Lunery (Cher), typographe de formation, membre du PCF, M. Valbon a été élu conseiller municipal en 1947 à Bagnolet, puis, en 1959, à Bobigny, ville dont il est le maire depuis 1965. Elu au conseil général de la Seine, puis de la Seine-Saint-Denis depuis 1959, M. Valbon avait présidé cette dernière assemblée de 1967 à février 1982, date à laquelle il avait été nommé président de Charbonnages de France. M. Valbon devait démissionner de cette fonction en septembre 1983. Il siège au comité central du Parti communiste depuis 1970.]

**GUYANE**: M. Elie Castor, député apparenté socialiste, membre du Parti socialiste guyanais (PSG), par 11 voix sur 19 au premier tour. M. André Lecante (ext. g.) a recueilli 7 suffrages, et M. Daniel Catherine (UDF) un seul. M. Castor succède à M. Emmanuel Bellony (RPR).

[Né à Cayenne, le 28 avril 1943, ancien officier de police devenu animateur-formateur au centre de formation des personnels communaux, M. Elie Castor siège au conseil général depuis 1976, et il avait déjà présidé l'Assemblée départementale de la Guyane, de 1979 à 1982. Maire de Sinnamary, son village familial, il a été longtemps considéré comme un élu *modéré favorable à l'ancienne majorité* de droite, avant de devenir l'un des dirigeants de la gauche autonomiste guyanaise puis d'être élu député, en juin 1981, et de participer à la direction du Parti socialiste guyanais.]

### *Les réélus*

**AIN** : M. Jacques Boyon (RPR), maire de Pont-d'Ain, par 35 voix contre 1 à M. Charles Millon (UDF-PR) et 7 bulletins blancs.

**HAUTES-ALPES** : M. Marcel Lesbros (UDF), maire de La Saulce, par 17 voix contre 12 à M. Emile Didier (MRG) et 1 bulletin blanc.

**ALPES-MARITIMES** : M. Jacques Médecin (RPR), député, maire de Nice, ancien secrétaire d'Etat, par 45 voix contre 5 à M. Vanco (PC) et 1 bulletin blanc.

**ARDÈCHE** : M. Henri Torre (UDF-PR), sénateur, ancien secrétaire d'Etat, ancien député, par 23 voix contre 8 à M. Maurice Teston (PS) et 2 à M. Henri Chaze (PC).

**ARDENNES** : M. Jacques Sourdille (RPR), président du conseil régional Champagne-Ardenne, ancien ministre, ancien député, par 26 voix contre 7 à M. Jean Stevenin (PS), 3 à M. René Visse (PC) et 1 bulletin blanc.

**AUBE** : M. Bernard Laurent (UDF-CDS), sénateur, ancien député, par 29 voix, 2 bulletins blancs et 2 abstentions.

**AUDE** : M. Robert Capdeville (PS), président du conseil régional Languedoc-Roussillon, par 27 voix et 7 bulletins blancs.

**AVEYRON** : M. Jean Puech (UDF-PR), sénateur, maire de Rignac par 44 voix, 1 bulletin blanc et 1 bulletin nul.

**BOUCHES-DU-RHONE** : M. Louis Philibert (PS), député, maire de Puy-Sainte-Réparade, par 31 voix contre 16 à M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale.

**CALVADOS** : M. Michel d'Ornano (UDF-PR), député, président du conseil régional de Basse-Normandie, ancien ministre, par 39 voix contre 9 à M. Henri Delisle (PS) et 1 bulletin blanc.

**CANTAL** : M. Pierre Raynal (RPR), député, maire de Chaudes-Aigues, par 23 voix et 1 bulletin blanc. Les trois conseillers généraux socialistes n'ont pas pris part au vote.

**CHARENTE** : M. Pierre-Rémi Houssin (RPR), maire de Baignes, par 24 voix et 11 abstentions.

**CHER** : M. Jean-François Deniau (UDF-PR), député de l'Assemblée des communautés européennes, ancien ministre, ancien député, par 25 voix contre 10 à M. Daniel Perrot (PC).

**HAUTE-CORSE** : M. François Giacobbi (MRG), sénateur, ancien ministre, ancien député, ancien président du conseil régional de Corse, par 17 voix et 13 bulletins blancs.

**COTE-D'OR** : M. Robert Poujade (RPR), maire de Dijon, ancien ministre, ancien député, par 30 voix et 13 bulletins blancs.

**COTES-DU-NORD** : M. Charles Josselin (PS), député, maire de Preslin-Trigavou, par 30 voix contre 22 à M. Sebastien Couépel (UDF).

**CREUSE** : M. Michel Moreigne (PS), sénateur, maire de Lupersat, par 15 voix et 12 bulletins blancs.

**DORDOGNE** : M. Bernard Bioulac (PS), maire de Saint-Barthélémy, par 30 voix et 20 bulletins blancs.

**DOUBS** : M. Georges Gruillot (RPR), maire de Vercel, par 25 voix contre 9 à M. Georges Massacrier (PS) et 1 bulletin blanc.

**EURE** : M. Henri Collard (UDF-rad.), sénateur, maire de Lyons-la-Forêt, par 32 voix et 11 abstentions.

**FINISTÈRE** : M. Louis Orvoen (UDF-CDS), ancien député, par 34 voix contre 18 à Mme Jacqueline Desouches (PS).

**GARD** : M. Gilbert Baumet (div. g.), sénateur, maire de Pont-Saint-Esprit, par 44 voix et 1 bulletin nul.

**HAUTE-GARONNE** : M. Léon Eeckhoutte (PS), sénateur, maire de Villemur-sur-Tarn, par 39 voix et 11 bulletins blancs.

**GERS** : M. Jean-Pierre Joseph (PS), par 17 voix contre 12 à M. Bernard Caissaigneau (div. opp.) et 2 bulletins blancs.

**HÉRAULT** : M. Gérard Saumade (PS), maire de Saint-Mathieu-de-Tréviers, par 30 voix et 15 abstentions.

**ILLE-ET-VILAINE** : M. Pierre Méhaignerie (UDF-CDS), député, maire de Vitré, ancien ministre, par 37 voix contre 10 à M. Jean-Louis Tourenne (PS) et 4 bulletins blancs.

**INDRE-ET-LOIRE** : M. André-Georges Voisin (app. RPR), sénateur, maire de L'Ile-Bouchard, ancien député, par 31 voix contre 1 à Mme Barbara Romieux (RPR), qui n'était pas candidate, et 5 bulletins blancs.

**JURA** : M. Pierre Brantus (UDF-CDS), sénateur, par 27 voix et 7 bulletins blancs.

**LANDES** : M. Henri Emmanuelli (PS), secrétaire d'Etat, ancien député, par 20 voix et 10 abstentions.

**LOIR-ET-CHER** : M. Kléber Loustau (div. opp.), maire de Selles-sur-Cher, ancien ministre, ancien député, par 25 voix et 5 abstentions.

#### HENRI GISCARD D'ESTAING ÉCARTÉ DU BUREAU

Le président, M. Kléber Loustau, les vice-présidents et le bureau du conseil général de Loir-et-Cher ont été reconduits vendredi sans changement... à une exception près. Une exception marquante : M. Henri Giscard d'Estaing. Le fils de l'ancien président de la République, conseiller général PR de Marchenoire, a été en effet délibérément écarté du bureau d'une assemblée départementale où le CDS apparaît désormais plus puissant que le Parti républicain.

**LOIRE** : M. Lucien Neuwirth (RPR), sénateur, ancien député, par 29 voix contre 1 à M. Claude Mont (UDF), et 10 bulletins blancs.

**HAUTE-LOIRE** : M. Jacques Barrot (UDF-CDS), député, ancien ministre, par 28 voix et 7 bulletins blancs.

**LOIRE-ATLANTIQUE** : M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (UDF-rad.), sénateur, maire de Saint-Mars-la-Jaille, par 45 voix contre 1 à M. Jean de Baudinière, div. opp., qui n'était pas candidat, et 13 bulletins blancs.

**LOIRET** : M. Kléber Malécot (UDF), sénateur, maire de Neuville-aux-Bois, par 31 voix, contre 2 à M. Jean Louis, PC, et 8 bulletins blancs.

**LOT** : M. Maurice Faure (MRG), sénateur, maire de Cahors, ancien ministre, ancien député, par 29 voix et deux abstentions.

**LOT-ET-GARONNE** : M. Jean François-Poncet (UDF), sénateur, ancien ministre, par 28 voix contre 2 à M. Auguste Brunet, PC, et 10 bulletins blancs.

**LOZÈRE** : M. Joseph Caupert (UDF-PR), maire de Bleymard, par 20 voix contre 5 à M. Claude Lauriol (PS).

**MAINE-ET-LOIRE** : M. Jean Sauvage (UDF-CDS), ancien sénateur, par 33 voix, 7 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

**MANCHE** : M. Léon Jozeau-Marigné (CNIP), membre du Conseil constitutionnel, ancien sénateur, ancien président du conseil régional de Basse-Normandie, par 47 voix contre 1 à M. Joseph Thiebot (div. opp.), qui n'était pas candidat, et 4 bulletins blancs.

**MARNE** : M. Albert Velten (UDF-CDS), sénateur, maire de Muizon, par 35 voix contre 2 à M. Bouquet (PS), qui n'était pas candidats et 3 bulletins blancs. Quatre conseillers généraux étaient absents au moment du vote.

**HAUTE-MARNE** : M. Pierre Niederberger (UDF-PR), par 28 voix et 4 bulletins blancs.

**MAYENNE** : M. René Ballayer (UDF-CDS), sénateur, maire d'Ernée, par 28 voix, 3 bulletins blancs et 1 abstention.

***MEURTHE-ET-MOSELLE*** : M. Claude Huriet (div. opp.), sénateur, par 29 voix contre 7 à M. Bogdan Politanski (PC), et 5 à M. Michel Dinet (PS).

**MEUSE** : M. Rémi Herment (UDF), sénateur, maire de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, par 21 voix contre 2 à M. Jacques Barat-Dupont, div. opp., 4 à M. Pierre Méchin, PS et 4 bulletins blancs.

**MORBIHAN** : M. Raymond Marcellin (UDF-PR), député, président du conseil général de Bretagne, ancien ministre, ancien maire de Vannes, par 36 voix et 6 bulletins blancs.

**MOSELLE** : M. Julien Schvartz (RPR), maire de Boulay, ancien député, par 37 voix contre 2 à M. Jean Seitlinger, UDF, qui n'était pas candidat, 4 bulletins blancs et 7 bulletins nuls.

**NIÈVRE** : M. Noël Berrier (PS), sénateur, maire de Corbigny, par 26 voix et 6 bulletins blancs.

**ORNE** : M. Hubert d'Andigné (RPR), sénateur, par 34 voix *contre 1 à M. Guillaume de Courson* (div. opp.), 1 à M. André Durand (div. opp.), qui n'étaient pas candidats, et 4 bulletins blancs.

**PAS-DE-CALAIS** : M. Roland Huguet (PS), député, maire d'Isbergues, par 44 voix contre 24 à M. Doublet, RPR.

**PUY-DE-DOME** : M. Arsène Boulay (PS), maire de Romagnat, par 33 voix, contre 26 à M. Chometon, UDF-CDS, 1 bulletin blanc et 1 abstention.

**HAUTES-PYRÉNÉES**: M. Hubert Peyou (MRG), sénateur, par 33 voix et 1 bulletin blanc.

**PYRÉNÉES-ORIENTALES**: M. Guy Malé (UDF), sénateur, maire de Montlouis, par 19 voix contre 9 à M. Narcisse Planas (div. g.) et 2 à M. André Sarda (PC).

**BAS-RHIN** : M. Daniel Hoeffel (UDF), sénateur, maire de Handschuheim, ancien ministre, par 41 voix, contre 1 à M. François Grussenmayer (RPR), qui n'était pas candidat et 2 bulletins blancs.

**HAUT-RHIN** : M. Henri Goetschy (*UDF-CDS*), *sénateur, président* du conseil régional d'Alsace, par 27 voix et 4 bulletins blancs.

**RHONE** : M. Jean Palluy (UDF-CDS), par 40 voix et 11 bulletins blancs.

**HAUTE-SAONE** : M. Jean Reyboz (div. opp.), par 21 voix contre 9 à M. André Girard (PS) et 2 bulletins blancs.

**SARTHE** : M. Michel d'Aillières (UDF-PR), sénateur, maire d'Aillières-Beauvoir, par 31 voix contre 1 à M. Roland du Luart (UDF), qui n'était pas candidat, et 8 abstentions.

**SAVOIE** : M. Michel Barnier (RPR), député, par 26 voix et 11 abstentions.

**HAUTE-SAVOIE** : M. Bernard Pellarin (UDF-PR), sénateur, maire de Cruseilles, par 32 voix sur 33. M. Pellarin n'a pas pris part au vote.

***SEINE-MARITIME*** : M. Jean Lecanuet (UDF-CDS), sénateur, maire de Rouen, ancien ministre, ancien député, par 46 voix contre 13 à M. Paul Dhaille (PS) et 11 à *M. Gérard Heuzé (PC)*.

**DEUX SÈVRES** : M. Georges Treille (UDF-RAD), sénateur, par 30 voix et 2 abstentions. Un conseiller général était absent.

**SOMME** : M. Max Lejeune (UDF-PSD), sénateur, ancien ministre, ancien député, maire d'Abbeville, par 35 voix contre 11 à Mme Liliane Brunet (PC).

**TARN** : M. Jacques Durand (PS), sénateur, maire de Réalmont, par 22 voix contre 21 à M. Jacques Limouzy (RPR), ancien ministre.

**TARN-ET-GARONNE** : M. Louis Delmas (PS). Dans l'attente de l'élection cantonale partielle qui aura lieu les 14 et 21 avril prochain, pour pourvoir au remplacement de M. Raoul Gouze (PS), conseiller général du canton de Montauban II décédé le 2 mars, les conseillers généraux de ce département ont décidé de prolonger le mandat du président sortant, M. Louis Delmas (PS), jusqu'au 22 avril.

**VAUCLUSE** : M. Jean Garcin (PS), maire de Fontaine-de-Vaucluse, par 14 voix et 10 abstentions.

**VENDÉE** : M. Michel Crucis (UDF-PR), sénateur, maire de Chantonnay, ancien député, par 28 voix et 3 bulletins blancs.

**VIENNE** : M. René Monory (UDF-CDS), sénateur, maire de Loudun, ancien ministre, par 26 voix contre 12 à M. Serge Chamoret (PS).

**HAUTE-VIENNE** : M. Jean-Claude Peyronnet (PS), par 35 voix et 7 bulletins blancs.

**VOSGES** : M. Christian Poncelet (RPR), sénateur, maire de Remiremont, ancien ministre, par 24 voix et 7 bulletins blancs.

**YONNE** : M. Jean Chamant (RPR), sénateur, ancien ministre, ancien député, par 32 voix contre 4 à M. Jean Cordillot (PC), et 4 bulletins blancs.

**TERRITOIRE DE BELFORT** : M. Christian Proust (PS), conseiller municipal de Belfort, par 9 voix et 6 abstentions.

**SEINE-ET-MARNE** : M. Paul Séramy (*UDF-CDS*), *sénateur*, maire de Fontainebleau, ancien député, par 29 voix contre 11 à M. Pierre Carassus (PS).

**YVELYNES** : M. Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS), par 33 voix et 6 bulletins blancs.

**ESSONNE** : M. Jean Simonin (RPR), par 28 voix contre 14 à *M. Roger Combrisson (PC)*.

**HAUTS-DE-SEINE** : M. Paul Graziani (RPR), ancien député, par 30 voix contre 13 à la candidate communiste et 2 bulletins blancs.

**VAL-DE-MARNE** : M. Michel Germa (PC), par 26 voix contre 23 à M. Gabriel Lafaille (div. opp.).

**VAL-D'OISE** : M. Pierre Salvi (UDF-CDS), sénateur, maire de Viarmes, par 26 voix. Les quatre conseillers socialistes et radicaux de gauche ont voté blanc, les neuf élus communistes n'ont pas pris part au vote.

**MARTINIQUE** : M. Emile Maurice (RPR), par 26 voix contre 18 à M. Rodolphe Désiré, candidat du *Parti progressiste martiniquais. Il* y a eu une abstention.

**LA RÉUNION** : M. Auguste Legros (RPR), maire de Saint-Denis-de-la-Réunion, par 22 voix sur 36. Le candidat du Parti communiste réunionnais (PCR), M. Bruny Payet, a obtenu 9 voix. M. Paul Bernard, sénateur apparenté RPR, maire de Saint-Paul, avait également fait acte de candidature pour protester contre l'attitude de M. Jean-Paul Virapouillé (UDF), maire et conseiller général de Saint-André, qu'il a accusé d'avoir échangé son soutien à la réélection de M. Legros contre sa propre élection au poste de premier vice-président. Il a obtenu 3 voix. Il y a eu 2 bulletins blancs. – *(Corresp.)*

● *Deux élections reportées.* – Dans la Drôme, l'élection de M. Rodolphe Pesce, candidat officiel du Parti socialiste et *futur président* du conseil général, a été reportée à lundi le quorum n'étant pas atteint, les conseillers généraux de l'opposition ayant refusé de siéger vendredi.

En Guadeloupe, également, l'élection du nouveau président a été renvoyée à lundi. Le président de la séance d'ouverture, M. Lucien Bernier (UDF), doyen de l'assemblée, a estimé que le quorum n'était pas atteint.

# Un entretien avec M. Fernand Braudel

*(Suite de la première page.)*

» Je veux qu'on la recherche, qu'on considère cette recherche comme un objet intéressant de discussions intellectuelles. Je ne pousserai pas la France dans un sens ou dans l'autre.

» Vous me demandez s'il est possible de donner une définition. Oui, à condition qu'elle laisse place à toutes les interprétations, à toutes les interventions. Pour moi, l'identité de la France est incompréhensible si on ne la replace pas dans la suite des événements de son passé, car le passé intervient dans le présent, le *« brûle »*.

» C'est justement cet accord du *temps présent* avec le *temps passé* qui représenterait pour moi l'identité parfaite, laquelle n'existe pas. Le passé, c'est une série d'expériences, de réalités bien antérieures à vous et moi, mais qui existeront encore dans dix, vingt, trente ans ou même beaucoup plus tard.

» Le problème pratique de l'identité dans la vie actuelle, c'est donc l'accord ou le désaccord avec des réalités profondes, le fait d'être attentif, ou pas, à ces réalités profondes et d'avoir ou non une politique qui en tient compte, essaie de modifier ce qui est modifiable, de conserver ce qui doit l'être. C'est une réflexion attentive sur ce qui existe au préalable. Construire l'identité française au gré des fantasmes, des opinions politiques, ça je suis tout à fait contre.

*— Existe-t-il, selon vous, un lien entre la volonté de proclamer l'existence d'une identité nationale et l'effort permanent, acharné et parfois violent, des pouvoirs et de certaines élites en France, depuis l'Ancien Régime, d'affirmation et de constitution d'un grand « corps » national supposé rassemblé et harmonieux ?*

— Voilà l'essai de définition de l'identité française que je peux vous donner. Le premier point important, décisif, c'est l'unité de la France. Comme on dit au temps de la Révolution, la République est « une et indivisible ». Et on devrait dire : la France une et indivisible. Or, de plus en plus, on dit, en contradiction avec cette constatation profonde : la France est divisible. C'est un jeu de mots, mais qui me semble dangereux. Parce que la France, ce sont des France différentes qui ont été cousues ensemble. Michelet disait : c'est la France française, c'est-à-dire la France autour de Paris, qui a fini par s'imposer aux différentes France qui, aujourd'hui, constituent l'espace de l'Hexagone.

» La France a dépensé le meilleur de ses forces vives à se constituer comme une unité; elle est en cela comparable à toutes les autres nations du monde. L'œuvre de la royauté française est une œuvre de longue haleine pour incorporer à la France des provinces qui pouvaient pencher de notre côté mais avaient aussi des raisons de ne pas désirer être incorporées au royaume.

» Même la Lorraine en 1766 n'est pas contente de devenir française. Et que dire alors des pays de la France méridionale : ils ont été amenés dans le giron français par la force et ensuite par l'habitude.

» Il y a donc dans l'identité de la France ce besoin de concentration, de centralisation, contre lequel il est dangereux d'agir. Ce qui vous suggère que je ne vois pas la décentralisation d'un œil tout à fait favorable. Je ne la crois d'ailleurs pas facile. Je crois que le pouvoir central est tel que, à chaque instant, il peut ramener les régions qui seraient trop égoïstes, trop soucieuses d'elles-mêmes, dans le sens de l'intérêt général. Mais c'est un gros problème.

## Un retard économique permanent

» La seconde chose que je peux vous indiquer, c'est que, dans sa vie économique, de façon curieuse, depuis la première modernité, la France n'a pas su réaliser sa prospérité économique d'ensemble. Elle est toujours en retard, pour son industrialisation, son commerce. Cela pose un problème d'ordre général. Et d'actualité, si cette tendance est toujours valable. Comme si, quel que soit le gouvernement, la France était rétive à une direction d'ordre étatique. Il y a donc forcément lutte au point de vue économique entre les équilibres du monde divers qu'est la France et les volontés d'action, d'unité et de mouvement.

» Or la seule raison que je vois, qui soit une raison permanente, est que l'encadrement capitaliste de la France a toujours été mauvais. Je ne fais pas l'éloge du capitalisme. Mais la France n'a jamais eu les hommes d'affaires qui auraient pu l'entraîner. Vous avez à un moment donné les Italiens qui s'installent en France; ensuite, vous avez la banque protestante; ensuite la banque internationale (les Rothschild en sont un bon exemple).

» Il y a un équipement au sommet, au point de vue capitaliste, qui ne me semble pas parfait. Nous ne sommes pas en Hollande, en Allemagne, aux Etats-Unis, au Japon.

» Pourquoi y a-t-il cette imperfection capitaliste ? C'est dans la mesure où le capitalisme est avant tout pour moi une superstructure, et cette superstructure ne réussit pas à discipliner le pays jusqu'à sa base. Tant mieux peut-être ou tant pis, je n'en sais rien. Mais l'inadéquation de la France à la vie économique du monde est un des traits de son identité.

» Dernier trait : la France ne réussit pas au point de vue économique; elle réussit au point de vue politique de façon limitée parce qu'elle triomphe, précisément, dans ses propres limites. Toutes ses sorties en dehors de l'Hexagone se sont terminées de façon malheureuse, mais il y a un triomphe permanent de la vie française, qui est un triomphe culturel, un rayonnement de civilisation.

» L'identité de la France, c'est ce rayonnement plus ou moins brillant, plus ou moins justifié. Et ce rayonnement émane toujours de Paris. Il y a aussi une centralisation très ancienne de la culture française. Bien sûr, il existe bien d'autres conditions : triomphe de la langue française, des habitudes françaises, des modes françaises, et, aussi, la présence, dans ce carrefour que la France est en Europe, d'un nombre considérable d'étrangers. Il n'y a pas de civilisation française sans l'accession des étrangers; c'est comme ça.

## La France, c'est la langue française

» Le gros problème dans le monde actuel est de savoir comment la société française réussira ou non à accepter ces tendances à les défendre si nécessaire; si vous n'avez pas, par exemple, une politique de rayonnement à l'égard de l'Europe et du monde entier, tant pis pour la culture française.

*— Précisément, une fois disparus l'effroyable ciment des guerres classiques périodiques et le contestable ressort du colonialisme, et surtout au moment où les cultures en sont venues au point d'éclatement et de diversité que nous connaissons, reste-t-il à l'identité nationale autre chose que la nourriture inépuisable de ce qui est aussi son plus évident support : la langue française, dont vous parliez à l'instant, sa pratique dite* « cultivée », *voire son culte ?*

— La langue française est exceptionnellement importante. La France, c'est la langue française. Dans la mesure où elle n'est plus prééminente, comme ce fut le cas aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, nous sommes dans une crise de la culture française. Avons-nous les moyens de remonter la pente ? Je n'en suis pas sûr, mais j'ai quelque espoir. L'empire colonial que nous avons perdu est resté fidèle à la langue française. C'est vrai aussi des pays de l'Est, de l'Amérique latine.

*— L'idée que des fantasmes collectifs (ou imposés comme tels) sont à l'œuvre dans la longue durée historique est-elle pour vous acceptable ? Si oui, rangeriez-vous dans une certaine mesure l'identité française et certains de ses avatars au nombre de ces fantasmes ?*

— Il y a des fantasmes et il y a autre chose. Si j'ai raison dans ma vision de l'identité française, quels que soient nos pensées, nos fantasmes, il y a une réalité sous-jacente de la culture, de la politique de la société française.

*— Cette réalité de l'identité française est donc pour vous totalement incontestable ?*

— J'en suis sûr. Cette réalité rayonnera ou ne rayonnera pas, mais elle est. Pour aller plus loin, je vous dirai que la France a devant elle des tâches qu'elle devrait considérer avec attention, avec enthousiasme. Elle est devenue toute petite, non parce que son génie s'est restreint, mais en raison de la vitesse des transports d'aujourd'hui. Dans la mesure où, devenue toute petite, elle cherche à s'étendre, à agripper les régions voisines, elle a un devoir : faire l'Europe.

» Elle s'y emploie, mais l'Europe s'est accomplie à un niveau beaucoup trop haut. Ce qui compte, c'est de faire l'Europe des peuples et non pas celle des patries, des gouvernements ou des affaires. Et ce ne sera possible que par la générosité et la fraternité. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

LES AVOCATS DE M. LE PEN DEMANDENT UNE CONDAMNATION EXEMPLAIRE DU «CANARD ENCHAÎNÉ»

# La défense plaide la relaxe

**La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris dira, le 18 avril, si *le Canard enchaîné* fut ou non de bonne foi en publiant, les *4, 11 et 18 juillet 1984*, trois articles présentant M. Jean-Marie Le Pen comme un officier qui pratiqua la torture en Algérie.**

**Au terme de la dernière et longue journée de ce débat, les avocats de chaque bord en ont, les uns et les autres, exploité les éléments pour aboutir évidemment à des conclusions contraires : ceux de M. Le Pen, M^es François Morette et Georges-Paul Wagner, ont, en effet, demandé une condamnation, en ajoutant qu'elle devrait être « exemplaire en raison de l'ampleur du préjudice » tandis que M^es Christine Courrégé et Henri Leclerc ont conclu, eux, à la nécessité d'une relaxe au nom du droit qu'a l'opinion d'être informée sans réserve sur un citoyen dès lors que, devenu homme politique, il brigue ostensiblement le pouvoir.**

Quant à M. Le Pen, qui fut jusqu'au bout assidu, il a écouté les uns et les autres après avoir repris la parole pour exprimer ses sentiments sur les témoignages apportés la veille contre lui par les quatre Algériens cités par le journal de M. Roger Fressoz. « *Témoins peu ordinaires, devait-il dire, tous étrangers, terroristes d'origine aujourd'hui ressortissants d'une dictature et venus déposer en service commandé pour abattre un homme qui les a combattus. J'ai tenté de trouver leur regard. Pas un seul n'a osé me parler les yeux dans les yeux. Ils ont procédé par allusions, instillant dans leurs accusations du lieutenant Le Pen, comme d'autres instillent de la proportionnelle.* »

Ce fut pour M. Le Pen l'occasion de réitérer sa position : « Je n'ai jamais eu en Algérie le pouvoir d'interrogatoire. Il n'était pas dans ma mission. Si je l'avais eu, je l'aurais sans doute exercé, car c'était dans le cadre d'une mission que le gouvernement de l'époque avait donnée à l'armée et particulièrement à la 10e division parachutiste.

Pour le reste, M. Le Pen a dénoncé une fois de plus ce qu'il appelle « *une méthode laborieuse et relativement pitoyable* ». C'est effectivement sur ce thème qu'ont plaidé ses avocats. Pour Me François Morette, toute l'affaire est le résultat d'un « *complot* ». Il y voit même une sorte de « *marché d'Etat accepté par certaines entreprises de presse pour couler Jean-Marie Le Pen et donner satisfaction au pouvoir* ». En harmonie parfaite avec son client, il rappela encore le « *contexte* », c'est-à-dire la guerre d'Algérie, ses origines, les déclarations faites, dès novembre 1954, à l'Assemblée nationale « *par des hommes qui s'appelaient François Mitterrand et Pierre Mendès France et qui disaient : « L'Algérie, c'est la » France, et qui d'entre vous, mes- » dames et messieurs, hésiterait à » employer tous les moyens pour » préserver la France ? »*

Quant au devoir d'informer, Me Morette oppose à ses adversaires « *la volonté nationale de l'oubli puisque, au nom du peuple français, une loi d'amnistie fut votée en 1962* » après les accords d'Evian, volonté, dont *le Canard enchaîné* « *a fait fi, se considérant sans doute au-dessus du peuple pour continuer d'attiser la haine* ».

## Contradictions

La tâche de Me Wagner était tout autre. Il s'agissait de ruiner les dépositions entendues la veille. Me Wagner a donc exploité à fond les propos de M. Yahiaoui qui, tout en maintenant qu'il avait bien été arrêté et soumis à la question sous les ordres du lieutenant Le Pen, avait toutefois déclaré qu'il n'avait jamais vu le commissaire Gilles, c'est-à-dire le policier qui dressa, le 1er avril 1957, un procès relatant les doléances de M. Yahiaoui et ses accusations contre M. Jean-Marie Le Pen.

« *Cette pièce, dont personne d'ailleurs n'avait pu voir l'original,* devait-il dire, *est donc un faux. Or, c'est sur elle que tout a été bâti par les accusateurs de M. Le Pen en France.* »

Après quoi, Me Wagner releva les contradictions qui, selon lui, sont « *éclatantes* » entre ce qu'avaient dit, à la barre, les Algériens et ce qu'ils avaient affirmé le 12 février dans le journal *Libération*. Différence de dates. Impossibilité pour celui-là d'avoir pu apercevoir M. Ali Rouchaï puisque, aux périodes indiquées, le témoin avait déjà été relâché. Incompatibilité entre l'affirmation à l'audience d'avoir été torturé pendant cinq jours et celle livrée à *Libération*, parlant d'une torture quotidienne pendant dix-sept jours. « *La bonne foi*, devait conclure Me Wagner, *exclut la dénaturation.* »

On attendait avec curiosité la position du ministère public. Son représentant, M. Philippe Bilger, a voulu « élever le débat ». Il voit d'abord dans cette affaire une double opération politique. De la part du *Canard enchaîné*, assurément, mais tout autant de la part de M. Le Pen dans sa décision d'engager le procès. Car, pour M. Bilger, M. Jean-Marie Le Pen ne s'est pas toujours montré aussi sourcilleux pour défendre son honneur. Les mêmes accusations n'avaient-elles pas été portées contre lui par d'autres, en des temps plus lointains, sans qu'il ait estimé avoir à réagir ? Cela dit, *le Canard enchaîné* a-t-il été de bonne foi ?

Des quatre éléments qui permettent, selon la loi sur la presse et la jurisprudence, de retenir cette bonne foi exonératrice de condamnation, M. Bilger en accorde trois sans réserve à l'hebdomadaire. Le journal a été sincère, son motif a été pur et le but poursuivi, légitime. Reste l'exigence de prudence. M. Bilger a beaucoup hésité. Fallait-il contrôler la valeur du rapport du commissaire Gilles ? Au moment où furent publiés les articles, ce rapport n'avait pas été mis en doute. L'ambiguïté de certains témoignages entendus, les contradictions relevées, ce sont assurément des réalités de ce débat. De même, le journal n'a pas mis en cause le système général de la torture. Il a parlé seulement de M. Le Pen. Il a été partial. Mais peut-on le reprocher à un journal d'opinion ?

M. Bilger n'ira pas plus avant, déclarant au passage : « *Je ne sais pas si le tribunal condamnera, mais je ne sais pas non plus s'il relaxera.* » Le substitut veut, en tout cas, se souvenir de la déposition de M. Mouli, celui qui a dit que trois parachutistes avaient refusé de torturer. Ce refus, a-t-il conclu, c'est le « *non d'Antigone à Créon, c'est lui qui permet de revenir à la pureté* ».

## A chacun son honneur

La défense a joué finement. Les avocats de M. Le Pen, devait dire, en substance, Me Christine Courrégé, font leurs choux gras de la déposition de M. Yahiaoui qui détruit, selon eux, le rapport Gilles. « *Si c'était un complot de notre part, il serait déjà bien piètre. Mais on ne peut pas à la fois traiter les témoins algériens de menteurs, les rejeter quand ils déplaisent et les tenir pour sincères quand ils vous arrangent. De plus, M. Le Pen entretient dans cette affaire une sigulière ambiguïté. Il n'a pas torturé, mais il approuve ouvertement ceux qui l'ont fait. Il dit lui-même qu'il aurait pu le faire. Il nous dit aussi que M. Ali Rouchaï est vivant grâce à lui, car il l'a conduit à l'hôpital après qu'il se fut ouvert la gorge. Mais pourquoi diable s'ouvre-t-on la gorge dans un centre de détention et d'interrogatoire, sinon pour échapper à la torture ?* »

C'est Me Henri Leclerc qui devait se montrer le plus subtil, parce que le plus inattendu. C'est qu'il avait réfléchi. Tout le monde semblait d'accord, depuis le début, pour dire que *le Canard* avait bel et bien diffamé en portant atteinte à l'honneur et à la considération de M. Le Pen et que seule restait la question de la bonne foi. Or Me Leclerc ne pense pas que ce soit là une bonne approche.

« *L'honneur et la considération,* a-t-il donc plaidé, *cela n'est pas forcément la même chose pour tout le monde. Le sens que j'en ai pour moi n'est pas celui que peut en avoir M. Le Pen. Si l'on m'avait accusé d'avoir torturé, assurément je me sentirais atteint dans mon honneur et ma considération. Devant la même accusation, je ne pense pas que M. Le Pen éprouve ce sentiment. Car cette torture, tout en se défendant de l'avoir pratiquée, encore qu'un officier de renseignement, l'histoire le montre, est celui qui est chargé des interrogatoires, il a suffisamment assuré qu'elle était légitime et que l'officier qui aurait refusé d'y recourir n'aurait pas accompli son devoir. Si donc la torture est juste, l'officier n'a pas à en rougir. Pour M. Le Pen, elle est bien juste et justifiée puisque tous ses témoins, comme le document qu'il a produit, n'étaient là que pour rappeler les autres horreurs qui, dans son esprit, légitimaient la conduite à tenir.* »

Lorsque le tribunal en aura fini de ce dossier, un autre fort semblable, sinon vraiment jumeau, l'attend : c'est le 20 et le 21 juin que l'on retrouvera M. Le Pen à la dix-septième chambre, qui poursuivra cette fois *Libération*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A MENTON

# Trois jeunes gens sont victimes d'une agression : un mort et un blessé

*Le meurtrier et son complice ont été écroués*

De notre correspondant

Nice. — Un ressortissant marocain, Aziz Madak, vingt-huit ans, aide-cuisinier, a été tué de trois balles de carabine 22 long rifle, pendant la nuit du 20 au 21 mars, à Menton (Alpes-Maritimes). Arrêté six heures après le drame, son meurtrier, Francis Piovano, vingt-huit ans, sans profession, demeurant à Menton et au domicile duquel l'arme a été retrouvée, a reconnu les faits. Il a été inculpé d'assassinat et écroué à la maison d'arrêt de Nice ainsi que son complice, Yves Podelski, vingt-sept ans, employé au bureau d'aide sociale de Menton.

Aziz Madak et deux de ses amis — un jeune homme âgé de vingt-sept ans, originaire de la Martinique, aide-cuisinier, lui-même atteint par trois balles à une jambe, et un ressortissant algérien, Ali Belakhel, vingt-huit ans, boucher — conversaient avec une jeune femme de leur connaissance devant un établissement de nuit, lorsque Piovano et Podelski décidèrent de leur donner une « leçon ».

Le temps d'aller chez eux prendre une carabine, ils partirent à motocyclette à la recherche du trio qu'ils retrouvèrent peu après. Posément, tandis que Podelski faisait ronfler le moteur pour couvrir le bruit des détonations, Piovano tira à sept reprises : Aziz Madak, la cage thoracique perforée, devait succomber quelques heures plus tard à l'hôpital de Nice où il avait été transporté.

# En bref

## Un désaccord subsiste sur la rémunération des internes de spécialité

Une séance de négociations de près de dix heures a eu lieu, vendredi 22 mars, entre les représentants des internes des hôpitaux en grève et ceux du ministère des affaires sociales. Si le problème des modalités d'accès au poste de chef de clinique semble réglé, il n'en va pas de même pour celui de la rémunération des internes de spécialité. « *Les négociations reprennent cet après-midi à 16 h 30,* déclarait ce matin Denis Pariente, vice-président du syndicat des internes de Paris. *Les représentants du ministère ont promis de nous amener des propositions chiffrées.* »

En attendant, un préavis de grève nationale de deux jours a été déposé par les internes et les chefs de clinique pour la fin de la semaine. Des assemblées générales devraient décider lundi et mardi prochains du maintien — ou non — de ce préavis. Du côté du ministère, on se refusait ce matin à tout commentaire.

● *Un cambrioleur tué par un gendarme auxiliaire.* — Un ressortissant marocain, Redouane Farhane, âgé de vingt-deux ans, a été tué d'une balle en plein cœur, jeudi 21 mars, alors qu'il cambriolait une maison avec trois complices à Nantes (Loire-Atlantique). Le coup de feu a été tiré par un gendarme auxiliaire qui intervenait avec le peloton de surveillance et d'intervention de le gendarmerie. Placé en garde à vue, ce gendarme auxiliaire — un appelé du contingent effectuant son service national dans la gendarmerie — devait être présenté au parquet, samedi.

## Trafic de drogue dans la Marne : cinq arrestations

Les policiers du groupe des stupéfiants du Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Reims viennent de démanteler un important réseau de trafic de drogue dans plusieurs villes de la Marne : Epernay, Châlons-sur-Marne et Reims. 7 500 doses d'héroïne à environ 100 F l'unité, 10 kg de cannabis, 30 g d'héroïne pure permettant la fabrication de plus de 600 doses, ont notamment été saisis.

Une trentaine de personnes ont été interpellées et cinq d'entre elles, écrouées. Il s'agit du principal fournisseur, Patrick Lagarde, âgé de vingt-six ans, technicien, d'une personne déjà impliquée dans une affaire de drogue à Châlons-sur-Marne en 1982, Fabrice Gauvain, âgé de vingt-neuf ans, et de trois revendeurs : Luc Gigeriche, vingt-quatre ans, Albert Godin, trente-neuf ans, René Gomez, vingt ans.

● *Transfert officiel à Lyon du siège d'Interpol.* — M. André Bossard, secrétaire général d'Interpol, a paraphé, vendredi 22 mars à Lyon, l'acte officiel du transfert du siège de cette organisation au nord de la ville. L'acte a été signé également par M. Francisque Collomb, sénateur du Rhône et maire de Lyon.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré au traitement du cancer du sein (*le Monde* du 23 mars), une erreur de composition datait les concepts d'Halsted de 1980. C'est bien évidemment 1890 qu'il fallait lire.

● *Marée noire en Sicile.* — Une collision entre un pétrolier grec, le *Patmos*, et un pétrolier espagnol, le *Castillo de Monte Aragon*, le *21 mars*, dans le *détroit de Messine*, a fait un mort et plusieurs blessés ou disparus. Une nappe de brut d'un kilomètre de long dérive à proximité des plages siciliennes de la côte de Taormina. Solvants chimiques et barrages flottants sont utilisés pour protéger les stations balnéaires. — *(AFP, Reuter, AP.)*

● *Traité international pour la protection de la couche d'ozone.* — Quarante-cinq Etats, dont les dix de la CEE, les Etats-Unis et l'URSS, ont signé, le 22 mars à Vienne (Autriche), une convention destinée à protéger la couche d'ozone. Cette couche, située en haute altitude (entre 10 et 50 kilomètres de la terre), protège le globe contre les rayons ultra-violets du soleil. Elle est menacée par l'utilisation industrielle des gaz CFC (chlorofluorocarbones), notamment dans les aérosols et les réfrigérants. — *(AP, Reuter.)*

● TENNIS : *Tournoi de Nancy.* — Pascal Portes a créé la surprise en battant Henri Leconte 6-4, 1-6, 6-2, vendredi 22 mars, en quarts de finale du Tournoi de Nancy, comptant pour le Grand Prix, et doté de 80 000 dollars.

« *Masters* » *féminin.* — La Tchécoslovaque Hana Mandlikova et l'Américaine Martina Navratilova se sont qualifiées pour les demi-finales du « Master » féminin en battant respectivement, vendredi 22 mars à New-York, les Américaines Zina Garrisson (6-3, 6-4) et Pam Shriver (6-2, 6-4).

● FOOTBALL : *championnat de France.* — La vingt-neuvième journée du championnat de France de première division disputée, vendredi 22 *mars*, a *donné* les *résultats* suivants :

| | |
|---|---|
| *Nantes et Sochaux | 1-1 |
| *Brest b. Lens | 3-2 |
| Metz b. *Paris-SG | 2-1 |
| *Bastia et Tours | 2-2 |
| *Monaco b. Marseille | 3-0 |
| *Toulouse et Laval | 1-1 |
| *Nancy et Strasbourg | 1-1 |
| *Lille b. RC Paris | 2-1 |
| *Toulon et Rouen | 1-1 |

Classement. — 1. Bordeaux, 45 pts ; 2. Nantes, 43 ; 3. Auxerre, 36 ; 4. Toulon, 35 ; 5. Monaco, 34.

Coupe d'Europe de football

*Bordeaux contre la Juventus de Turin.* — Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions, effectué vendredi 22 mars à Genève, a donné les matches suivants : Juventus de Turin (Ita.) - Girondins de Bordeaux (Fr.) ; Liverpool (Angl.) - Panathinaïkos (Grè). Match aller, le 10 avril ; match retour, le 24 avril.

● HOCKEY-SUR-GLACE : *championnat du monde « C ».* — La France a battu la Bulgarie 10-2, vendredi 22 mars à Megève, à l'occasion du sixième tour du championnat du monde « C ». Les autres matches ont donné les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Yougoslavie b. Espagne | 7-1 |
| Roumanie b. Danemark | 5-0 |
| Chine b. Corée-du-Nord | 6-1 |

● SKI ALPIN : *Coupe du monde féminine.* — La Suissesse Michela Figini a remporté, vendredi 22 mars, la Coupe du monde féminine de ski alpin après le slalom de Heavenly-Valley (Etats-Unis), dernière épreuve de la saison gagnée par la Suissesse Erika Hess.





## HOMMAGE POUR UN ANNIVERSAIRE

# Paul Grimault, l'homme animé

***Le 23 mars, Paul Grimault a quatre-vingts ans. Le troisième Festival du film d'animation de Marly-le-Roi rendra hommage, du 26 au 28 avril, à celui qui, depuis un demi-siècle, est le chef de l'école française de dessin animé.***

Un atelier d'artiste avec ses baies vitrées, une grande table centrale couverte de papiers et d'instruments, beauxoup d'images aux murs, de vieux appareils de cinéma. Une chambre noire, une table de montage. Sur une armoire métallique, sous un rayon de soleil, un pot de fleur duquel jaillit un bouquet de semelles : c'est la *« plante des pieds »*. Le verbe et l'œil vif, Paul Grimault parle comme il dessine.

Faire des dessins animés en France ? Une gageure. C'est long, c'est cher, ils sont destinés au seul jeune public : trois bonnes raisons pour effrayer les producteurs. *« Comme les enfants sont souvent moins cons que les grandes personnes, ils emmènent leurs parents voir* le Roi et l'Oiseau. *On dit que j'ai mis trente ans à faire ce film; en réalité, j'ai dessiné cinq ans, comme Disney pour* Blanche-Neige, *et j'ai mis vingt-cinq ans à trouver l'argent : c'est du sport ! »*

*S'il ne veut jamais se prononcer sur le travail des autres, s'il affirme, quand on évoque Jean-François Laguionie, Jacques Colombat ou Emile Bourget, qu'il n'a *« jamais eu d'élèves »* parce qu'il n'aime pas *« entraîner des moutons »*, Paul Grimault n'en a pas moins son idée sur ces grands ateliers qui travaillent sur ordinateur, en collaboration avec Taïwan, et, monopolisant peu à peu le marché : *« Qu'est-ce que ça a à voir avec le boulot ? Je préfère dessiner à la craie sur les trottoirs. »*

Comment ne pas regretter les petites équipes soudées, comme celle qu'il avait formée dans les années 30, avec Anouilh, Aurenche et les frères Prévert, arrivés au cinéma par le biais de la publicité ; la pointe de la modernité à l'époque –, s'étaient des groupes comme celui-là qui fabriquaient les plus beaux films. Pas de nostalgie systématique, du réalisme seulement.

Paul Grimault a des projets. Il élabore un programme en regroupant ses courts métrages, égarés au fil des ans, avec l'aide des Archives du film : *l'Épouvantail, le Voleur de paratonnerres, la Flûte magique, le Diamant, le Chien mélomane*... Réunis sous le titre de son premier film d'animation, *la Table tournante*, ils illustreront une promenade de Paul Grimault dans le monde du dessin animé.

Curieusement, c'est à l'étranger qu'il est le plus sollicité ; comme il aime voyager, il sera biemtôt en Espagne pour présider un festival, puis en Égypte pour superviser une nouvelle école d'animation (*« histoire de rapporter un tapis »*), et, enfin, au Japon où il présidera le premier Festival mondial d'animation, sur un thème pour lequel il s'est toujours battu, aux côtés de Jacques Prévert : Amour et Paix. Il se lève, cherche dans ses papiers, en extrait une carte postale de Tokyo : *« M. Grimault, nous avons appris qu'il faisait très froid dans votre pays, faites attention à votre santé. »* Puis il ouvre un carton à dessin pour en sortir ce dont il est le plus fier : des dizaines de lettres d'enfants. *« M. Grimault, j'ai beaucoup aimé votre film* (le Roi et l'Oiseau), *mais je n'ai pas compris la fin. Venez à Laon me l'expliquer »*. Il rit. Il y est allé.

Entre deux voyages, Paul Grimault s'occupe de son jardin, dans la vallée de Chevreuse, bêche ses plates-bandes et son potager, remise du bois pour l'hiver. Et, de temps en temps, il chausse ses bottes, coiffe sa casquette de tweed, et là, sous les grands arbres, il apprend aux oiseaux à siffler le thème de *Laurel et Hardy*.

STÉPHANE DURAND-SOUFFLAND.

Paul Grimault vu par son fils Pierre.

## LA NOUVELLE BIENNALE DE PARIS

# Foisonnante et désordonnée

On a voulu en faire une grande manifestation internationale d'art contemporain, du type de la Documenta de Kassel. On lui a donné la grande et belle halle de la Villette et ses vingt mille mètres carrés de plancher couvert, ainsi que les moyens financiers de se réaliser (*le Monde* du 21 mars). Mais la nouvelle Biennale de Paris est-elle à la hauteur de ses ambitions ? La réponse est non, malgré l'intérêt et l'actualité de beaucoup d'artistes qu'elle présente : des vieux, des jeunes, des moyennement vieux, des moyennement jeunes, des mûrs et des pas mûrs, environ cent vingt au total, réunis en une exposition vouée essentiellement à la peinture et à l'image, qui est mal maîtrisée.

C'est plutôt un Salon, ou une, sorte de foire faite d'autant de « one man shows » qu'il y a d'exposants, *qui* cache la fragilité de sa conception sous des grandeurs spectaculaires que l'on reçoit en pleine figure en pénétrant dans l'espace central, la grande nef et ses cimaises de neuf mètres de haut : l'espace noble, évidemment très convoité. Où la raison du plus grand, sinon du plus fort, l'a en principe emporté sur les autres, renvoyant au revers du mur ou dans les mezzanines des bas-côtés des œuvres néanmoins de bonnes dimensions, et qui s'y trouvent souvent mieux. La grande nef, ses murs et sa lumière laminent et font tomber des pans *entiers de peinture en pâte* creuse. C'est tout juste si les épopées politiques façon bandes dessinées en folie de Erro n'y ressemblent pas à des miniatures, et les dix-huit Baselitz de 2 mètres sur 1,60 mètre à des vignettes.

Soit la vision est exagérée, mais, étant donné le découpage et la nature des lieux, on aurait bien vu là des choses dans l'espace plutôt que des tableaux. Des tableaux que l'on découvre d'abord par la tranche, en enfilade, selon une perspective de grande galerie à la française, butant aimablement sur l'entonnoir rayé à broyer de la lumière rose de Buren, *un espace dans l'espace, sorte de station* de recyclage, où d'épuration des ombres qui hantent tant d'œuvres alentour. Successivement, on ne sait pourquoi on trouve : un grand et solide Rosenquist, un trop grand Gilbert and George, des géants de Golub et Polke, d'un côté ; Kiefer (trois beaux noirs), Fischl (la scène américaine), Blais (léger), Cucchi (bois brûlés) et Woodrow (carcasse de voitures sans plus), de l'autre. Au milieu, sur la cimaise qui entoure l'escalier de descente vers la cafétéria : le *Grand Burundum* de Matta, gris et noir, et le petit «enfer» du même (dans une cabine bouclée, à l'intérieur de laquelle il n'est pas question de regarder), Voss en huit grands collages sur un flanc, Erro et Baldessari sur l'autre. Au passage on aura pu voir le mur de tables et de fagots, une chose peu convaincante de Vieille, les graffiti de Haring, et quelques touches de Torini sur les parois intérieures de l'escalier. Sans oublier les sculptures de Lüpertz et de Chia dans les allées, la porte de Brandebourg d'Immendorf, isolées entre deux murs à l'entrée. Du beau monde. Des têtes d'affiches, dans l'ensemble.

Arrêtons là l'énumération, faite pour donner une petite idée de ce qui se passe ou ne se passe pas au cœur de la Biennale dont on cherche la clé, mais qui n'en n'a pas ; dont on ne comprend pas l'accrochage qui ne répond ni à des critères historiques, ni à des regroupements d'artistes par affinités de surface ou de fond.

C'est la même chose dans les bas-côtés, mais en plus petit, dans les chambres fermées, isolées, lointaines, comme à l'étage. Là non plus on ne voit pas de justification particulière à la présence d'untel ici plutôt que là, au voisinage d'« anciens » et de jeunes qui n'ont pas de raison de s'en réclamer. On peut prendre l'exemple des corps fragmentés d'Adami tout près des montagnes pointues de Fonseca et de la barque du jeune Barcelo ; l'image de la dérive ne suffit pas. Ou celui d'Arroyo près de David Salle et Bettencourt et ses gros reliefs incrustés sauvé de l'oubli grâce à Schnabel, la jeune vedette américaine présente quelque part ailleurs dans l'exposition, mais sans assiettes cassées.

On peut bien sûr, pour justifier l'accrochage de l'exposition, évoquer l'éclectisme ambiant de la création d'aujourd'hui et la nécessité de mettre l'accent sur les individualités. Il semble pourtant que ce soit là plutôt le reflet de l'impossibilité de dégager une thématique, une lecture à partir de listes d'artistes défendues *mordicus* par chacun des commissaires de l'exposition ; un problème bien connu de tous les jurys d'expositions internationales, lorsqu'il n'y a pas une pensée unique, une personne pour en fixer les orientations et les choix.

A la Biennale de Paris, connaissant la personnalité des membres de la commission internationale, on pouvait *s'attendre, à peu près*, à ce que l'on a en fait. Notamment de la peinture de la trans-avant-garde italienne poussée par le critique d'art, Achille Bonito Oliva, qui en a fait la théorie intensive et extensible et à qui on doit probablement cette idée de raccrocher la manifestation à des notions de présentation et de représentation assez vagues et ne pouvant faire de mal à personne vu qu'on peut à peu près tout y faire entrer (depuis le pop' art) ; et le néo-expressionnisme allemand défendu par un « pro » redoutable, Kasper Kœnig, l'éditeur de Cologne ; quelques représentants de la figuration des années 60, sauvés par Gerald Gassiot-Talabot, fidèle à ses anciennes amours.

En fait, la sélection n'est pas assez rigoureuse ; elle aurait pu être plus limitée ce qui n'aurait pas amené à s'interroger sur l'absence de certains artistes. *Un exemple : alors que tout* ce qui vient d'Angleterre, en matière de culture, semble béni, y compris l'échafaudage de livres du jeune *Opie (oublié dans la grande nef)* qu'il aurait été plus drôle d'envoyer comme signal au Salon du Grand Palais, pourquoi n'avoir pas convier Flanagan à la fête ?

Il aurait fallu modérer les participations italienne, allemande, américaine et française et s'intéresser de plus près à d'autres pays non représentés ou insuffisamment représentés – bien souvent même par un seul artiste. Peut-on parler panorama international quand une manifestation se pose comme le reflet des nationalités des commissaires ? Et reflet du marché, à un travers dans lequel sont tombées a peu près *toutes les grandes confrontations* artistiques depuis quatre ou cinq ans.

On voudrait bien pouvoir défendre cette treizième édition de la Biennale de Paris, mais honnêtement c'est difficile, car elle n'a pas la dimension qu'on lui aurait voulu. Qu'attend-on d'une rencontre de ce type, d'ailleurs de plus en plus difficile à mettre sur pied, car la vitesse à laquelle circule l'information sur les nouvelles tendances et les nouveaux artistes ne lui permet plus *d'être un lieu de découverte. Qu'elle* ouvre des perspectives, qu'elle propose une lecture autre, qu'elle tente d'apporter un nouvel éclairage, qu'elle provoque un débat...

La Biennale de Paris ne fait pas découvrir de nouveaux noms, de nouvelles tendances, même pas du *côté français*, *où on n'a pas* beaucoup tenté de sortir du chapeau des artistes hors commerce, pas plus qu'on a essayé de proposer une vision personnelle de la situation internationale, *made in* France. Les choix sont frileux, conventionnels, dans le goût du jour, un jour qui d'ailleurs est en train de baisser, auquel va succéder un autre jour que l'on sent plus sensible aux choses conceptuelles, moins exalté, moins chargé de pathos.

Elle a manqué de tête notre Biennale, de culot. La repenser, c'était bien, faire sauter la barrière des trente-cinq ans, c'était bien, la vouloir internationale, aussi. Mais pas comme ça. Cela dit, ce n'est pas contradictoire de le dire, il faut bien sûr y aller. Elle n'est tout de même pas faite que pour les amateurs de grosses pièces. On y trouve un échantillonnage vaste d'images de tous bords, prises en citations, en références, en symboles, en mythes, versant tragique ou pas, oscillant entre la préhistoire et l'hypercultivé, le populaire et le savant, le fragile et le solide, l'errance et la fixation obsessionnelle, le narratif et le contemplatif, le coup de pinceau sensible et le coup dur. Où l'on voit de très belles choses qui disent la fragilité de l'homme, comme ces planches d'histoire naturelle, alphabet du corps douloureux, faites à deux *mains par les Autrichiens* Rainer et Brus, ou la danse macabre des ombres portées de Boltanski, ou encore la machine sonore de Takis, un peu à l'écart, dans les hauteurs, là où se rejoignent les sections son et arts plastiques, pour le meilleur.

GENEVIEVE BREERETTE.

* Parc de La Villette. Jusqu'au 21 mai.



Mimmo Palladino : « *Quelli che vanno, quelli che restano* ». (1984) huile sur toile en trois panneaux.

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 3929

#### HORIZONTALEMENT

I. Drame en un acte. Quartier de Damas. – II. Place d'arme. Un genre qui n'a pas l'air triste. – III. Avec elle, on expire facilement ou on respire difficilement. Bleu en étant vert. – IV. Une manière de tailler ou de se tailler. Permettaient jadis d'investir, mais non sans risques. – V. Le comble du mauvais goût pour un mufle. Caractères qui ne manquent pas de droiture. – VI. Qui ont un caractère typiquement masculin. – VII. Augmentent donc la vitesse. Mine de sel. Se fait pendant le jeu mais après le devoir. – VIII. Le bel âge. Abréviation mathématique. Passage pour piéton. Vieux jeu mais toujours en vogue. – IX. Biner ou débiner. Appréciation flatteuse. Grosse partie d'un vaisseau ou petite partie d'une nef. – X. Ancien commandant de l'air. Pour un appel d'air. Expression de félibres. Mot de philosophe. – XI. Plus on l'observe et moins on nous a à l'œil. Ancienne voiture de courses. Personnel. – XII. Point de vue. Grande figure de jeux de massacre. – XIII. Est à l'entraînement quand d'autres sont en course. Manière de plaire. Note. – XIV. *Côte première*. Le mal de l'air. – XV. Croisements dangereux. Pronom. Il est préférable de l'engager quand on a déjà un emploi.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | ■ | | | ■ | |
| II | | | | | | | ■ | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | ■ | | | | |
| IV | | | | | | ■ | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | ■ | | ■ | ■ | | | ■ | |
| VI | | ■ | | ■ | | | | | | | | | | | ■ |
| VII | | | | | | | ■ | | | | ■ | | | | |
| VIII | | | ■ | | ■ | | | | ■ | | | | ■ | | |
| IX | | | | | | | ■ | | | ■ | | | | | |
| X | | | | | ■ | | | ■ | | | ■ | ■ | | | |
| XI | ■ | | ■ | | | | ■ | | | | | ■ | ■ | | |
| XII | | | | | ■ | | | | | | | | | | |
| XIII | | ■ | | | | | | ■ | ■ | | | | ■ | | |
| XIV | | | | ■ | | | | | | | | | | | ■ |
| XV | | | | | ■ | | | ■ | | | | | | | |

#### VERTICALEMENT

1. Ne tient pas en place. Exemple de courant alternatif. – 2. Grand producteur de pommes. Partie du globe. Bien considéré. – 3. Une chèvre ou un baudet. Symbole chimique. Ne tient parfois qu'à un fil. – 4. Du plus mauvais goût. Est rarement à prendre au premier « degré ». – 5. Fut à la tête de la cavalerie avant d'être nommé dans les chars. Chauffage ancien. – 6. Possessif. Blancs qui apparaissent quand on noircit. – 7. C'est un comble. Attachée à un oiseau. – 8. Fait donc une faute de « liaison ». Contrainte par corps. Accord de Kiev. – 9. Collectionne les succès ou peut faire *un succès dans une collection*. Sa vie est relatée dans un livre. Le palladium. – 10. Site archéologique de Suisse. Saynète pour Sennett. Président du sanhédrin qui condamna Jésus. – 11. Note. Train rapide. – 12. Changer l'orientation d'une pièce. Pour un coup d'essai ou un coup de maître. – 13. « Cabinet » de toilette. Fleuve. A la mode, mais pas de chez nous. – 14. Eteint. Se couchent après la lecture. – 15. Variété de hérisson. Où la diligence pouvait donc passer sans risque.

#### Solution du problème n° 3928

*Horizontalement*

I. Décrépi. – II. Eclopé. Ni. – III. Boiteux. – IV. Appel. IÉ. – V. UE. Récent. – VI. Cri. Rein. – VII. S.S. Fer. – VIII. Electif. – IX. Rire. Fête. – X. Cent. Lue. – XI. Le. Eau. Es.

*Verticalement*

1. Débaucher. – 2. Ecoper. Lice. – 3. Clip. Isère. – 4. Roter. Scène. – 5. Epeler. Ta. – 6. Peu. Ce. If. – 7. Eiffel. – 8. Inné. Tue (Tué). – 9. Bidet. Ruées.

GUY BROUTY.

## CRÉATION MUSICALE

# Le sens et les sons

***Comment faire du vieux avec du neuf ? Certains compositeurs contemporains s'y emploient...***

Depuis que la musique et le langage existent – on ne sait pas encore très bien lequel a précédé l'autre, – on a été tenté de les associer pour donner plus de force aux paroles ou plus de sens aux sons. Un fameux professeur de logique a même écrit : *« Prenez soin du sens, les sons prendront soin d'eux-mêmes » (1)*. Mais depuis Lewis Carrol les choses ont bien changé ; renversant la proposition, on s'est aperçu que le contraire était parfois vrai et, surtout, que c'était plus neuf.

C'est à ce point que l'idée d'utiliser un texte compréhensible à l'ancienne mode n'effleure plus depuis longtemps un compositeur d'avant-garde et que, les années passant, *on fait tranquillement* à présent du vieux avec du neuf : phonèmes, phrases désarticulées, utilisation, de préférence, de langues étrangères plus ou moins bien maîtrisées, tout est bon pour éviter le sens commun.

On a beau se dire que cela n'aura qu'un temps, qu'il n'est pas si facile pour un jeune compositeur d'aller à contre-courant, que la crititque est aisée... il serait peut-être temps de sortir d'une esthétique de l'abstinence, dont le concert donné le 18 mars par l'Ensemble 2e2m au Centre Georges-Pompidou laisse à penser qu'elle est encore bien vivante. Cela ne *suffit pas à* invalider complètement les œuvres qui y étaient présentées, mais contribue à en limiter la portée.

Si, dans *à*, Claudy Malherbe (né en 1950) utilise une lettre dont on devine à peine la teneur avec beaucoup d'attention, on saisit mal le profit qu'il en tire, sinon d'obscurcir son propos. L'œuvre d'Aldo Brizzi (1960) *la Erbe nella Thule*, sur des poèmes suédois dont seuls certains sons ont été conservés, a le mérite de cultiver une atmosphère cristalline, « polaire » : une peu glacée et cassante, avec des *tessitures toujours* maintenues dans l'aigu, mais cela dure si longtemps que en dépit de belles trouvailles acoustiques, on se demande bientôt : « cantate, que me veux-tu ? »

La troisième création de ce programme, qui comportait également *Palmström* de Eisler et *Langage imaginaire* de Guy Reibel, était *Monumentum II* d'Aurel Stroe (1932). A défaut d'une traduction littérale du texte latin, la musique réduite à une psalmodie (*partagée* entre la voix, la contrebasse et le glockenspiel) donne à celui qui l'écoute le sentiment de partager un secret, d'entrer dans un univers de recueillement où les mots et les sons les plus délicats ont un poids. Parfaitement maître de ses moyens, le compositeur nourrit notre attention *sans crainte d'avoir l'air vieux jeu* : il sait bien que l'art musical n'est pas né d'hier et que rien n'est usé pour qui sait s'en servi.

GÉRARD CONDÉ.

(1) *Alice au pays des merveilles* (chapitre IX), paraphrasant le proverbe *« Take care of pence and the pounds will take care of themselves »*.

# Paris / programmes

# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

MUSICA MUSICA : Rond-Point (256-70-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h, 20 h 30.

L'ENTRÉE EN MATIÈRE : Lucernaire (222-26-50), sam. 18 h.

EN ATTENDANT GODOT : Atelier (606-49-24), sam. 21 h ; dim. 15 h, 21 h.

LE CONCILE D'AMOUR : Théâtre de Paris (280-09-30), sam. 18 h 30 et 21 h ; dim. 17 h.

LA FOLIE DON QUICHOTTE : Espace Marais (271-19-10), sam. 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

### *Les salles subventionnées*

SALLE FAVART (296-06-11) : dim., 19 h 30 : Hippolyte et Aricie.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim., 14 h 30 : la Mort de Sénèque ; sam. et dim., 20 h 30 : le Misanthrope.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand théâtre sam., 20 h, dim. 15 h : Hernani ; Théâtre Gémier sam., 20 h 30, dim. 15 h : Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (325-70-32), sam., 20 h 30, dim. 15 h : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32), sam., 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

☞ TEP (364-80-80) Théâtre sam., 19 h, dim. 15 h : les Mémoires d'un Bounhoumme ; sam., 21 h 15, dim. 17 h 15 : L'Engeance.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres : sam., 19 h 15 : Pierre-Alain Tâche ; 21 h : forum d'écrivains belges et suisses ; dim., 16 h : la Mise à mort de Tchicaya U Tam'si ; 17 h 30 : débat sur la littérature d'Afrique noire ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi, sam., dim. 16 h : l'Envers de la forme : Nicolas de Staël, de P. Samson ; 19 h : Beyrouth : à défaut d'être mort, de T. Rached ; Le mois du livre à la Bpi. Ecrits en images : sam., dim. 16 h : Italo Calvino, de D. Pettigrew et G. di Caro ; 19 h : Anthony Burgess, de K. Scheidstager et Th. Filliard ; Hommage à « Apostrophes » : sam. 15 h : G. Simenon ; Cycle Philippe Sollers ; sam. 16 h 30 : le Trou de la Vierge, de J.-P. Fargier ; Cinéma africain (renseignements en téléphonant au Centre).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet : sam., 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Ballet du vingtième siècle (1er programme : G. Mahler/P. Henry).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; sam., 18 h 30 : M. Portal, M. Dalberto et le Quatuor Hagen.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire.

### *Les autres salles*

☞ A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h, dim. 15 h : la Poussière de soleils ; sam., 22 h 30, dim. 18 h : Brecht opéra.

☞ AMANDIERS (366-42-17), sam. 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70), sam. 20 h 30 : le Terrier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : Moi-29e à l'ombre ; sam., 15 h : Oncle Vania.

☞ ASTELLE-THÉÂTRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : , dim., 15 h : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (606-49-24), sam., 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, sam. 20 h 30 : Roméo et Juliette ; Salle C.-Bérard, sam. 20 h 30 : Impasse-Privé.

☞ BASTILLE (357-42-14), sam. 19 h 30, dim. 17 h : Othello III, 3.

BATACLAN (700-30-12), dim. 18 h : Ligue d'improvisation française.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36), sam., 21 h, dim., 15 h 30 : le Premier amour ;

☞ Aquarium (374-99-61), sam., 20 h 30, dim., 16 h : les Incurables ; Chaudron (328-97-04), sam. 20 h 30, dim., 16 h : Lulu.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), sam. 20 h 30 : Les sept fenêtres, rencontre avec S. Jacob.

CINQ DIAMANTS sam. 20 h 30 : les Femmes fatales.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69). La Resserre sam., 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie, sam. 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 24 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 21 h 15, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ EDEN-THÉÂTRE (356-64-37), sam. 21 h : Relax.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 17 h : Tragédie dans les classes moyennes.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), sam. 20 h 30 : Morpioni's palace.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : la Parenthèse de sang.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42), sam. I. 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 20 h 30, 17 h : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), sam. 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), sam. 17 h et 21 h, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

☞ GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Pink Thunderbird.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), sam. 20 h 30 : Atlantide ma mort.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (225-92-92), sam. 21 h : Orfeo 2.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 21 h : Lou Andreas-Salomé.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45, sam. 18 h 30 et 20 h 45 : l'Ouest, le vrai (dern. le 23).

☞ MARIE-STUART (508-17-80), sam., 20 h 30 : Savage Love ; sam. 19 h : l'Air du large.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau. Petite salle, sam. 21 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Tchekov Tchekova.

☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Micropera.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 19 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 20 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mademoiselle Julie.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 20 h 45 : Double foyer.

PROLOGUE (575-33-15), sam. 21 h 30 : Petite suite pour femme solo ; sam. 21 h 30, dim. 16 h : Armistice au pont de Grenelle.

RANELAGH (288-64-44), sam. 20 h 30 : Ondine.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.



## Samedi 23 - Dimanche 24 mars

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

☞ SALLE VALHUBERT (584-30-60), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Ruy Blas.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), sam. 22 h 15, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos ; sam. 22 h 15, dim. 17 h : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), sam. 17 h, dim. 15 h : la Passion à Ménilmontant.

☞ THÉÂTRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Rôdeur (dern.).

☞ THÉÂTRE 14 (545-49-77), sam. 20 h 45 : les Nuits et les Jours (dern. le 23).

☞ THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), sam. 18 h 30 et 21 h ; dim. 17 h : le Concile d'amour.

☞ THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Madeleine Proust en forme.

☞ THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata (dern.).

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) I. Sam. 20 h : le Petrel fulmar (dern.) ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. — II. Sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ascenseur.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Musica Musica ; Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 18 h 30 : le Journal d'un fou ; sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 18 h 30 : Tac ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table ; sam. 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

**SAMEDI 23 MARS**

15 h : 7e Festival international de films ethnographiques et sociologiques ; 17 h : Cinéma du réel 1985 : Les films primés ; 19 h : 70 ans d'universal : Portrait d'une enfant déchue, de J. Schatzerg ; 21 h : cinéma japonais (F. Yamamoto) : Pruniers et fleurs à Yushima, de T. Kinugasa.

**DIMANCHE 24 MARS**

15 h : 7e Festival international de films ethnographiques et sociologiques ; 17 h : Cinéma du réel 1985 : Les films primés ; 19 h : 70 ans d'universal : Skullduggery, de G. Douglas ; 21 h : Cinéma japonais (Le documentaire) : l'Evaporation de l'homme, de S. Imamura.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

**SAMEDI 23 MARS**

20 ans du festival de Pesaro : 15 h : l'Obsédé en plein jour, de N. Oshima ; 17 h : le Liban dans la tourmente, de J. Saab et J. Socklin (documentaire) ; Rétrospective Judit Elek ; 19 h : la Dame de Constantinople ; 21 h : Une histoire simple.

**DIMANCHE 24 MARS**

15 h : 20 ans du festival de Pesaro : le Chute des feuilles, d'O. Iosseliani ; 17 h : E Companero présidente, de M. Littin ; Rétrospective Judit Elek ; 19 h : Martinovics 21 h 15 : Peut-être demain.

### *Les exclusivités*

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Miramar, 14e (v.f.)/Richelieu, 2e (233-56-70).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 9e (233-67-06).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C.H.U.D. (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COTTON CLUB (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studios Galande, 5e (354-72-71).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). — V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Calypso, 17e (380-03-11).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise (Hsp), 11e (700-89-16).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RACINES NOIRES 1985 — FESTIVAL DE FILMS ANTILLAIS ET BRÉSILIENS — BLACK STARS ON SILVER SCREEN, CINÉMA AFRICAIN : Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33) ; Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30).

RAS LES PROFS (A., v.o.) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (526-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA RIVIÈRE (A., V.O.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (757-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis -Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STALINE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-36) ; PArnassiens, 14e (335-21-21).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Tourelles, 20e (364-57-98).

TRAIN D'ENFER (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

URGENCE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

VARIETY (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (330-30-19).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

## LES FILMS NOUVEAUX

ANTARCTICA, film japonais de Koreyoshi Kurahara : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE COW-BOY, film français de Georges Lautner : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

MISSION NINJA (v.o.) (*), film américain de Mats Helge : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*), film français de Virginie Thevenet : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR, film français de Ludwig Trovato : Studio 43, 9e (770-63-40).

PIANOFORTE (*), film italien de Francesca Comencini (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

ROMANCE DU FRONT, film soviétique de Piotr Todorovski (v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAC DE NŒUDS, film français de Josiane Balasko : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).





هكذا من الأصل

# Paris / services

## RADIO-TÉLÉVISION

### Samedi 23 mars

**PREMIÈRE CHAINE : TF 1**

**20 h 40 Téléfilm : le Diable dans le bénitier.**
De Jean L'Hote, avec J. Rosny, J. Zanetti...
*Interprétant la Passion dans une troupe amateur, celui qui joue Judas ne se résigne pas à trahir Jésus... Exercice d'humour et d'humeur de Jean L'Hote.*

**22 h 10 Droit de réponse : Fisc-Frac.**
*Avec H. Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, Y. Ollivier, directeur général des impôts, J.-C. Martinez, professeur de droit, B. Ménez, comédien, un vérificateur, des représentants du personnel des impôts, les témoignages de personnes ayant subi des contrôles abusifs, des fraudeurs et des contribuables heureux.*

**0 h Journal.**

**0 h 20 Ouvert la nuit.**
Alfred Hitchcock présente : *Assez de corde pour deux.*

**0 h 45 Le printemps de la création. Ouverture de la Biennale de Paris à La Villette.**
Réal. Raoul Sangla.
*TF 1 s'est associée au ministère de la culture pour que les téléspectateurs soient les invités privilégiés de l'inauguration de la Biennale de Paris, extraordinaire lieu de la création internationale. Une nuit de fête*

**DEUXIÈME CHAINE : A 2**

**20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.**
*Spécial trompettes et accordéons.*

**22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.**
Les Stranglers : les sculpteurs auriculaires.

**23 h 20 Journal.**

**TROISIÈME CHAINE : FR 3**



**20 h 4 Disney Channel.**
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.

**21 h 55 Journal.**

**22 h 20 Feuilleton : Dynastie.**

**23 h 5 La vie de château.**
*Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes.*

**23 h 35 Prélude à la nuit.**



**FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE**

17 h 35, Autour de ; 18 h, Troisième rang de face ; 18 h 26, Un trait c'est tout (avec Piem) ; 18 h 30, Clip clap ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

**CANAL PLUS**

20 h 30, Série : Colette ; 22 h 15, Le radeau d'Olivier ; 22 h 50, le Rayon bleu, film de J. Libermann ; 0 h 25, l'Indiscrétion, film de P. Lary ; 2 h, Dementia 13, film de F.F. Coppola ; 3 h 20, Julio Iglesias en concert ; 4 h 14, les Désirs de Melody in love, film de H. Frank ; 5 h 45, les meilleurs dessins animés de Y. Norstein.

**FRANCE-CULTURE**

20 h 50 Conte pour l'autre, de Lotfi Dziri.
21 h 30 Musique : Orfeo 2, en direct de la Biennale de La Villette.
0 h Clair de nuit.

**FRANCE-MUSIQUE**

20 h Concert : *Messe en si mineur*, de Bach, dir. Gustav Leonhardt.
23 h Les soirées de France-Musique : La nuit des Goldberg.

### Dimanche 24 mars

**PREMIÈRE CHAINE : TF 1**

**11 h Messe.**
Célébrée en l'église Notre-Dame à Etampes.



**12 h 2 Midi presse.**
*Invité : Mgr Lustiger, archevêque de Paris.*
**12 h 30 La séquence du spectateur.**
**13 h Journal.**
**13 h 25 Série : Starsky et Hutch.**
**14 h 20 Sports dimanche.**
**16 h 30 Variétés : La belle vie.**
**17 h 30 Les animaux du monde.**
**18 h 10 Série : Les roses de Dublin.**
**19 h Sept sur sept.**
*Avec Michel Hidalgo.*
**20 h Journal.**
**20 h 35 Cinéma : les Oiseaux.**
Film américain d'A. Hitchcock (1963), avec T. Hedren, R. Taylor, J. Tandy, S. Pleshette, V. Cartwright.
*Une jeune femme riche et futile vient dans une station balnéaire de Californie, pour revoir un avocat, rencontré à San-Francisco. Soudain, les oiseaux s'attaquent aux habitants de l'endroit.*
**22 h 35 Sports dimanche soir.**
**23 h 35 Journal.**
**23 h 55 C'est à lire.**

**DEUXIÈME CHAINE : A 2**

**11 h 15 Dimanche Martin : Entrez les artistes.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 15 Dimanche Martin (suite).**
**17 h Disney dimanche.**
**18 h Stade 2 (et à 20 h 20).**
**19 h 10 Série : Hôtel de police.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Jeu : Le grand raid.**
Dernière étape chinoise Zeng Zhou avant de franchir le continent américain.
**21 h 35 Charlotte Perriand : Créer l'habitat au vingtième siècle.**
De J. Barsac, avec la participation du ministère de la culture.
*Charlotte Perriand, c'est la volonté de créer un espace fonctionnel, chaleureux, reposant et beau.*
**22 h 30 En direct de la Biennale de Paris : Opus 85.**
*La Villette. Dans la grande halle rénovée et dans le cadre de la nouvelle Biennale de Paris qui ouvre ses portes le 21 mars à des expositions et manifestations musicales.*
**23 h 20 Journal.**

**TROISIÈME CHAINE : FR 3**

**9 h Emission pour les jeunes.**
**10 h Mosaïque.**
*Reportage sur le Festival de cinéma de Ouagadougou.*
**13 h Magazine 85.**
**15 h Musique pour un dimanche (et à 16 h 55).**
**15 h 15 Opéra : H.H. Ulysse.**
De Jean Prodromidès. Création mondiale de l'Opéra du Rhin à Strasbourg (en liaison avec France-Musique).
*Une vision moderne de l'Odyssée.*
**18 h Emission pour les jeunes.**
**19 h Au nom de l'amour.**
**20 h RFO Hebdo.**
**20 h 35 Architecture et géographie sacrées.**
Le temple grec, berceau du monde moderne.
**21 h 30 Aspects du court-métrage français.**
**22 h Journal.**
**22 h 30 Cinéma de minuit (Hommage à Darryl Zanuck) : Young Mister Lincoln.**
Film américain de J. Ford (1939), avec H. Fonda, A. Brady, A. Whelan, R. Cromwell, M. Weaver, E. Quillan, D. Meek (v.o. sous-titrée, N.).
*Les années de jeunesse et de formation, en Illinois, du juriste Abraham Lincoln, qui devint, plus tard, président des États-Unis.*
**0 h 5 Prélude à la nuit.**

**CANAL PLUS**

7 h, Top 50 ; 8 h 25, Cabou Cadin (les Gym's, les Quatre filles du docteur March, Pataclop et Pénélope) ; 9 h 20, Gym à Gym ; 9 h 35, le Beau Mariage, film d'E. Rohmer ; 11 h 15, Ronde de nuit, film de J.-C. Missiaen ; 13 h 5, Série : Reilly l'as des espions ; 14 h 20, Batman ; 14 h 45, Rugby ; 17 h, Johnny Hallyday au Zénith ; 18 h 4, Tigra, la glace et le feu, film de R. Bakshi ; 19 h 45, Club de la presse ; 21 h, Chaleur et poussière, film de J. Ivory ; 23 h 15, Un étrange voyage, film d'A. Cavalier ; 0 h 50, la Palombière, film de J.-P. Denis ; 2 h 20, Le radeau d'Olivier.

**FRANCE-CULTURE**

8 h, Orthodoxie ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h, Messe à la chapelle de la Médaille miraculeuse, à Paris ; 11 h, Histoires du futur ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : Edouard Pignon au Grand Palais ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, Cajamarca ou le supplice de Pizzare ; 16 h 30, Conférence de carême, en direct de Notre-Dame de Paris ; 17 h 20, La tasse de thé, en direct du Salon du livre : les droits des écrivains.
17 h 45, Histoire-actualité : histoire de la lecture ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes ; 20 h, Musique : le son de chose.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : des antipodes aux antipodes : Michel Butor.
22 h 30 Musique : Pierre Boulez dirige Pierre Boulez.

**FRANCE-MUSIQUE**
**WEEK-END J.-S. BACH**

10 h, Gustav Mahler à Vienne : 1907, l'année terrible ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Les perruques de Bach (portrait dans le désordre) : Bach à Venise ; 15 h 15, Opéra (en simultané sur FR3) : « H.H. Ulysse », de Jean Prodromidès ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? J.-S. Bach par Pierre Vidal, organiste, professeur au Conservatoire de Strasbourg ; œuvres de Frescobaldi, Bach ; 19 h 5, Jazz vivant : la compagnie Bernard Lubat au Festival de Paris ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert d'archives : *La Nuit transfigurée*, de Schoenberg ; *Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur*, de Dvorak ; *Symphonie fantastique*, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. G. Sebastian ; sol. p. Fournier, violoncelle. Complément de programme : *Symphonie n° 1 en si bémol majeur*, de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. G. Sebastian.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; à 1 h : Les mots de Françoise Xenakis.

**LES SOIRÉES DU LUNDI 25 MARS**

| | |
|---|---|
| TF1 | 20 h 35, Cinéma : *Le train sifflera trois fois*, de Fred Zinneman ; 22 h 20, Étoiles et toiles : la centième du magazine ; 23 h 30, Journal ; 23 h 50, C'est à lire. |
| A2 | 20 h 35, « Le grand échiquier » : avec Patrick Dupond ; 23 h 20, Journal. |
| FR3 | 20 h 30, Cinéma : *Cap Canaille*, de Juliet Berto et J.-H. Roger ; 22 h 50, Journal ; 22 h50, Thalassa : le tunnel sous la Manche ; 23 h 35, Allegoria ; 23 h 40, Prélude à la nuit. |
| CANAL PLUS | 20 h 30, *Tout le monde peut se tromper*, film de J. Couturier ; 22 h, Les drives de Canal Plus ; 23 h 5, Basket américain ; 0 h 55, *le Rayon bleu*, film de J. Libermann ; 2 h 25, Top 50. |

## TRIBUNES ET DÉBATS

**DIMANCHE 24 MARS**

– *M. Jean-Michel Baylet*, secrétaire d'État auprès du ministre des relations extérieures, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum », de RMC, à 12 h 30.

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du Parti socialiste, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

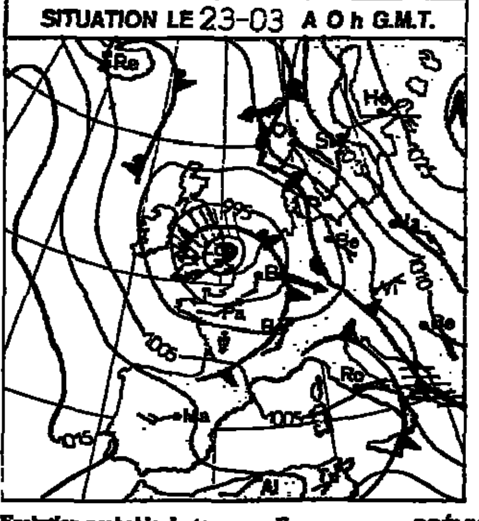
– *M. Pierre Pflimlin*, président du Parlement européen, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 h 20 (retransmis sur Canal Plus à 19 h 45).

**LUNDI 25 MARS**

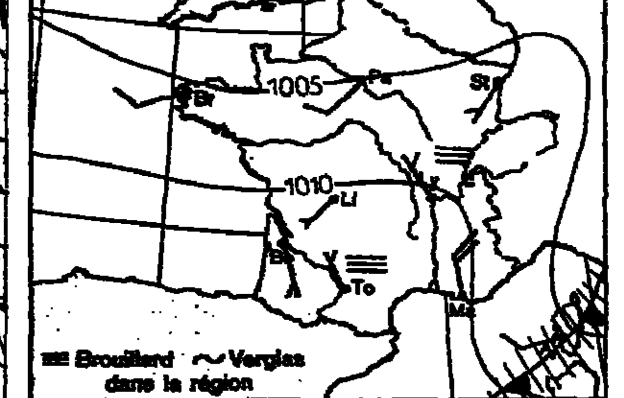
– *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 15.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-03 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24.03.85 DÉBUT DE MATINÉE




**Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 mars à 0 heure et le dimanche 24 mars à 24 heures.**

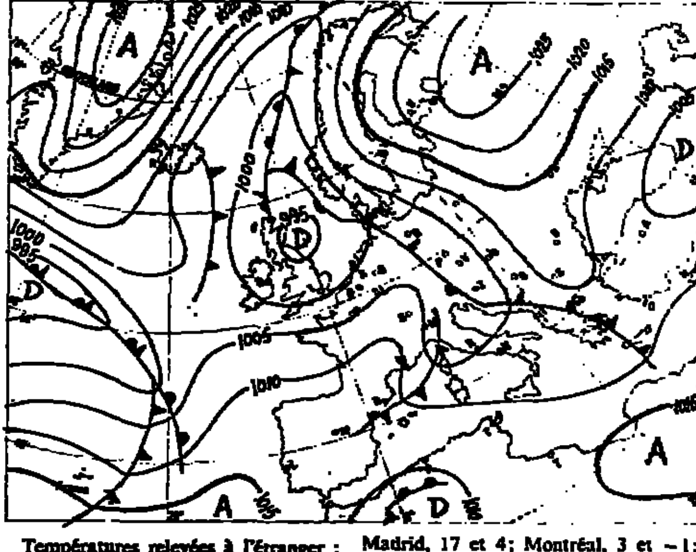
Le champ de pression s'élevant progressivement par l'ouest, le temps s'améliorera dès dimanche sur la plus grande partie du pays.

Dimanche, sur la Normandie, le Nord, le Bassin parisien, les Ardennes, la Lorraine et l'Alsace, les nuages seront encore abondants en matinée et donneront un peu de pluie. Dans l'après-midi, le soleil fera quelques belles apparitions. Il fera relativement doux : 3 à 5 degrés en matinée, 10 à 12 degrés dans l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le samedi 23 mars, à 7 heures, de 998,3 millibars, soit 748,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mars ; le second, le *minimum de la nuit du 22 au 23 mars*) : Ajaccio, 11 et 6 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 12 et 5 ; Bourges, 12 et 5 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 7 et 5 ; Cherbourg, 6 et 4 ; Clermont-Ferrand, 13 et 4 ; Dijon, 11 et 4 ; Grenoble-St-M.-H., 8 (max.) ; Grenoble-St-Geoirs, 9 et 4 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille-Marignane, 14 et 4 ; Nancy ; 11 et 5 ; Nantes, 12 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 11 et 6 ; Paris-Montsouris, 12 et 5 ; Paris-Orly, 12 et 5 ; Pau, 13 et 5 ; Perpignan, 19 et 10 ; Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 14 et 4 ; Tours, 11 et 5 ; Toulouse, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 19.

PRÉVISIONS POUR LE 24 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 9 ; Amsterdam, 9 et 4 ; Athènes, 15 et 9 ; Berlin, 12 et 7 ; Bonn, 14 et 4 ; Bruxelles, 9 et 4 ; Le Caire, 22 et 14 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 5 et 2 ; Dakar, 22 et 18 ; Djerba, 23 et 12 ; Genève, 4 et 3 ; Istanbul, 8 et 5 ; Jérusalem, 18 et 10 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 10 et 5 ; Luxembourg, 9 et 3 ; Madrid, 17 et 4 ; Montréal, 3 et – 1 ; Moscou, 6 et – 8 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 21 et 10 ; Rio-de-Janeiro, 30 (maxi) ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 1 et 1 ; Tozeur, 24 et 13 ; Tunis, 17 et 10.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## CARNET

### Réceptions

– A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Pakistan et la bégum Jam Sheed Marker ont donné, vendredi, une réception.

### Décès

– M. et Mme René Capderou,
Mme René Argacha,
M. et Mme Louis Soubirou,
Annie Capderou,
ses frère et sœurs,
Et leurs familles,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

**Beatrix CAPDEROU.**

La levée du corps aura lieu à Paris (clinique Léonard-de-Vinci, 95, avenue Parmentier, 11e).

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans son village natal, à Meillon (64).

– Jacqueline et Jean Guichard,
leurs enfants et petits-enfants,
Nicole Guichard,
ont la grande peine de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, de

**Suzane GUICHARD,**

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques ont été célébrées dans une stricte intimité familiale, à Tigy, le jeudi 21 mars.

La Ravassire, 45510 Tigy.
27, rue des Roches, 57000 Metz.

– Mme Jean Mollet,
M. et Mme Alain Mollet-Picard,
Mme O. de Palacios,
M. M. Bruyère,
Le docteur J. Picard
Et toute sa famille,
ont la peine de faire part du décès de

**M. Jean MOLLET,**

survenu le 3 février 1985.

Ancien agent de Patek Philippe pour la France.

*La cérémonie s'est déroulée dans la plus stricte intimité.*

Mme Jean Mollet, Les Moineries,
2, chemin des Létumières,
Charpont, 28500 Vernouillet.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Les cadres pédagogiques,
Les enseignants,
Le personnel,
Les étudiants de l'école de service social de la région du Nord, membre de la Fédération universitaire et polytechnique de Lille,
– de l'année préparatoire,
– du foyer Valentine-Charrondière,
– du centre social Vauban,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jacques SOSSO,**
**née Evelyne Sergent,**

**directrice,**

survenu à Lille, le mercredi 20 mars 1985.

La messe des obsèques aura lieu le lundi 25 mars, à 10 h 30, en l'église d'Allouagne (Pas-de-Calais), réunion à l'église à 10 heures.

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

Ecole de service social de la région du Nord.
68, boulevard Vauban,
BP 12 - 59004 Lille Cedex.

– Saint-Etienne. Hyères. Gap.
Mme Henry Vazeille
et ses enfants, Marie-Laurence, Evelyne, Patrick, Jean-Louis,
Mme Marcel Cognet,
M. et Mme Claude Cognet
et leurs enfants,
Les familles Barran, Lanfray,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 22 mars 1985, de

**M. Henry VAZEILLE,**
ingénieur IEG,

dans sa soixante-cinquième année.

Une messe sera célébrée le lundi 25 mars 1985, à 8 h 45, en l'église de Sainte-Marie (Saint-Etienne).

*« Jésus que ma joie demeure*
*Je viendrai comme un voleur. »*

L'inhumation aura lieu à Saint-Pierre-d'Argençon (Hautes-Alpes).
Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui auront pris part à sa peine.
3, avenue de la Libération,
42000 Saint-Etienne.
11, rue Paul-Gensolien,
83400 Hyères.

### Remerciements

– M. et Mme Jean-Louis Blain,
M. et Mme Jacques Terlin,
M. Pierre Blain
et leurs enfants,

très touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

**M. Paul BLAIN,**

expriment ici leur vive gratitude.

– Il y a un mois,

**Jacques VERNANT**

était arraché brusquement à l'amour des siens. Que soient remerciés tous ceux qui, se sentant atteints par sa disparition, ont tenu à manifester leur peine et à exprimer leur sympathie.

### Anniversaires

– Le 25 mars 1981,

**Jean-François COURTILLET**

était enlevé à l'affection de sa famille.

Que ceux qui ont apprécié sa grande bonté durant sa longue existence lui dédient une pensée en ce triste anniversaire.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

## JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 23 mars :

TROIS DÉCRETS

- Relatif à une augmentation de capital de la Société française de production.
- Relatif aux réseaux du Crédit mutuel agricole et rural, du Crédit agricole mutuel et du Crédit coopératif.
- Modifiant le décret du 28 septembre 1974 relatif aux modalités de fixation des cotisations dues par les assurés obligatoires du régime d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles institué par la loi du 12 juillet 1966.

TROIS ARRÊTÉS

- Portant tarification, à titre expérimental, des communications établies entre le réseau téléphonique et le réseau Transpac à des débits de 2400 bits et 4800 bits par seconde.
- Portant création d'un comité médical spécial auprès du Centre national de la recherche scientifique.
- Fixant la liste des auteurs et compositeurs considérés comme classiques en application de l'article 76 ter de l'annexe III du code général des impôts.

# Économie

## REPÈRES

### SMIC : une augmentation de 2,25 % devrait intervenir le 1er avril

Si l'estimation de 0,5 % de hausse des prix en février est confirmée, le SMIC sera augmenté au 1er avril, car la hausse des prix, de fin septembre à fin février, aura franchi les 2 %, seuil qui déclenche la revalorisation automatique du salaire minimum. Le SMIC devrait être revalorisé de 2,25 % (pourcentage correspondant à celui de la hausse des prix depuis fin septembre, dernier mois de référence). Le montant horaire passera ainsi de 24,36 F, qui était appliqué depuis le 1er novembre 1984, à 24,90 F. La rémunération mensuelle minimale brute passera de 4 116,84 F à 4 208,10 F sur la base de 169 heures et de 4 222,32 F à 4 315,92 F sur la base de 173,33 heures. Conformément à la loi du 3 janvier 1985, la double référence disparaîtra le 1er mai prochain.

### Prix : accélération de la hausse en Grande-Bretagne

La hausse des prix de détail britanniques s'est sensiblement accélérée en février, s'élevant à 0,8 %, contre 0,4 % en janvier (– 0,1 % en décembre). Calculé sur douze mois, le taux d'inflation s'est situé à 5,4 % – au plus haut depuis décembre 1982 – au lieu de 5 % en janvier (4,6 % en décembre 1984). Ce résultat est dû surtout au relèvement des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires (grâce auxquels 6 à 7 millions de Britanniques achètent leur logement), ainsi qu'à la montée des prix des légumes et fruits frais.

### Dette : nouveau rééchelonnement pour l'Irak

L'Irak et la France ont conclu un accord technique visant à rééchelonner sur trois ans les dettes de Bagdad arrivant à échéance en 1985. Cet accord, analogue à ceux qui ont été signés en février 1984 (*le Monde* du 1er mars 1984) et en août 1983, porterait sur 2 milliards de francs. L'encours des créances civiles sur l'Irak représenterait une dizaine de milliards de francs.

## La CGT signe un accord salarial à l'agence Havas

Il arrive que la CGT s'inscrive dans le cadre de la rigueur salariale recommandée par le gouvernement, même si celle-ci paraît moins rude qu'ailleurs. Ainsi, un accord salarial a été signé pour 1985 à l'agence Havas, le 18 janvier dernier..., par la CGC et la CGT.

Cet accord ne comprend que trois articles. Le premier indique que *« les salaires bruts seront augmentés en 1985 selon le calendrier et le taux suivants : 1,48 % au 1er janvier 1985 »*. Aucune autre hausse générale n'est explicitement prévue. En revanche, l'article 2 prévoit que les salariés ayant une rémunération brute mensuelle (hors primes d'ancienneté) inférieure ou égale à 5 000 F au 31 décembre 1984 *« bénéficieront d'une augmentation supplémentaire de 1 % au 1er juin 1985 »*. Il n'y a pas de clause de sauvegarde mais seulement un rendez-vous en septembre 1985 pour *« examiner la situation »*.

Dans la « Lettre du président », le PDG, M. André Rousselet, indique que l'accord est conforme aux recommandations gouvernementales. Il est établi sur la base d'une augmentation générale de la masse salariale de 5,2 % (conformément à la moyenne des prix attendue pour 1985), dont 2,72 % d'effet de report des mesures de 1984 sur 1985, 1,48 % d'augmentation générale et 1 % « pour les augmentations individuelles ». Mais la mesure bas salaires « s'y ajoute », ce qui a pu motiver la signature de la GGT (qui, aux élections d'administration, avait eu 12,7 % des voix, la CGC en obtenant 16,4 %). Il n'y avait pas eu d'accord en 1984.

### AFFAIRE BOUSSAC : rupture du dialogue avec les syndicats

Malgré l'annonce d'investissements nouveaux dans les Vosges (*le Monde* du 20 mars), le comité central d'entreprise de la Compagnie Boussac-Saint Frères, réuni vendredi 22 mars, à Wambrechies, près de Lille, pour entériner le plan industriel et social présenté par la direction, n'a pu, valablement, délibérer.

Craignant que ce plan, approuvé par les pouvoirs publics et qui prévoit la cession de plusieurs départements, ne conduise à un démantèlement accompagné de suppressions d'emplois supérieures aux prévisions (3 800 à 4 000 au lieu de 3 000), les syndicats ont interrompu la séance. Ils ont refusé d'entendre les dirigeants du groupe pour rompre les conversations.

PDG de l'entreprise, M. Bernard Arnault a, au cours d'une brève déclaration à la presse, *« constaté et regretté la rupture unilatérale du dialogue par les organisations syndicales à un moment décisif de la vie de la société »*. Selon lui, le plan industriel et social prévoit un programme limité de cession d'actifs non *« stratégique »* et *« il ne peut, en aucun cas, être assimilé à un démantèlement de la société, ces cessions représentant moins de 20 % de son activité »*.

Les représentants syndicaux ont été reçus, en fin d'après-midi, au ministère du redéploiement industriel. A l'issue de la réunion, M. Henry Deroo (CFDT), secrétaire du comité central d'entreprise, a déclaré qu'ils *« ont fait comprendre aux pouvoirs publics que l'Etat de grâce avec la nouvelle direction était terminé »*.

### GRÈVE DES TRANSPORTS EN COMMUN : Echec à Paris Consigne inégalement suivie en province

La journée nationale d'action de la CGT dans les transports urbains a été inégalement suivie. A Paris, les perturbations dans le métro et dans les autobus n'a, à aucun moment, entraîné une baisse du trafic supérieure à 20 %. A 12 heure, 85 % du trafic du métro était assuré, 80 % du trafic des autobus à 14 heures.

En province, la grève a été plus suivie. On a assisté à des débrayages de deux heures à Douai et à Amiens. A Nice, la grève a été suivie à 80 % dans la matinée. A Cannes, on comptait 60 % de grévistes. A Marseille, 40 % des salariés ont cessé le travail durant toute la journée. A Toulouse, le mot d'ordre a été suivi par 20 % du personnel. A Lyon, la grève a été assez peu suivie. La ville de Grenoble, enfin, a été privée de transports en commun à la suite d'une grève des conducteurs de bus CGT et CFDT.

● **ELF-Aquitaine investit dans l'essence sans plomb.** – ELF-Aquitaine a décidé de construire à Feyzin, près de Lyon, une installation représentant un investissement de 50 millions de francs destinée à produire un composé oxygéné permettant d'améliorer l'indice d'octane de l'essence sans plomb. La nouvelle unité, qui pourrait entrer en service dans un délai de deux ans, produirait 40000 tonnes par an de MTBE (méthyl-tertio-butyl-éther), un produit fabriqué à partir de l'isobutylène issu des installations de craquage que possède ELF à Feyzin.

**10000 TRAVAUX D'INTÉRÊT COLLECTIF POUR LES CHOMEURS DE BERLIN-OUEST**

## Les « TUC » à l'allemande

De notre envoyée spéciale

Berlin-Ouest. – Penché sur un tour, armé d'une lime, Rigo (dix-sept ans) polit une pièce de métal. Il veut être installateur de chauffage central. Il est aujourd'hui en stage de préformation à Berlin-Ouest mais vient de passer quatorze mois comme garçon de salle dans un hôpital. C'est un « ABM » frais émoulu.

L'ABM est conçue comme une *« mesure visant à la création d'emplois »*, l'équivalent des TUC français. Mais ces stages s'adressent également aux chômeurs de longue durée. Durant un an, les jeunes (20 % des stagiaires ont moins de vingt-cinq ans) ou les chômeurs adultes se voient confier des « travaux d'intérêt collectif » moyennant 10,5 DM (32 FF) de l'heure, soit 1 800 DM par mois pour quarante heures hebdomadaires. Ils travaillent soit à temps complet soit à mi-temps s'ils suivent une formation.

La réglementation qui régit les ABM date de 1950 ; elle correspondait alors aux « travaux d'urgence » rendus nécessaires par la reconstruction de l'après-guerre. C'est en 1975 qu'elle a été adaptée aux nouveaux besoins de l'économie.

La ville de Berlin-Ouest a voulu faire des ABM une expérience pilote. Les stagiaires étaient 3200 en 1980. Ils sont aujourd'hui 10000 ; 8000 sont employés dans le secteur public (entretien des espaces verts, hôpitaux, par exemple), 2000 sont embauchés par des associations. La municipalité paie 80 % des salaires versés, l'employeur 20 %.

### Ne pas empêcher l'embauche

Les stagiaires ABM ne doivent remplir *« que des tâches supplémentaires*, affirme le responsable de l'emploi au Sénat de Berlin-Ouest, *afin de ne pas empêcher l'embauche d'un salarié »*. La restauration des bancs de l'hippodrome de la ville a ainsi été avancée de sept ans, mais elle ne leur aurait pas été confiée si elle avait été programmée cette année. Afin de vérifier si les règles du jeu sont bien respectées, une commission où sont représentés employeurs, syndicats, et pouvoirs publics doit autoriser chaque projet.

A l'issue de leur année de stage, les chômeurs doivent s'inscrire à l'agence pour l'emploi et peuvent à nouveau entrer dans le cadre des ABM s'ils n'ont pas trouvé de travail au bout de quelques mois.

Le Sénat berlinois estime que 50 % d'entre eux trouvent un emploi, 10 % sont embauchés définitivement. *« Ils connaissent déjà le métier pour avoir travaillé dans les espaces verts durant un an, j'en ai recruté trois cette année »*, déclare par exemple le directeur des eaux et forêts de Berlin-Ouest. Enfin, 40 % d'entre eux demandent un nouveau stage. En dix ans, 60 000 ABM ont été financés. En 1985, il en coûtera 170 millions de deutschemarks à la ville de Berlin-Ouest.

Au cours de leur année de stage, des rencontres d'orientation sont proposées aux chômeurs. Les autorités veulent *« leur donner une formation professionnelle qui leur permette de s'intégrer dans le monde du travail »*. Il faut *« avant tout éviter le découragement de ces chômeurs adultes, dont le métier n'est plus adapté aux besoins de l'économie, et de ces jeunes, dont la formation est inachevée en raison de l'échec scolaire »*.

Ainsi, au programme ABM viennent s'ajouter des stages d'apprentissage. Il y a, aujourd'hui, 43000 apprentis à Berlin-Ouest. Les jeunes trop tôt sortis du système scolaire ont la possibilité de suivre des stages de préformation, puis d'apprentissage, financés par la ville.

Grâce à ces mesures, le taux de chômage des jeunes à Berlin-Ouest est de 9,9 %, alors qu'il est de 10,6 % pour les adultes.

M.-CH. ROBERT.

## L'Autriche doit renforcer sa politique industrielle *estime l'OCDE*

L'Autriche reste l'enfant sage de l'OCDE, si l'on en croit le dernier rapport que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) publie à son sujet ce 23 mars. *« Bien que les résultats économiques soient moins bons qu'ils ne l'ont été dans le passé, ils supportent encore favorablement à divers égards la comparaison avec ceux de nombreux pays membres »*, note le rapport.

La phase de redressement opérée en 1983 s'est poursuivie en 1984 malgré les difficultés dues aux mesures d'assainissement budgétaire. La progression des exportations a largement compensé l'augmentation des importations dues à la demande en biens d'équipement (investissements) et à la formation de stocks.

L'OCDE s'inquiète cependant du ralentissement du changement structurel du secteur industriel. Alors que l'Autriche avait connu sur ce point une évolution favorable, elle se trouve aujourd'hui retardée par le ralentissement de la croissance. *« La part des industries de biens de consommation traditionnels et des industries de base est restée importante par comparaison avec les autres pays »*, note l'OCDE, qui préconise de *« renverser la tendance à la baisse, en longue période, de la rentabilité et de la formation de capital fixe »*.

L'organisation internationale considère que deux facteurs ont pu retarder les réajustements nécessaires : la priorité accordée à l'emploi, et les aides importantes que l'Etat fournit au secteur des entreprises sous diverses formes.

Ces aides, qui ont pour objet de favoriser l'investissement et de rendre les entreprises efficientes pourraient à l'encontre du but recherché en retardant le processus d'ajustement, indique l'OCDE.

## Paribas se retire du groupe Sun Hung Kai à Hongkong

Paribas, en revendant au groupe familial de M. Fung King Hey la participation de 25,5 % qu'il détenait dans le groupe Sung Hung Kai depuis octobre 1985, met fin à une importante opération d'investissement sur la place de Hongkong amorcée, en 1978, sur une base minoritaire.

En octobre 1983, la tourmente financière qui s'abattit sur la grande place asiatique obligea Paribas, qui, entre-temps, s'était associé avec la puissante maison de courtage de New-York Merrill Lynch, à prendre le contrôle à 51 % du groupe Sung Hung Kai, conjointement avec le courtier américain. Cette prise de contrôle, accompagnée d'un apport de liquidités de l'ordre de 200 millions de francs, avait pour objet de rendre confiance aux déposants de la filiale bancaire du groupe Sung Hung Kai.

La décision de retrait prise par Paribas, qui ne concerne pas Merrill Lynch, dont la présence est maintenue, a été prise à la suite de la vente de cette filiale bancaire à l'Arab Banking Corporation, et de celle de la participation du groupe SHK dans le capital de la principale chaîne de télévision de Hongkong, TVS. Ces deux transactions retiraient tout objet à la présence de Paribas, qui a donc revendu ses 25,5 % au fondateur de SHK, M. Fung King Hey, avec une plus-value « significative », selon le groupe. Ce dernier poursuivra néanmoins sa coopération avec SHK, mais entend augmenter le moyen de son dispositif en direction de la Chine en s'appuyant sur sa succursale de Hong-Kong.

## Les manifestations paysannes se sont déroulées dans le calme

La journée de manifestations agricoles du vendredi 22 mars s'est déroulée sans incidents notables à travers la France, mais aussi dans d'autres pays d'Europe. Le principal rassemblement s'est tenu à Strasbourg.

Selon la FNSEA qui appelait à ces manifestations, destinées à faire monter la pression avant l'ouverture des négociations sur les prix agricoles le 25 mars prochain à Bruxelles, cette journée aurait rassemblé 150 000 personnes en France. Selon les estimations des correspondants de l'AFP, il n'y en aurait eu que 50 000.

Outre Strasbourg, les principaux points de rassemblement furent Brest, Melun, Clermont-Ferrand, près de Maubeuge, Lyon aussi, qui fut paralysée par la grève des conducteurs d'autobus et celle des internes des hôpitaux.

Les exploitants des régions viticoles qui répondaient pour la première fois à un appel lancé par la FNSEA ne se sont pas mobilisés en masse : 12 000 selon l'AFP. Blocage de l'autoroute la Catalane au Boulou, opération escargots aux péages de Carcassonne, barrages près de Montpellier, à Béziers et à Sète.

Dans la plupart des départements, les rassemblements ont pris la forme de défilés derrière des tracteurs, avec aussi des barrages routiers ou ferroviaires sur les lignes Nîmes-Montpellier, Paris-Nice et Paris-Orléans (où sont signalés d'ailleurs les seuls dégâts matériels du jour, avec des traverses et des lignes téléphoniques arrachées). Quelques initiatives plus originales : les agriculteurs de l'Aube ont *« ouvert le dialogue »* par voie de presse en achetant des pages *« d'explications »* dans le quotidien *Est-Eclair*. Ceux de l'Oise ont enterré l'agriculture française derrière un corbillard, avec des couronnes signées « Michel Rocard ». A Brest, le sous-préfet a été *« nourri »* pour plusieurs semaines par des dépôts de produits agricoles.

Outre les agriculteurs ouest-allemands présents à Strasbourg, les paysans belges, néerlandais et danois ont également manifesté dans leurs pays respectifs. Une délégation du NFU (National Farmer Union) britannique était présente à Rouen.

**A STRASBOURG**

## « Un premier avertissement »

De notre correspondant

Strasbourg. – Un petit vent frais souffle sur le Rhin : du même geste, chacun relève le col de son blouson. Allemands de Bade, du Würtemberg ou du Main, Français des Vosges, de Lorraine ou d'Alsace, ils sont dix mille agriculteurs à écouter en silence, sur le parking d'un motel, les discours qui se succèdent. En fin de matinée, les agriculteurs ouest-allemands franchissent le pont de l'Europe, avec leurs innombrables banderoles que les Alsaciens n'ont pas besoin de se faire traduire : *« Nous en avons marre d'être les souffre-douleur de l'Europe »* ou *« Discutailler à Bruxelles, bosser en Allemagne, ça suffit ! »*

Casse-croûte en main, on écoute M. Rudolph Schnieder, secrétaire général du Deutsche Bauernverland (Association des paysans ouest-allemands), puis M. François Guillaume, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Thème commun : le revenu agricole, la *« mauvaise orientation de la politique agricole commune »*. *« Dans tous les pays, et particulièrement en France et en Allemagne fédérale, notre revenu n'a cessé de se dégrader depuis 1974 »*, accuse M. Guillaume. Et surtout, le refus de l'Espagne et du Portugal : *« Ce n'est pas nous, paysans, qui disons non aux paysans espagnols et portugais : ce sont nos hommes politiques qui rendent impossible l'élargissement de la Cmmunauté »*, explique le président de la FNSEA.

Le cortège se disloque, reprend le pont de l'Europe autour d'une quinzaine de tracteurs alsaciens. Dans le calme, les agriculteurs franchissent le fleuve puis décrivent une courte boucle dans les rues de Kehl. En tête, devant les officiels ouest-allemands et français, un jeune paysan du pays de Bade brandit le drapeau noir de sa province. Devant lui, les uniformes vert pomme de la police allemande.

Pas de slogans, aucun incident : quelques œufs simplement sont jetés du pont sur les bateaux qui passent. La manifestation paysanne franco-allemande aura été *« un premier avertissement »* aux dirigeants européens, commente François Guillaume : trois heures calmes, un peu ironiques et très déterminées.

JACQUES FORTIER.

## Faits et chiffres

### Affaires

● **Kodak dans l'informatique.** – Le « numéro un » mondial de la photographie, Kodak, va racheter pour 175 millions de dollars (1,8 milliard de francs) la société américaine Verbatim, un des premiers producteurs mondiaux de supports magnétiques (disques, disquettes...). Cette opération s'inscrit dans le cadre de la diversification de Kodak dans l'électronique, dont le lancement de caméras vidéo 8 mm est un autre exemple.

### Étranger

**ÉTATS-UNIS**

● **Prix : + 0,3 % en février.** – Le coût de la vie aux Etats-Unis a augmenté de 0,3 % en février, soit 4,2 % en un an. Selon le département du travail, une baisse des prix de l'essence et du mazout a été plus que compensée par une augmentation des produits alimentaires, de l'habillement et du logement. – *(AFP)*.

● **Forte baisse des commandes militaires.** – Les commandes de biens durables ont diminué de 0,2 % en février dernier, du fait d'une forte baisse (– 48,5 %) des commandes d'équipements militaires. Ces commandes, qui ont atteint au total 104,7 milliards de dollars, avaient augmenté de 3,2 % en janvier, après avoir baissé de 2,2 % en décembre. Les seules commandes de biens d'équipement civils ont progressé de 29,6 % en février, après avoir diminué de 13,1 % en janvier. Cette progression a concerné tous les secteurs industriels, notamment celui du matériel de bureau et de l'informatique. – *(AFP.)*

### Transports

● **Une taxe allemande pour les camions suisses.** – En riposte à la création par la Suisse, le 1er janvier 1985, d'une taxe routière sur les poids lourds étrangers, le Parlement ouest-allemand a voté, le 22 mars, l'institution d'une taxe sur les camions suisses. Cette taxe entrera en vigueur le 1er avril. Elle varie selon la taille du véhicule, de 9 F par jour pour un véhicule de 3,5 tonnes jusqu'à 36 F pour un plus de 16 tonnes. La France, pour sa part, a assujetti les poids lourds suisses à la taxe à l'essieu dont ceux-ci étaient exemptés.

● **Tunnel ou pont sur la Manche : dépôt des projets le 31 octobre.** – Les ministres britanniques et français chargés des transports ont décidé de publier dans un délai de quelques semaines leurs directives pour la construction d'une liaison fixe entre la France et la Grande-Bretagne. Réunis le 20 mars à Londres, MM. Nicholas Ridley, Paul Quilès et Jean Auroux ont fixé au 31 octobre 1985 la date limite de dépôt des projets par les candidats à la construction de l'ouvrage.

## QUAND PDG ET NORMALIENS SE CROISENT RUE D'ULM

# La séduction de l'entreprise

**22 mars 1968 :** la révolte étudiante éclate à Nanterre. A l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, la fièvre monte. On y fait la théorie de la révolution à venir. Normale sup' est le sanctuaire des Mao, le laboratoire idéologique du gauchisme.

*22 mars 1985* : PDG et directeurs d'entreprise se pressent dans les couloirs de la rue d'Ulm. Ils ont répondu massivement à une invitation du bureau des élèves à participer à une journée « Agora », destinée à rapprocher *l'école du monde de l'entreprise.*

*De telles rencontres* sont banales dans les autres grandes écoles et même — de plus en plus — à l'Université. *Mais* à la rue d'Ulm ! Quel chemin parcouru ! *Impressionnés par leur* propre audace, les responsables de l'opération ont conscience que cette première marque une date, un tournant dans la mentalité d'une aristocratie estudiantine, particulièrement fière et allergique aux charmes vulgaires de *la promotion*. Et pourtant, l'assistance nombreuse — où se mêlent, dans une *première* expérience de la fusion prochaine des deux écoles, les garçons d'Ulm *et les filles de Sèvres — montre* que cette opération répond à un réel besoin.

C'est que le réveil a été dur. Il est bien fini l'heureux temps où l'accès à la rue d'Ulm conduisait presque *automatiquement* à l'agrégation et à l'enseignement universitaire. Là comme ailleurs, la crise sévit. Les postes de chercheurs et d'assistants se raréfient. Réussir l'un des plus prestigieux concours français pour se retrouver prof de collège dans une bourgade de la France profonde n'est guère stimulant. C'est pourquoi les élèves ont compris qu'il fallait regarder ailleurs — et en particulier vers le monde longtemps considéré comme suspect de l'entreprise ; et, pour cela, se donner les moyens de dialoguer.

Un Club des normaliens dans l'entreprise a été créé par M. Quarré, directeur du plan et de la stratégie de Rhône-Poulenc. Il organise des dîners, dont le premier invité de marque a été un ancien de l'école, nommé... Laurent Fabius. Il envisage maintenant la création d'un Institut de l'Ecole normale supérieure, qui proposera les services de l'école aux entreprises, sous forme de contrats de recherche, d'activités de conseil et d'expertise, de séminaires de prospection, en particulier dans les domaines des mathématiques appliquées et de l'informatique, de la biologie et de la chimie fine, de la physique et des sciences de la terre, des sciences sociales et économiques.

Enfin, cette journée « Agora » devait donner le coup d'envoi d'une collaboration régulière avec les entreprises. Pour cette première expérience, les organisateurs *n'ont pas lieu d'être* mécontents. Outre le succès rencontré — qui montre que Normale sup' jouit malgré tout d'une bonne image pour peu qu'elle veuille sortir de sa tour d'ivoire, — les intervenants n'ont cessé de répéter aux normaliens inquiets que le monde des affaires avait précisément besoin de gens comme eux, qu'ils soient scientifiques ou littéraires : des « esprits distingués », ayant une formation *complète*, capables d'analyses en profondeur et de synthèses solides, susceptibles de s'atteler à des sujets nouveaux et sachant s'exprimer. Pour M. Jean-Pierre Causse, directeur général adjoint de Saint-Gobain, *« l'industrie peut tout à fait accueillir davantage de normaliens »* à condition qu'ils aient *« de l'ambition pour eux et pour leur entreprise »* et de la personnalité. M. Robert Chabbal, *président de la mission scientifique* et technique au ministère de la recherche, a regretté qu'il n'y ait pas davantage de candidatures de normaliens dans certaines spécialités, comme les sciences de l'ingénieur, la biologie moléculaire, la géochimie ou les sciences sociales. Et il pense que les normaliens ont des places à prendre dans l'industrie, mais aussi les services, les banques, les hôpitaux...

De nombreux intervenants ont insisté sur l'importance croissante que prend la recherche industrielle dans la vie économique et sur la nécessité où sont les entreprises d'investir dans ce domaine et de recruter en grand nombre des spécialistes de haut niveau. Dans cette conjoncture, la position des normaliens, avec la formation qu'ils reçoivent, est particulièrement favorable. *« Ne soyez pas crispés,* a recommandé M. Cohen-Tannudjir du CEA, à ses auditeurs charmés, *vous disposez de grands atouts. On assiste à un changement rapide de mentalité chez les pouvoirs politiques, les industriels et les chercheurs fondamentalistes. Les perspectives sont bonnes. Vous avez beaucoup de chance. »*

Heureux normaliens... la *« modernisation » a besoin d'eux* et, comme l'a dit quelqu'un, s'ils ne sont *« bons à rien »,* ils sont *« prêts à tout ».*

**FRÉDÉRIC GAUSSEN.**

## M. MAISONROUGE AUX RENCONTRES DU PLAN

# Savoir être compétitif

L'Europe peut-elle se mesurer aux Etats-Unis et au Japon en matière de compétitivité ? Elle le pourrait, répond avec conviction *M. Jacques Maisonrouge en faisant* fond sur son expérience de manager international (1). Devant de nombreux responsables économiques (PDG de banque, chefs d'entreprise, directeurs d'administration et responsables syndicalistes), il a longuement exposé cette thèse, mardi 19 mars, dans le cadre des Rencontres du Plan (2).

Mais, attention, la compétitivité ne s'obtient qu'à certaines conditions. Le mieux, tout d'abord, est d'avoir des produits que M. Maisonrouge qualifie de *« directement compétitifs »*, c'est-à-dire des produits originaux. Cela suppose de gros efforts en matière de recherche et de développement et une bonne utilisation des découvertes. *« Or, en France,* souligne-t-il, *nous savons mal passer de l'innovation à la réalisation. »*

Le produit, en second lieu, doit être de haute qualité. Et le meilleur moyen de tester la valeur d'un produit c'est de l'exposer aux aléas des marchés extérieurs. Se replier sur son territoire, c'est se condamner à la médiocrité.

En troisième lieu, à égalité de qualité et de performance, il faut chercher à obtenir un prix de revient inférieur à celui de ses concurrents. M. Maisonrouge rappelle le cas de Chrysler qui, *« pour sortir du rouge »*, devait produire 2,3 millions de voitures en 1980, et seulement 1,1 million en 1984. Les variations de coûts de main-d'œuvre y seraient pour beaucoup.

Enfin, inventer et produire ne suffit pas, il faut vendre aussi. Selon l'orateur, *« les entreprises françaises n'ont pas donné au marketing la place qui devrait lui revenir »*. Et de rappeler le sondage Gallup de 1982, d'après lequel 43 % des Américains considéraient que les entreprises japonaises fournissaient un bon service après-vente, ce pourcentage tombant à... 4 % pour la France. *« Peut-être avons-nous trop d'ingénieurs dans le management »*, s'interroge-t-il ?

Cela étant, conclut M. Maisonrouge, on peut faire aussi bien que les États-Unis et le Japon. Encore faut-il chercher à obtenir des quantités économiques de production. *Ainsi, IBM s'est-elle appliquée* à supprimer la duplication dans ses quinze usines européennes, l'idéal étant de fabriquer un seul produit par unité de production.

On peut alors conquérir des marchés de grande dimension, *ce qui se* fera d'autant mieux qu'on saura investir à l'étranger. *« Les pays qui remportent le plus de succès à l'exportation sont ceux qui ont le plus investi hors de leurs frontières »*, affirme-t-il.

Cependant, *« ni la France, ni l'Allemagne fédérale, ni la Grande-Bretagne, ni l'Italie, les principaux pays industriels de l'Europe, ne pourront être compétitifs seuls »*. M. Maisonrouge conclura par cet hymne à l'Europe, qui pourrait, en s'unissant, diminuer les coûts de recherche, élargir la base du marché intérieur, réduire le nombre de productives concurrentes.

Mais là il y faut une volonté politique qui n'est plus tout à fait du ressort du chef d'entreprise.

**FRANÇOIS SIMON.**

(1) M. Jacques Maisonrouge a été *successivement* PDG d'IBM-Europe et vice-président du groupe IBM, membre du comité stratégique de l'ensemble du groupe.

(2) Lancées au début de l'année 1985, à l'initiative du Commissariat général du Plan, les rencontres du Plan s'adressent aux principaux décideurs de l'économie, en majorité des chefs d'entreprise. Tous les mois, elles leur offrent l'occasion d'un débat autour du thème de « l'entreprise face aux mutations ».

## LES ASSISES DU CRÉDIT MUTUEL

# Résister à l' « étranglement »

**De notre envoyé spécial**

Strasbourg. — Les temps deviennent difficiles pour le Crédit mutuel, deuxième réseau mutualiste français après le Crédit agricole et cinquième banque française pour les dépôts (125 milliards de francs). Ses activités sont de plus en plus bridées, son développement apparaît freiné et même, suivant ses dirigeants, son fonctionnement est en passe de se bloquer. En les poussant un peu, ils pourraient même parler d' « étranglement ». Diable ! la menace paraît sérieuse, et on comprend que le Crédit mutuel, avec ses quatre millions de sociétaires, ses 40 000 administrateurs et ses 19 000 salariés répartis en 3000 caisses locales, ait pris l'initiative de convoquer en assises nationales le ban et l'arrière ban de ses militants

Ils étaient deux mille délégués la semaine dernière, au Palais des congrès de Strasbourg, pour ces assises, les premières depuis celles de 1977. Si, *habituellement*, les assemblées du Crédit mutuel peuvent être comparées à une grand-messe, notamment dans le cas de la fédération de l'Alsace et de la Lorraine, le plus gros bastion du mouvement, *le rassemblement* de Strasbourg a pris l'aspect d'un congrès eucharistique. Ce qualificatif n'est certes pas irrévérencieux, si on prend en compte les origines très évangéliques du mouvement mutualiste, *que ce soit en Allemagne*, au XIXe siècle, avec le grand précurseur Raiffeisen, pionnier de la lutte contre l'usure qui ruinait alors les agriculteurs, ou en France, notamment dans l'Ouest très catholique.

*Cette fois-ci, toutefois*, pour colorer les débats, on avait pris les grands moyens : animation par Jean-Marie Cavada, saynètes interprétées par des comédiens, et procès simulé du Crédit mutuel devant le tribunal des *flagrants* délires avec le truculent Claude Vilers, Jean-Claude Bourret comme procureur et Roger Gicquel comme avocat. L'acquittement allait de soi, mais c'était l'occasion d'un examen de conscience, souvent assez lucide, sur le thème brûlant « qu'est-ce qui peut encore, à l'heure actuelle, distinguer le Crédit mutuel des autres réseaux bancaires ? » Autrement dit, comment être différent dans un environnement qui est en train de laminer les différences ?

Intéressant débat, qui allait bien au-delà du maniement de l'argent, puisque le Crédit mutuel veut, plus que jamais, réaffirmer ses valeurs essentielles : solidarité et responsabilité. *« Tout l'homme et tous les hommes »*, répétera le président Théo Braun.

### « Démanteler le lobby... »

Hélas, trois fois hélas, l'environnement n'est guère propice à l'épanouissement plein et total de ces valeurs. Sur le plan de l'économie, les conditions d'exploitation se dégradent : érosion des marges bancaires, accroissement des risques et des provisions, accroissement de la « bancarisation », qui frôle la saturation. Sur le plan de la technologie, l'informatisation rapide conduit à une « dépersonnalisation » des relations avec les sociétaires, plus enclins à adopter un comportement de clients et de consommateurs. Enfin, et surtout, la politique des pouvoirs publics affecte la collecte de l'épargne, et réduit progressivement les particularités et les *« privilèges »*. Ainsi, le livret d'épargne populaire et les CODEVI, exonérés d'impôt, sont distribués par tous les réseaux, avec un plafond assez bas, il est vrai. Certes les Caisses d'épargne gardent leur livret A, également exonéré et dont le plafond est supérieur, de même que le fameux livret bleu, cheval de bataille du Crédit mutuel, et enlevé de haute lutte en 1975 avec l'appui de M. Giscard d'Estaing, au grand dam du Trésor.

Mais dès la fin de 1979, M. Monory, ministre des finances, reprenait une partie des avantages accordés en fixant aux livrets A un plafond supérieur de 4000 F à celui des livrets bleus. Au lendemain du 10 mai 1981, le pouvoir socialiste, qui, théoriquement, était très proche du mouvement mutualiste, sinon de M. Théo Braun, son président, ne montrait aucune hâte à rétablir l'égalité de plafond (68000 F de part et d'autre actuellement). Il attendit avril 1983 pour le faire, mais en contrepartie exigea que la part de la collecte nouvelle sur le livret bleu, consacrée au financement des collectivités locales, passe de 50 % à 80 %, jusqu'à ce que les emplois d'« intérêt général » atteignent 65 % du total des dépôts sur livret bleu

*« C'est le pouvoir socialiste, qui, paradoxalement, a été le moins tendre pour le Crédit mutuel »*, se plaignent les militants. Effectivement, au lendemain du 10 mai 1981, on a pu entendre dans les couloirs du ministère des finances des propos du genre : *« il faut démanteler le lobby mutualiste »*, ou *« nous ne laisserons plus les mutualistes continuer à manger la laine sur le dos des banques commerciales, à qui nous allons demander un très gros effort pour soutenir les entreprises »*. Même si ces propos étaient parfois excessifs, le fait que le Crédit mutuel ne consacre aux entreprises que 8 % de ses 68 milliards de francs de crédit constitue, pour le pouvoir, une raison supplémentaire de ne lui faire aucun cadeau. Toujours au niveau des crédits, l'encadremnt a progressivement pénalisé le Crédit mutuel, dont les possibilités de désencadrement, notamment sur les activités à l'étranger, étaient réduites.

La nouvelle formule des réserves bancaires, qui subordonne l'accroissement des crédits à celui des fonds propres, va contraindre l'établissement *mutualiste* à *émettre* davantage d'obligations, ce qui, selon lui, interdira de faire baisser le coût du crédit. Ajoutons une politique fiscale favorable à l'épargne longue, qui s'exerce aux dépens de la collecte d'épargne *liquide* (le livret bleu ne représente plus que 60 % des ressources du réseau). Conséquence, l'épargne longue collectée par ce réseau, mais non gérée par lui (obligations, SICAV, cout terme, actions, etc.) dépasse maintenant 40 % de la collecte totale. Dangereuse dérive...

ENfin, la diminution de la capacité d'épargne et d'endettement des ménages, le déclin du marché du logement neuf et les restrictions apportées aux crédits à la consommation portent atteinte à deux secteurs traditionnellement forts au sein du Crédit mutuel : l'habitat représente encore 46 % de ses emplois et les crédits personnels 14 %, ce qui est considérable.

### Le droit d'établissement dans la Communauté

Le plus fort est que, dans cette conjoncture morose, le Crédit mutuel est encore capable de s'étendre hors de ses bastions de l'Est et de Bretagne. Le président de la Fédération bretonne, M. Lichou, dénonce la politique de limitation étatique des guichets nouveaux, dont l'objet est, en principe, d'éviter une trop grande prolifération des implantations, synonyme de gaspillage. C'est injuste pour nous, proteste M. Lichou : *« Il n'existe pas de caisse de Crédit mutuel dans le tiers des départements français, et notre implantation est faible en région parisienne et au sud de la Loire. Cette année, sur cent guichets nouveaux autorisés (cent vingt-neuf l'an dernier), nous n'en avons obtenu que seize, contre quarante-neuf pour les banques commerciales, qui sont pléthoriques. »*

Qu'en pense M. Bérégovoy, notre ministre des finances, apôtre de la déréglementation et chantre de la concurrence ? Il est vrai qu'il est, en même temps, tuteur de banques commerciales, et qu'il est soucieux de leur équilibre. En attendant, on a pu entendre le bouillant M. Witz, directeur général de la Fédération d'Alsace et de Franche-Comté, qualifier de *« scandaleuse »* la réglementation des ouvertures de guichet et demander qu'on la fasse *« sauter »*, au besoin en déposant un recours à la Cour de justice de la CEE à Luxembourg.

A la Confédération, aucune décision n'a été prise en ce sens, mais on y réfléchit, tout de même, à la liberté du droit d'établissement dans la Communauté, en ajoutant que toute limitation est un *« non-sens »* au moment où la multiplication des « non-banques » (grandes surfaces, vente par correspondance, etc.) qui vendent des produits bancaires intensifie la concurrence, alors que *« nous avons les mains liées »*. Un débat intéressant, là encore, qui pose tout le problème du fonctionnement du système financier français et de ses conditions d'existence

Aux grands maux, les grands remèdes. Dans la réaffirmation des principes, il faut bien dire que la conviction mutualiste est souvent émouvante : non-lucrativité, défense des épargnants, autogestion, etc. *« Aujourd'hui, notre but, ce n'est pas la réponse à la misère mais à l'isolement. »* Le mutualisme, *« c'est une communauté de sort : vivre avec une famille qu'on a choisie »*. A cet égard, le brassage et la promotion sociale qu'on peut observer chez les 40 000 administrateurs du Crédit mutuel constituent à la fois une spécificité et un atout, que ne peuvent avoir les banques commerciales

Plus pratiquement, les orateurs ont évoqué le renforcement indispensable des fonds propres, par émissions de parts sociales et dont le rendement, avantages fiscaux compris, dépassera 10 %. Ils ont recommandé la mise en place d'outils communs aux différentes fédérations, et la mise en pratique d'une véritable politique de communication, entre la base et les dirigeants (administrateurs et salariés), dont une enquête récente de la revue *50 millions de consommateurs* a dénoncé l'insuffisance.

C'est égal, dans un monde où se développent de nouveaux comportements (sagesse, refus de la course à l'argent, priorité à la qualité de la vie), le mutualisme fait encore recette, et risque de le faire encore longtemps s'il en prend les moyens. Le droit à la différence...

**FRANÇOIS RENARD.**

● **Tate and Lyle achète six sucreries aux Etats-Unis.** — Le groupe sucrier britannique Tate and Lyle a repris, pour 21,5 millions de dollars, six des treize raffineries de sucre du groupe Great Western Sugar appartenant à la famille Hunt. Magnats du pétrole et de l'argent, les frères Hunt connaissent un revers financier qui les contraint de céder des actifs. Les difficultés de la Great Western remontent à plus de deux ans. Une association américaine de producteurs de betteraves avait tenté de racheter l'ensemble des treize sucreries pour 44 millions de dollars, soustraction faite des 26 millions de dollars dus aux planteurs par la Great Western.

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**Semaine du 18 au 22 mars**

### Les premières démangeaisons du printemps ?

CONTRE toute attente, la Bourse de Paris ne s'est pas, cette semaine, calfeutrée dans le frileux attentisme que sa prudence aurait pu lui dicter. Y sait-on même ce que le mot baisse veut dire ? Il semble pour l'instant passé de mode. D'une façon générale, le marché s'est une fois encore très bien comporté, se refusant, comme à son habitude, à céder le moindre pouce de terrain. Mieux : il en a même encore gagné un peu. Les premiers jours, on croyait bien qu'enfin la Bourse allait se décider à faire le « trou normand » pour faciliter la digestion d'un plantureux repas absorbé depuis le début de l'année, à petites doses certes, mais presque sans prendre le moindre répit, au point que celui-ci a pris l'allure d'un festin (14 % de hausse).

Les temps s'y prêtaient avec la proximité de l'échéance mensuelle, propice aux ajustements de positions. En début de semaine, un mouvement de repli s'était amorcé sur des ventes bénéficiaires (– 0,34 % lundi, – 0,52 % mardi). Mais la résistance veillait. Elle allait derechef s'organiser très vite. Mercredi, une légère reprise se produisait (+ 0,1 %). Elle s'accélérait le lendemain (+ 0,63 %), jour de liquidation générale, une liquidation à nouveau gagnante (+ 2,8 %), la troisième consécutive depuis le début de l'année. La Bourse allait-elle en rester là ? Vendredi matin, les haruspices de la rue Vivienne étaient moroses. *« Ce n'est pas encore la baisse »*, disaient-ils, *« mais cela y ressemble ». Ils durent revoir les entrailles des victimes pour y* déceler l'erreur. Un quart d'heure après l'ouverture, l'indicateur instantané affichait une hausse de 1,2 %. Il ne devait pas conserver l'intégralité de son avance, mais, en fin de séance, sa progression dépassait encore 1 %. Bref, entre le 15 mars et le 22 mars, les valeurs françaises ont monté d'environ 1 %, et l'indice CAC s'inscrivait, vendredi, pratiquement à son plus haut niveau.

Singulièrement, les nouvelles, parvenues cette semaine autour de la corbeille, n'étaient pas de nature à favoriser ce nouvel élan. Si l'on en croit la chambre de commerce de Paris, l'activité économique dans l'Hexagone, en février, a pris l'allure d'un encéphalogramme plat, le déficit du commerce extérieur s'est brutalement creusé le même mois. En outre, l'alerte a été chaude sur le front du dollar. Les désordres monétaires sont toujours redoutés par les milieux financiers, surtout quand ils ont une origine bancaire. La fermeture provisoire des soixante et onze caisses d'épargne de l'Ohio, aux Etats-Unis, n'est pas en soi dramatique, mais elle a mis en lumière la fragilité du système bancaire américain. Mais finalement, tout ce remue-ménage a plus dérangé la Bourse qu'il ne l'a vraiment inquiétée. Le profil bas de l'économie française? Les 6,5 milliards de francs de déficit commercial? *« Prévisibles après les rigueurs de l'hiver »*, assurait-on, donc « anticipés ».

Le plongeon du billet vert ? Dire qu'il a laissé le marché indifférent serait mentir. Mais *« à condition que ses dimensions ne soient pas dramatiques »*, comme le disait un gérant de portefeuille, cette chute est apparue plutôt salutaire. D'autre part, la ferme détermination manifestée par M. Paul Volcker, président de la Fed, de voler au secours des épargnants de l'Ohio, si besoin était, a rasséréné l'atmosphère, si tant est qu'elle se soit jamais alourdie.

Tout de même la perspective d'un ralentissement de l'expansion américaine a fait ciller la Bourse. Pas longtemps. Le froid a tout de suite été rendu responsable de cet accroc dans l'expansion, *« et puis »*, ajoutait-on, *« cette prévision est sujette à caution et en général révisée à la hausse »*. Et la Bourse s'est remise à ses affaires. *« Elle a sa logique qui n'est pas celle du calendrier »*, affirmait le responsable boursier d'un grand établissement de la place, faisant allusion à la liquidation. *« Elle a consolidé deux jours et repris sa progression. »* Sous les bâches bleues tendues pour effectuer les travaux de restauration de l'édifice central, on chante toujours la même antienne : *« Les liquidités sont abondantes. »* Cela manque d'originalité. Mais, faut de mieux, les commentateurs sont bien obligés de réentonner le refrain. Comment faire autrement quand, ici comme ailleurs, l'on se moque pas mal pour l'instant des états d'âme de Wall Street ? Ce refrain a accompagné, cette semaine, un bon courant d'achats étrangers. Mais c'est la persistance du phénomène, plutôt que son accentuation, qui a retenu l'attention générale. Elle a agréablement surpris. *« Mais,* se dépêchait-on d'ajouter, *le volume des capitaux investis ici n'est pas très important. »*

Reste que si l'ampleur de cette demande n'a pas été déterminante, elle a sérieusement épaulé la Bourse. Autres facteurs haussiers, la meilleure tenue, cette semaine, du marché obligataire et la perspective évoquée en haut lieu d'une baisse prochaine des taux d'intérêt à court terme. Et puis, n'assurait-on pas aussi que la spéculation, prise dans son sens noble, commençait, dès à présent, à jouer les résultats financiers des entreprises pour 1986 ? Ne serait-ce pas cela que l'on appelle les premières démangeaisons du printemps ?

Pour tout dire, le virus de la hausse continue à exercer ses effets sous les lambris. Mais, au-delà du 31 mars, – le 29 cette année à cause du calendrier – date à laquelle les SICAV devront avoir réinvesti les derniers centimes des sommes collectées en 1984, c'est le flou le plus total. *« Trois liquidations gagnantes et 14 % de hausse, ce n'est déjà pas si mal, non ? »*, répondait un professionnel pressé par son interlocuteur de jouer les augures.

L'intérêt cette semaine s'est principalement concentré sur les valeurs d'entreprises négociant ou obtenant de gros contrats étrangers : Matra (+ 10 %), Alsthom (+ 10 %), CSF (+ 11,5 %), PM-Labinal (5,3 %)et Avions M. Dassault, qui a regagné en fin de parcours toutes ses pertes initiales. Michelin, dont on parlait beaucoup, a continué son petit bonhomme de chemin (+ 3 %) et figuré parmi les premières valeurs les plus traitées.

Schneider s'est littéralement envolé (+ 16,4 %). Lafarge, avec un bénéfice plus que doublé pour 1984 s'est apprécié de 4,6 %. Enfin le feu vert donné par les autorités portugaises au groupe britannique RTZ pour racheter les participations de Penarroya (33,5 %) et de Coframine *(15,5 %) dans une mine de cuivre du pays*, ce pour 87 millions de dollars, a fait bouillir le cours de l'action Penarroya (+ 10,1 %) et, par réaction, celui de sa maison mère Imétal (+ 11,3 %).

ANDRE DESSOT.

### *Valeurs à revenu fixe ou indexé*

| | 22-3-85 | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 1 692 | + 43 |
| 7 % 1973 | 8 140 | + 470 |
| 10,30 % 1975 | 97 25 | + 0,15 |
| PME 10,6 % 1976 | 97,10 | + 0,40 |
| 8,80 % 1977 | 117,77 | – 0,23 |
| 10 % 1978 | 96,15 | + 0,25 |
| 9,80 % 1978 | 96,10 | + 0,30 |
| 8,80 % 1978 | 97,25 | inch. |
| 9 % 1979 | 92,60 | + 0,35 |
| 10,80 % 1979 | 98,70 | + 0,30 |
| 12 % 1980 | 101,11 | – 0,06 |
| 13,80 % 1980 | 105,80 | + 0,20 |
| 16,75 % 1981 | 111,90 | – 0,10 |
| 16,20 % 1982 | 117,40 | + 0,31 |
| 16 % 1982 | 117,25 | + 0,55 |
| 15,75 % 1982 | 114,65 | + 0,33 |
| CNE 3 % | 4 190 | + 205 |
| CNB bq. 5 000 F | 102,50 | – 0,11 |
| CNB Paribas 5 000 F | 102,85 | – 0,05 |
| CNB Suez 5 000 F | 102,80 | – 0,10 |
| CNI 5 000 F | 102,20 | – 0,13 |

### *Alimentation*

| | 22-3-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Béghin-Say | 312 | + 20 |
| Bongrain | 1870 | – 5 |
| BSN G.-Danone | 2345 | – 35 |
| Carrefour | 1970 | + 19 |
| Casino | 871 | – 2 |
| Cédis | 670 | + 65 |
| Euromarché | 930 | – 15 |
| Guyenne et Gasc. | 308 | + 0,20 |
| Lesieur | 838 | – 9 |
| Martell (1) | 1769 | – 56 |
| Moët-Hennessy | 1950 | – 25 |
| Mumm | 775 | – 16 |
| Nestlé | 24720 | + 40 |
| Occidentale (Gle) | 734 | – 21 |
| Olida-Caby | 289 | + 1 |
| Pernod-Ricard | 674 | – 29 |
| Promodès | 1360 | – 20 |
| Source Perrier | 527 | – 10 |
| St-Louis-Bouchon | 357 | – 22,90 |
| C.S. Saupiquet | 540 | – 21 |
| Veuve Clicquot | 2625 | – 84 |
| Viniprix | 900 | + 8 |

(1) Compte tenu d'un droit de 55 F.

### *Banques, assurances sociétés d'investissement*

| | 22-3-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Équipement | 287,20 | + 0,40 |
| Bancaire (Cie) | 595 | – 5 |
| Cetelem | 538 | – 2 |
| Chargeurs SA | 502 | + 12 |
| CFF | 780 | + 17 |
| CFI | 319 | + 8 |
| Eurafrance | 1 255 | + 1 |
| Hénin (La) | 421,10 | – 23,90 |
| Imm. Pl.-Monceau | 439 | – 10 |
| Locafrance | 344 | + 2 |
| Locindus | 751 | – 6 |
| Midi | 2 210 | – 1 |
| Midland Bank | 227 | + 1,5 |
| O F P (Omn. Fin. Paris) | 1 040 | – 10 |
| Parisienne de résc. | 1 040 | + 25 |
| Prétabail | 1 106 | – 4 |
| Schneider | 180 | + 24,5 |
| UCB | 344 | – 5,5 |

### *Produits chimiques*

| | 22-3-85 | Diff. |
|---|---|---|
| BASF | 666 | + 8 |
| Bayer | 700 | – 8 |
| Hoechst | 683 | + 18 |
| Imp. Chemical | 98 | + 1,10 |
| Institut Mérieux | 1 680 | + 34 |
| Laboratoire Bellon | 1 018 | + 73 |
| Norsk Hydro | 119 | + 2 |
| Roussel-Uclaf | 1 645 | – 65 |

### *Valeurs diverses*

| | 22-3-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 279 | – 4 |
| Agence Havas | 578 | + 8 |
| Appl. Gaz | 189 | + 3 |
| Arjomari | 1 065 | + 20 |
| Bic | 547 | – 5 |
| Bis | 339 | + 21 |
| CGIP | 707 | + 17 |
| Club Méditerranée | 1 182 | – 25 |
| Essilor | 3 080 | + 80 |
| Europe 1 | 948 | + 7 |
| Hachette | 1 880 | + 8 |
| L'Air Liquide | 625 | inch. |
| L'Oréal | 2 391 | + 16 |
| Navigation Mixte | 393 | – 7 |
| Nord-Est | 82 | + 0,5 |
| Presses de la Cité | 1 935 | + 25 |
| Sanofi | 620 | – 12 |
| Skis Rossignol | 1 990 | – 10 |

### *Mines, caoutchouc, outre-mer*

| | 22/3/85 | Diff. |
|---|---|---|
| Charter | 24 | + 0,5 |
| Géophysique | 857 | – 8 |
| Imétal | 103,30 | + 10,35 |
| Inco | 136 | + 2,5 |
| Michelin | 952 | + 27 |
| Min. Penarroya | 98 | + 9 |
| RTZ | 78 | + 4,40 |
| Zambia | 2,10 | + 0,03 |

### *Matériel électrique services publics*

| | 22-3-85 | Diff. |
|---|---|---|
| Alsthom-Atlantique | 285 | + 27 |
| CIT-Alcatel | 1 309 | + 68 |
| Crouzet | 243 | – 7 |
| Générale des Eaux | 579 | + 1 |
| IBM | 1 324 | – 46 |
| Intertechnique | 2 260 | – 40 |
| ITT | 342,50 | – 1,5 |
| Legrand | 2 104 | – 114 |
| Lyonnaise des Eaux | 758 | + 27 |
| Matra | 1 739 | + 94 |
| Merlin-Gérin | 1 735 | – 15 |
| Moteurs Leroy-Somer | 505 | – 3 |
| Moulinex | 111 | + 2 |
| Philips | 174 | – 1,05 |
| PM Labinal | 499,90 | + 24,9 |
| Radiotechnique | 262 | – 9,5 |
| SEB | 418 | – 7 |
| Signaux | 646 | + 3 |
| Téléméc. Electrique | 2 515 | + 75 |
| Thomson-CSF | 552 | + 55 |
| Schlumberger | 403 | – 7 |
| Siemens (1) | 1 785 | + 97,05 |

(1) Compte tenu d'un coupon de 23 F et d'un droit de 82 F.

### *Filatures, textiles, magasins*

| | 22-3-85 | Diff. |
|---|---|---|
| André Roudière | 360 | + 14,5 |
| FF Agache-Willot | N.C. | N.C. |
| BHV | 226 | + 8 |
| CFAO | 853 | + 10 |
| Damart-Serviposte | 2 148 | – 62 |
| Darty | 1 285 | + 48 |
| DMC | 202 | + 1 |
| Galeries Lafayette | 335 | – 31 |
| La Redoute | 1 287 | – 8 |
| Nouvelles Galeries | 150,10 | + 3,10 |
| Printemps | 222 | – 1 |
| SCOA | 85,90 | + 1,30 |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| Imétal | 891 839 | 86 346 591 |
| Michelin (1) | 83 963 | 78 128 894 |
| ACCOR | 270 399 | 75 902 324 |
| Western Holding | 219 785 | 71 450 656 |
| CNE 3 % | 17 351 | 69 053 000 |
| Lafarge (1) | 146 243 | 65 462 770 |
| Sodexho | 21 006 | 63 776 885 |
| CFP (1) | 230 185 | 61 138 514 |
| BSN | 24 943 | 59 117 225 |
| Moët (1) | 25 080 | 48 851 925 |
| CSF | 84 196 | 39 485 280 |
| SFIM | 30 608 | 35 004 881 |

(*) Du 14 au 21 mars inclus.
(1) Séance du 22 mars comprise.

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 15 mars | Cours 22 mars |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 96 600 | 100 600 |
| – (kilo en lingot) | 96 550 | 100 300 |
| Pièce française (20 fr.) | 577 | 598 |
| Pièce française (10 fr.) | 435 | 405 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 564 | 581 |
| Pièce latine (20 fr.) | 553 | 572 |
| Pièce tunisienne (20 fr.) | 580 | 580 |
| Souverain | 696 | 726 |
| Souverain Elizabeth II | 698 | 725 |
| Demi-souverain | 402 | 420 |
| Pièce de 20 dollars | 3 975 | 4 005 |
| – 10 dollars | 2 082 | 2 082 |
| – 5 dollars | 1 380 | 1 380 |
| – 50 pesos | 3 605 | 3 750 |
| – 20 marks | 692 | 717 |
| – 10 florins | 578 | 606 |
| – 5 roubles | 440 | 438 |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 18 mars | 19 mars | 20 mars | 21 mars | 22 mars |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 393 735 | 535 893 | 545 424 | 513 420 | 392 480 |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | 1 679 100 | 1 981 052 | 2 502 238 | 2 158 332 | 2 851 951 |
| Actions | 125 107 | 78 919 | 135 783 | 81 732 | 127 986 |
| Total | 2 197 942 | 2 595 864 | 3 183 445 | 2 753 484 | 3 372 417 |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)** | | | | | |
| Franç. | 111,2 | 110,7 | 110,8 | 110,9 | – |
| Étrang. | 110,4 | 110,9 | 111,9 | 109,9 | – |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)** | | | | | |
| Tendance | 112,4 | 111,8 | 111,9 | 112,7 | 114 |
| **(base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice gén. | 207,1 | 205,8 | 205,3 | 206,1 | 208,1 |

### SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

| | 22 mars | 15 mars | Variat. % | Plus haut | Plus bas |
|---|---|---|---|---|---|
| Indice | 111,3 | 109,3 | + 1,8 | 111,3 | 99,7 |

## Rapport Tricot : *modernisation et concurrence*

Décidément, les choses vont vite Rue de Rivoli. Remis le 2 février dernier à M. Pierre Bérégovoy, qui l'avait demandé en septembre 1984, le rapport Tricot (du nom de l'ancien président de la Commission des opérations de bourse), vient de déboucher, un mois et demi après, sur un certain nombre de décisions pratiques.

Plusieurs d'entre elles, les plus simples et qui ne nécessitent pas de modification législative, entreront en vigueur dès la fin avril, le reste progressivement jusqu'au 1er janvier 1986, date à laquelle, rappelons-le, doit être officiellement mis en place le marché à terme d'instruments financiers, ce qui n'est peut-être pas une simple coïncidence.

Axé sur *le coût de l'intermédiation financière,* le rapport Tricot passe successivement en revue les divers aspects du marché financier en suggérant un certain nombre d'hypothèses (trente au total), complétées par la liste des textes qu'il convient, éventuellement, de compléter ou de modifier.

Dans le double souci de moderniser le marché parisien pour essayer de le mettre au niveau des grandes places internationales, d'une part, et d'élargir une concurrence jusqu'ici limitée par la réglementation, les pouvoirs publics ont retenu les mesures suivantes dont le contenu exact sera présenté officiellement en milieu de semaine prochaine, mais dont le principe est d'ores et déjà connu des milieux financiers :

**1) Marché primaire des obligations** (le marché du neuf sur lequel l'on procède aux émissions de valeurs mobilières) :

● Incitation des émetteurs à changer de chef de file en fonction de leurs besoins, de façon à élargir la concurrence entre les banques ;

● Relèvement du plafond des émissions qui peuvent être effectuées sur le « petit marché », c'est-à-dire en dehors du comité des émissions. Relevé de 200 à 500 millions de francs l'année dernière, ce plafond sera porté à 1 milliard de francs à compter du 1er janvier 1986, les grands émetteurs étant également autorisés à se présenter sur ce « petit marché » ;

● Modification des commissions d'émission : 0,90 % (contre 0,70 %) pour les emprunts d'Etat, 1,3 % à 1,7 % (contre 1,75 %) pour le secteur public, et 2,5 % à 3 % (au lieu de 2,90 %) pour le secteur concurrentiel, qui représente environ 10 % du volume des émissions.

**2) Marché primaire des actions :**

● Simplification de certaines réglementations (visa de la COB...) ;

● Suppression du droit d'apport de 1 % applicable aux augmentations de capital effectuées en numéraire, une diminution de recettes qui devrait coûter quelque 200 millions de francs au Trésor.

**3) Marché secondaire** (marché de l'occasion où se négocient les titres émis) :

● Possibilité de créer des sociétés de contrepartistes entre banquiers, agents de change, voire d'autres intermédiaires financiers (un rôle dévolu actuellement à Londres aux *jobbers*, en attendant la réforme du Stock Exchange) ;

● Relèvement de 2 F à 10 F du courtage minimum, un moyen de limiter les petits ordres ;

● Majoration à 40 % environ (contre 27,5 % actuellement) de la rétrocession consentie par les agents de change aux banquiers, apporteurs d'ordre, dont 5 % devraient servir à financer la modernisation du marché financier et, notamment, à couvrir les frais informatiques ;

● Suppression de la commission applicable aux transactions obligataires pour la fraction des ordres dépassant les 60 millions de francs ;

● Liberté de négociation de la remise (ou rétrocession) pour les ordres supérieurs à 2 millions de francs pour les actions et 10 millions pour les obligations. Selon certaines sources, la part des courtages portant sur des ordres supérieurs à 2 millions de francs pour les actions représente environ 10 % du volume total et quelque 20 % à 30 % pour les ordres obligataires supérieurs à 10 millions de francs.

Comme on pouvait s'y attendre, ce sont surtout les agents de change (soumis dorénavant aux mêmes règles de publication de leurs conditions générales et de leurs tarifs que les banquiers), qui font grise mine en prenant connaissance de la majoration appliquée sur la remise consentie à leurs partenaires forcés ; les banquiers, ceux-là même qui vont par ailleurs leur livrer une redoutable concurrence sur le futur marché à terme.

A l'évidence, les pouvoirs publics ont estimé que la situation financière des agents de change permettait ce sacrifice. On notera à ce sujet le constat du rapport Tricot (page 64) : *« Les bénéfices nets réalisés par l'ensemble des charges d'agents de change parisiennes sont passés de 98 millions de francs en 1979 à 264 millions en 1983. Néanmoins, ce bénéfice demeure bien inférieur au déficit global enregistré par les banques au titre de leur activité financière. »*

Dans ses attendus, le groupe de travail de la commission Tricot recommande *« une démarche tendant moins à diminuer le coût, peu élevé, par rapport à celui des places étrangères, de l'intermédiation financière qu'à répartir entre les partenaires concernés, et entre les opérations, les recettes et les charges »*. C'est à cet objectif que veulent répondre les présentes dispositions inspirées de la « liberté conditionnelle ».

S. M.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**Reprise**

La chute du dollar a cette semaine favorisé une reprise des cours à Wall Street. Mais cette reprise s'est faite un peu dans le désordre et la confusion. Car, en même temps que le billet vert refluait sur toutes les places, les dernières statistiques économiques tombaient. Les boursiers qui s'attendaient à une poursuite raisonnable de l'expansion en ont été pour leurs frais : la prévision de hausse du PNB pour le premier trimestre n'est que de 2,1 % (contre 4,3 % pour les trois derniers mois de 1984). Il ne s'agit bien sûr que d'une estimation sujette à révision. Même dû aux rigueurs de l'hiver, ce ralentissement prévisible de la croissance a néanmoins freiné les initiatives, ce d'autant que les mises en chantier de logements ont sévèrement fléchi en février (– 11 %). Partagés entre la satisfaction de voir les taux d'intérêt baisser et la crainte d'assister à une réduction des bénéfices industriels, bien des opérateurs ont choisi de se cantonner dans un prudent attentisme. Vendredi, l'indice des industrielles s'inscrivait à 1 267,44 contre 1 247,34 le 15 mars.

| | Cours 15 mars | Cours 22 mars |
|---|---|---|
| Alcoa | 33 5/8 | 34 3/8 |
| ATT | 21 1/8 | 21 1/2 |
| Boeing | 62 | 62 3/8 |
| Chase Man. Bank | 51 3/8 | 52 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 50 1/2 | 51 7/8 |
| Eastman Kodak | 68 5/8 | 67 1/4 |
| Exxon | 48 1/4 | 49 1/2 |
| Ford | 43 1/8 | 42 5/8 |
| General Electric | 61 1/4 | 61 7/8 |
| General Foods | 59 5/8 | 61 1/2 |
| General Motors | 77 1/8 | 73 3/4 |
| Goodyear | 26 1/2 | 26 1/2 |
| IBM | 128 | 127 3/4 |
| ITT | 31 1/2 | 35 1/8 |
| Mobil Oil | 29 | 28 3/4 |
| Pfizer | 40 | 42 1/4 |
| Schlumberger | 38 | 38 5/8 |
| Texaco | 34 3/8 | 34 3/4 |
| UAL Inc. | 45 1/8 | 44 1/4 |
| Union Carbide | 36 3/4 | 37 1/2 |
| US Steel | 26 1/4 | 27 1/4 |
| Westinghouse | 30 | 30 1/2 |
| Xerox Corp. | 42 3/4 | 43 |

### LONDRES

**Irrégulier**

Sans surprise notable, le budget de l'Etat publié cette semaine a été accueilli dans l'indifférence sur le marché londonien, qui n'a d'autre part guère réagi à la baisse des taux d'intérêt favorisée par le raffermissement de la livre sterling. « Trop peu, trop tard » disaient les opérateurs. D'une façon générale, la tendance a été à l'inégalité avec un peu plus de baisses que de hausses. Les mines d'or ont tenu la vedette.

Indices « FT » du 22 mars : industrielles, 992,4 (contre 1 002,5) ; mines d'or, 505,4 (contre 479,9) ; Fonds d'Etat, 80,76 (contre 80,25).

| | Cours 15 mars | Cours 22 mars |
|---|---|---|
| Beecham | 368 | 366 |
| Bowater | 264 | 254 |
| Brit. Petroleum | 535 | 550 |
| Charter | 200 | 198 |
| Courtaulds | 159 | 146 |
| De Beers (*) | 447 | 493 |
| Dunlop | 70 | 65 1/2 |
| Free State Ged. (*) | 21 1/2 | 25 3/4 |
| Glaxo | 11 51/64 | 11 13/32 |
| Gt. Univ. Stores | 747 | 794 |
| Imp. Chemical | 812 | 784 |
| Shell | 758 | 740 |
| Unilever | 12 13/32 | 12 5/32 |
| Vickers | 266 | 262 |
| War Loan | 34 7/8 | 35 1/4 |

(*) En dollars.

### TOKYO

**Nouveau record**

*Après avoir établi* vendredi un nouveau record historique, le marché nippon s'est légèrement replié samedi. Les grandes maisons de courtage commencent à peaufiner leur stratégie pour la nouvelle année fiscale, qui débutera le 1er avril prochain.

Indices du 23 mars : 12 537,95 (après un plus haut de 12 542,60 la veille), contre 12 487,38 ; indice général, 1 005,72 (après 1 006,96), contre 998,65.

| | Cours 15 mars | Cours 22 mars |
|---|---|---|
| Akaï | 500 | 498 |
| Bridgestone | 505 | 525 |
| Canon | 1 470 | 1 480 |
| Fuji Bank | 1 630 | 1 650 |
| Honda Motors | 1 490 | 1 420 |
| Matsushita Electric | 1 620 | 1 630 |
| Mitsubishi Heavy | 272 | 270 |
| Sony Corp. | 4 720 | 4 680 |
| Toyota Motors | 1 330 | 1 330 |

### FRANCFORT

**Toujours au plus haut**

Le marché allemand ne s'est guère éloigné de ses plus hauts niveaux atteints la semaine précédente. Des prises de bénéfices se sont produites à la veille du week-end, mais avec peu d'affaires, et qui n'ont qu'assez faiblement entamé ses gains antérieurs.

Indice de la Commerzbank du 22 mars : 1 222,4 (1 229,3 le 21 mars) contre 1 214.

| | Cours 15 mars | Cours 22 mars |
|---|---|---|
| AEG | 109,80 | 113,90 |
| BASF | 211,50 | 206,10 |
| Bayer | 223 | 217,30 |
| Commerzbank | 166,50 | 169,30 |
| Deutschebank | 426 | 452 |
| Hoechst | 215,40 | 211 |
| Karstadt | 211,50 | 212 |
| Mannesmann | 158,80 | 166,50 |
| Siemens | 565 | 542 |
| Volkswagen | 199 | 204,90 |

# Crédits — Changes — Grands marchés

## L'euromarché

# Les emprunteurs français en vedette

A quand la réouverture du marché de l'euro franc français ? C'est la question qu'on ne peut manquer de se poser lorsqu'on constate l'utilisation croissante de devises périphériques sur un marché international des capitaux désertant massivement et de tous côtés (investisseurs et débiteurs) le dollar des États-Unis. Sa chute, cette semaine, a provoqué un grand nombre d'arbitrages en *faveur de papier libellé en d'autres* devises, telles l'ECU et, encore qu'à un moindre degré, le deutschemark. Mais des devises bien plus exotiques comme le dollar canadien, le dollar australien, le dollar néo-zélandais, la *couronne danoise et le franc luxem*bourgeois ont fait florès. Elles ont, en fait, servi de support à la majorité des nouvelles émissions obligataires internationales. Dans ce concert, la devise française est la seule à avoir fait défaut. Son absence a *été* d'autant plus vivement remarquée que le mouvement de libéralisation des marchés des capitaux est général.

*Les emprunteurs français* se sont,en revanche, mis une fois de plus en vedette sur la scène internationale. Vendredi, la Caisse nationale des Télécommunications (CNT) et la Compagnie de Saint-*Gobain ont lancé deux euroémis*sions originales. Celle de la CNT, d'un montant de 250 millions de dollars et d'une durée de quinze ans, est à taux variable.

*La nouveauté réside dans le* fait que ce sera l'emprunteur lui-même qui déterminera le taux d'intérêt de référence. Il pourra, en effet, choisir à son gré entre le Libor à un, trois ou six mois sous réserve d'un préavis d'au moins six jours, faute de quoi le Libor à un mois sera automatiquement retenu. Pour compenser l'avantage conféré au débiteur, les investisseurs percevront une petite marge, qui sera graduée en fonction du Libor arrêté par la CNT comme suit : 0,125 % sur un mois, 0,10 % sur trois mois et 0,0625 % sur six mois. En outre, les banques chargées du placement recevront une commission totalisant 0,23 %. Les euro-obligations seront garanties par la République française. Merrill Lynch est la banque chef de file et l'instigateur de cette nouvelle technique, qui a été très bien accueillie puisque l'émission se traitait vendredi soir avec une modeste décote de 15 points de base.

Saint-Gobain a choisi d'offrir au pair la première euroémission perpé*tuelle en* ECU. *Garantie* par la République française et d'un montant de 125 millions d'ECU, elle sera à taux variable. L'intérêt semestriel sera composé de l'ajout d'une marge de 0,25 % au taux interbancaire offert sur les dépôts à six mois en ECU. Mais durant les sept premières années cette addition ne devra pas être supérieure de 1,75 % à la moyenne arithmétique des quatre derniers rendements hebdomadaires sur emprunts en ECU à long terme tels qu'ils sont calculés et publiés chaque semaine par la Bourse de Luxembourg. Cette formule a été mise au point par le Cré*dit lyonnais, qui* dirige la transaction. Cette dernière est assortie d'une commission bancaire globale de 0,90 %.

A cause, sans doute, de la proximité du Grand-Duché, La Redoute à Roubaix a choisi le franc luxembourgeois pour lever dans cette devise 250 millions de francs sur cinq ans au travers d'un placement privé doté d'un coupon annuel de 10,25 %.

Trois autres débiteurs français se sont également signalés dans des secteurs très divers. Une filiale peu connue à l'étranger du Crédit national a réalisé, en début de semaine et sous la garantie de la République française, un europlacement privé de 100 millions de dollars. Michelin a apparemment demandé à un établissement américain de réunir pour son compte 60 millions de dollars par le truchement d'une ligne de crédit destinée à garantir l'émission d'euronotes. Enfin, à New-York, le Crédit foncier a demandé l'autorisation d'émettre, sous la garantie de la République française, 150 millions *d'ECU sur dix ans. L'opération sera* dirigée par la banque américaine First Boston. Les conditions devraient être rendues publiques au cours de la semaine à venir.

### L'irruption du papier commercial

La floraison d'opérations destinées à cautionner l'émission d'europapier à court terme, qui a caractérisé l'euromarché depuis le début de l'année et qui s'est encore accélérée cette semaine, s'est accompagnée d'une lutte de plus en plus acharnée entre les banques commerciales et celles d'investissement. Les unes et les autres sont tout autant désireuses de s'assurer la prépondérance dans un secteur en pleine expansion qui, *entre autres, remplace de plus en* plus le marché des eurocrédits bancaires. Aux États-Unis, la taille du marché du papier commercial (billets à ordre), c'est-à-dire des effets à court terme que placent les grandes *sociétés, est de l'ordre de 250 mil*liards de dollars.

L'europapier commercial n'en est encore qu'à ses balbutiements, tandis que celui des euronotes à un, *deux, trois et six mois représente* quelque 35 milliards de dollars. Ce sont surtout les banques commerciales qui, à ce jour, ont absorbé la plus grande partie des euronotes alors que le marché des billets à ordre est, aux *États-Unis, l'apanage* des banques d'investissements qui le placent auprès d'institutions, de compagnies d'assurances et de sociétés désireuses de faire fructifier leur trésorerie.

Fortes dans ce domaine de leur expérience et de leur capacité de placement, les filiales européennes des banques américaines d'investissement veulent également s'assurer le contrôle du marché de l'europapier commercial, dont le développement est aisément prévisible. Parallèlement, elles se sont aussi mises à s'intéresser au placement des euronotes, qui commencent à attirer l'attention des trésoriers d'un nombre croissant d'institutions et de sociétés. Mais les banques commerciales n'entendent pas se laisser dépouiller de leur situation, originellement dominante dans ce secteur.

Cette rivalité entre les deux facettes de l'industrie bancaire a eu deux effets : d'une part, une baisse des conditions en faveur des emprunteurs d'autre part, un raffinement continu de ce type d'instrument. Simultanément, les débiteurs ont cherché à mettre sur pied la transaction idéale, c'est-à-dire celle représentant un point d'équilibre *entre les banques commerciales et* d'investissement, afin de bénéficier de l'appui des unes et des autres. C'est, par exemple, ce qu'a tenté l'opération de 300 millions de dollars offerte par le Crédit d'équipement aux *petites et moyennes* entreprises (CEPME). Ainsi que nous l'avions brièvement rapporté dans notre chronique de la semaine précédente, le crédit du CEPME, qui est garanti par la République française, vise à lui permettre l'émission ultérieure d'europapier commercial libellé en dollars, d'euronotes libellées en ECUs et de toutes autres avances multidevises de substitution. Elle s'articule autour d'une ligne de crédit dont la durée s'étendra sur dix ans et dont la commission d'engagement sera de 8,5 points de base sur les montants susceptibles d'être tirés, de 7 points sur ceux servant de support à l'émission de papier de durée inférieure à un an, de 6,5 points sur la partie permettant les emprunts de substitution dont les échéances devront être d'au moins douze mois.

L'europapier commercial, qui sera le premier à bénéficier de la garantie de la République française, sera placé par la Bank of America et *Lehman Brothers International.* Cette dernière, qui est pratiquement assurée d'être le courtier de la plus grande partie de l'europapier, est une banque d'investissement. En revanche, le Crédit lyonnais, banque commerciale, fera fonction d'agent pour la partie qui sera émise sous forme d'euronotes libellées en ECU. Celles-ci seront offertes à un « groupe adjudicataire » (tender *panel) qui sera exclusivement* composé des banques commerciales faisant partie du consortium souscrivant la ligne de crédit.

CHRISTOPHER HUGHES.

## Les devises et l'or

# Le dollar en dessous de 10 francs

Fortement secoué il y a trois semaines, plus discuté il y a une quinzaine, plutôt agité il y a huit jours, le dollar s'est nettement orienté à la baisse, enregistrant un très vif recul qui l'a fait revenir en dessous de 10 francs pour la première fois depuis le 12 février dernier, date à laquelle il avait amorcé sa nouvelle ascension jusqu'au record historique de 10,62 F, mardi 5 mars. La livre sterling, en revan*che, a accéléré sa reprise, gagnant* plus de 8 % par rapport au dollar et se raffermissant vis-à-vis de toutes les autres monnaies.

Cette fois-ci, ce ne sont plus les avertissements de M. Volcker sur la montée de l'endettement extérieur des Etats-Unis, ni ses mises en garde solennelles, qui ont ébranlé le billet vert, mais plus prosaïquement un grave incident survenu dans l'Ohio. A la fin de la semaine dernière, le gouverneur de cet Etat avait dû fermer les *guichets de soixante et onze* caisses d'épargne (Savings and Loans Banks) pour stopper la ruée des déposants, qui avaient retiré 60 millions de dollars en quelques heures.

C'est la première fois qu'un nombre important de guichets est autoritairement fermé depuis la mesure générale prise par le président Roosevelt en 1933, lors de la grande dépression. Même si les établissements fermés ne collectaient que 10% de *l'épargne de l'Etat, et en* dépit des assurances données par M. Volcker, président de la Réserve fédérale, que les liquidités nécessaires seraient fournies sans limitation, l'incident a frappé les esprits. Il n'en a pas fallu davantage pour déclencher une très belle chute des cours du dollar qui, en deux jours, revint, à Paris, de 10,31 F à près de 9,80 F et, à Francfort, de 3,37 DM à moins de 3,20 DM, pour terminer à 9,84 F et 3,22 DM environ.

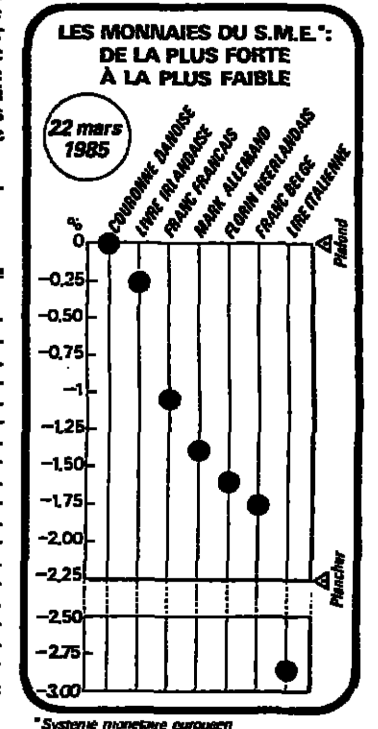
En fait, le « billet vert », qui avait monté trop rapidement, était « mûr » pour une correction technique. Le mouvement de repli a été fortement accentué par les ventes des opérateurs sur « graphiques » du marché à terme de Chicago (IMM). Les opérateurs donnent des ordres de vente (*Stop-Loss*) ou d'achat lorsque les cours franchissent, en baisse ou en hausse, des niveaux déterminés à l'avance. Cette pratique accélère les mouvements, qui peuvent devenir chaotiques, comme cela se produisit mardi, lorsque, après une chute très rapide, l'anarchie et l'incertitude s'installèrent dans les cotations, au *prix de lourdes pertes : « Cela a sai*gné », assurent les professionnels. Toutefois, les ventes de la spéculation n'ont pas été énormes, en raison, précisément, de l'incertitude précédemment évoquée. En revanche, les ventes de portefeuille (produits financiers libellés en dollars, comme des bons du Trésor, des billets à ordre, des créances de toutes sortes) ont été assez considérables.

En fin de semaine, une nouvelle vague de ventes a déprimé, modéré*ment, le dollar, qui revient de* 9,995 à 9,80 F environ, à l'annonce, imprévue, d'un ralentissement apparent de l'expansion des Etats-Unis au premier trimestre 1985 : 2,1 % en base annuelle au lieu des 4 % escomptés précédemment. Certes, cette indication n'était qu'une « estimation provisoire » (*flash estimate*) fondée sur deux mois d'activité et sujette à révision. Mais elle a jeté un froid : si l'économie américaine n'était, en 1986, plus tout à fait l'Eldorado des *investisseurs* du monde entier ? Ce serait aller vite en besogne, car les autres pays, pour l'instant, n'offrent pas beaucoup de solutions de rechange. Mais un « frémissement » s'est produit, un an exactement après la baisse de 10 % qui déprécia le « billet vert » en 1984. Sur les graphiques des spécialistes, comme Fintrend, notamment, une solide résistance est notée pour l'instant, aux alentours de 3,17 DM (9,70 F), niveau sur lequel, effectivement, les vagues de baisse sont venues buter cette semaine. C'est une indication qui peut être précieuse à des opérateurs complètement désorientés et qui ne savent plus à quel saint de vouer.

Le repli brutal du dollar a fait le bonheur de la livre sterling, qui a été très demandée après l'annonce d'un projet de budget anti-inflationniste et en raison du raffermissement des prix sur le marché du pétrole. Du coup, la devise britannique, qui avait été ramenée fin janvier au cours historique de 1,0350 dollar, proche de la parité avec le « billet vert », a rigoureusement rebondi de 1,08 dollar à 1,17 dollar, après avoir presque touché 1,20 dollar. A Paris, son cours est passé de 11,20 F à plus de 11,50 F. Dans cette tourmente le franc ne s'est pas trop mal comporté, en dépit de l'annonce d'un important déficit commercial *en février et du raffermissement du* mark. Mercredi, toutefois, le cours de la monnaie allemande toucha 3,06 F, ce qui motiva des ventes de marks par la Banque de France. A la veille du week-end, le mark était revenu à 3,0550 F, comme il y a dix-huit mois.

Sur le marché de l'or, enfin, un très brusque réveil a été noté, surtout mardi soir à New-York, lorsque la baisse du dollar déclencha une formidable vague d'achat de métal, « *une journée colossale* », avec l'acquisition de 10 millions d'once de 31,1 grammes, soit 310 tonnes, sur le papier évidemment, mais le record du 21 décembre 1981 était battu. Ce jour-là, le cours de l'once monta de 35 dollars, jusqu'à 344-347 dollars, pour retomber par la suite aux alentours de 315-317 dollars. A Paris, le lingot repassa la barre des 100 000 F à 104 500 F. Une réaction tout à fait intéressante, mais encore prématurée, aux dires de certains.

FRANÇOIS RENARD.




*Système monétaire européen

**COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 MARS AU 22 MARS**

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | – | – | – | – | – | – | – | – |
| | – | – | – | – | – | – | – | – |
| New-York | 1,1725 | – | 10,1677 | 36,7242 | 31,8559 | 1,5451 | 27,5254 | 0,04885 |
| | 1,0830 | – | 9,6665 | 34,6620 | 29,5333 | 1,4652 | 26,1028 | 0,04683 |
| Paris | 11,5315 | 9,8350 | – | 361,18 | 305,43 | 15,1962 | 270,71 | 4,8845 |
| | 11,2836 | 10,3450 | – | 358,57 | 305,52 | 15,1575 | 270,83 | 4,8454 |
| Zurich | 3,1927 | 2,7230 | 27,6870 | – | 84,5652 | 4,2073 | 74,9518 | 1,3382 |
| | 3,1244 | 2,8850 | 27,8885 | – | 85,2007 | 4,2271 | 75,3067 | 1,3512 |
| Francfort | 3,7754 | 3,2200 | 32,7407 | 118,25 | – | 4,9752 | 88,6319 | 1,5730 |
| | 3,6670 | 3,3860 | 32,7310 | 117,36 | – | 4,9611 | 88,3842 | 1,5859 |
| Bruxelles | 75,8842 | 64,72 | 6,5805 | 23,7679 | 20,0993 | – | 17,8144 | 3,1617 |
| | 73,9147 | 68,25 | 6,5973 | 23,6568 | 20,1565 | – | 17,8151 | 3,1967 |
| Amsterdam | 4,2596 | 3,6330 | 36,9398 | 1,3341 | 112,82 | 5,6134 | – | 1,7747 |
| | 4,1480 | 3,8310 | 37,0329 | 1,3279 | 113,14 | 5,6131 | – | 1,7943 |
| Milan | 2400,10 | 2047 | 208,13 | 751,74 | 635,71 | 31,6285 | 563,44 | – |
| | 2312,20 | 2135 | 206,38 | 748 | 638,53 | 31,2820 | 557,29 | – |
| Tokyo | 299,22 | 255,20 | 25,9484 | 93,7201 | 79,2546 | 3,9431 | 70,2449 | 0,1246 |
| | 282,33 | 260,70 | 25,2009 | 90,3639 | 76,9935 | 3,8197 | 68,0501 | 0,1221 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 mars, 3,8538 F contre 3,9681 F le vendredi 15 mars.

## Marché monétaire et obligataire

# Changement à vue à Paris

Sur le marché obligataire de Paris, un léger *« frémissement »* a été enregistré qui a contribué à faire reculer un peu la morosité habituelle de ces dernières semaines. Il s'est d'abord manifesté sur le marché secondaire, où les rendements ont fléchi : 11,18 % contre *11,29 %* pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,99 % contre 11,08 % pour ceux à moins de sept ans, et 12,41 % contre 12,50 % pour les emprunts du secteur public. On se rapproche donc des niveaux du début janvier, date de la reprise du marché après les orages de novembre-décembre, soit, respectivement, 11,13 %, 10,91 % et 12,41 %.

Ce mouvement, ensuite, a favorisé les émissions à taux fixe, boudées précédemment, qui ont reçu un très bon accueil, alors que celles à taux variable étaient carrément délaissées. Ainsi, l'emprunt CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) de 800 millions de francs à taux fixe de 12,20 % s'est très bien placé, ce qui n'est pas toujours habituel en France lorsqu'il s'agit d'un emprunt supranational. De même, la tranche à taux fixe du Fonds spécial grands travaux (500 millions de francs à 12,20 %) s'est casée très correctement, tandis que celle de 1,5 milliard à taux variable, révisable annuellement (TRP), a été fraîchement accueillie : selon le jargon des spécialistes, c'est une véritable « colle ».

Changement à vue, donc, qui *s'explique par* une *modification* de l'état d'esprit des souscripteurs. Pour ces derniers, les taux devraient « normalement » connaître une *« lente baisse »*. Ce sont les expressions utilisées par le gouverneur de *la Banque de France lui-même*, M. Michel Camdessus, devant des représentants de sociétés d'assurances et de caisses de retraite réunis jeudi à Paris. Certes le gouverneur a exclu que cette baisse puisse précéder le ralentissement de la hausse des prix : elle ne s'effectuera qu'*« au fil de la désinflation constatée »*.

Ni anticipation imprudente, *« ce serait abandonner en cours de route l'acquis de ces dernières années »*, ni retard, c'est-à-dire une politique « monétariste » qui consiste à laisser les taux français inchangés *si* la désinflation se poursuit. *« Je ne pense pas que le corps social accepterait cette position »*, a estimé M. Camdessus, qui a fixé trois autres conditions importantes à la décrue des taux : l'absence de « turbulences » trop marquées sur les marchés des changes, l'absence de remontée des taux étrangers et, enfin, le « redressement » des échanges commerciaux après les « déceptions » éprouvées en janvier *et février* derniers.

C'est peut-être beaucoup demander, mais ces propos ont mis un peu de baume au cœur des prêteurs. En tout cas, aucune émission n'est prévue au calendrier la semaine prochaine afin de laisser souffler le marché.

Au-delà de nos frontières, l'événement majeur a été l'annonce d'un reflux des taux d'intérêt britanni*ques, ramenés de 14 % à 13,5 %* à la faveur de la remontée de la livre sterling. Pendant la seconde moitié de janvier, ces taux avaient, en quinze jours, été portés de 9,5 % à 14 % pour défendre la livre, alors *très malmenée.*

De l'autre côté de l'Atlantique, où l'eurodollar à six mois est retombé au-dessous de 10 %, les signaux sont de plus en plus brouillés. Le ralentissement apparent de l'expansion américaine *au premier trimestre* 1985 allégerait les ponctions sur les marchés financiers, dans la mesure où la demande de crédit émanant des entreprises serait moins forte. La remontée des taux, qui paraissait *inéluctable ces dernières semaines*, n'aurait pas lieu. Autre facteur, la contraction de la masse monétaire M1 (2,1 milliards de dollars pour la semaine se terminant le 11 mars) a été deux fois plus impor*tante que prévu.*

Dans ces conditions, les opérateurs estiment maintenant que la Réserve fédérale ne sera pas obligée de durcir sa politique. L'opinion est valable jusqu'à la prochaine fois. A vrai dire, on est un peu perdu dans cette valse des perspectives et des possibilités...

F. R.

## Les matières premières

# Nouvelle baisse des métaux sauf de l'argent

Certaines devises — dollar, livre *sterling, — et les métaux précieux* ont tenu la vedette sur les marchés commerciaux enregistrant d'amples fluctuations, souvent d'ailleurs désordonnés. Mais, à l'arrière-plan se profile la perspective d'un ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis, facteur plus inquiétant qui ne manquerait pas de se répercuter sur les prix des matières premières utilisées à des fins industrielles.

MÉTAUX. — *Dans le sillage de l'or, qui a poussé une pointe jusqu'à 347,50 dollars l'once à Londres, l'argent a enregistré une reprise sensible ne pouvant toutefois conserver ses meilleurs niveaux.*

*Pour la première fois depuis la mi-janvier le cuivre est revenu en dessous de 1 200 livres la tonne au Metal Exchange de Londres. Cette baisse doit toutefois être tempérée en raison du raffermissement sensible de la livre sterling. La chute des stocks britanniques de métal revenus à leur niveau le plus bas depuis plus d'une décennie, soit 120 650 t. en diminution de 2 700 t., et, l'éventualité de reports de livraisons de métal chilien n'ont apporté aucun réconfort au marché. Celui-ci a été plus sensible à la perspective d'un ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis, pays à économie dominante. En outre, certains producteurs américains ont réduit de un cent par livre le prix de leur métal pour le ramener à 66 cents.*

*La baisse s'est accentuée sur l'étain à Londres qui vient de passer, pour la première fois depuis cinq semaines, la barre des 10 000 livres la tonne.*

*Le plomb peut être considéré comme le métal le moins affecté par la baisse des prix, cette semaine, évoluant un peu à contre-courant. Selon les statistiques établies par le groupe international d'études du plomb et du zinc, la production de métal raffiné des pays non communistes a peu varié en janvier, atteignant 333 000 t. en augmentation de 4 000 t. seulement sur celle du mois correspondant de 1984.*

*Les cours du zinc ont décroché cédant près de 10 % (80 livres environ) à Londres.*

CAOUTCHOUC. — *Les cours du caoutchouc ont peu varié. A Genève, le 22 avril prochain, s'ouvriront les négociations entre représentants des pays producteurs et consommateurs pour jeter les bases d'un nouvel accord international de stabilisation des prix.*

DENRÉES. — *Traumatisé par l'échec de la conférence sur le cacao, le marché s'est ensuite repris. En juillet, le Conseil international du cacao se réunira à Londres pour proroger l'actuel accord qui arrive à expiration en septembre.*

*Les cours du sucre n'arrivent pas à décoller et pour cause... la surabondance est toujours omniprésente. En effet, le département américain de l'agriculture vient de majorer de 2,2 millions de tonnes, pour la porter à 99,6 millions de tonnes, son estimation de la production mondiale de la campagne 1984-1985. L'URSS, la Chine et la Yougoslavie entre autres ont bénéficié de récoltes plus abondantes.*

**LES COURS DU 22 MARS 1985**

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 187 (1 257) ; à trois mois, 1 207,50 (1 276) ; étain comptant, 9 655 (10 170) ; à trois mois, 9 640 (10 174) ; plomb, 301,50 (311,50) ; zinc, 766 (841) ; aluminium, 931 (1 006,50) ; nickel, 4 485 (4 750) ; argent (en pence par once troy), 543 (526,50). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,25 (59) ; argent (en dollars par once), 6,13 (5,68) ; platine (en dollars par once), 269,6 (243,30). — Penang : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mai, 67,55 (65,68) ; juillet, 66,03 (65,18). — Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mai, 505 (508). — Roubaix (en francs par kilo), laine, mai, 54,50 (53,90).

CAOUTCHOUC. — Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 735 (750).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2 381 (2 169) ; juillet, 2 217 (2 080) ; sucre, mai : 4 (3,95) ; juillet, 4,19 (4,13) ; café, mai, 145,25 (142,12) ; juillet 145,20 (143,14). — Londres (en livres par tonne) : sucre, mai, 115,60 (113,80) ; août, 120,40 (118,40) ; café, mai, 2 274 (2 443) ; juillet, 2 314 (2 482) ; cacao, mai, 2 062 (2 079) ; juillet, 2 018 (2 065). — Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, 2 328 (2 305) ; septembre, 2 280 (2 290) ; café, mai, 2 605 (2 670) ; septembre, 2 685 (2 730) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 314 (1 350) ; octobre, 1 370 (1 472). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mai, 139,90 (132,60) ; juillet, 145,90 (138,50). — Londres (en livres par tonne), juin, 137,80 (140,70) ; août, 137,60 (141,70).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 348,50 (340,75) ; juillet, 333,25 (329,50) ; maïs, mai, 278 (274,50) ; juillet, 279,50 (275).

INDICES. — Moody's, 960,50 (949,80) ; Reuter, 1 983,70 (2 020,70).

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



## Les mouvements indépendantistes des DOM-TOM veulent coordonner leurs pressions sur le pouvoir central

**L'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), organisation indépendantiste clandestine, dissoute par le conseil des ministres en mai dernier, a décliné, vendredi 22 mars, toute participation à l'attentat *commis le 13 mars à Pointe-à-Pitre, qui a provoqué* la mort de trois personnes. Dans un communiqué adressé à plusieurs organes de presse l'ARC affirme que ses *«combattants (...) n'utiliseront jamais les méthodes qu'ils dénoncent : le mensonge, l'arbitraire, la torture et l'assassinat»*. L'ARC se déclare *«prête à proclamer solennellement une trêve sous réserve que le gouvernement s'engage à reconnaître le fait national et le droit à l'indépendance, à libérer les militants indépendantistes emprisonnés, à annuler toutes les poursuites judiciaires engagées, à mettre en place une assise représentative de tous les courants anticolonialistes de la Guadeloupe chargée de proposer les modalités d'évolution du statut et à promouvoir une politique de décolonisation»*.**

**A l'appel de l'Union patronale et de la chambre de commerce de Pointe-à-Pitre, une journée ville morte a eu lieu vendredi dans cette ville, où la plupart des magasins sont restés fermés.**

La préparation de la Conférence internationale des dernières colonies françaises, qui doit avoir lieu les 5, 6 et 7 avril en Guadeloupe, près de la localité du Moule, donne lieu à une intense activité au sein des différents mouvements indépendantistes des départements et territoires d'outre-mer. Les objectifs politiques de cette réunion ont été présentés à la presse, le vendredi 22 mars à Paris, par les représentants de quatre des douze formations organisatrices, MM. Roland Thesauros, Lucien Perutin, membres du secrétariat international de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), Louis Mapou, porte-parole du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) en métropole, Luc-Francis Carole, délégué des Comités populaires de Martinique, et Mohamed Monjuin, secrétaire politique du Front démocratique des Comores (1). C'est la première fois que les mouvements indépendantistes d'outre-mer seront ainsi réunis. Ils se proposent de confronter *«les expériences de lutte»* des indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Martinique, Guadeloupe, Guyane, la Réunion et Mayotte, de coordonner leurs activités pour faire pression sur le pouvoir central, d'*« interpeller l'opinion française sur la réalité coloniale »*, de *« porter devant les instances internationales la question de la décolonisation des dernières colonies françaises »*.

Bien que l'initiative de cette conférence ait été prise il y a plus d'un an par l'UPLG – c'est-à-dire avant les élections territoriales du 18 novembre dernier en Nouvelle-Calédonie, qui marquèrent le début de la période de tension dans ce territoire des antipodes, – l'exemple du mouvement indépendantiste canaque a incité les autres formations indépendantistes, fort minoritaires partout, à essayer d'exploiter au profit de leur cause la situation ainsi créée. L'UPLG a adressé un millier d'invitations à travers le monde entier, à l'exception des pays de l'Est, les indépendantistes de l'outre-mer français se réclamant du mouvement des non-alignés. Le comité organisateur a envoyé des délégations dans tous les Etats indépendants de la région caraïbe, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada, en Allemagne fédérale, en Belgique, Suède, Italie, mais pas en Afrique. Il espère notamment que les débats se traduiront par la mise en place d'une structure permanente qui se chargerait de plaider la cause de la « décolonisation » de l'outre-mer français auprès de l'ONU.

Cette conférence, dont M. Michel Debré, député RPR de La Réunion, ancien premier ministre, demande l'interdiction, risque de se tenir dans un climat de tension, la population guadeloupéenne apparaissant traumatisée à la suite de l'attentat à l'explosif commis le 13 mars, à Pointe-à-Pitre dans un restaurant tenu par un membre du Front national et qui a fait trois morts. L'UPLG a déploré *« ces innocentes victimes »*, mais elle a exprimé en même temps sa compréhension politique à l'égard des auteurs anonymes de cet attentat en affirmant les responsabilités du Front national dans la tension locale.

Pour l'UPLG, *« l'indépendance nationale ne pourra jamais être l'œuvre de desperados »*, mais, *« face à la violence coloniale, le peuple guadeloupéen a le droit de recourir à la violence révolutionnaire populaire »*. M. Thesauros a souligné vendredi : *« L'UPLG n'est pas une organisation non violente. Elle approuve la violence quand elle est exercée par le peuple et légitimée par les masses. »* Au nom des Comités populaires martiniquais, M. Carole a dit la même chose, comme le délégué du FLNKS, M. Mapou, qui n'exclut pas *« la violence pour faire aboutir notre revendication »*. Les douze organisations concernées envisagent de conclure cette conférence, le dimanche 7 avril, par un *« grand rassemblement populaire et culturel »* pour essayer de prouver que l'idée d'indépendance fait rapidement son chemin dans l'ensemble de l'outre-mer, et pas seulement en Nouvelle-Calédonie.

A. R.

(1) Ces douze organisations sont les suivantes : FLNKS Front de libération de la Polynésie, Te Taata Tahiti Tiama (Pomaré Parti), EA API, la Mana de Nunaa, Mouvement indépendantiste réunionnais (MIR), Association tiers-mondiste de la Réunion, Front démocratique des Comores, Union des travailleurs guyanais (UTG), Conseil national des Comités populaires de Martinique, Mouvement des chrétiens pour la libération du peuple de la Guadeloupe et UPLG.

● *Une protestation du RPCR.* – Le rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) a protesté, samedi 23 mars, contre les propos tenus la veille, à Thio, par M. Edgard Pisani, au sujet des circonstances de la mort d'Eloi Machoro (*le Monde* du 23 mars). Le parti anti-indépendantiste a notamment indiqué : *« Voilà le représentant de l'Etat qui assimile Eloi Machoro, l'un des chefs du mouvement insurrectionnel FLNKS, ex-ministre de la sécurité du pseudo-gouvernement provisoire de Kanaky, à un homme qui combat pour son pays et qui, comme tel, mériterait le respect. On ne peut même plus s'indigner de propos aussi outranciers, car la limite de la déraison a été depuis longtemps franchie par M. Pisani, tant dans son comportement que dans ses paroles. »*

Impliqué dans un trafic de drogue

## LE PREMIER MINISTRE DE L'ARCHIPEL DES TURKS ET CAIQUES DÉMISSIONNE

Grand Turk (*UPI*). – M. Norman Saunders, premier ministre des îles Turks et Caïques, inculpé aux Etats-Unis pour trafic de drogue, a présenté sa démission vendredi 22 mars, a annoncé M. Christopher Turner, gouverneur général de l'archipel caraïbe. M. Saunders avait été arrêté le 5 mars dernier, avec son ministre du commerce, dans un hôtel de Miami, en Floride, par des agents de la lutte antidrogue américaine (*le Monde* du 8 mars).

A la suite d'une enquête de plusieurs mois, les responsables américains étaient arrivés à la conclusion que M. Saunders avait facilité l'introduction illégale aux Etats-Unis de 800 kilogrammes de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud.

L'archipel des Turks et Caïques, situé dans les Antilles à près d'un millier de kilomètres des côtes de Floride, est une petite dépendance britannique, disposant d'un gouvernement autonome et d'un statut particulier. Au pouvoir depuis cinq ans et demi, M. Saunders avait été réélu en mai 1984 sous l'étiquette du Parti national progressiste (droite). A la suite de sa démission, de nouvelles élections seront organisées, a indiqué le gouverneur général.

● *Le chancelier Kohl à Paris.* – M. Helmut Kohl est attendu le lundi 25 mars à Paris, pour une visite de travail d'une journée à l'Elysée. Cette rencontre du chancelier avec M. Mitterrand avait été annoncé lors du dernier sommet franco-allemand, le 28 février. Principalement consacrée à la préparation du prochain conseil européen, convoqué les 29 et 30 mars à Bruxelles, et de celui qui aura lieu en juin à Milan, elle s'achèvera par un dîner auquel assistera M. Roland Dumas. Le chef du gouvernement doit regagner Bonn dans la nuit de lundi à mardi.

AU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

## « Nous devons poursuivre le travail de salubrité idéologique »

### déclare M. Jean Poperen

Les travaux du comité directeur du PS, réuni à Paris les samedi 23 et dimanche 24 mars (*le Monde* du 23 mars) se sont ouverts par le rapport d'activité de M. Jean Poperen, numéro deux du parti.

M. Poperen a estimé que *« les indices économiques de février (...) et les prévisions pour (...) 1985 illustrent la poursuite du redressement »*, et affirmé que, si le chômage sera *« un facteur essentiel de l'appréciation des Français »*, c'est *« l'ensemble d'une politique de justice sociale et de progrès qui sera prise en compte »*. Pour M. Poperen, il se confirme que, *« sur beaucoup de chapitres de l'action gouvernementale, le jugement de l'opinion est en train d'évoluer dans le sens positif »*.

M. Poperen a analysé ensuite les dernières élections pour juger que *« le résultat des cantonales (...) n'a pas cassé le mouvement vers une remontée »* de la gauche mais, *« essentiellement (...), du PS »*. M. Poperen a toutefois souligné les *« limites du redressement »* en notant : *« Dans l'électorat salarié du secteur privé touché par la crise, le recul de 1984 est répété (...). Dans beaucoup de régions industrielles, nous subissons un net reflux en milieu ouvrier (...). Le Pen tire profit de ce recul de la gauche. Le « frémissement » dans l'électorat républicain se poursuivra certainement pour mars 1986, mais si nous n'améliorons pas rapidement notre image sociale dans les milieux populaires frappés par la crise, nous serons en situation très difficile pour 1986 et nous n'empêcherons pas le développement de l'extrême droite (...). Parallèlement, les électeurs perdus par le PCF n'ont guère été ressaisis. »*

M. Poperen souligne que les reports de voix à gauche se sont *« en général effectués ni plus mal ni mieux que d'habitude »*.

Pour M. Poperen, une partie de l'électorat de gauche *« a pu se porter à droite, voire, dans les quartiers populaires de grandes agglomérations notamment, à l'extrême droite. Les reconquérir n'est pas une tâche impossible mais (...) il n'est jamais facile d'amener un électeur à changer son vote »*.

M. Poperen a relevé aussi *« la force du sentiment unitaire de l'électorat » de gauche*, qui justifie *« la politique de rassemblement »* du PS et constitue *« un avertissement à ceux qui se mettraient à l'écart de l'effort de la gauche »*.

Enfin, M. Poperen, relevant qu'une partie de l'électorat de l'opposition *« a marqué sa répugnance à cautionner »* l'alliance entre la droite et l'extrême droite, conclut : *« Nous avons bien eu raison de porter le fer contre l'idéologie de haine, de violence, inégalitaire et raciste* [de l'extrême droite]. *Nous devons poursuivre ce travail de salubrité idéologique. »*

● *M. Georges Marchais craint une « fausse proportionnelle ».* – M. Georges Marchais a déclaré, vendredi 22 mars : *« Nous craignons que le gouvernement, le président de la République ne soient à la recherche de ce qu'on pourrait appeler une « fausse proportionnelle ». Nous craignons qu'on ne recherhe, par des combinaisons diverses, davantage la possibilité de conserver une majorité que de permettre la libre expression du suffrage universel. »*

● *Recours dans la Nièvre.* – M. Maurice Devillechaise (div. g.), devancé de 6 voix, au second tour, sur 3 384 suffrages exprimés, dans le canton de Nevers-Est, par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a déposé un recours contre cette élection.

AU SALON DU LIVRE

## Ecrivains du dimanche...

18 F – le prix d'entrée journalier du Salon – pour des écrivains par dizaines, des vedettes aux débutants, des romanciers populaires aux philosophes et aux historiens : de quoi occuper un week-end de printemps qui s'annonce sinistre (1). N'ayez pas peur d'aller admirer les stars littéraires, elles sont venues pour ça. Ainsi on pourra croiser l'œil moqueur de Philippe Sollers (Gallimard) ou regarder de loin le profil perdu de *Bernard-Henri Lévy* (Grasset).

Chez les auteurs de best-sellers, à commencer par Régine Deforges – le dernier volume de *la Bicyclette bleue* vient de sortir (Ramsay), – il y aura nécessairement foule. Alors pourquoi ne pas faire preuve d'un peu de curiosité en allant plutôt du côté de ceux qui sont venus rencontrer leurs premiers lecteurs ? Pourquoi ne pas prendre le risque d'emporter un livre inconnu ? Et puis, on n'est pas obligé d'acheter. L'an dernier certains écrivains avaient même demandé qu'un espace soit réservé aux conversations entre auteurs et lecteurs, un lieu sans livres et sans souci commercial. Malheureusement, on l'attend toujours.

Du côté des Editions de Minuit, inutile de chercher Marguerite Duras (prix Goncourt 1984). Elle ne paraîtra pas. Mais si certains, qui l'ont découverte avec son dernier livre, *L'Amant*, ont envie de remonter le temps, et *son œuvre*, tout est là, sur le stand.

Aux éditions Bernard Barrault, on ne verra pas non plus Philippe Djian, l'un des jeunes auteurs favoris de la maison, dont Yves Boisset porte à l'écran le premier roman, *Bleu comme l'enfer*, et Jean-Jacques Beinex le dernier, *37,2° le matin*. Djian quitte rarement son village du Midi. Mais il a la chance d'avoir un éditeur moderne, qui propose son portrait vidéo, tourné par Antoine de Caunes et Don Kent, de Canal Plus.

Un dernier mot pour s'assurer d'un bon dimanche, gare à la « fauche » ! Mille éditeurs, la plus grande librairie de France... la tentation est forte, et les invités chics du soir de l'inauguration (21 mars) y résistaient assez mal. Mais les « ouvreurs de sacs », à la sortie, ne brillent pas par leur aménité. Alors mieux vaut les fréquenter le moins possible et payer ses livres sur les stands, où caissiers et caissières sont d'une absolue courtoisie.

Jo. S.

(1) Les signatures continuent lundi, mardi, jour de la nocturne, et mercredi, dernier jour. Les horaires sont annoncés sur les stands.

*** Chaque jour des conférences et des débats sont organisés dans les salles du premier étage. Dimanche 24 mars, de 16 à 18 heures, l'un d'eux réunira, à l'initiative des éditions Complexe, sur le thème « la société face au racisme » des personnalités parmi lesquelles Julia Kristeva, le professeur Albert Jacquard, J.-B. Pontalis, le Dr Norbert Bensaïd, Jean-Marie Borzeix et Claude Sarraute.**

A PARIS

## Un mandat d'arrêt international est lancé contre un officier argentin

### *Celui-ci est soupçonné d'être à l'origine de la disparition de deux religieuses françaises*

Mme Claudine Le Chanu-Forkel, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, a lancé, vendredi 22 mars, un mandat d'arrêt international contre la capitaine argentin *Alfredo Astiz*, soupçonné d'être à l'origine de la disparition de deux religieuses françaises, à Buenos-Aires en 1977.

Alice Domon, quarante-trois ans, et Léonie Duquet, soixante-deux ans, avaient été arrêtées les 8 et 11 décembre 1977 dans la capitale argentine par des militaires sous les ordres du capitaine Alfredo Astiz, connu sous le nom d'Eduardo Escudero et surnommé « le bourreau de Cordoba », lors de la répression sanglante menée dans cette ville. Depuis leur arrestation, nul n'a revu les deux religieuses portées au nombre des « disparus », victimes de la junte militaire argentine.

L'article 689-1 du code de procédure pénale permet de poursuivre *« tout étranger qui, hors du territoire de la République, s'est rendu coupable d'un crime (...) lorsque la victime est de nationalité française »*. Le 14 mai 1982, le parquet de Paris avait ouvert une information contre X pour arrestation illégale et séquestration de personnes qui fut d'abord confiée à M. Philippe Texier, juge d'instruction. Le 9 janvier 1985, les avocats des familles des religieuses, Mes Jacques Miquel, Guy Aurenche et Francis Szpnier, avaient déposé une requête devant le magistrat instructeur par laquelle ils lui demandaient de lancer un mandat d'arrêt contre le capitaine Astiz, en s'appuyant sur des témoignages recueillis auprès de réfugiés argentins en France, en Espagne et en Suisse.

Les Etats n'accordent pas d'extraditions concernant leurs ressortissants, mais la justice argentine pourrait juger Alfredo Astiz sur les faits dénoncés par la France et qui figurent au dossier.

## La création d'un tournoi mondial de rugby

### *Seize nations moins une*

L'International Board, organisme qui dirige le rugby mondial, s'est prononcé, vendredi 22 mars à Paris, en faveur de l'organisation, sous son contrôle en 1987, d'un tournoi mondial de rugby en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Cette compétition devrait être l'aboutissement d'un projet qui a pris forme à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 27 novembre 1984) à l'occasion de la tournée des Wallabies en Grande-Bretagne ; les Britanniques et les Africains du Sud n'étaient pas alors favorables au projet mis sur pied par les fédérations australienne et néo-zélandaise. Ce tournoi international – une coupe du monde qui n'en porte pas le nom – *devrait réunir* tous les quatre ans seize équipes, dont la France, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, Galles, l'Afrique du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

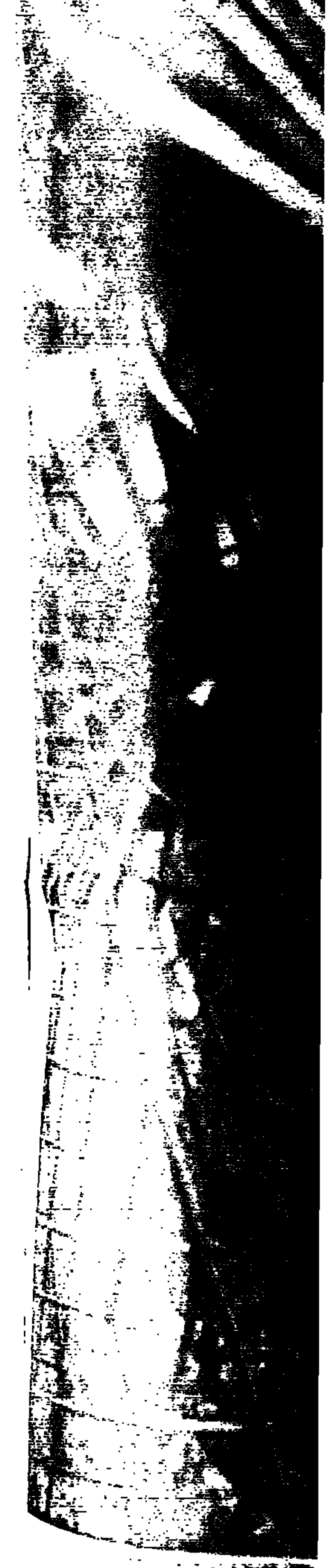
Ce projet n'est pas définitif. Il reste à trancher le problème posé par l'Afrique du Sud, membre du Board. *« Ce pays fait partie des invités, aucune décision d'exclusion n'a été prise à son encontre »*, a précisé l'Australien Roger Vanderfield, président de l'International Board. Du fait de la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, l'affaire suscite déjà des réactions, sans parler de celles qui ne manqueront pas de se produire au sein du mouvement olympique contre les pays qui auront disputé des rencontres avec les Springboks sud-africains.

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) proteste contre ce projet. Il juge intolérable que *« l'annonce en ait été faite à Paris, capitale du pays des droits de l'homme, au lendemain de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale décidée par l'ONU, en commémoration du massacre de Sharpeville, le 21 mars 1960, journée qui a fait dix-sept morts et des dizaines de blessés à Port-Elisabeth. »*

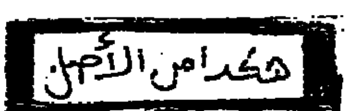


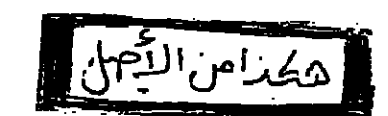
Le numéro du « Monde » daté 23 mars 1985 a été tiré à 449 253 exemplaires

A B C D E F G







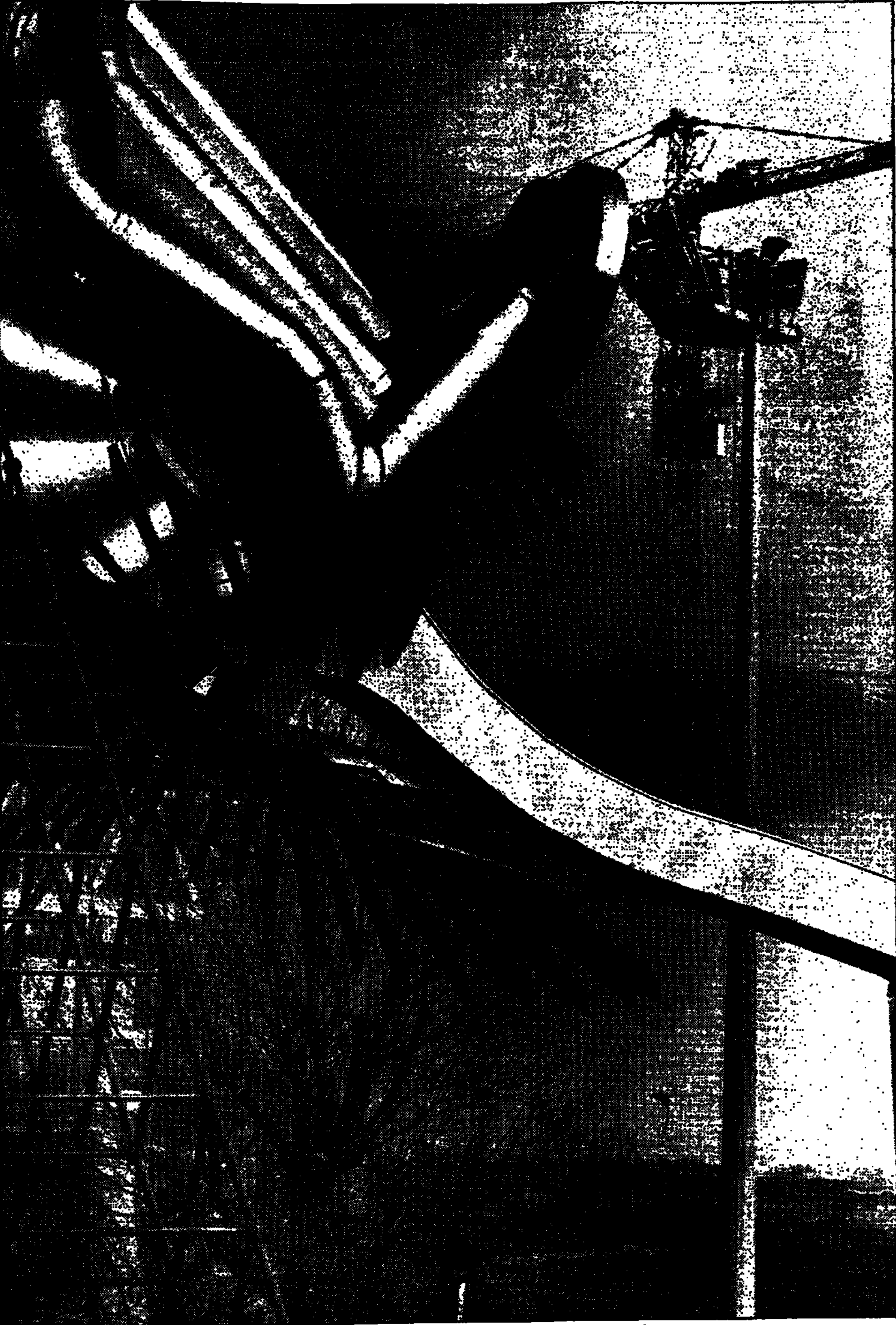
AU SALON DU LIVRE

Ecrivains du dimanche

Un mandat d'arrêt internat…
est lancé contre un officier…




# Le Monde
*Aujourd'hui*

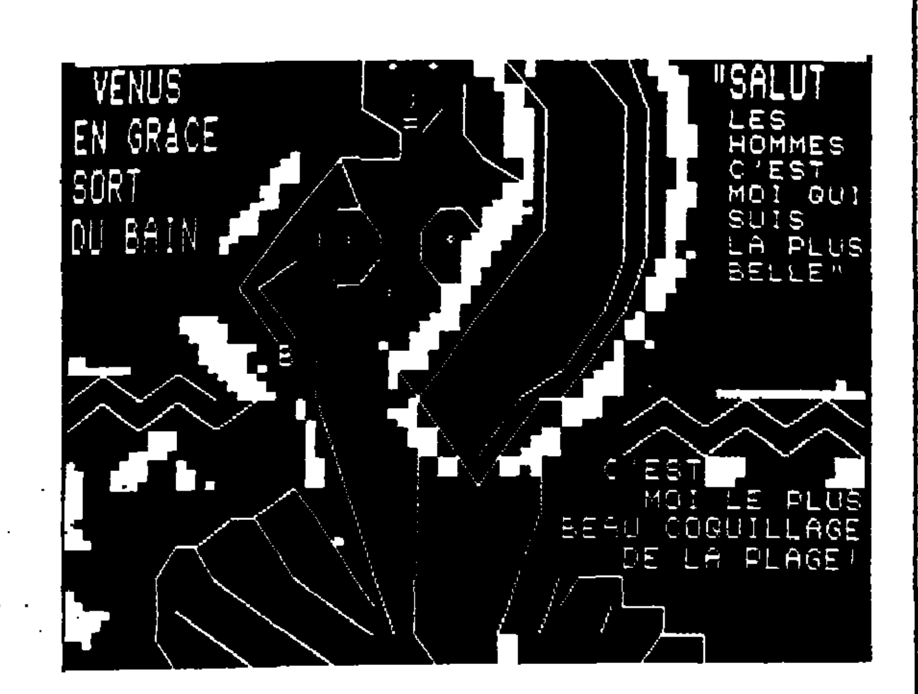
PARC DE LA VILLETTE MARS 1985 : AU PREMIER PLAN, LE TOBOGGAN-DRAGON DE FRANÇOIS GHYS. AU FOND, LA GÉODE. PHOTO HELEN HAYS.

# LES CHANTIERS ÉPOUVANTAILS DU PRÉSIDENT



# L'ORDINATEUR A L'ÉCRITOIRE

Comment faire cesser le divorce entre culture technologique et culture liée aux sciences humaines ?
En littérature, certains sont en train de gagner ce pari en construisant des romans télématiques ou en s'essayant à des expériences d'écriture collective à distance.
Au centre Georges-Pompidou, une exposition, « Les Immatériaux », ouvre le débat sur les aspects les plus significatifs de cette « postmodernité ».
(Pages XII et XIII.)




Supplément au nº 12 488. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 24-Lundi 25 mars 1985.

## JOURNALISTES

J'ai beaucoup apprécié votre dossier intitulé « Les journalistes » paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 17-18 mars 1985. Vous avez raison d'écrire que le journalisme est un métier-passion. Vous auriez pu ajouter qu'il relève souvent d'un véritable sacerdoce.

Vous faites de la profession une rapide revue : les journalistes en France, dans les pays de l'Est, en Espagne, en Italie, en Inde, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et dans les pays arabes. Et vous énumérez leurs difficultés et leurs contraintes. Vous ne mentionnez cependant pas les journalistes qui ont exercé leur métier, il n'y a pas si longtemps, dans les colonies ou les pays de protectorat. Ces confrères ne « ferraillaient » pas seulement contre le pouvoir mais aussi contre leur opinion publique. Quelle époque déprimante pour ces pelés et ces galeux qui osaient se prononcer ouvertement contre la vérité officielle, en essayant, par une analyse qui s'est avérée finalement juste, de faire comprendre à leurs concitoyens « les enjeux et les risques de l'aventure humaine » qu'ils vivaient, et qu'on ne pouvait pas aller contre le cours de l'histoire, en leur répétant, jour après jour, que la décolonisation était inévitable et qu'elle serait irréversible.

Par la censure, les citations devant les tribunaux militaires, et même par des attentats, opinion publique largement majoritaire et pouvoirs publics confondus, on s'acharnait à les faire taire. Quelle tristesse pour eux de se sentir rejetés d'une communauté qu'ils tentaient d'éclairer en montrant ce que seraient obligatoirement les lendemains, et de faire saisir à ceux qui nous gouvernaient si mal tous les éléments d'informations, tous les aspects du problème qu'ils se refusaient de voir autrement qu'à sens unique. Fort heureusement pour ces confrères, ils pouvaient se refaire un moral et oublier les injures et les menaces à Paris, où ils trouvaient accueil confraternel et réconfort.

Au journal *Combat* de Smadja, auprès de Jean Rous à *Franc-Tireur*, de Jean Daniel à *l'Express*, de Maurice Barrat à *Témoignage chrétien*, de Lustac et d'Henri Noguères à l'ACP (Agence centrale de presse) et surtout du *Figaro*, auprès de François Mauriac, qui leur apportait le réconfort de son accueil et le renfort de sa plume et de ses chroniques explosives.

C'est ce même *Figaro* qui dépêchait alors pour des enquêtes sur le terrain des collaborateurs de qualité et d'un courage à toute épreuve, comme Jean-Marie Garraud et François Meunelet. Ces reportages vécus auprès de l'ensemble des populations concernées firent sensation, mais leur valurent des haines féroces.

C'est cela le métier-passion des journalistes, qui exige beaucoup d'abnégation, et, je me répète volontairement, de courage.

Je n'oublierai pas, puisque j'écris au *Monde*, l'appui permanent et vigilant ainsi que l'amitié constante témoignés par votre excellent collaborateur P. Albin Martel.

JEAN-FRANÇOIS HENRY
*(Antibes.)*


JOSÉ CARDOSO

Boîtes aux lettres portugaise (1984)

## LES PLATINI DE L'ARCHITECTURE

La campagne à rebondissements que mène l'Union nationale des syndicats français d'architectes, relayée pour la circonstance par Claude Parent (*le Monde aujourd'hui* daté 3-4 mars) à propos de la nomination d'architectes étrangers pour de grands projets parisiens, ne manque pas d'hypocrisie.

Passons sur l'argument cache-sexe du chômage (habituel aux organisations patronales pour dissimuler des revendications plus terre à terre), en rappelant qu'un certain nombre de projets ont été confiés à des architectes français (à La Villette, Orsay, Finances, Bercy, Institut du monde arabe, par exemple) et qu'ailleurs les architectes étrangers ont associé ou engagé de très nombreux architectes français.

Le monde de l'architecture et du bâtiment est une tour de Babel, et, si l'on devait faire appel, comme ils le demandent, à des personnalités de l'architecture française, le choix serait limité pour une bonne part entre les fraîchement naturalisés, les Français de la seconde génération ou ceux qui ont fait l'essentiel de leur formation à l'étranger. Mais, si l'avant-scène architecturale est un peu analogue à celle du football, avec, grâce au ciel, ses Platini, Dahleb, Fernandez et autres Chalana, le milieu du terrain des grosses agences est, lui, un peu à l'image des équipes de basket-ball. Les pivots, c'est-à-dire, en l'occurrence, les chefs d'agence de ces gros cabinets qui ne font pas de bruit, mais assurent les cotisations les plus substantielles de l'ordre, sont souvent des architectes d'origine polonaise ou roumaine, émigrés depuis les années 60 et dont la force de travail est cette fois appréciée sans rechigner. Tout comme, bien entendu, j'imagine, la main-d'œuvre immigrée qui coule le béton de ces beaux esprits xénophobes.

Ajoutons, pour faire bonne mesure, que la plupart de ces grosses agences sont concentrées à Paris ou sur la Côte d'Azur. Cela ne les empêche pas de « balancer » les mêmes produits dans une ville du Nord ou du Sud-Ouest, ni de « travailler à l'exportation » en expédiant les « coucous » les plus éculés du fonctionnalisme le plus étroit et le plus inadapté dans ces pays.

Alors, dans la logique de leur propos, et sur la pente, cette fois savonneuse, sur laquelle se laisse entraîner Claude Parent, peut-être devraient-ils exiger des « pedigrees » à deux ou trois générations pour exercer en France, proposer d'instaurer, comme pour le basket, des quotas d'étrangers dans les agences et interdire de faire dans le pétrodollar... ? !

Et l'on pourra se demander si un jeune Suisse répondant au nom de Jeanneret-Le Corbusier, qui attendit 1930 pour se faire naturaliser, eût pu construire les plus belles de ses villas pour la plus grande renommée de la France.

L'hérédité vichyste de l'ordre des architectes est décidément bien tenace. N'est-ce pas pour cela que le candidat Mitterrand s'est engagé à le supprimer ?

DAVID MANGIN,
*architecte*
*(Paris).*

## CLASSE CONFORT...

Intéressante, la série d'articles relatifs au journalisme — vu par des journalistes — parue dans *le Monde Aujourd'hui* daté 17-18 mars 1985. Intéressante, mais très française : que l'on soit journaliste par passion, c'est sans doute fréquent. Que le journalisme soit un métier dangereux, c'est souvent vrai. Qu'il y ait des chômeurs dans la profession, c'est certain.

Mais que l'on soit journaliste pour gagner sa croûte est aussi une motivation possible, et que le journalisme nourrisse convenablement son monde est aussi communément admis. Aucun des articles n'y fait allusion, et rarement les journalistes français se plaignent de la fiscalité frappant les revenus des salariés.

Il est évident que la réduction supplémentaire de 30 %, qui écrête utilement la part la plus lourdement imposée, est un privilège de valeur (les frais réels des journalistes sont cependant payés par le journal, me semble-t-il...). Les salariés « ordinaires » continuent à être, eux, lourdement imposés (sous le gouvernement socialiste tout autant que sous le septennat de Giscard).

RENÉ LEJEUNE
*(Echirolles.)*

## BON GOUT DE GAUCHE

J'ai lu, avec un certain sourire, la lettre « La droite et son bon goût » de Roland Castro parue dans *le Monde* daté 10-11 mars. Il est architecte. Je fus entrepreneur. Peut-être y verra-t-il l'origine des divergences de mon point de vue ? Surtout qu'il n'en croie rien ! J'ai travaillé pour et avec Cacoub, Prouvé et Wogenski (par ordre alphabétique). Cela pour dire que je n'ai pas eu de mauvaises fréquentations et que je n'ai pas d'animosité particulière contre sa profession !

En ce qui concerne le point précis de la pyramide du Louvre, chacun peut avoir son opinion. Voici la mienne : cela peut être très beau, la nuit, avec un éclairage intérieur. Cela risque d'être très laid, de jour, surtout lorsque le personnel des entreprises de nettoyage fera la grève (il suffit de voir ce qui se passe à Beaubourg). Mais voir, comme le fait Roland Castro, de la politique là-dedans ! Permettez-moi de ricaner !

A-t-il connu la cour Napoléon il y a quelque trente-cinq ans ? (Moi, oui !). Se souvient-il de cet énorme gâteau qui représentait Gambetta avec, si ma mémoire est bonne, une montgolfière et des pigeons (mais étaient-ils vivants, et fientants ou voyageurs et statufiés ?...). C'était aussi laid, quoique moins volumineux, que le monument de Vittorio Emmanuele à Rome ! Se souvient-il surtout des clameurs (de gauche) qui se sont élevées lorsque fut décidé le transfert de ce monument ? C'était une insulte à la République ! C'était la revanche de Pétain ! Bref, c'était le « cauchemar » !

Et pourtant il aurait été plus facile — si besoin s'était fait sentir — de remettre le monument en place que de démolir — dans la même hypothèse — les tétraèdres de M. Pei ! Mais, déjà, c'était la gauche qui mettait la politique avant le goût (bon ou mauvais). Et, à force d'en mettre partout, elle en voit partout...

S'il vous plaît, laissons le Louvre en dehors de ces considérations. Il vaut mieux que ça.

JEAN PARA
*(Grenoble.)*

## PEI A MAILLOT

Je tiens à féliciter M. Yves Florenne pour son article « Défense de construire », paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 17-18 mars 1985, contre la pyramide du Louvre, déjà fameuse, avant que son premier cristal ne soit posé.

Mais il semble que les choses soient déjà bien avancées : l'architecte a un contrat, et les frais engagés sont déjà importants. La solution ne serait-elle pas de donner un permis de construire cette pyramide, mais ailleurs, comme monument indépendant plutôt que comme entrée du Louvre ?

Les endroits ne manquent pas dans Paris, entre autres la porte Maillot, qui est à l'écart de l'axe historique. Ce nouveau quartier de grande fréquentation pour les affaires et les loisirs n'a aucun monument, et la pyramide pourrait compenser, en ce lieu, la laideur du Palais des congrès.

En installant la pyramide comme monument indépendant, ses initiateurs et ses créateurs pourront mieux mesurer le succès de leur œuvre : Paris s'enrichira d'un nouveau monument et le Louvre sera sauvegardé. C'est le compromis qui satisfera le plus de Parisiens.

PAULE FAY
*(Paris.)*

## UN HUGUENOT A MANHATTAN

A la suite de l'article « Hors d'un pays maudit mais jamais renié », de Bertrand de la Tour d'Auvergne, paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 3-4 mars, je me permets de signaler que ce n'est pas Jean Minuit, mais Pierre, son fils, qui a émigré en Amérique et acheté la presqu'île de Manhattan à une tribu indienne. Il était d'ailleurs Wallon et non pas Français, comme vous l'écrivez.

On trouvera confirmation de ceci chez Pirenne (« Histoire de Belgique », Bruxelles, 1973, T. III, p. 142). Des détails sont fournis par Robert Goffin dans son livre *les Wallons fondateurs de New-York* (Institut Jules-Destrée, Gilly, Belgique, 1970).

JACQUES BAVEYE
*(Néthen-Belgique.)*

## EN DÉSESPOIR D'ADOPTION

Les couples qui désirent réellement un enfant l'aimeront d'un tel amour qu'il faut assouplir les mesures pour l'adoption. Peut-être cela supprimera-t-il les problèmes créés par cette vague de mères porteuses qui ont vu le jour grâce à cette lourdeur administrative.

Quant aux mères porteuses, je les félicite de prouver que nous ne sommes pas encore complètement égoïstes et que l'amour du prochain existe encore, quoi qu'en disent certaines personnes.

L'avortement tue, d'après beaucoup de Français qui considèrent que l'embryon est déjà un être vivant, donc ce même embryon implanté dans une mère porteuse (ou le sperme inséminé dans une mère porteuse) engendre la vie, alors quoi de plus beau que de donner la vie ? Quels nouveaux espoirs nous a donné la médecine, alors faut-il détruire tant d'espoirs, tant d'amour, par simple décision d'interdire l'aide de femmes « mères porteuses » ?

Quant au vide juridique, pourquoi ne pas reconnaître les mères qui dépendraient directement des caisses d'assurance maladie et — à condition que les couples intéressés aient franchi toutes les étapes pour essayer d'avoir un enfant — créer un carnet d'analyses et résultats confirmant que la dernière solution est l'adoption ou la mère porteuse. Ce service créé dans les caisses d'assurance maladie donnerait son accord soit pour l'adoption, soit pour la procréation via une mère porteuse.

M. BIDAUT
*(Nice).*

Chronique

# ON SE TÉLÉPHONE ?

LE téléphone est une plaie et un bonheur. Imaginez la vie sans lui ! Cela s'est produit, à Lyon, il y a quatre ans : un incendie avait ravagé un central essentiel, et l'agglomération avait été coupée du reste du pays. Mais l'expérience fut trop brève pour produire beaucoup d'effets.

Non, imaginez une vraie catastrophe nationale, plus de réseau du tout, plus de tonalité pendant un mois ou deux : les entreprises paralysées, l'information anéantie, les familles dispersées et sans nouvelles, les potins sans objet, la gigantesque mosaïque des conversations qui irriguent à tout instant le réseau invisible suspendue, arrêtée. La France muette ! La France sourde !

Mais aussi, peut-être, la France tranquille. L'objet inerte, dont les stridences épisodiques viennent toujours interrompre autre chose, enfin paralysé, empêché de sonner et de nuire. L'intrusion dans votre vie privée, la convocation sonnante décidée par autrui, l'irruption indiscrète dans votre intimité, tout cela enfin impossible, interdit ! La paix, en somme, comme avant.

Il en va de cet instrument omniprésent — mais qui ne se manifeste guère qu'aux pires moments — comme de beaucoup d'autres éléments de notre existence : il nous gâche la vie, mais on ne pourrait s'en passer ; il *nous irrite, mais nous fascine* ; nous l'aimons, et nous le détestons ; il est essentiel et vain. Le téléphone : pour ceux qui ont l'ambivalence entre les oreilles...

Dans un livre passionnant qui vient de paraître (1), Christian Pinaud raconte les rapports ambigus des Français et du téléphone. Cela a commencé par le mépris. Quand, il y a un peu plus de cent ans, l'invention fut présentée en France, ce ne furent que haussements d'épaules, mépris, désintérêt. Un gadget — comme on ne disait pas encore — sans aucun avenir. Et cela a duré pendant un demi-siècle.

Jusqu'aux années 30, les Français ont fait la fine bouche et la fine oreille devant cette innovation, alors même que d'autres objets avaient leurs faveurs : radio, automobile, réfrigérateur, machine à laver. Le téléphone était un objet de luxe, une futilité réservée aux vaines conversations des femmes de la bourgeoisie, le véhicule instantané des cancans mondains, sans plus.

Les entreprises, quand même, commencèrent à s'y mettre. Après la dernière guerre la France du téléphone était peu ambitieuse, et la demande restait, par rapport à d'autres pays, très faible. Les années 60 furent celles du « tout pour l'automobile » : en 1960, il y avait cinq millions de voitures en France ; en 1970, douze millions. A la même date, 15 % seulement des ménages étaient équipés du téléphone.

### Du mépris au « boom »

Tout change dans les années 70. La France devient la risée du monde des télécommunications. La demande flambe. Les délais de raccordement deviennent hallucinants : jusqu'à huit ans d'attente pour certains demandeurs ! Une plaisanterie circule selon laquelle il y a à l'époque deux catégories de Français : ceux qui, n'ayant pas le téléphone, l'attendent, et ceux qui, l'ayant, attendent... la tonalité. La pression sociale finit par l'emporter, et ce sera le boom : sept millions d'abonnés en 1975, dix-huit millions en 1981, plus de vingt millions aujourd'hui, 85 % des ménages équipés.

On n'est plus très loin de la saturation. Il reste encore quatre millions de foyers sans téléphone. Tout permet de penser que le dernier carré des irréductibles ne résistera pas longtemps et qu'il en ira de cet outil comme de l'électricité : nul ne pourra s'en passer.

Résultat : nous échangeons chaque année quinze milliards de conversations téléphoniques. Quinze mille millions d'échanges, de sonneries, des milliards de babillages par impulsions électriques interposées. Quinze milliards de *« Allô, bonjour, c'est moi. Comment ça va ? »*. Quinze mille millions de *« Je ne vous dérange pas ?... »*, de *« Tu sais ce qui m'arrive ? »*, *« Et la famille, les enfants, comment ça va ? »*, *« Et ce froid, dites ! »*, *« Mamie, ça va toujours bien ? »*, *« Merci de ton appel, je te rappellerai »*.

Les siècles passés nous ont légué, comme témoignage de leur quotidienneté, un immense corpus, celui des lettres échangées, des correspondances banales ou géniales. Nous, que laisserons-nous ? Du courrier, certes, il n'en manque pas, mais fort administratif. En revanche, la conversation, intime ou littéraire, tendre ou informatique, rien, nulle trace. Autant en emporte le téléphone ! Hugo écrivit quelque vingt-cinq mille lettres à Juliette Drouet. Il en reste des milliers, immense monument érigé à la passion amoureuse. Aujourd'hui, Victor passerait un coup de fil à Juliette et nous n'en saurions rien.

Au fait, les siècles à venir auront-ils seulement à regretter qu'il ne reste que silence de nos échanges ? Ce n'est pas certain. Les écoutes téléphoniques sont illégales, et aucun texte n'autoriserait un psychosociologue à se brancher sur les lignes des autres pour écouter les conversations et les étudier. Ce n'est peut-être pas très grave car l'expérience — et quelques rares études de contenu — montre qu'il ne se dit pas grand-chose d'un combiné à l'autre. Que la répétition y est constante, le stéréotype envahissant, la conversation hachée, peu porteuse de véritable échange, pas si dense en affectivité qu'on le prétend, dans la majorité des cas.

Rien de plus important et rien *de plus frustrant qu'un coup de* fil. Nous sommes ici, l'autre est ailleurs. Une petite manipulation sur un cadran ou un clavier, quelques secondes de patience, et la liaison se fait entre deux absences réelles, deux présences fictives. Chaque interlocuteur quitte le lieu où il se trouve — il fait faire silence autour de lui et fait corps avec le combiné devenu prothèse, — mais, en fait, il ne rejoint pas le lieu de l'autre.

La communication, au sens tarifaire, passe. Mais la communication, au sens vrai, ne peut se satisfaire du médium de ces fils mystérieux qui couvrent le territoire. La présence est un leurre : nous ne sommes plus là d'où nous parlons, mais, pour autant, nous n'accédons pas à l'ailleurs de l'autre. Il y a liaison sans rencontre. Où sommes-nous ?

De là cette frustration, cette tristesse que matérialise — quand on a joint un être aimé — le bruit sec, brutal, sans recours du combiné qui retombe sur l'objet inerte et redevenu silencieux. De là, ce paradoxe : le téléphone qui devait rapprocher les hommes leur rappelle sans cesse qu'ils restent éloignés les uns des autres, irrémédiablement séparés par l'espace qu'il feint d'abolir.

### « Téléprésence »

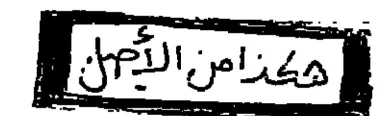
Il concourt aussi, ce maudit instrument, à isoler les êtres : sa présence, pour les cas d'urgence, est une sécurité mais, par contrecoup, comme le note Christian Pinaud, il *« évite le recours au voisinage »*. Potentiellement, il nous permet d'appeler tout le monde. Encore une illusion : des études ont montré, comme l'écrit Christian Pinaud, que *« les contacts sont extraordinairement limités. Bien qu'il apparaisse merveilleux de pouvoir joindre tout le monde, cela ne se fait pas »*. Pour des raisons tarifaires d'abord : on veut bien *« offrir une durée de téléprésence »*, mais il n'est pas question de le faire à tout bout de champ. On s'y ruinerait. Et puis il y a des millions et des millions de gens qu'on n'appellera jamais...

C'est le temps du téléphone à tout faire. On peut connaître le temps qui s'annonce, la pollution de l'air dans sa région, l'heure. On *peut confier ses angoisses à SOS-*Amitiés, se faire aider par SOS-Prière, faire ses emplettes au téléphone. On peut appeler les pompiers, la SNCF, Thierry Le Luron, SOS-Femmes battues, le médiateur, le percepteur, le curé, le notaire, les candidats aux élections (souvenons-nous de VGE 81.88, qui, aujourd'hui, ne répond plus...).

On peut tout dire, réveiller ses ennemis la nuit, appeler pour rien, chuchoter de manières inaudible, hurler dans le combiné, rire et pleurer : il y a toujours un moment où la parole se brise, fausse présence brutalement interrompue jusqu'au prochain appel. L'illusion est au bout du fil.

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Entre-nous les téléphones*, par Christian Pinaud. INSEP Edition, 340 pages, 128 F.





# LES CHANTIERS-ÉPOUVANTAILS DU PRÉSIDENT



***Paris vaut bien quelques chantiers de prestige ! Quelles que soient leurs options politiques, les présidents de la Vᵉ République ont pris le pli de s'offrir l'un à l'autre, en héritage, une ou plusieurs grandes opérations culturelles, de celles qui s'inscrivent dans le paysage, dans la pierre. Non content d'avoir à terminer, et sans doute à inaugurer, les musées d'Orsay et de La Villette, François Mitterrand s'est donné une ambition plus large, un programme plus lourd et de nouvelles occasions de faire travailler les architectes, français et étrangers, en offrant aux citadins les équipements qui faisaient défaut. A mi-course, les grands chantiers du septennat sont, pour la plupart, de vrais chantiers, engagés avec conviction mais, les uns après les autres, soumis au feu vif de la critique et de la controverse : trop chers, trop grands, disent les uns ; pas assez ambitieux, disent les autres. Ils séduisent ou ils font peur ; on applaudit ou bien on hurle. Personne ne reste indifférent.***

## HERCULE PAR TEMPS DE CRISE

**par Michèle Champenois**

TROP chère, La Villette ? Trop pointue, la pyramide du Louvre ? Et bientôt, trop carrée, l'arche de la *Défense* ? Trop massive, trop longue, la barrière du ministère des finances à Bercy...

Objet d'inépuisables polémiques, les « grands projets » lancés par M. Mitterrand en mars 1982, ou repris dans l'héritage du septennat précédent, sont devenus des *« chantiers » pour de bon.*

La grande halle métallique de La Villette abrite depuis deux jours la Biennale de Paris, et la *Géode, salle de projection sphérique*, ouvrira en mai. Ici ou là, deux mille ouvriers sont au travail ; ils seront quatre mille au début de l'an prochain. Les chantiers deviennent « vrais ». Sur fond de calendrier électoral et de budgets d'austérité, ils n'ont pas fini d'alimenter le débat public et de permettre aux Français de se diviser comme ils aiment à le faire, en oubliant un moment le seul clivage gauche-droite. De servir, dans un sens ou dans l'autre, d'épouvantail.

Epouvantail, le gouffre à phynances ; épouvantail, le grand objet de prestige inutile ; épouvantail, l'architecte étranger qui ôte du travail à l'équerre nationale ; épouvantail, l'injure au site. Les travaux d'Hercule d'une République qui va bientôt fêter le bicentenaire de la Révolution sont conduits et commentés *devant un public incrédule ou* carrément inquiet, qui oubliera sans doute ses réticences le jour de l'inauguration, avec l'enthousiasme qui salua Beaubourg.

Mais la période actuelle est celle de chantiers encore mystérieux, de calendriers incompréhensibles, avec des échéances électorales qui rendent la réalisation de ce programme aléatoire et plus tentantes les batailles d'idées.

S'il est un domaine où la gestion des affaires de la France lui donne des allures de monarchie élective, c'est bien celui de l'architecture. Sous la Vᵉ République, elle appartient au domaine réservé, et si chaque chef d'Etat exerce à sa manière l'art du choix, le socialisme de M. Mitterrand ne lui a pas fait dédaigner ce privilège ni renoncer à cette responsabilité.

Les observateurs étrangers sont toujours surpris d'y voir une pratique héritée de l'Ancien Régime. Les Français, eux, adorent, et adorent s'empoigner à ce propos.

Ce que les journalistes appellent les *« chantiers du président »* lui appartiennent en effet.

C'est l'Etat qui les finance pour l'essentiel. C'est de l'Elysée que partit le communiqué du *9 mars 1982* qui en dressait la liste (avec quelques paragraphes pour la province, mais les morceaux de choix pour la capitale). Et c'est au président que s'adresse, une fois par mois, le « groupe des cinq » formé pour la circonstance et auquel une mission de coordination créée par la suite apporte un appui logistique.

Cette mission assure le difficile « contrôle » des dérapages et autres dérives qui menacent de tous côtés. Mais aucun arbitrage financier, aucun choix esthétique sur la forme ou le contenu des *équipements, n'est fait sans l'aval* du président, et les architectes lui présentent régulièrement l'état d'avancement de leurs études. Assez longuement, semble-t-il, pour trouver en lui un auditeur attentif sinon un interlocuteur disert.

Le président est en première ligne, et cela ne peut qu'encourager les polémiqueurs quand ils ont dans la mire les échéances électorales. Protégé par une mince garde dont la figure la plus voyante, mais pas forcément la plus parlante jusqu'à ce jour, est celle du ministre de la culture, M. Mitterrand pourra être tenu pour le responsable en chef des bévues, fautes de goût, gaspillages ou erreurs de prévi*sion qui ne manqueront pas* d'émailler une telle entreprise. Mais il en assume clairement l'objectif « national », estimant que *« modeler le regard, la mémoire, l'imagination des générations et des générations, est une ambition pour la France »*, que l'architecture a été *« négligée »* et qu'il est temps de *« restituer à la France les moyens de sa grandeur, mieux encore l'inspiration de la grandeur ». « Plus elle est menacée*, déclarait-il en décembre au *Nouvel Observateur, plus il faut qu'elle soit grande. »*

On ne sait si les projets témoigneront de la « grandeur » de la France, ou de son désir de paraître telle, mais le programme est ambitieux. Héritant de projets engagés au milieu du septennat précédent, M. Mitterrand les a repris (Orsay, musée des sciences de La Villette), *en a* transformé plusieurs (Tête-Défense, Institut du monde arabe, parc de La Villette), en a ajouté qui porteront sa griffe, comme ce Grand Louvre annoncé lors de sa première conférence de presse télévisée, en septembre 1981, et qui supposait, *ô surprise !* le transfert du ministère des finances.

A mi-parcours, on constate que les architectes ont été choisis dans les temps, souvent à l'issue de concours internationaux ou nationaux que le succès d'affluence rendait difficiles à maîtriser ; que les bureaux d'études – ravis de cette manne salvatrice en période de crise du bâtiment – travaillent dans la fébrilité ; que des excavatrices creusent le sol et que des grues s'agitent dans le ciel ; et que, après des retards dus à de nouvelles études ou à des changements trop hésitants ou tardifs de responsables, les calendriers sont, dans l'ensemble, respectés. *Comme on le lira dans les pages* suivantes, le ministère des finances organise sérieusement le « déménagement du siècle ». Cette place forte que chacun jugeait inexpugnable se préparerait à changer de rue et en profiterait pour se donner des moyens technologiques qui vont démoder d'un coup toutes ses semblables. Alors, si les finances bougent...

Les finances, le nerf de la guerre, justement. Lancés sous le signe de la relance économique des débuts du septennat, les grands projets n'ont pas exagérément, pour l'instant, supporté la *nouvelle rigueur : l'an dernier*, par exemple, l'enveloppe globale a été fixée à 4 milliards de francs (en autorisations de programme) et autant en crédits de paiement (c'est-à-dire les sommes qui peuvent être dépensées en 1985). Et c'est en demandant à La Villette, particulièrement gourmande et bien servie, de rogner quelques centaines de millions qu'on a pu dégager de quoi creuser les fondations de l'opéra de la Bastille, le projet le plus menacé, *le plus* éloigné dans le calendrier, le plus souvent mis en cause par sa fragilité propre.

Quatre milliards de francs, c'est l'ordre de grandeur des fonds nécessaires aussi l'an prochain, deuxième année lourde *pour un programme qui devrait*, si les coûts et les délais sont respectés, tenir dans les 15 milliards de francs 1984 arrêtés l'an dernier. Quatre milliards de francs par an, c'est peu de chose comparé au budget d'investissements de l'Etat pour des travaux exceptionnels, de prestige. C'est beau*coup en période de crise financière*, quand l'argent, pour les particuliers comme pour l'Etat, coûte cher : les milliards qui manquent, il faut les emprunter, les « louer » au prix fort.

En période d'expansion, on s'offrait un Centre Beaubourg, construit en moins de cinq ans, et on l'inaugurait six ans après l'avoir décidé. Déjà, M. Giscard d'Estaing n'avait pu couper le ruban ni à Orsay ni à La Villette, n'ayant pas obtenu une nouvelle période de confiance populaire qui lui aurait donné l'opportunité *d'être présent.*

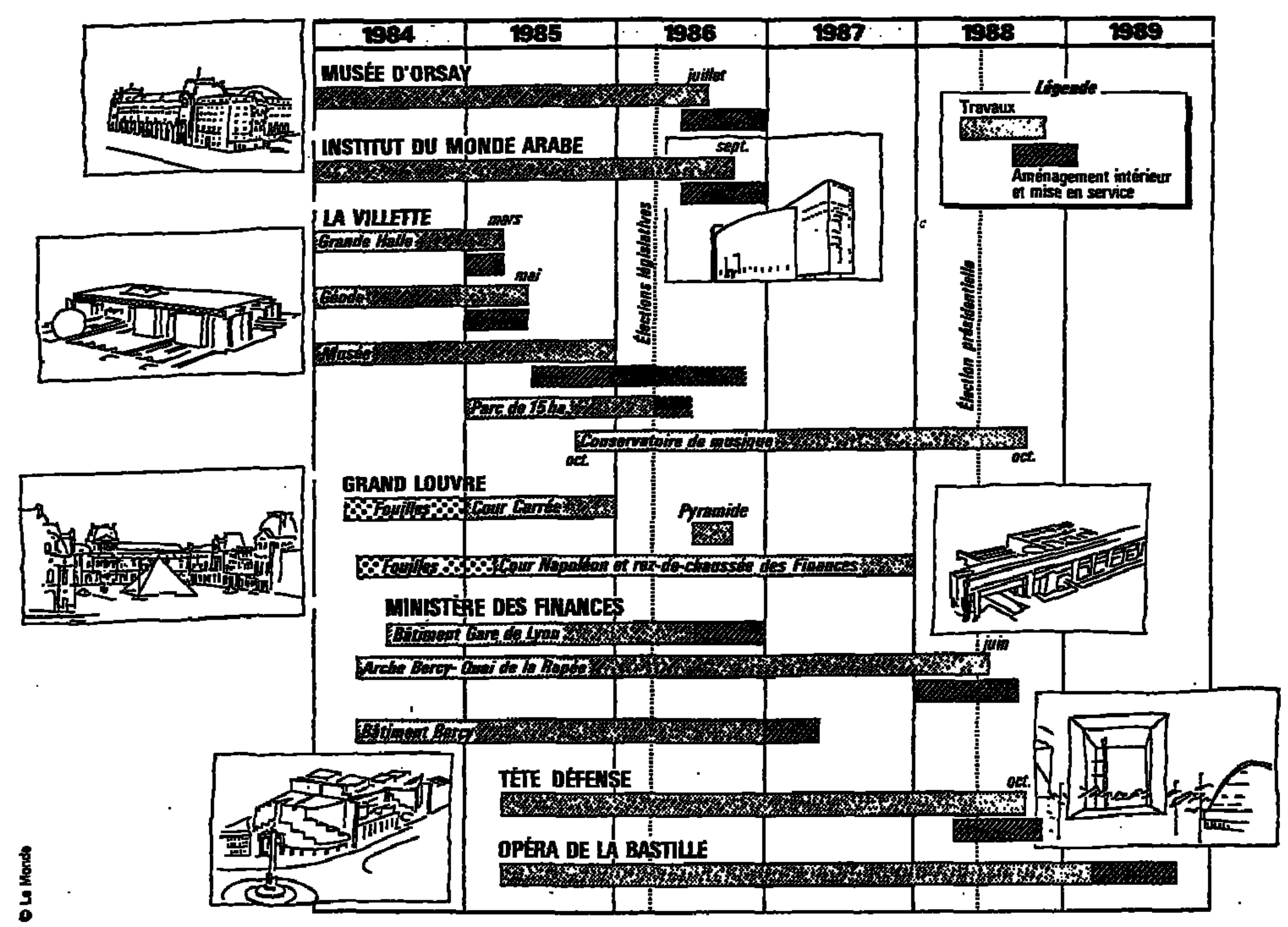
Sans doute M. Mitterrand nourrit-il quelque espoir de faire mieux. Observons ses chances. Tout est en œuvre, en tout cas, pour qu'il puisse inaugurer « quelque chose » à La Villette avant les élections législatives de mars 1986. Honni soit qui mal y pense! Ces butoirs ont du bon, qui stimulent les énergies et compriment le temps! On pense ouvrir à cette date la moitié des 30000 mètres carrés d'exposition permanente et présenter plus de deux cents « expériences » desti*nées au grand public dans un* bâtiment gigantesque (trois fois Beaubourg) qui sera clos et ceint de ses verrières à la fin de cette année. Mais pas entièrement occupé, comme on le sait depuis le début de l'opération, car il est vraiment trop grand.

*Autour, on espère avoir amé*nagé les réseaux, tracé et planté la moitié du parc; un parc dont l'originalité réside dans la construction de « folies », de petits bâtiments abritant des restaurants, des ateliers, des équipements sportifs. Combien en verra-t-on?

Où en seront, à la même date, les autres « chantiers » : la gare d'Orsay sera blanchie et ravalée, et tentera ainsi de se réconcilier avec les Parisiens avant de leur dévoiler ses trésors un an plus tard. La charpente métallique de l'Institut du monde arabe, quai Saint-Bernard, sera montée aussi vite que les préparatifs du terrain auront été longs et hésitants.

Au Louvre, *on aura refermé* le chantier de fouilles, repavé la cour Carrée et ouvert aux visiteurs la crypte archéologique. Dans la cour Napoléon, le gros œuvre des sous-sols sera largement avancé, puisqu'on prévoit de tout refermer avant l'été pour poser la fameuse pyramide de verre et d'acier entre juillet et octobre 1986!

## TRAVAUX ET CALENDRIER POLITIQUE



© Le Monde

*(Lire la suite page IV.)*

LES CHANTIERS DU PRESIDENT

# CINÉ-SPECTACLE A LA VILLETTE

par Maurice Arvonny

***La cité des sciences et de l'industrie inaugure en mai prochain son premier gadget de luxe : la géode. Une salle de cinéma pour amateurs de sensations fortes.***

LES automobilistes qui prennent leur mal en patience dans les embouteillages de la porte de Pantin peuvent parfois voir de loin une sphère brillante. C'est la Géode, une des réalisations les plus originales de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette ; aussi la première à ouvrir au public, puisque cette salle de spectacles sera mise en service en mai ou juin de cette année.

Pour le dictionnaire Robert, une géode est une pierre creuse dont l'intérieur est tapissé de cristaux, ou encore une petite cavité d'origine pathologique qui s'est formée dans un os. C'est évidemment la première acception que les constructeurs ont eue en vue quand ils ont choisi le nom. On ne les chicanera pas sur l'absence de pierrre : pour l'essentiel, la Géode est une construction métallique originale. Le squelette est un assemblage de tubes métalliques ajustés avec des précisions du dixième de millimètre, exceptionnelles dans l'industrie du bâtiment où les tolérances s'expriment en millimètres quand ce n'est pas en centimètres. Cette précision était nécessaire pour permettre le montage de la peau extérieure, *un ensemble de six mille quatre* cent trente-trois triangles sphériques d'acier au molybdène qui, ensemble, dessinent une sphère parfaite où se reflète le paysage environnant, tout en supportant sans se déformer les dilatations produites par les changements de température.

Au visiteur qui s'en approche, circulant entre les bétonnières et les grues d'un vaste chantier, la Géode paraît petite. Au *même visiteur qui* s'installe dans un des trois cent soixante-dix fauteuils et n'a plus devant les yeux, quelque orientation qu'il donne à son regard, que l'écran hémisphérique qui recouvre la salle, la Géode paraît immense. Paradoxe de la vision, qui adapte les sensations brutes aux références que lui donne l'ntellect. L'écran semble gigantesque, parce qu'on ne voit que lui, et parce que ses 26 mètres de diamètre dépassent de beaucoup la référence normale en la matière. Au contraire, la sphère externe ne « fait » pas ses 36 mètres de diamètre parce qu'on voit en arrière-plan l'imposante bâtisse qui abritera le musée scientifique, dont chacune des quatre travées pourrait abriter l'arc de triomphe de l'Etoile. L'œil refuse ce gigantisme, ramène le musée à une taille plus humaine.

Ces paradoxes de la vision et quelques autres seront exploités à fond dans la Géode. L'écran reflétera les images émises par un système canadien, l'Omnimax, qui permet de projeter des films sur la surface d'une demi-sphère. Le spectateur sera ainsi complètement enveloppé par l'image et baignera dans le son enregistré sur une bande magnétique à six canaux, ce qui permettra des effets de spatialisation sonore qui vont beaucoup plus loin que l'habituelle stéréophonie. Cette immersion dans l'image et le son « *prend aux tripes* », d'après M. Delouvrier, président jusqu'à l'an dernier de l'établissement public du parc de La Villette, qui découvrit le système aux Etats-Unis et insista beaucoup pour qu'il soit installé à La Villette.

Ce système Omnimax utilise des films en grande largeur, la superficie de chaque image étant neuf fois supérieure à celle de l'image d'un film ordinaire. Une optique *fish eye* (œil de poisson) permet de projeter le film, qui est plan, sur l'écran hémisphérique. Les déformations produites par cet objectif seront en grande partie compensées par la forme sphérique de l'écran, et la tendance naturelle du cerveau à corriger les images fera le reste.

Pour cette salle unique en France et presque en Europe – une autre s'est ouverte en décembre à La Haye, les responsables de La Villette n'ont encore fait réaliser qu'un film, *l'Eau et les Hommes.* L'opération fut d'ailleurs un coûteux fiasco, et il a fallu tout reprendre à zéro. On reconnaît à La Villette avoir perdu six millions et demi de francs en indiquant simplement que les autres producteurs de tels films ont aussi connu des échecs avant de maîtriser ce type de réalisation.

Un second film est actuellement produit conjointement par La Villette et le Musée de San-Diego, en Californie. *Chronos* est une fresque sur la civilisation occidentale, de l'Egypte à nos jours. D'autres films seront achetés – une raison du choix du système Omnimax est qu'il existe actuellement une vingtaine de salles hémisphériques équipées de ce système et que d'autres salles peuvent projeter les mêmes films sur un grand écran rectangulaire. Ce qui permet des échanges et facilite l'amortissement des coûts de production des films qui, avec un système aussi complexe, dépassent facilement quinze millions de francs. M. Delouvrier pense que certaines grandes entreprises qui font réaliser chaque année plusieurs films à caractère documentaire ou publicitaire pourraient, de temps à autre, choisir ce procédé.

Ouverte avant le musée scientifique, la Géode en sera le complément à plusieurs points de vue. Pour M. Maurice Lévy, directeur de la Cité, elle a d'abord un rôle d'appel : un renouvellement fréquent des programmes – tous les deux ou trois mois – devrait conduire le public à revenir à La Villette, même s'il a déjà visité le musée lequel est de toute manière trop vaste et trop riche pour se voir en une fois. Elle sera aussi un lieu de détente pour les visiteurs du musée. Enfin ce sera un média pour des messages scientifiques simples et forts. Il prévoit actuellement un prix d'entrée de 40 francs, avec des réductions à 25 et 15 francs pour les groupes et les écoles. Ce prix peut paraître élevé pour des séances qui dureront environ une heure, mais M. Lévy estime qu'il ne faut pas comparer la Géode à une salle de cinéma. Outre les films en Omnimax, le spectateur pourra voir des ensembles d'images fixes, des jeux de lumière ; des projecteurs de taille normale munis de miroirs permettront de projeter un film et simultanément de le déplacer sur l'écran ; on pourra simuler des effets spectaculaires, explosion, incendie... Cet ensemble de moyens techniques devrait permettre de réaliser des spectacles auditifs et sonores d'une incomparable richesse. ■

## CLEFS

**Origine** : 1978, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing ; sur le terrain (50 hectares) des abattoirs fermés en 1974.

**Programme** : musée des sciences et de l'industrie (90 000 m²) ; géode (salle de spectacles) ; grande halle d'expositions (20 000 m²m2) ; le Zénith, salle de concerts (8 000 m²) ; parcs et pavillons (30 ha) ; cité de la musique (conservatoire national, auditorium, ateliers).

**Chantier** : musée des sciences, 1981- fin 1985 ; géode, 1983-mars 1985 ; grande halle, mi-1984-mars 1985 ; parc, 1re tranche (15 ha), mi-1985-1986 ; conservatoire, octobre 1985-octobre 1988.

**Architectes** : Adrien Fainsilber pour le musée des sciences, choisi par V. Giscard d'Estaing après compétition entre vingt architectes français ; Bernard Reichen et Philippe Robert pour la grande halle ; Bernard Tschumi, choisi à l'issue d'un concours international pour le parc ; Christian de Portzamparc pour la cité de la musique après consultation de quinze équipes.

**Coût global** : 4 450 millions de francs 84 pour le musée des sciences ; 750 millions pour 15 ha de parc ; 250 millions pour la grande halle ; 400 millions pour le conservatoire de musique.

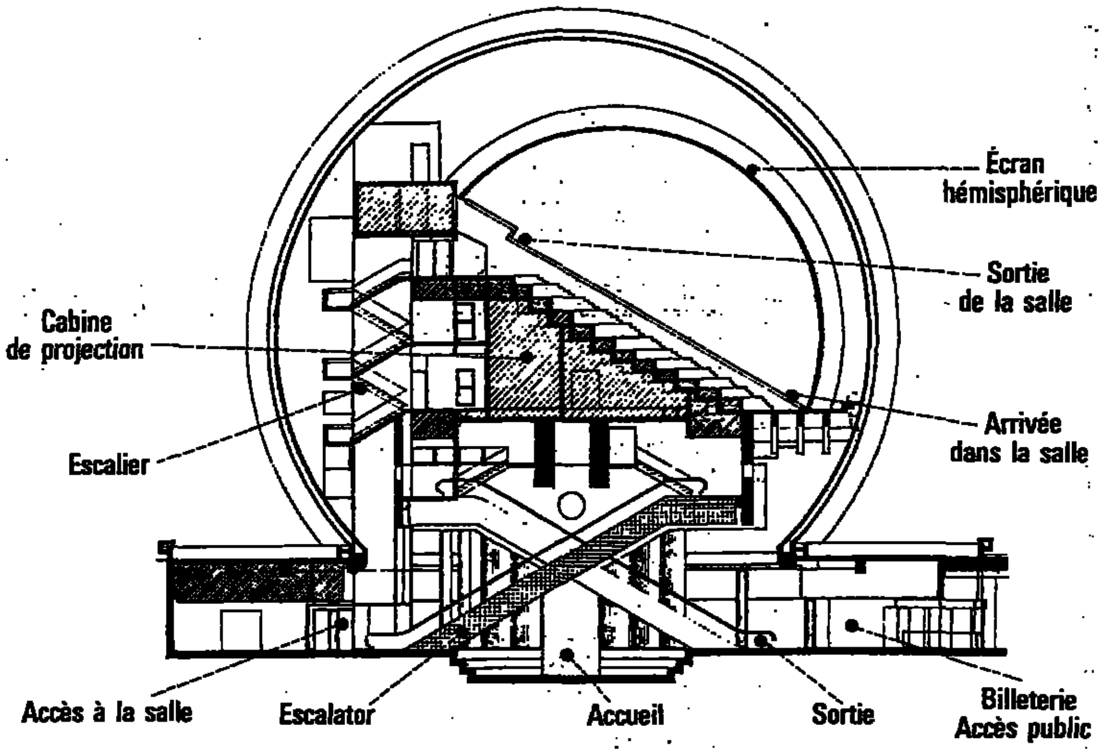
∴

*La Villette, site à scandales ? Imaginée afin de récupérer intelligemment une partie du béton coulé pour des abattoirs inutilisables, la construction du musée de La Villette fait jaser. Equipes nombreuses et pas toujours bien coordonnées ; gestation difficile d'un équipement ambitieux et sans vrai modèle ; ouverture partielle avant les élections de mars 1986 de la moitié des espaces d'exposition disponibles.*

*Les millions de visiteurs attendus jugeront si les milliards qu'ils ont investis comme contribuables l'ont été à bon escient.*




Adrien Fainsilber, architecte de la cité des sciences et de la géode, construite avec l'ingénieur Gérard Chamaillou.




# HERCULE ET LA CRISE

(Suite de la page III.)

Derrière la gare de Lyon, un premier bâtiment destiné aux fonctionnaires des finances sera terminé, et le gros œuvre de celui qui longe la rue de Bercy sera, dit-on, au deuxième niveau. A la Tête Défense,le socle du cube doit être terminé à la fin de 1985, et l'arche (*the big arch*, disent les Américains qui ont deviné qu'elle est aussi large que les Champs-Elysées) montera, assurent les ingénieurs, au rythme d'un étage par semaine...

On ne peut – même pas – oublier l'opéra de la Bastille. La gare de Vincennes a été démolie, le terrain dégagé, et les financements, après avoir été un instant sur le fil, assurés (500 millions de francs à dépenser en 1985), qui permettront de creuser les fondations, de mouler les murs étanches des sous-sols et même de dresser, à l'été 1986, une partie de la façade. Confiants dans l'avenir, les responsables ont même fait dessiner un panorama du chantier à l'été 1986, bardé de grues et déjà généreusement abreuvé de béton frais...

Pour savoir ce qu'il est prévu de faire avant la fin du septennat, prière de se reporter au tableau. Mais nul ne peut dire aujourd'hui avec certitude comment les délais – et par conséquent les devis – seront finalement respectés. Il n'y a pas d'exemple de « grands travaux » qui obéissent strictement aux prévisions, même les plus sérieuses.

S'y ajoutent l'incertitude relative à la composition de la majorité politique après les élections législatives et celle qui touche l'achèvement du mandat présidentiel lui-même. M. Mitterrand pourra-t-il faire partager sa conviction et son enthousiasme à n'importe quel gouvernement et continuer au même rythme les travaux engagés ?

Les esprits mal intentionnés peuvent aisément dresser, dans ce cadre ou avec d'autres hypothèses plus brutales, un scénario catastrophe. Ils peuvent imaginer que le trou de l'opéra attendra des années avant d'être comblé, que les sous-sols du Louvre ne seront jamais reliés aux étages, les fonctionnaires des finances ayant finalement renoncé à s'expatrier et que le gigantesque bâtiment en construction près du Palais omnisports de Bercy devra être loué à des entreprises privées. On peut tout imaginer...

Mais on peut, en tout cas, être sûr que les polémiques ne s'arrêteront pas, quel que soit leur objet, quelle que soit leur tonalité. Certains veulent voir dans l'intensification de la querelle à propos de la pyramide du Louvre une « machination » politique quand un ancien ministre de Giscard entre en lice, ou quand *le Quotidien de Paris* publie des sondages hâtifs (53 % des sept cent dix Parisiens interrogés étaient contre le projet... mais 63 % des « sondés » ne connaissaient pas la cour Napoléon) à l'appui de ses démonstrations répétées d'hostilité. Mais des « hommes de gauche » à leur tour réclament pour le Louvre, comme vient de le faire Jean-François Revel, une « *thérapeutique modeste et persévérante* » plutôt qu'une « *excroissance décorative* ». « *La cerise sur le gâteau* », comme dit tristement Cartier-Bresson dans la préface du livre-réquisitoire (*Paris mystifié*), cristallise pour l'instant les commentaires. L'épouvantail, ici, a quatre facettes brillantes et porte la signature d'un étranger.

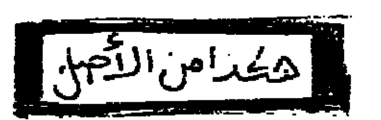
A La Villette, où depuis longtemps on a renoncé à juger de l'esthétique des anciens abattoirs pour ne voir que scandale financier, les comptes de l'opération en cours, épluchés par une journaliste de *Science et Vie*, vont alimenter la rancœur des contribuables à l'égard de ces institutions-ogresses qui ne peuvent réaliser quoi que ce soit sans voyager autour du monde, étudier mille choses irréalisables avant de les écarter, et qui ne savent pas construire le *Titanic* en évitant tous les naufrages...

A cela, les « répondeurs » officiels ont beau jeu de rétorquer que ces milliards affectés à l'édification culturelle, scientifique et artistique de la nation ne représentent que quelques kilomètres d'autoroute urbaine dont personne ne discute l'opportunité.

Le maire de Paris lui-même, dont les conseillers financiers au RPR n'hésitent pas à sabrer d'un trait de plume dans leurs plannings ces projets dispendieux, est plus que prudent lorsqu'on lui demande s'il arrêterait des chantiers. Tandis que son entourage politique fait du battage critique, ses services travaillent en bonne entente, semble-t-il, avec ceux de l'Etat. Pour la cause commune de l'embellissement de la capitale. Et au diable l'avarice !

MICHÈLE CHAMPENOIS.



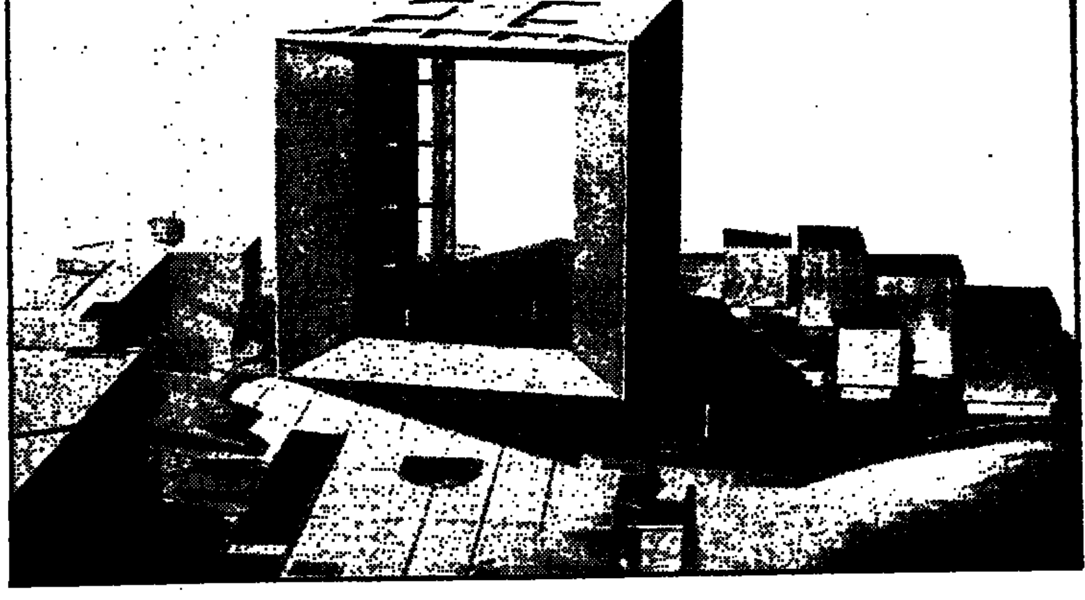


LES CHANTIERS DU PRESIDENT

# LE COLOSSE A PEAU DE MARBRE

par François Chaslin

*En terminer avec La Défense,
« fermer » l'endroit.
Lui donner un dernier geste architectural
digne du site. C'est fait.
Sur le papier, c'est grand, c'est haut, c'est lourd.*



LE cube de la Défense, cette arche blanche comme sucre, aux angles biseautés, énigmatique et silencieuse, est aussi une œuvre d'ingénierie, un ouvrage d'art de 320 000 tonnes culminant à 110 mètres au-dessus du sol, avec un vide intérieur de 72 mètres où pourraient couler les Champs-Elysées, haut de 93 mètres : Notre-Dame y tiendrait à l'aise, avec sa flèche bien droite.

Un colosse en fait, qui sous sa peau de marbre de Carrare dissimulera une mégastructure de béton armé gigantesque, conçue par un ingénieur danois de quarante-trois ans, Erik Reitzel, associé au projet de Johann Otto Van Spreckelsen depuis qu'au début de 1983, sans y croire vraiment et plutôt comme un exercice, ils se lancèrent dans l'aventure du concours qu'ils devaient remporter devant quatre cent vingt-trois équipes concurrentes venues du monde entier.

Ce serait lui qui, comme il ne parvenait pas à asseoir convenablement le grand édifice sur cet entrelacs de voies ferrées qui, sous la dalle de la Défense, dansent la java avec l'autoroute A 14, *« un vrai plat de nouilles »*, imagina de le faire pivoter de quelques degrés afin que ses massifs de fondations puissent s'infiltrer dans ce réseau puis, à travers sables, marnes et caillasses, trouver à 30 mètres le bon calcaire. Un pis-aller dont se saisit avec bonheur l'architecte : parce qu'en sous-sol tout coinçait, l'arche de la communication prit cet air déhanché, cette coquetterie oblique, cette manière un peu affectée de ne pas regarder vraiment vers l'Etoile, qui en fait aujourd'hui la grâce.

Reitzel, comme Spreckelsen, est un universitaire ; il a jusqu'ici plus professé que construit. Il aime les structures légères qui économisent la matière, les arcatures gothiques ou les arborescences de béton de Nervi. De ce matériau, il apprécie la plasticité, la liberté formelle qu'il permet, la capacité qu'ont les efforts de s'y frayer des voies inattendues, d'y cheminer.

Six groupements d'entreprises viennent, ce 22 mars, après appel d'offres, de remettre leurs propositions techniques et leurs devis pour l'édification du bâtiment. Quelques semaines de dépouillement des dossiers, puis le choix des constructeurs : les travaux pourraient commencer au début de l'été. Il faudra ensuite une année pour l'érection du gros œuvre, une année pour que monte la carcasse énorme, la structure monobloc, hyperstatique, ce grand cadre rigide qu'ensuite masqueront à jamais des façades plates et lisses. L'ingénieur la veut pourtant parfaite, son œuvre invisible, parfaite comme un squelette qu'on ne pourrait voir qu'aux rayons X. Et puis un jour, peut-être, dans deux ou trois mille ans... et alors !

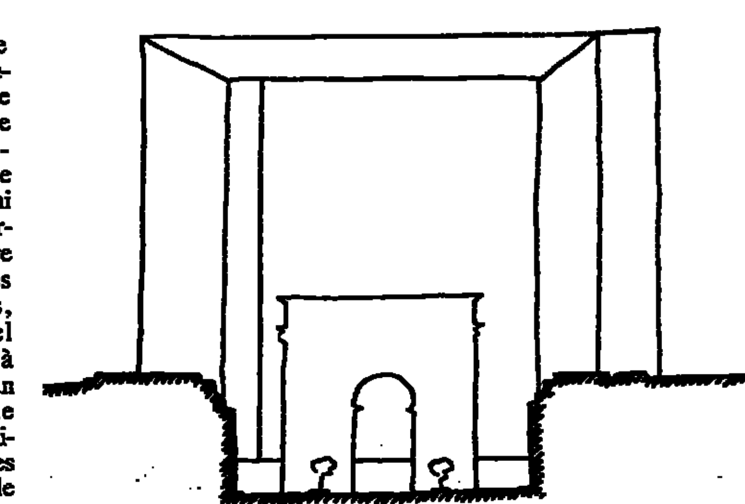
Et alors... L'« *architecture,* disait déjà Auguste Perret : *belles ruines, parce que plus elles s'ouvrent plus elles montrent de vérité.* »

Le chantier commencera par les fondations puisque, comme chacun le sait, on ne les met pas sur le toit. Douze jambes de béton appuyées sur la roche souterraine par de gros sabots, comme pattes d'éléphants ; selon sa situation, chacune supportera 20 000 ou 30 000 tonnes de charge, délicatement posées sur de doux coussinets de néoprène.

Puis on fera le socle du cube, peut-être coulé sur place, peut-être composé d'éléments assemblés, selon les propositions et les inventions des entreprises en concurrence. Ensuite monteront les deux rangées de six côtes verticales de la mégastructure, couronnées de coffrages glissants, chacune avec sa grue et son véritable petit chantier perché. Tous les 21 mètres, soit tous les sept étages, une sorte d'épaisse dalle avec double plancher, la *« méga horizontale »*, assurera la cohésion de ces hauts voiles verticaux, ce qu'on appelle leur contreventement. Et alors, peut-être même avant que l'on ait fini de dresser la structure, pourraient commencer à se mettre en place les façades et les équipements intérieurs, comme dans ce gratte-ciel qu'achève Norman Foster à Hongkong, où l'on voyait un grand désordre hirsute de grues et de charpentes métalliques ferrailler dans les étages supérieurs tandis que le bas de la tour était déjà gainé d'une parfaite carapace de glaces et d'inox.

Puis il faudra jeter l'immense toit : presque un hectare, à plus de 100 mètres du sol, soutenu par quatre poutres de béton précontraint, c'est-à-dire fortement comprimé pour en augmenter la résistance, serré dans des câbles gros comme la cuisse (des 19,15 tonnes, constitués de 19 torons de 15 millimètres de diamètre) ; 50 kilomètres de ces câbles au total, imposant aux bétons des tensions tout à fait considérables, de l'ordre de 50 mégapascals, environ 5 000 tonnes au mètre carré, une première dans ce pays.

Peut-être assemblera-t-on ces poutres en bas, pour ensuite les hisser ; peut-être échafaudera-t-on au-dessus du vide quatre passerelles provisoires, ou bien lancera-t-on la structure en cantilever, porte-à-faux progressant de chaque côté de l'édifice vers le centre, pendant que la grande ossature de béton armé serait retenue par des câbles tendus, comme ancrée par des piquets de tente géants.



Elévations comparées de l'avenue des Champs-Elysées (en coupe), de l'Arc de triomphe de l'Etoile et de l'arche de la Communication de la Défense.

Voici pour le gros œuvre, la carcasse. Erik Reitzel s'est penché aussi sur des structures plus légères, comme les cinq cages d'ascenseurs extérieures, non cloisonnées, qui permettront d'accéder d'un seul jet au « toit » de l'édifice et à son belvédère : une extraordianaire botte de poteaux d'acier inoxydable et de haubans les raidissant, une tour ferrée, tendue de filins, appuyée contre la façade interne du cube par des jambages obliques, l'ensemble évoquant ces mâts de radio du début du siècle qui fascinaient les architectes constructivistes.

Aérienne encore, cette verrière, très vaste, pleine de changements de pentes et de ruptures, que l'architecte a conçue pour créer un ciel de verre continu, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du cube ; il l'avait esquissée de façon approximative et vaguement nommée *« le nuage »*. Il faudra pourtant que tienne cette couverture, en fait très lourde et très fragile, qui pourrait être supportée par de massives piles métalliques rappelant un peu les pylônes des lignes haute tension ou, ce qui serait beaucoup plus élégant, suspendue aux parois de cube par des résilles de câbles. Elle devra résister aux terribles assauts du vent, qui ne manquera pas de s'engouffrer avec violence dans cette boîte ouverte, véritable entonnoir, accélérateur de ce que les physiciens appellent l'effet Venturi et dont on a tenté de prévoir au plus juste l'intensité par des essais en soufflerie.

L'ingénieur est confiant : le rapport de cinq cents pages du Centre scientifique et technique du bâtiment n'a fait que confirmer ses hypothèses et ses calculs, à d'infimes pourcentages près. Et tout cela, ses calculs, ses dessins, toute la structure de cet immeuble-monstre, tient dans une disquette d'ordinateur toute plate d'à peine 11 ou 12 centimètres de diamètre : 320 000 tonnes, en quelques grammes. ■

## CLEFS

**Origine :** Décision prise par François Mitterrand en mars 1982 de créer à la Défense un Carrefour international de la communication.

**Programme :** Carrefour international de la communication, ministère de l'urbanisme et du logement, bureaux et services privés.

**Au total :** 130 000 m² répartis entre la Grande Arche (80 000 m²) et cinq bâtiments annexes.

**Architectes :** Johann Otto von Spreckelsen assisté de Gérard Thurnauer et de Paul Andrieu, de l'Aéroport de Paris. M. Spreckelsen a été désigné en 1983 au terme d'un concours international.

**Chantier :** 3e trimestre 1985 - fin 1988.

**Coût global :** 2,7 milliards de francs 1984. 1,1 milliard est financé par l'Etat (dont 200 millions qui viendront du ministère de l'urbanisme et du logement qui vendra les terrains qu'il occupe actuellement) ; 490 millions financés par le groupe Drouot, 245 millions par la Caisse des dépôts, 60 millions par la SCITECO ; le reste fait l'objet de négociations avec des investisseurs français et étrangers.

∴

Après de nombreuses vicissitudes, la Défense devrait trouver par cette Grande Arche une ponctuation magistrale. C'est le seul des grands projets qui serait largement menacé par d'autres que l'Etat.

# ZÉNITH ET ZÉNITHONS

LE Zénith a été inauguré le 12 janvier 1984. Coût : 30 millions de francs, soit le budget d'un film moyen de Claude Zidi. La salle, vide, a été louée pour 150 concerts l'année dernière. La gérance a pu ainsi rembourser dans les délais l'emprunt contracté pour huit ans et correspondant à l'investissement nécessaire à la construction.

Même si, à partir du deuxième mois à l'affiche, la salle n'était pas toujours pleine, Johnny Hallyday a rassemblé au Zénith 260 000 spectateurs. Sheila, par contre, a dû réduire de moitié ses représentations. D'avril à septembre, le Zénith n'abritera que des concerts rock pour un ou deux soirs (Stranglers, Tina Turner) et des conventions de sociétés (comme celle de Renault : 8 jours en juin).

A la rentrée de septembre, les spectacles de variétés reprendront leur place avec, notamment, Michel Polnareff, Hubert-Félix Thiéfaine, Alain Souchon, Francis Cabrel et Jean-Jacques Goldman.

De l'avis de son directeur Daniel Colling, également responsable de la programmation du Printemps de Bourges, le Zénith se porte bien. Il n'en va pas de même des petits Zénith de 2 000 à 3 000 places, les « Zénithons », annoncés un peu partout dans l'Hexagone. Celui prévu à Lorient verra peut-être le jour, mais près d'une autre ville plus importante de Bretagne. Ceux projetés dans les régions de Bordeaux (Mérignac) et de Lyon (Villeurbanne ou Vénissieux) sont encore dans les dossiers du ministère de la culture. Seul le Zénith de Montpellier va se construire dans les prochains mois et sera inauguré en janvier 1986.

Les études de marché ont simplement démontré que les Zénithons, s'ils rencontraient l'accord des collectivités locales, avaient besoin, pour s'installer, d'être proches d'une grande métropole.



XAVIER LAMBOURS

Philippe Chaix et Jean-Paul Morel architectes du Zénith.

A Lorient (100 000 habitants), en dehors d'un festival interceltique, quelle pourrait être l'utilisation d'un tel lieu ? A Montpellier, il a été établi que le futur Zénith local ne pourra pas afficher plus de cinquante concerts dans l'année. Il lui est donc nécessaire, pour son bon fonctionnement, de rechercher des activités annexes.

Mais une autre opération prend aujourd'hui le pas sur les Zénithons : l'aménagement, à Paris et dans les régions de salles de 500 à 1 000 places qui font actuellement cruellement défaut pour certains spectacles de variétés et surtout pour les concerts de rock français, et la création de lieux de répétition.

Dans la capitale, le Théâtre du Forum des Halles sera consacré uniquement au rock à partir de 1986. D'autres initiatives seront lancées par exemple pour sauvegarder l'avenir de lieux comme Bobino qui doit prochainement être reconstruit rue de la Gaîté.

Une centaine de lieux de répétition pour des groupes de rock seront en cours d'aménagement cette année avec la collaboration des municipalités et des associations traditionnelles et par le biais des travaux d'utilité collective (TUC). A Paris, plusieurs dizaines de groupes avaient pris l'habitude de répéter à Parking 2000, rue de Crimée, dans le dix-neuvième. L'Office HLM leur a demandé de quitter les lieux. Le ministre de la culture a fait savoir à la mairie de Paris qu'il était prêt à accorder une subvention à ces groupes pour qu'ils puissent transformer le lieu en une vraie salle de répétition.

Le projet de Claude Vasconi pour la construction d'un équipement définitif sur l'échangeur de Bagnolet — qui devrait remplacer le Zénith — a été adopté en décembre dernier. Mais il est possible que l'actuelle salle, qui satisfait tout le monde, continue d'être la seule réalité. De report en report, le projet définitif de Bagnolet peut en tout cas attendre le remboursement de l'emprunt accordé pour construire le provisoire.

CLAUDE FLÉOUTER.

LES CHANTIERS DU PRESIDENT

# DES FINANCES EN BÉTON

par François Chaslin

***Le déménagement du siècle.
Comment faire transhumer plusieurs milliers de fonctionnaires – ceux des finances – sans déranger la machine, celle des finances.
Jusqu'à Bercy, un voyage plutôt compliqué.***

A l'automne 1986 commencera l'un des plus importants et délicats déménagements qu'aura connu l'histoire : les Finances engageront leur marche vers l'Est parisien. En bataillons bien groupés, 1 700 personnes iront d'abord s'installer dans des bâtiments neufs près de la gare de Lyon. Deux ans plus tard ils seront quelque 6 500 (représentant quinze directions et services de cette administration) à s'établir dans le grand édifice des architectes Chemetov et Huidobro, sur le site de l'ancienne barrière de Bercy, face au Palais omnisports.

On a comparé cette entreprise au transport d'une immense horloge qu'il faudrait démonter, rouage par rouage, et reconstruire ailleurs sans qu'elle ait cessé de battre un instant ni, au bout du compte, perdu une seconde.

C'est un enjeu technique, stratégique et humain d'envergure, à mener dans des délais difficiles ; et déjà le Grand Louvre se fait pressant et commence à fouiller contre la façade du vieux ministère, après avoir jadis confisqué le parking de la cour Napoléon ; on dit que bientôt il investirait les caves ! Dès l'été 1986, l'aile sud devra être abandonnée : c'est l'aile de prestige, avec les fameux salons dorés du duc de Morny et les bureaux du ministre et des secrétaires d'Etat. Envoyé à Nantes, le service des pensions libérera prochainement 700 places dans un immeuble de la rue de l'Université ; les opérations-tiroirs, en un vrai saute-mouton géant, pourront alors commencer, à partir de cette première case libre.

C'est dans une quarantaine d'immeubles que se répartissent actuellement les 8 500 agents des services centraux des finances (qui en comptent 190 000 au total) : au Louvre, mais aussi dans les anciens grands magasins du même nom et de l'autre côté de la rue Saint-Honoré ; puis quai Branly, rue du Bac et dans une nébuleuse de locaux loués au fur et à mesure des besoins, souvent dans le quartier de l'Opéra : les «annexes».

Habitués à se trouver là depuis les lendemains de la Commune de Paris, à former avec l'Elysée et Matignon le triangle sacré du pouvoir d'Etat, les fonctionnaires s'en croyaient indélogeables et n'avaient guère pris au sérieux les innombrables projets de déménagement qui avaient été évoqués ; et cela encore après que le président de la République eut annoncé, en septembre 1981, son intention d'étendre le musée à l'ensemble du palais du Louvre. On parlait avec distraction des solutions de remplacement : l'UNESCO, qui serait allée à la Défense, ou divers terrains des deux rives. Le choix définitif de Bercy, le 3 mars suivant, le lancement et le jugement tambour battant du concours d'architecture puis la fixation d'échéances très rigoureuses furent un véritable traumatisme.

On aimait ce quartier, intensément urbain, ses jardins, la proximité des magasins, les déjeuners un peu plus longs au printemps, et les cafés où chacun avait ses habitudes ; cela laissait régner une atmosphère impalpable de liberté et de décontraction, y compris sur les horaires de travail.

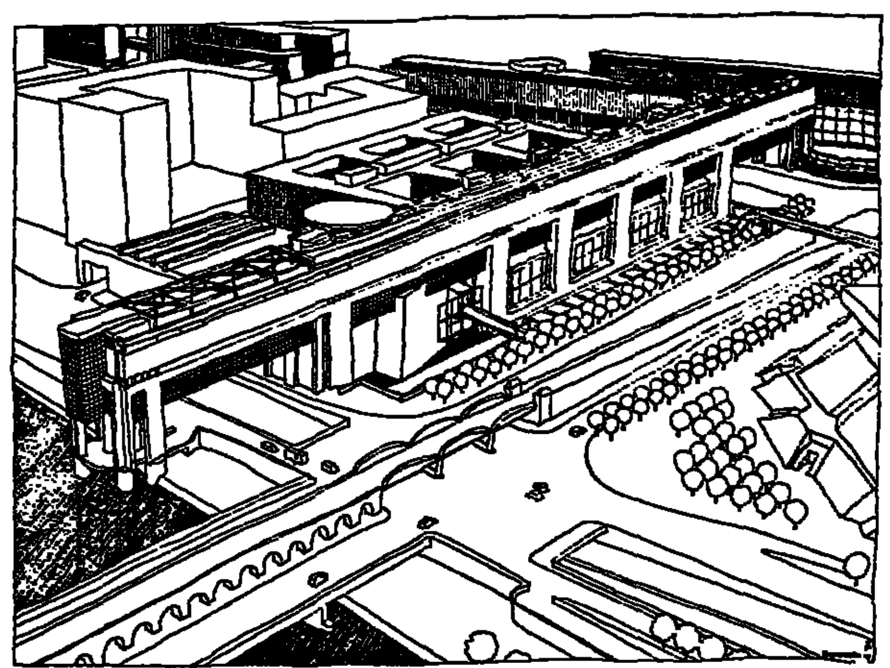
Mais tout va changer, et les fonctionnaires de demain seront à la pointe des techniques bureautiques et télématiques, plus proches ainsi de leurs interlocuteurs, plus efficaces sûrement, mais plus banals peut-être aussi. Car on a décidé de se saisir de cette occasion, de ce déménagement qui était en lui-même un choc pour les agents du service public, pour modifier radicalement leur environnement, leur équipement et leurs méthodes de travail et faire du ministère des finances le laboratoire de l'administration et, pourquoi pas, des entreprises modernes, et la vitrine de l'industrie nationale du bureau.

Divers projets qui étaient vaguement à l'étude prennent corps aujourd'hui dans un calendrier serré; c'est une complète mutation qui se prépare : on change de maison d'habits... et de mœurs. Au prix d'un effort intense mais de relativement courte durée, se verront bouleverser en trois ou quatre années tous les mécanismes de ce vaste univers bureaucratique, qui, pour autant, ne devra pas s'arrêter un instant de gérer l'économie nationale ni tolérer que de déconnectent les multiples rapports quotidiens qu'il entretient avec sa galaxie de services extérieurs, dispersés «sur le terrain».

C'est donc une sorte de méthodologie du déménagement, discipline inusuelle, qu'élabore la direction du personnel du ministère. A vrai dire, nous n'en saurons guère sur cette délicate stratégie, sur ces mouvements de troupe savamment coordonnés, sinon qu'on espère que chaque agent n'aura à déplacer qu'un demi-mètre cube de paquetage.

Ce qui est déjà public, ce sont les initiatives engagées pour l'informatisation, d'une part, et le mobilier, d'autre part. Pour la première, quatre systèmes parallèles sont en cours de définition : Scribe, réseau interne d'échange électronique de documents; Sagittaire, qui est une mise en place dans de nombreux bureaux de micro-ordinateurs et de machines à traitement de textes; Arcade, pour le stockage et l'archivage de l'information ; et enfin Sésame, annuaire électronique qui permettra notamment la mise à jour constante des coordonnées de chacun pendant la période de déménagement.

La construction proprement dite avance à grands pas, et certaines structures de béton s'achèvent déjà près de la gare de Lyon. La plupart des entreprises ont été désignées ; le dossier de consultation élaboré à leur intention par le service constructeur des finances (le plus gros de l'administration, avec ceux de l'éducation nationale et des armées) pesait 3,5 tonnes et avait un volume de 6,5 mètres cubes.



Le futur ministère des finances, en construction entre le quai de la Rapée et la rue de Bercy.

Quant au personnel, il semble bouder un peu, indifférent à l'architecture de Chemetov et Huidobro, qui le frappera peut-être plus lorsque lui sera montrée, dans peu de temps, une nouvelle et très grande maquette, et indifférent au nouveau mobilier, qu'il ne cherche pas à voir dans les bureaux où ont été installés les prototypes, pas plus qu'il n'est allé le voir lors de la grande exposition des arts décoratifs, pour laquelle on lui avait pourtant distribué des billets gratuits et qui était vraiment à deux pas.

Il regrette visiblement cet exil dans un quartier ingrat qu'on dit venteux et qu'il pense devoir rester éternellement désertique ; il s'attend à un certain repliement dans l'univers clos et fonctionnel du nouveau bâtiment.

Finis les déjeuners au bistro du coin, finies les fugues et les courses à midi ; du coup, on parle d'instaurer la journée continue et de se sustenter sur le pouce pour rentrer plus vite chez soi le soir. On s'inquiète d'une carte d'identification magnétique dont le bruit court qu'elle pourrait être instaurée, à la fois pour des raisons de sécurité et parce que, qui dit horaire «à la carte» dit contrôle des heures de travail effectivement assurées ; or, il se trouve qu'aux finances on fait en théorie trente-neuf heures mais, *de facto*, trente-cinq heures, parfois moins, et qu'on aimerait que l'horaire variable soit calculé sur ces bases...

Si l'on regrette l'isolement physique du cabinet au bout du grand viaduc (comment y manifestera-t-on ?) et si l'on soupçonne qu'on sera à Bercy *«plus vissés, repris en main»*, on semble surtout attentistes et quelque peu fascinés par les changements à venir. Et l'on reconnaît que cette administration (est-ce parce qu'elle tient les cordons de la bourse nationale ?) paraît d'une générosité inattendue. La concertation est ce qu'elle est, *«on nous met devant les bienfaits accomplis»*.

Combien tout cela coûtera-t-il ? On ne sait pas, sauf pour ce qui est du bâtiment proprement dit. Mais les «bleus» du budget de 1986 se préparent à l'été ; il suffira peut-être d'y fouiller, même si ce doit être entre les lignes budgétaires. Et puis, ce que l'on ne sait pas non plus, c'est combien rapportera à terme une telle rationalisation des services de l'Etat. Un déménagement est toujours une aventure. ■

## CLEFS

**Origine** : Décision prise par M. Mitterrand en mars 1982 confirmant l'idée annoncée en septembre 1981 de «libérer» le Louvre.

**Programme** : 150 000 mètres carrés de bureaux hors œuvre répartis dans plusieurs bâtiments : le plus long (375 mètres), sur neuf niveaux, perpendiculaires à la Seine, boulevard de Bercy avec une arche au-dessus du quai de la Rapée et une autre sur la rue de Bercy ; deux autres le long de la rue de Bercy et au-dessus de la dalle gare de Lyon.

**Architectes** : Borja Huidobro, Paul Chemetov et Emile Duhart-Harosteguy, choisis en décembre 1982 à l'issue d'un concours national.

**Chantier** : 1984-1988 par tranches successives en commençant par les édifices les plus proches de la gare de Lyon (qui seront terminés courant 1986 et début 1987).

**Coût global** : 2,9 milliards de francs 1984.

*Opération historique par son ampleur et son emplacement à l'est de Paris, la construction du nouveau ministère est menée tambour battant, comme un chantier de barrage ou de travaux publics, à quoi elle fait penser par ses dimensions et son allure monumentales.*

# LA PYRAMIDE DU LOUVRE

***Avant d'applaudir ou de s'indigner à la mise en place définitive de la pyramide de M. Pei, on installera, dans la cour Napoléon, une maquette grandeur nature.
Pour voir.***

DE divers côtés, on réclamait que fût érigée dans la cour Napoléon du Louvre une maquette en vraie grandeur de la pyramide que doit y construire Ieoh Ming Pei.

La décision est maintenant prise : tout prochainement chacun pourra juger *in situ* des proportions générales du futur édifice ; juger tant bien que mal, car quatre câbles suspendus à une grue n'ont évidemment qu'un rapport abstrait avec ce que sera réellement ce grand objet de glaces miroitantes.

Reviennent ainsi d'actualité toutes les ambiguïtés de la maquette, grande ou petite, cette séductrice dont, depuis plusieurs siècles, on ne cesse de louer ou dénoncer tour à tour les charmes maléfiques.

La maquette peut être, pour l'architecte, un instrument de travail : un peu de carton ondulé ou de balsa permettent alors de vérifier telle ou telle intuition. Mais celle que l'on montre au public ne sert qu'à convaincre, à vendre l'idée de la saisissante beauté de l'édifice futur. A chaque fois elle séduit, mais, dans le même temps, inquiète sourdement, comme si l'on craignait qu'elle ne nous dupe.

L'architecte est sans doute le premier mystifié : ce qui n'était qu'esquisse, plans et coupes abstraits prend une réalité soudain très troublante. La maturation est finie. L'œuvre existe. L'enfant, si petit, si fragile, si émouvant, est né. Du coup, le processus de création est interrompu, le concepteur perd ce qu'il pouvait encore avoir de sens critique et s'éprend de ce tendre fruit de sa chair. Par un processus bien connu, cet aveuglement qui frappe parents et amoureux l'emplit d'une euphorie bien douce ; le voici incapable de discerner la verrue énorme au nez de son HLM que chacun pourtant remarque autour de lui.

Le bâtiment, théoriquement, ne devrait pas être un «objet», ou pas tout à fait. Or la maquette l'isole du contexte, sur une table rase de 60 centimètres de côté et sous un globe de Plexiglass : berceau de l'enfant-roi, que l'on contemple d'en haut, en se penchant respectueusement.

Nous sommes tous, devant les maquettes, jupitériens, *deus ex machina*. Bien assis sur de sombres cumulonimbus, nous voyons le monde en vue aérienne, tel qu'il est, et non pas tel que le croient les naïfs humains qui grouillent au niveau du sol. Au-dessus de cette mêlée confuse, nous sommes objectifs et ne pouvons qu'émettre un jugement supérieur.

Par on ne sait quelle aberration de l'esprit rationaliste, les architectes ont maintenant pris l'habitude de dessiner leurs projets de ce point de vue perché et «condescendant» : la représentation abstraite en «axonométrie cavalière» fait la loi. L'administration l'avait rendue obligatoire pour le concours de la Bastille, déconseillant fortement les perspectives «trompeuses», vues à hauteur d'homme ; le jury eut à choisir entre sept cent cinquante-six jeux de toitures différents : harassante épreuve. Imagine-t-on l'Opéra de Garnier vu d'hélicoptère ? Un capharnaüm de volumes absurdes ! Le «façadisme» a quand même du bon...

Mais revenons à nos jouets. Il y a chez les hommes politiques la même nostalgie de l'enfance, le même goût étrange de la miniaturisation que chez les simples particuliers que nous sommes. Certains affirment avoir vu le général de Gaulle à croupetons sur les tapis du palais présidentiel, le visage au ras de certains parvis de préfecture de ces années-là. D'autres rapportent que Malraux avait l'habitude de s'exclamer lorsqu'on lui soumettait la maquette d'une maison de la culture : *«Ah ! nous allons encore jouer au train électrique !»*

Tel maire de grande ville fait les délices des photographes de presse lorsqu'il pointe d'une baguette décidée les partis architecturaux dont il présente les maquettes ; tel autre oublie qu'il ne convient pas à son rang de cligner de l'œil, et de se tordre en tous sens au-dessus de ces objets, dans les poses les plus incongrues. L'actuel chef de l'Etat, lui, reste de marbre, droit, les bras raidis comme au garde-à-vous et avec le visage impénétrable d'un sphinx.

Attention à la maquette, messieurs ! Elle se joue de vous à votre insu, vous plie à d'inadmissibles postures, vous désarticule, vous pousse à la grimace.

Attention à la maquette... *«pas plus grosse qu'un jouet»*. Elle vous induit en erreur ; elle vous fascine et vous désarme. Vous êtes trop grands face à elle, trop puissants, trop facilement en situation de survoler les problèmes.

Elle vous rend grands, et *a contrario* elle rend petite, fragile, émouvante l'architecture ; rien n'est alors plus menaçant. L'université de Calabre de Vittorio Gregotti, qui s'étend sur un kilomètre et demi, de vallées en vallées, n'est plus qu'un tableau-sculpture, une abstraction gracieuse, presque un bibelot ! Les gratte-ciel de la Défense sont inoffensifs comme une collection de briquets de chez Dupont.

LES CHANTIERS DU PRESIDENT

# FIN D'EMBROUILLES A ORSAY

par Frédéric Edelmann

*Trop longtemps placé sous le signe de la controverse et des contretemps, le Musée d'Orsay en termine avec ses malheurs. On ouvre en 1987. C'est ferme et définitif.*

ORSAY ? Plus rien à dire. Le plus vieux des grands travaux culturels de la capitale (puisque l'idée en remonte à 1972 et la décision à 1978) se doit en effet de donner l'exemple après ses années tumultueuses de jeunesse. Ah, on se souvient du beau temps des polémiques ! Quand la vieille gare de Laloux risquait de passer sous la pioche... Quand le principe même du musée, à peine adopté par M. Valéry Giscard d'Estaing, suscitait les réserves des commissions des finances, tant au Sénat qu'à l'Assemblée (pour une somme largement inférieure à ce qu'elle devait devenir)...

Quand on s'étonnait de la pauvreté des projets au concours, pauvreté telle pour quatre d'entre eux que le sixième, et heureusement le lauréat, paraissait meilleur qu'il n'était... Quand, de modification en modification (heureuses au demeurant), le musée, qui devait ouvrir en 1983 et coûter 363 millions de francs *(« dotation définitive et non révisable »)*, fit savoir qu'il se donnait quelques années de délai, jusqu'en 1987, et qu'il coûterait à peu près 1,1 milliard de francs *(valeur 1982)*... Cela devait provoquer une grande colère de la Cour des comptes. Quand M. Chirac s'avisa de vouloir faire payer des impôts à l'Etat pour dépassement du plafond de densité...

Quand, enfin, le gouvernement ayant changé de couleur, on décida que le musée du dix-neuvième siècle s'appellerait Musée d'Orsay, qu'au lieu de commencer en 1863, c'est-à-dire avec les impressionnistes, les collections iraient chercher leur origine à 1848, date peu significative pour l'art, mais davantage pour l'Histoire... Car le propos du musée devait être largement étoffé, dépasser la peinture et la sculpture, s'ouvrir davantage à la photographie et à l'architecture (ce qui est épatant), enfin embrasser toute la signification sociale de cette moitié du dix-neuvième siècle un peu prolongée sur la nôtre. Quelle faveur pour cette seule période !

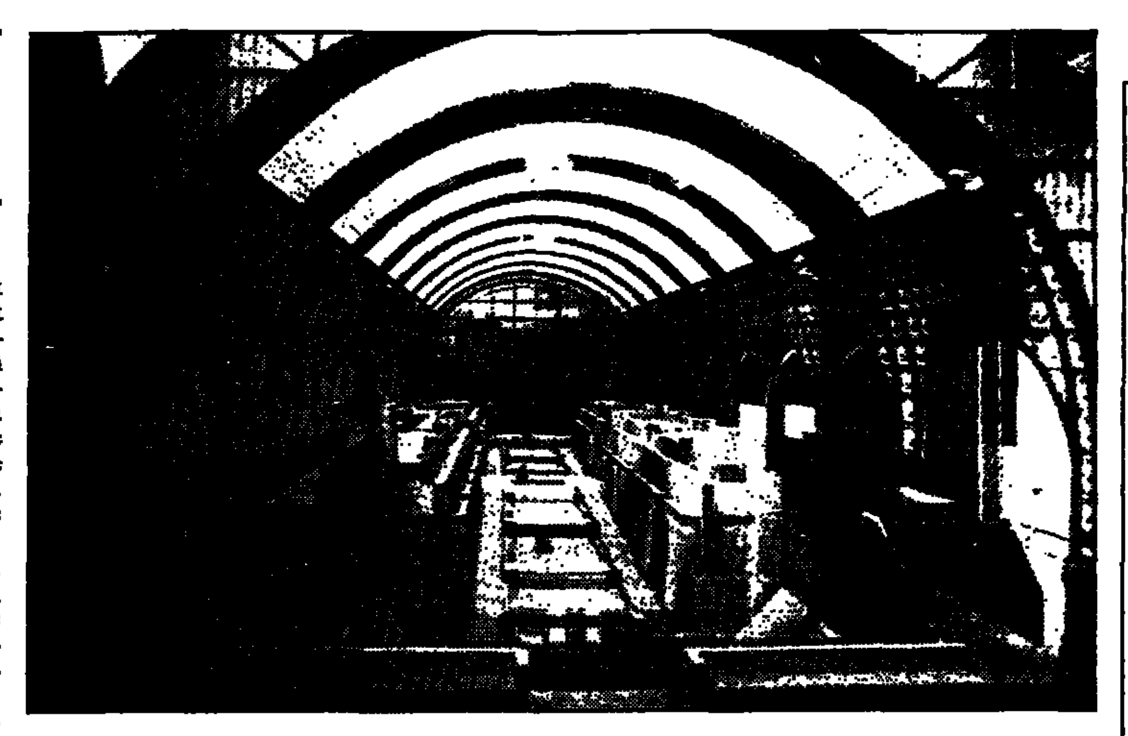
En s'arrêtant à 1914 (on pensait initialement à 1905), le Musée d'Orsay n'empiète pas assez sur le Musée national d'art moderne pour susciter des querelles de frontière. Le choix de 1848, en revanche, a provoqué d'assez vives polémiques dans la mesure où il vide le Louvre d'une partie de sa substance quand précisément celui-ci ambitionne de devenir grand. C'est le seul grincement qui subsiste dans la mécanique maintenant bien huilée, bien assagie, d'Orsay. C'est promis, Orsay ouvrira début 1987 et pour la somme prévue, « ferme et définitive ». M. Jacques Rigaud, président de *l'établissement public*, l'a encore récemment annoncé (*le Monde* du 28 février).

C'est que, en effet, pour être le plus vieux des grands monstres, le projet imaginé du temps de M. Pompidou, lancé par M. Giscard d'Estaing, amplifié par M. Mitterrand, doit suffisamment bien rouler sous la conduite socialiste et ne pas faire naître de doutes sur l'opportunité des autres projets poursuivis ou lancés depuis 1981. Tous ces projets, pour beaucoup, en sont justement à leur phase de jeunesse, au temps des faux pas et des polémiques.

Reste un chapitre, pourtant, sur lequel on est en haut lieu fort discret, faute de réponse sans doute : celui du personnel. Et là, si Orsay peut encore servir de test, il ne prouvera rien pour la suite. Quai Anatole-France, on estime les besoins du musée à 550 emplois. 86 existent déjà : 43 à prendre au Jeu de paume puisque les collections en sont rattachées à Orsay (mais que fera-t-on du Jeu de paume ?) et 43 existants à Orsay même (dont 13 conservateurs). 122 emplois viennent d'être créés ou plutôt dévolus au nouveau musée, essentiellement d'encadrement.

Or, pour trouver ces emplois en ces temps de grand froid, il a fallu en prélever sur des contingents destinés à d'autres organismes du ministère de la culture (notamment la Bibliothèque nationale), et jusqu'à présent « gelés ». Même s'il s'agit de postes théoriques et dégelables pour eux en des temps aussi futurs qu'hypothétiques, on comprend que ces organismes l'aient mauvaise. D'autant plus que le problème va se reposer l'an prochain, si l'on veut avoir des gardiens à Orsay en 1987 : il nous manque encore 342 emplois sur les 550 nécessaires...

Et d'autant plus qu'il se reposera au Louvre, à l'Opéra de la Bastille, à La Villette... Partout. Les grands travaux n'ont pas fini de faire parler d'eux. ■





**Gae Aulenti, architecte de l'aménagement intérieur du musée. Ci-dessus, la maquette de la « rue intérieure » et des mezzanines où seront présentées les sculptures.**

XAVIER CAMBOURS

### CLEFS

**Origine :** Décision prise par Valéry Giscard d'Estaing, en 1978, de classer la gare d'Orsay (1900) et d'y installer le musée du dix-neuvième siècle.

**Programme :** Musée de peinture, sculpture, architecture, photographie, pour la période 1848-1914, dans un bâtiment de 175 mètres sur 75 mètres offrant 45 000 mètres carrés hors œuvre (17 000 mètres carrés pour les expositions auxquels s'ajoutent lieux d'accueil, salles de spectacles, restaurant, etc.)

**Architectes :** Projet initial d'ACT Architecture (Bardon, Colboc, Philippon) choisi en 1979 après la consultation de cinq équipes. Architecture intérieure due à Gae Aulenti, designer milanaise, à partir de juillet 1980. Maîtrise d'œuvre d'exécution confiée à un bureau d'études techniques (SETEC) en juillet 1982.

**Chantier :** De 1980 à fin 1986, dont une année d'interruption (1981-1982) pour la modification du programme (suppression des bureaux à la suite transférés dans le Grand Louvre) et du contenu (apport de l'histoire sociale) et réorganisation des équipes.

**Coût :** 1,080 milliard de francs, valeur janvier 1982.

∴

*Après bien des injures faites à l'architecture industrielle (massacre des pavillons de Baltard) et beaucoup de mépris pour l'art du dix-neuvième siècle, Orsay est le temple du repentir.*

*Le luxe, ici, c'est un espace spectaculaire coûteusement adapté à sa nouvelle mission : il a fallu créer des galeries et mezzanines sans cacher la voûte ; réparer la verrière et remplacer les caissons en staff ; et surtout fermer hermétiquement, pour le climatiser, le palais des courants d'air (un million de mètres cubes). Un chantier intrigant derrière une façade mal aimée.*

# SUSPENDUE A UN FIL

Et la pyramide de Pei pour le Grand Louvre, à l'échelle de la première maquette au millième, stupéfiait les visiteurs les plus prévenus : ce n'était donc que cela, cette pointe de diamant si joliette, ce cristal de rien du tout, ce bijou ? Et ils repartaient rassurés : on allait édifier dans la cour Napoléon un petit bijou de trois fois rien.

Mais voici que certains ennemis du projet aiguisèrent à grand renfort de publicité une épine embarrassante dont il fallut bien finalement tenir compte : ils réclamaient la maquette en vraie grandeur, qui vient donc d'être accordée. Elle est à vrai dire facile à construire et peu coûteuse : on avait songé à quatre rayons lasers pour faire « branché », à un mât télescopique monté sur camion, tendant quatre câbles ancrés dans le sol pour figurer les arêtes de la *pyramide*, avec éventuellement un peu de verre ou des bâches de plastique pour les faces de l'édifice. Ce sont des câbles, mais suspendus à un bras de grue, qui ont été retenus et seront bientôt mis en place.

En fait, cette idée de maquette « grandeur », quoique rarement menée à bien, n'est pas neuve. Récemment encore, les architectes Chemetov et Huidobro avaient fait placarder sur de vieux murs pignons de Bercy des fragments des façades envisagées pour le futur ministère des finances ; Spreckelsen a construit quelque part derrière la Défense un petit bâtiment permettant de juger de l'effet des caissons qu'il a dessinés pour son arche de la Communication et, chose moins connue encore, le président de *la République fit amener* là-bas un beau jour d'été (à la mi-août 1983) une grue géante de fabrication allemande : 165 mètres de haut, plus de 250 tonnes d'appareillage.

Dressée sur un camion stationnant sur l'autoroute, à treize mètres sous la dalle, elle leva à quelque 100 mètres dans le ciel une large grille métallique supportant un panneau peint en faux marbre blanc et permettant, dans la lumière du matin et celle du soir, d'appréhender un peu mieux les dimensions de cet immense cube évidé et l'effet à attendre de sa poutre supérieure, qui, comme un curseur, se haussera à travers les jambes de l'arc de triomphe de l'Etoile. François Mitterrand remonta lui-même les Champs-Elysées pour en juger.

Plusieurs exemples récents, donc, ont permis d'expérimenter en vraie grandeur, au moins partiellement, des dispositifs architecturaux inusuels. Mais les exemples historiques ne manquent pas non plus. Un tableau de Demachy, conservé au musée Carnavalet, nous restitue la cérémonie de pose de la première pierre de l'église Sainte-Geneviève (futur Panthéon) par Louis XV, devant une toile gigantesque peinte par le même artiste et figurant le portail de la construction qu'on entamait, représenté en vraie hauteur, avec des effets perspectifs très précisément rendus.

Pour l'arc de triomphe de l'Etoile, on en fit même deux : d'abord une modeste, barrière de Pantin, ensuite une seconde en vraie grandeur *in situ*, en mars 1810, qui nécessita le travail de cinq cents ouvriers pendant une vingtaine de jours et resta en place jusqu'au 14 juillet suivant. Pour vérifier le bien-fondé du projet d'éléphant que l'architecte Alavoine voulait *implanter à la* Bastille, Napoléon exigea *« un modèle en bois, recouvert de plâtre, et badigeonné pour donner l'illusion du bronze »*. L'œuvre n'ayant pas vraiment convaincu, l'énorme maquette resta là de 1813 à 1846, de plus en plus décrépite. Victor Hugo logea son Gavroche des *Misérables* dans ce pachyderme oublié *« dans un coin, morne, malade, croulant, entouré d'une palissade... immonde, méprisé, repoussant et superbe... Il avait quelque chose d'une ordure qu'on va jeter et quelque chose d'une majesté qu'on va décapiter »*.

*« Pas plus grosse qu'un jouet »*, ou bien au contraire aussi grande que le bâtiment lui-même, semblable alors à ces cartes de géographie dont parle Borgès qui finissent par couvrir très exactement le territoire qu'elles prétendent décrire, les maquettes d'architecture ne cessent de faire lever des questions paradoxales. Et cela au moment, hélas ! où viennent les temps d'un appauvrissement général de l'art de construire, d'une simplification à outrance des bâtiments, d'une maigreur de ces bétons banchés qui évoquent le carton gris, telles que, comme le notait récemment Bernard Huet, ce n'est plus vraiment la maquette qui ressemble à l'architecture mais l'architecture qui en arrive à ressembler à sa maquette.

Alors la boucle sera bouclée, et tout sera bâclé. Le monde, lui, continuera de tourner, et Jupiter, nonchalamment assis là-haut, n'y aura vu que du feu ; pour lui les perspectives seront toujours « cavalières ».

F. CH.

### CLEFS

**Origine :** Décision du président de la République à l'automne 1981.

**Programme :** Restauration de la cour Carrée, création d'une crypte archéologique ; aménagement de la cour Napoléon (accueil et services du musée sur 20000 mètres carrés coiffés par une pyramide de verre) ; aménagement de la cour du Carrousel (restauration des bas-reliefs et de la statuaire des façades) ; réaménagement du musée.

**Architectes :** Ieoh Ming Pei invité par le président de la République ; Michel Macary, désigné par l'établissement public pour assister M. Pei.

**Chantier :** Début 1977 pour les fouilles de la cour Carrée ; début 1984 pour le Grand Louvre proprement dit. Achèvement à la fin de 1989 pour l'aile des finances.

**Coût global :** 2 milliards de francs 1984 pour cette première phase (dont 1,3 milliard de travaux neufs).

∴

*Depuis l'affaire du carreau des Halles, la polémique architecturale* (le Monde-Aujourd'hui *daté 10-11 février) n'a jamais été aussi vive : un président convaincu, des Parisiens sur le pied de guerre.*

LA CRISE



LES CHANTIERS DU PRESIDENT

# L'IMA AUX MURS FRAGILES

par J.-P. Péroncel-Hugoz

*L'Institut du monde arabe tarde à trouver son rythme de construction. Les pays engagés dans cette opération de prestige tardent, eux aussi il est vrai, à s'entendre sur une politique commune.*

« *VOUS savez, nous, les Arabes, au fond, nous sommes des visuels, des hommes du concret, des saint Thomas, en somme. Cet Institut du monde arabe, dont les Français nous parlent depuis dix ans, nous avons fini par ne plus trop y croire avec toutes les polémiques qui ont entouré sa naissance. Mais vous constaterez, lorsque son bâtiment se dressera enfin dans le ciel de Paris, que nous y croirons de nouveau très fort, et alors on verra ce qu'on verra !* » Ce langage carré, tenu avec un sourire tout rond par un intellectuel arabe proche de l'Institut du monde arabe (IMA), jette un peu de lumière sur un certain désenchantement à l'égard d'une entreprise qui, naguère, transporta de joie gouvernements et intelligentsias arabes, pour une fois à l'unisson.

Si les Arabes sont des « *visuels* », ils sont aussi des sensitifs, et les accrochages entre la mairie de Paris et l'Etat à propos du futur emplacement de l'IMA, sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, vite oubliés du côté français, ont laissé chez les Arabes un souvenir désagréable : « *Nous attendions l'enthousiasme et nous eûmes des querelles de boutiquiers, humiliantes pour nous.* » Le fait qu'un terrain encore plus prestigieux — le cinquième au lieu du quinzième arrondissement — ait finalement été offert par la France et que les travaux y aient commencé en 1983 n'ont, semble-t-il, pas permis encore de tourner véritablement la page.

« *La France est très flattée par la sensibilité arabe à la réalisation de l'Institut, mais nous craignons, malheureusement, que l'espèce de malaise, à vrai dire assez insaisissable, qui flotte actuellement autour de lui, n'ait pas pour seule cause le différend administratif franco-français de 1980-1981. La ferveur arabe nous a paru surtout s'atténuer lorsqu'il a fallu passer aux actes disons... financiers. Je vous rappelle que l'IMA est un organisme de droit français, au fonctionnement duquel doivent contribuer pour moitié les Etats arabes. De même, c'est une Fondation culturelle reconnue d'utilité publique ; elle doit être de très haut niveau et non point envisagée comme une pépinière d'emplois dorés pour les neveux ou protégés de tel ou tel dirigeant arabe désireux de vivre à Paris* », nous lâche, en fin de conversation, carrément et sans sourire, l'un des fonctionnaires français concernés par l'IMA.

**CLEFS**

**Origine** : créé en 1980 par dix-neuf pays arabes et la France, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, l'Institut du monde arabe devait être construit dans le quinzième arrondissement.

En septembre 1981, le projet est transféré dans le cinquième arrondissement, quai Saint-Bernard.

**Programme** : Musée de la civilisation et de l'art arabe, bibliothèque de cent mille volumes, salles de conférences et d'expositions. Au total : 12 400 mètres carrés.

**Architectes** : Nouvel, Lézènes et Soria ; architecture studio : Bonne, Galmiche, Robain et Tisnado, lauréats d'une consultation restreinte organisée en 1981 par le ministère de la culture.

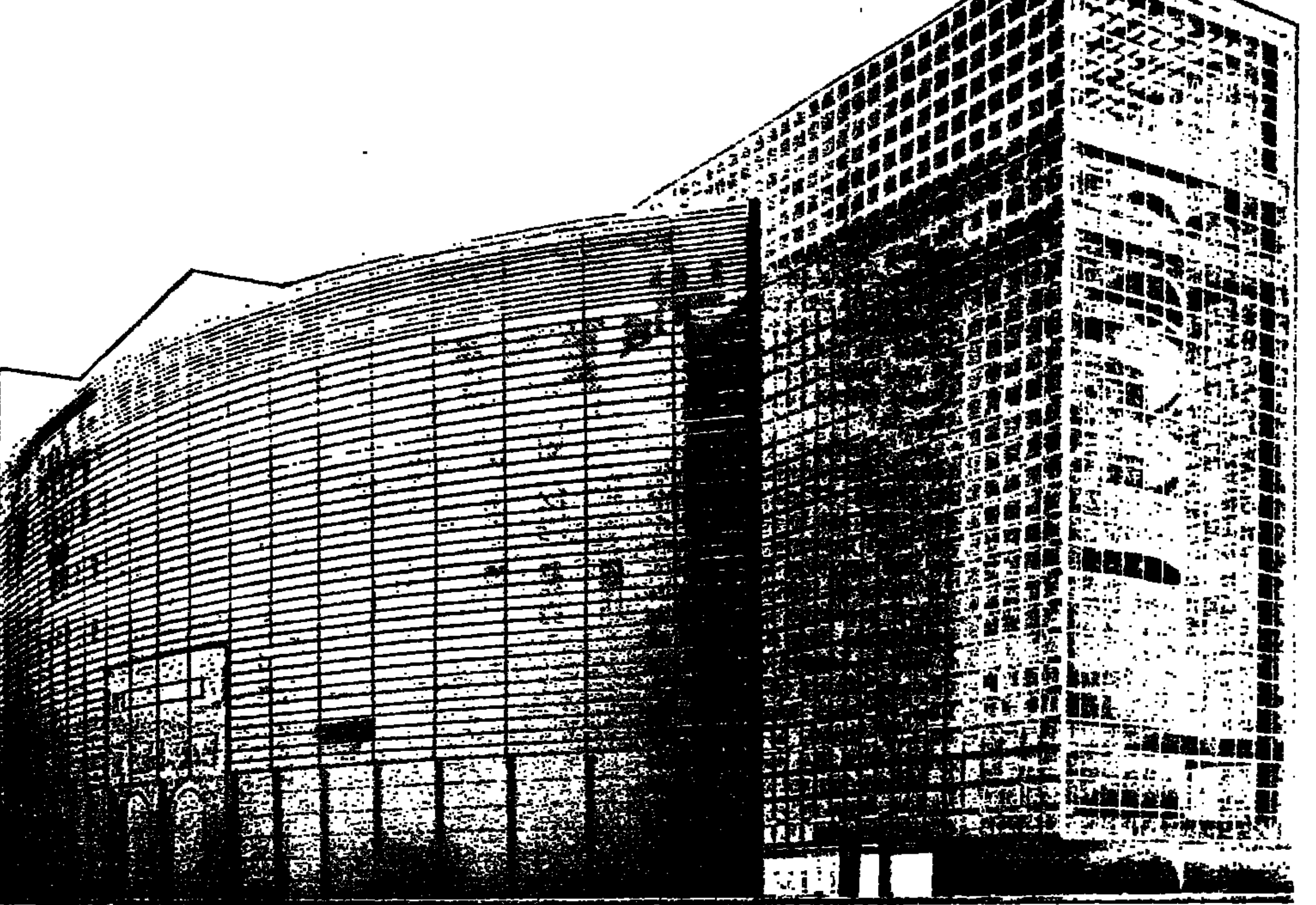
**Chantier** : début 1983-fin 1986.

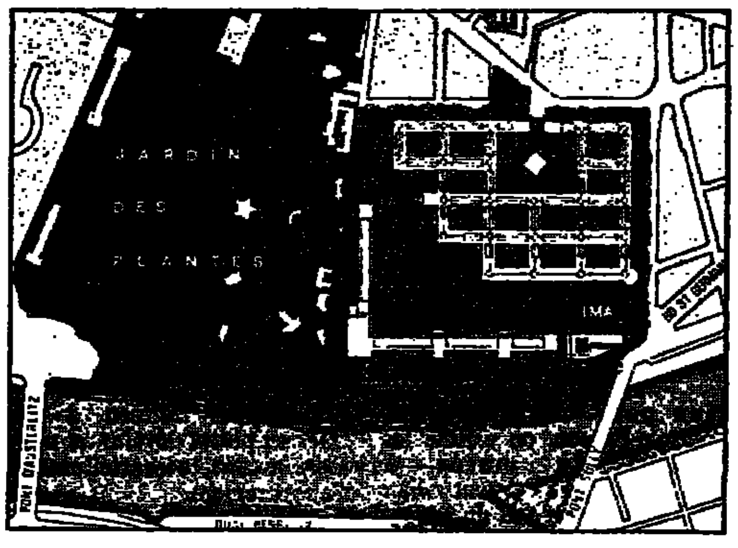
**Coût global** : 240 millions de francs 1984 auxquels s'ajoutent 142 millions apportés par les pays arabes.

∴

*Le plus petit des « grands projets » promet monts et merveilles avec ses façades à haute innovation technologique.*

*Puissent les pays engagés dans cette opération complexe s'entendre assez bien financièrement pour ne pas altérer l'intégrité de cette œuvre architecturale.*






**Au débouché du pont Sully, sur le quai Saint-Bernard, la façade courbe de l'Institut et la tour de la bibliothèque s'élèveront sur un terrain que la faculté des sciences de Jussieu n'avait pas utilisé.**

## Entre Seine et minaret

Sur le terrain même, rive gauche, derrière une palissade, les travaux ont l'air de continuer, même si le chantier n'a pas des allures de fourmilière. « *Imaginez-vous que, pour comble, on a rencontré les eaux de la Bièvre, un affluent enterré et oublié de la Seine, ce qui a nécessité quelques tonnes de béton de plus dans les fondations et occasionné quelque retard.* » Encore une surprise de ce genre et certains Arabes diraient peut-être avec malice ou inquiétude : « *C'est comme si Paris ne voulait pas de notre Institut...* » Sur la berge droite de la Seine, face au paysage de l'autre rive que couronne depuis soixante ans le minaret de la Mosquée, le passant quelque peu informé des grands projets parisiens commence à s'impatienter de voir que « *le projet architectural franco-saoudien de marbre et de verre*(1) » n'en finit plus de sortir de terre.

Un autre élément du malaise, côté arabe, a peut-être été la réticence française, manifestée surtout depuis que le projet du Grand Louvre a pris corps, à confier un jour à l'IMA certaines pièces des collections islamiques nationales. Là, nous avons entendu quelques voix arabes, extérieures à l'Institut il est vrai, énoncer le soupçon, que nous n'avons pas réussi le moins du monde à étayer, selon lequel « *des donateurs juifs ou pieds-noirs d'œuvres d'art musulmanes se seraient opposés à leur dépôt auprès de l'IMA* »...

## L'humeur du prince

Il y a cependant assez de gens dans Paris qui suivent de près la lente gestation de la nouvelle institution franco-arabe pour être bientôt en possession de deux ou trois listes, ne se recoupant pas complètement, « *des mauvais payeurs qui ont mis la France de mauvaise humeur* », selon un ambassadeur arabe. Ce diplomate affirme que son « *pays sans pétrole a payé sa quote-part à l'IMA, bien avant des Etats pétroliers cousus d'or* » — dont la Libye du colonel Kadhafi, unanimement désignée, mais qui a peut-être pour circonstance atténuante de n'avoir rallié l'IMA qu'après son lancement. Toutes passions interarabes mises à part (et elles ne manquent pas dans cette affaire pourtant également profitable à tous), il semble bien que trois ou quatre gouvernements arabes au moins n'ont pas encore versé le montant de leur participation à la construction du bâtiment.

Mais il y a plus grave : le financement des actions et du fonctionnement courant d'une organisation qui emploie déjà soixante personnes (dont la moitié de Français) et prévoit d'en recruter encore quatre-vingt-dix ne paraît pas vraiment assuré à l'avenir. Le budget 1985 de 30 millions de francs (contre 20 millions de francs en 1984) n'avait pas encore été voté début mars.

Au-delà des accords de principe d'origine, d'après lesquels les Arabes prennent en charge la moitié des dépenses de l'IMA, selon une répartition semblable à celle de leur financement de la Ligue arabe, certains responsables arabes discuteraient aujourd'hui pour savoir si l'apport de leur pays sera constitué de « *donations volontaires* », donc dépendant de la générosité et de l'humeur du prince, ou de « *versements obligatoires* », donc théoriquement automatiques. Sans doute est-ce là l'une des questions que la commission franco-arabe *ad hoc* de dix membres (hauts fonctionnaires français et ambassadeurs arabes), créée cet hiver, a ou aura à examiner. Il a été dit qu'un « *plan de deux ans* » permettant de traverser « *la période frustrante* » de la construction sortirait des travaux de la commission, et également que le président français du conseil d'administration de l'IMA, le professeur de droit public Philippe Ardant, pourrait, à terme, céder sa place à une autre personnalité française plus « *politique* », réaffirmant la volonté de Paris de voir l'Institut être une réussite.

## Beaubourg oriental

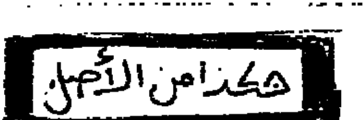
On peut en tout cas s'étonner que les pays arabes, qui ne cessent de se plaindre, parfois avec raison, de l'image ternie ou peu flatteuse donnée en Occident de leurs peuples et de leur civilisation, n'aient pas choisi d'ignorer les péripéties inhérentes à toute grande entreprise novatrice, et de privilégier l'essentiel. Lorsque l'IMA fonctionnera, et c'est pour demain, les Arabes auront à leur disposition, en plein Paris, un superbe instrument, véritable Beaubourg oriental, où les activités permanentes (bibliothèque de cent mille ouvrages, dont 60 % en français, documentation informatisée, musée (2), etc.) et les activités saisonnières (expositions, films, spectacles, cours de langues arabes, colloques, prix littéraire, etc.) constitueront la plus belle opération de relations publiques — qui plus est, sans limitation de durée — dont les Arabes auront jamais bénéficié chez eux ou hors de chez eux.

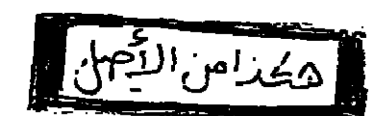
Il est vrai, pour que cela soit réellement et ne devienne pas — comme la Ligue arabe et son organisme culturel — à la fois une bureaucratie et un champ d'affrontements interarabes, qu'il faut que les gouvernements arabes accordent *enfin* à la chose culturelle l'importance qu'elle a en soi. On n'en est pas encore tout à fait là puisque, par exemple, l'Egypte, où vit plus d'un Arabe sur trois, et qui représente l'un des deux ou trois foyers les plus brillants de la civilisation arabo-islamique, est toujours à la porte de l'Institut pour cause de paix avec Israël... Que dirait-on d'un Institut de l'Europe, créé dans une capitale arabe et qui, pour une raison politique, refuserait d'y admettre la France ? Aucun intellectuel arabe ne prendrait au sérieux cet institut européen mutilé. Peut-être les Français accorderaient-ils plus d'importance à l'Institut du monde arabe s'il se montrait adulte en accueillant enfin l'Egypte. Cette admission serait non seulement de bon augure pour l'affirmation de la vocation culturelle de l'IMA, mais aussi un gage certain de succès futurs. ■

**● Institut du monde arabe ; adresse provisoire : 40, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Téléphone : (1) 549-04-30.**

(1) Il s'agit en fait du projet de deux équipes d'architectes français, respectivement dirigées par Jean Nouvel et Martin Robain, assistés par un de leurs collègues saoudiens, Ziad Ahmed Zaïdane (*le Monde* daté 1er-2 mai 1983).

(2) Si la France ne prête pas ses collections, il restera à l'IMA à faire comme le Koweït, où le mécénat a permis, surtout à partir d'achats à des particuliers arabes ou autres, de créer en quelques années, un riche Musée d'art arabo-islamique.







LES CHANTIERS DU PRESIDENT

# ON PREND LA BASTILLE !

par Christian-Luc Parison

***Carlos Ott, architecte canadien, a lancé ses équipes à l'assaut de la place de la Bastille. Comme si le temps pressait pour édifier le nouvel opéra. Le quartier s'interroge.***

LE Paramount Bastille a donné sa dernière séance. Comme dans la chanson, le rideau est tombé sur l'écran, et les bulldozers ont fait place nette. Depuis six mois, le chantier du futur Opéra de la Bastille progresse. Surprise : à toute vitesse.

Il y a eu la démolition de l'ancienne gare de Vincennes, puis celle du cinéma et des arches de la rue de Lyon et de l'avenue Daumesnil. Prochaine étape, les immeubles de la rue de Charenton dont le côté droit est condamné, jusqu'à l'entrée de l'hôpital des Quinze-Vingts.

Du haut de sa colonne, au-dessus des gaz d'échappement, le Génie assiste serein à ces travaux. Prêt à décoller depuis cent quarante ans, il est là pour évoquer le souvenir des victimes de la révolution de juillet 1830 dont les noms s'estompent avec le temps. Bombées en rouge sur le cuivre vert-de-grisé, les initiales d'une radio FM de la région parisienne rappellent que l'endroit est le lieu de convergence obligé de toutes les manifestations et de tous les rassemblements populaires. A chacun sa liberté...

La vieille Bastille, symbole de l'absolutisme royal, a été complètement gommée de la carte de l'histoire. Comme si l'on voulait en effacer toute trace. Seules preuves matérielles de son existence, deux pierres conservées sur le quai de la station de métro Bastille, et une rangée de pavés de couleur qui délimite, sur la chaussée du boulevard Henri-IV, le tracé de l'enceinte détruite.

Si aucun monument ne commémore l'événement, ce que les historiens attribuent à une succession rapprochée des régimes, on connaît un projet célèbre. Celui de Napoléon I^er qui voulait faire ériger un éléphant à sa propre gloire. Une maquette grande taille de l'animal fut exposée dans un coin de la place pour tester les réactions de la population parisienne. Apparemment, ce ne fut pas l'enthousiasme, et le projet en resta là. L'éléphant abandonné se désagrégea petit à petit. Victor Hugo le fera passer à la postérité en y faisant évoluer Gavroche.

L'aménagement de l'Opéra, qui s'inscrit dans un programme de transformation du quartier, respecte finalement la tradition. L'originalité du rond-point de la Bastille réside, en effet, dans le mélange des éléments qui le composent. Qu'ils soient architecturaux ou humains. Ainsi que le souligne l'historien Jean-Pierre Babelon, conservateur en chef des Archives nationales, le quartier est la rencontre de deux mondes différents.

D'un côté, la ville historique urbanisée (rue Saint-Antoine et boulevard Morland) avec les nouveaux « boulevards-jardins » du Second Empire (boulevards Beaumarchais et Richard-Lenoir) et, de l'autre, les anciens faubourgs. Situés à l'extérieur de ce qui était la porte de Paris avant de devenir la prison royale, ils gardent les plus vieilles traces de la vie du village parisien.

Depuis que les artisans s'y sont installés pour ne pas se trouver assujettis à la maîtrise, qui limitait l'exercice de la profession, le faubourg Saint-Antoine a conservé, très vivace, la notion de prolétariat cosmopolite. C'est le quartier des populations mélangées. Un brassage ethnique et professionnel qui se perpétue, en dépit de l'évolution de la situation économique.

Dans les cours intérieures, qui abritent les ateliers des artistes du meuble et les fabriques du dix-neuvième siècle, les enseignes illustrent ce changement permanent. On fabrique moins, mais on restaure beaucoup. « *Fini l'artisanat. Je passe en SARL* », lance Gérard Rebel, le pinceau levé. Vernisseur-patineur au fond de la cour Jacques-Vigues, il insiste sur la difficulté de son métier et sur la multiplication des taxes qui le rendent moins rentable. « *S'il y a encore beaucoup d'activité, elle a changé de genre. Les entrepôts remplacent les ateliers.* » Et le mobilier chinois se fabrique désormais directement à Paris. Belle époque, pour les Phénix d'or et autres Dragons d'or qui viennent, petit à petit, ajouter leur couche de laque à cette superposition hétérogène de métiers et de nationalités.

### Optimisme et mécontentement

L'arrivée prochaine de l'Opéra suscite des réactions diverses dans la population du quartier. Mécontentement des expropriés, optimisme prudent des autres. Manifestement, le projet de Carlos Ott n'excite pas les imaginations. Pour M. André Marchand, dont le cabinet immobilier fait face au chantier, on saura seulement à terme si la construction de l'Opéra risque de revaloriser le quartier : « *Il faudrait savoir ce qui est projeté autour* », ajoute-il.

A la brasserie Le Nemrod, en plein milieu de la patte d'oie formée par la rue de Lyon et l'avenue Daumesnil, on n'ose à peine y croire. Une fois les arches de l'ancienne voie de chemin de fer abattues, l'établissement ouvrira directement sur l'Opéra. La patronne dissimule sa satisfaction derrière une moue désolée pour les commerçants de l'autre côté du trottoir, ceux qui avaient installé leurs boutiques sous les arches : « *Les gens n'ont pas eu le temps de réagir, car tout s'est passé très vite. La démolition avance rapidement et d'ici quelques mois ils seront partis.* »

Partants aussi, les habitants de la rue de Charenton. Les vieux immeubles du dix-septième siècle n'ont pas trouvé grâce aux yeux des architectes modernes. Petit à petit, les façades deviennent aveugles. Le Zanzi-bar a fermé ses portes, comme le restaurant de spécialités balkaniques voisin. À La Bretagne, M^me Gilberte Sauveyre se fait une raison. On doit l'indemniser sur la base de son chiffre d'affaires, et, à part quelques démarches kafkaïennes auprès de l'administration, elle ne se plaint pas. Mais ce sera plus dur pour les personnes âgées. « *J'en connais qui vivent avec 1 500 F par mois et qui payaient un petit loyer de 300 F par trimestre. Comment vont-elles s'en sortir ?* »

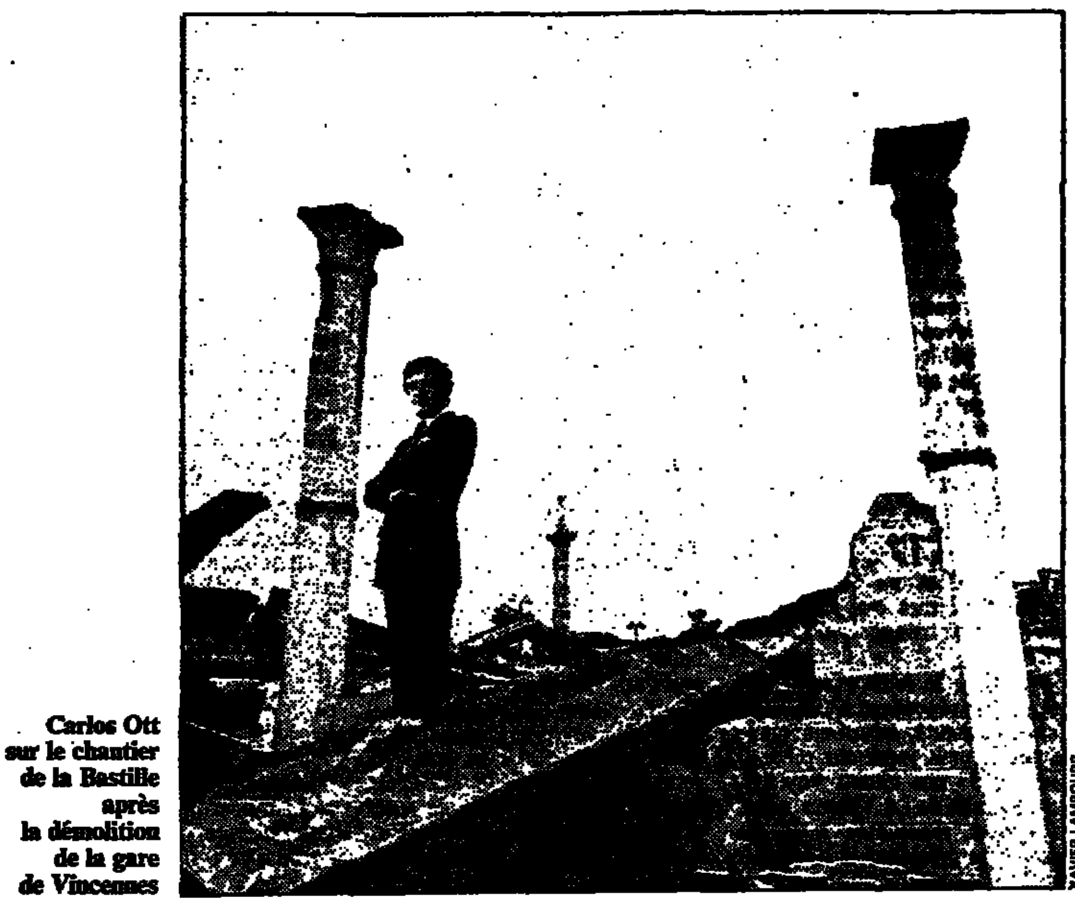
Après le passage sombre, la cour semble vivre au rythme d'une autre époque. Le calme de la province à 10 mètres de la rue et de ses voitures. Des ateliers de confection, une agence de publicité, une fabrique de stores. Mais cette sérénité n'est qu'apparente. Derrière le toit d'une vieille bâtisse pointent déjà les silos à béton jaunes et rouges du chantier de l'Opéra.

La Tour d'argent a tremblé sur se bases, mais finalement, Carlos Ott, architecte du projet, a décidé de conserver le dernier immeuble témoin des événements du 14 juillet. Cette ancienne hostellerie du début du dix-huitième siècle devrait donc être démonté et reconstruite dans le périmètre de l'Opéra. « *On devrait en profiter pour lui redonner l'aspect qu'elle présentait avant les travaux réalisés en 1930* », estime Jean-Pierre Babelon.

Tandis que la place de la Bastille s'offre un *lifting*, les alentours changent, sans pour autant perdre leur caractère de quartier populaire. Les vedettes du *show-biz* et de la mode ont cédé à l'attrait des lofts aménagés dans d'anciens ateliers, mais ces transformations s'opèrent dans la discrétion. « *La Bastille est un quartier où l'intégration ressemble à un phénomène naturel* », constate Serge Papazian. Il en sait quelque chose. Son magasin de disques — neufs et d'occasion — est installé rue de Lappe. A deux pas de la Chapelle des Lombards. Et à trois du Balajo et de la Boule rouge.

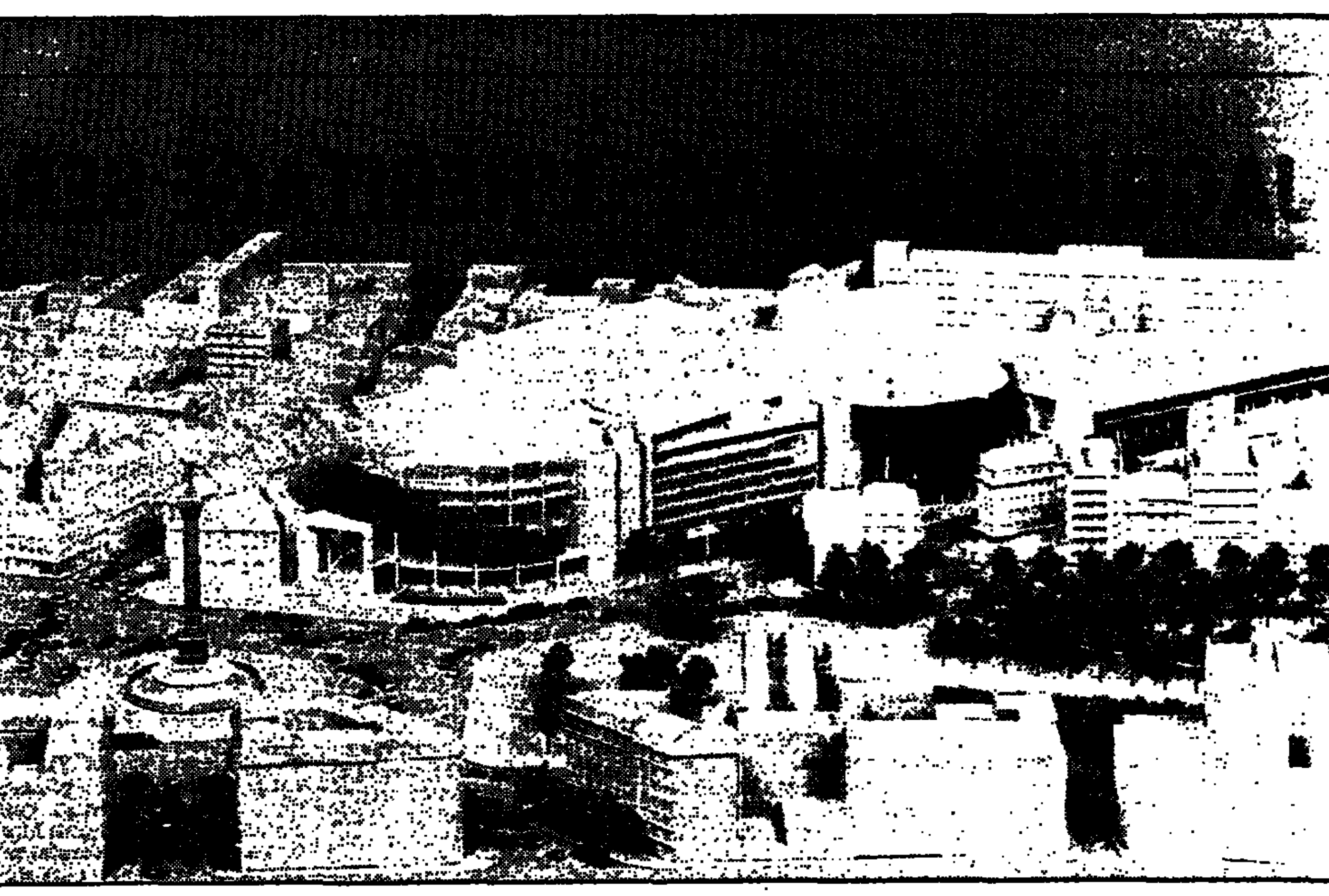
La rue de Lappe, c'est la boîte à musique. Les apaches ne sont plus qu'un souvenir folklorique remplacé par d'autres images plus branchées. Ici, les styles se croisent sans se heurter. Les danseurs de l'après-midi ont déjà quitté le Balajo quand arrivent les habitués du Rose-Bonbon, la boîte rock de la rue de la Roquette. Rue de Lappe, on swingue sur tous les tempos. Jazz et java, rock et salsa. Pareil pour la cuisine. Les bougnats cantalous, comme La Galoche, ne désemplissent pas et ont fait une petite place aux restaurants africains et orientaux.

« *Tant qu'on ne lancera pas une opération immobilière catastrophique comme aux Halles, le quartier gardera son authenticité,* déclare le disquaire. *S'il n'y a pas de spéculation, il n'y aura pas de changement en profondeur des mentalités. Et les gens continueront à s'y sentir en confiance. Il reste encore beaucoup d'Auvergnats ici, et souvent une tape dans la main est plus sûr, qu'un contrat...* » ■



Carlos Ott sur le chantier de la Bastille après la démolition de la gare de Vincennes

XAVIER LAMBOURS



## CLEFS

**Origine** : décision du président de la République en mars 1982 de doter la capitale d'un « opéra populaire », moderne, confortable et rentable.

**Programme** : une grande salle de deux-mille-sept-cents places dotées de cinq espaces de dégagement permettant la rotation rapide de spectacles en alternance ; une salle modulable de quinze cents places ; la Maison de l'Opéra ; les ateliers de fabrication et de conservation des décors. Au total, 90 000 mètres carrés de planchers, soit 700 000 mètres cubes sur 2,5 hectares.

**Architecte** : Carlos Ott, à l'issue d'un concours international jugé à la fin de 1983 qui réunissait sept cent quarante-quatre candidatures. Carlos Ott est aujourd'hui assisté d'une équipe de quatre-vingt architectes.

**Chantier** : début 1985-début 1989.

**Coût global** : 2,17 milliards de francs 1984, 822 millions de francs d'autorisations de programme ont été votées au budget de l'État pour 1985, qui ont permis d'engager le terrassement du terrain et les fondations de l'édifice.

∴

*Paris avait-il besoin d'un nouvel opéra ? Pour quel public et pour quelle musique ? Pour le répertoire, bien sûr, et aussi pour la musique contemporaine, et pour tous, répondent ses promoteurs. Il n'empêche que leur hâte à s'imposer dans le site intrigue et peut-être même inquiète.*

LES CHANTIERS DU PRESIDENT

# JACK LANG : TROP AMBITIEUX ? NON, PAS ASSEZ !

**« Orsay, La Villette, la Défense et l'Institut du monde arabe sont les grands projets que vous avez trouvés à votre arrivée au gouvernement. N'était-il pas suffisant de les mener à terme, en les transformant comme vous l'avez fait, dans le cadre de la législature sans vous encombrer d'autres chantiers difficiles à mettre en œuvre ?**

– Dans la foulée de votre question, allons plus loin encore : fallait-il même conserver les projets engagés par le précédent septennat ? La stratégie de la table rase : n'est-ce point le trop habituel comportement d'une majorité succédant à une autre ? Ainsi, sans la pugnacité de M. Jacques Chirac, le Centre Beaubourg aurait-il sans doute été remis en cause par le président Giscard d'Estaing. Ainsi, M. Jacques Chirac, devenu maire en 1977, a-t-il brutalement fait raser l'immeuble de Ricardo Bofill construit à la demande du président Giscard d'Estaing. Notre attitude à l'égard des œuvres conçues par nos prédécesseurs s'inspire d'une tout autre philosophie : le respect des artistes, des créateurs et des concepteurs. On ne se grandit pas en détruisant l'héritage positif de ses devanciers. Le président François Mitterrand a eu à cœur de préserver les projets déjà engagés, quitte à les transfigurer ou à les infléchir.

» J'en viens à votre question : les nouveaux projets sont-ils le fruit de nos caprices ou répondent-ils à une nécessité impérieuse et objective ? Soyons plus concrets encore. Est-ce par exemple un luxe d'*offrir enfin*, à La Villette, un abri ou un logis aux jeunes musiciens professionnels de notre première école nationale de musique ? Avez-vous jamais rendu visite aux professeurs et aux élèves du Conservatoire de Paris, rue de Madrid ? Entassés les uns sur les autres et privés d'isolation phonique, ils travaillent dans des conditions indignes d'un grand pays civilisé. Voilà le vrai scandale dont les précédents gouvernements se sont, hélas, accommodés !

» Est-ce vraiment un luxe d'édifier en Ile-de-France un opéra moderne ouvert à un large public ? C'était déjà le vœu de Malraux et des trois hommes – Béjart, Vilar, Boulez – auxquels il avait confié cette mission en 1967. Construit au dix-neuvième siècle, le palais Garnier avait été conçu pour un autre Paris, celui d'une élite étroite. Aujourd'hui, Paris est une agglomération qui concentre près du quart de la population métropolitaine, et le savoir artistique n'y est heureusement plus l'apanage d'une minorité. Est-il acceptable que l'ancien Opéra, qui ne peut donner durant sa courte saison plus de trois représentations par semaine faute de salles de répétitions et de vrais locaux de travail, refuse les centaines de spectateurs qui font la queue dès 4 heures du matin ? Savez-vous que l'Opéra n'est accessible, à Paris, au moins une fois par an, qu'à un habitant sur quarante, contre un sur vingt à Londres, et un sur trois à Berlin, un sur deux à Munich !

» Oublions nos querelles franco-françaises et tournons nos regards vers les capitales du monde : New-York, Berlin, Londres possèdent un ou plusieurs opéras modernes qui font envie aux amateurs français d'art lyrique.

» Oui, je le redis avec force : ces projets répondent à une impérieuse nécessité. Dès maintenant, le public peut juger sur pièce la justesse de nos choix. Voyez la grande halle de La Villette, admirablement réhabilitée à la demande du président et inaugurée cette semaine par une Biennale des arts, rénovée et rajeunie, qui compte désormais parmi les grands événements artistiques internationaux. A vingt ans de distance, jugez deux politiques : celle de la destruction des pavillons de Baltard, celle qui offre aujourd'hui au public la grande halle de La Villette. Déjà cette nouvelle politique des arts fait de Paris la capitale intellectuelle du monde.

» Trois vrais reproches mériteraient en vérité de nous être adressés. Le premier est celui-ci : face à l'incroyable manque d'équipements culturels à Paris, pourquoi n'avoir pas été plus ambitieux encore ? La liste est en effet longue des besoins criants encore non satisfaits à Paris : l'absence d'un vrai auditorium de musique, le manque de salles d'exposition ou de lieux de musique pous les jeunes, la nécessité de moderniser la Cinémathèque ou de doter la Comédie-Française d'une deuxième salle de spectacle... Deuxième critique qui serait parfaitement justifiée : pourquoi l'État finance-t-il ces équipements tout seul ? Jacques Chirac, alors premier ministre, n'avait-il pas exigé et obtenu que la Ville de Paris contribue au financement de l'Opéra ? Voyez la province. Nous y avons lancé nombre de grands projets d'une envergure comparable dont on ne parle pas assez : la photographie à Arles, la danse à Marseille, les archives industrielles à Roubaix, le cirque à Châlons-sur-Marne, la préhistoire aux Eyzies. Les villes y contribuent financièrement. Pourquoi seul Paris fait-elle exception ?

» Troisième critique : pourquoi avoir abandonné le projet d'Exposition universelle à la suite du refus de la Ville de Paris ? Ç'eût été un formidable coup de fouet pour notre économie, nos technologies. Ç'eût été une prodigieuse source de mobilisation des intelligences et des talents. Un grand pays a besoin d'aventures. Une nation sans grands projets culturels est une nation sans avenir.

**– Votre ambition de réconcilier le grand public avec une politique culturelle de qualité n'est-elle pas déjà hypothéquée par la fragilité financière – coût des investissements, coût incertain de fonctionnement – de ces grands projets ?**

– Ramenons les chiffres à leurs justes proportions. Le coût global de l'ensemble des grands projets représente le prix de 20 kilomètres d'autoroute urbaine, soit l'équivalent de 4 ‰ du produit national brut annuel, ou de 2 % des investissements annuels de l'État. Les ordres de grandeur sont sans commune mesure avec ceux des autres grands équipements nationaux : infrastructure routière, télécommunications, centrales nucléaires... Avec le coût de l'emprunt Giscard-Barre, on pourrait financer 40 Opéra-Bastille ! Et que dire des 50 milliards dépensés, en quinze ans, sans contrôle, en faveur des restructurations industrielles ratées de la sidérurgie ou des chantiers navals ! Il est de tradition en France de culpabiliser les artistes en répétant que la culture coûte trop cher. C'est cette tendance que François Mitterrand a voulu inverser, dans des proportions qui restent modestes, mais qui en termes de retombées économiques sont déjà impressionnantes. Les grands projets, c'est d'ici 1988, la création de 10 000 emplois chaque année. C'est le développement d'industries de pointe, telles le vidéodisque, la monétique, les nouvelles images. C'est le verre translucide conçu par Saint-Gobain pour la pyramide du Louvre, qui recevra de multiples applications en France et à l'étranger. C'est aussi la promesse d'un exceptionnel essor touristique.

» Le président François Mitterrand a cependant tenu à enfermer les crédits dans des enveloppes strictement établies. Il s'oppose avec fermeté à tout dépassement. Le premier ministre, M. Fabius et moi-même y veillons avec attention. Les gouvernements précédents ne nous avaient pas habitués à une telle rigueur ! Rappelez-vous Orsay, évalué à 380 millions par M. Giscard d'Estaing et qui aura finalement coûté 1 milliard. Voyez aussi le Palais des Sports de Bercy, dont le budget initial de 400 millions frise aujourd'hui le milliard.

» Les charges de fonctionnement ont été, elles aussi, programmées avec rigueur. Prenons l'Opéra-Bastille, qui focalise le plus les critiques sur sa gestion future. A tort. François Bloch-Lainé, inspecteur des finances respecté de tous, a fort bien démontré que le futur opéra coûtera moins cher que l'actuel, grâce à une conception architecturale qui offrira l'avantage de représentations à davantage de spectateurs : 450 représentations par an et 960 000 spectateurs contre 174 représentations et 330 000 spectateurs au palais Garnier.

**– Centre d'une importante polémique, la pyramide du Louvre, choisie par le président de la République et lui seul, sera-t-elle construite quelles que soient les résistances ?**

– Convaincre et non vaincre. Tels sont les premiers mots *employés par François Mitterrand* dès son entrée à l'Élysée en mai 1981. D'ores et déjà les grands projets suscitent une adhésion populaire : 73 % d'opinions positives selon un récent sondage Louis Harris. Je me réjouis que le projet Pei ait enthousiasmé le maire de Paris. Des hommes d'une grande lucidité et d'une forte autorité morale ont approuvé le projet : l'ancien président du jury du Centre Pompidou, Jean Prouvé, Dominique Bozo, Pierre Boulez, les grands prix nationaux de l'architecture, l'ensemble des conservateurs de France. Le professeur Jean-Pierre Changeux du Collège de France décrit la pyramide comme « *un cristal de gemme, discret par sa transparence, qui reflète au cœur du Paris urbain les « éléments » naturels toujours changeants du ciel et de l'eau et qui lui donne vie...* » Et il ajoute : « *L'idée est géniale.* »

» L'opposition à toute innovation architecturale appartient à la bonne vieille tradition française, et, si j'ose dire, à notre folklore national.

Tour à tour l'obélisque de la Concorde, le Louvre de Napoléon III, la tour Eiffel, ont suscité injures et quolibets. Cette nouvelle bataille d'*Hernani* me paraît un signe de bonne santé. Réjouissons-nous que la culture continue à inspirer plus la polémique que l'indifférence.

» Une preuve de notre bonne foi : l'acceptation de faire visualiser par des câbles les arêtes de la pyramide dans la cour Napoléon, pourtant déjà lisible en maquette par tout œil averti. Avait-on pris tant de précautions avant de massacrer les Halles par une architecture indigne ? Avait-on dépensé la même énergie pour s'opposer à la construction de la tour Montparnasse ou pour réclamer la rénovation de la cour Napoléon défigurée par le parking improvisé du ministère des finances et un square miséreux ?

. Pour la pyramide, j'adhère à la belle formule de Pierre Boulez : « *Il faut toujours parier pour le génie.* »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

# JACQUES CHIRAC : L'HÉRITAGE SERA LOURD

**« Quel est le jugement du maire de Paris sur les grands chantiers du président ?**

Vous me permettrez tout d'abord de redire que sept grands chantiers c'est beaucoup. Naguère, nos présidents étaient plus modestes. Et, pourtant, ils dirigeaient une France plus prospère...

« Comme maire de Paris, je constate que le « bouclage » financier devient chaque jour plus difficile. Et, bien que les comptes qui sont rendus publics n'aient pas la clarté comme vertu dominante, on ne peut pas ne pas se poser la question de savoir si tous ces projets parviendront à leur terme : il y a des « trous » dans l'enveloppe du futur ministère des finances à Bercy ; à l'Opéra de la Bastille, les crédits disponibles ne permettent de réaliser que les terrassements et les fondations ; au Louvre, rien n'est encore prévu pour le réaménagement du musée ; à l'Institut du monde arabe je crois savoir qu'il y a aussi quelques difficultés ; à La Villette, nul ne sait ce que devient le projet de grand parc ; à la Défense on compte pour boucler l'addition sur la revente du terrain où est installé le ministère de l'urbanisme quai Kennedy, terrain qui est classé en réserve pour espace vert ! Si je vois bien tout ce qui est entrepris, je vois moins bien en revanche ce qui sera mené à son terme dans les délais prévus, c'est-à-dire essentiellement avant l'échéance de 1988. Si bien que je redoute la prolifération de chantiers non achevés ou dont on se serait seulement contenté de leur donner une façade présentable.

» Un autre sujet de préoccupation pour le maire de Paris est la superbe insouciance que le gouvernement manifeste quant à l'aménagement des abords des opérations. Un bel exemple est celui du Musée d'Orsay, où aucune capacité de stationnement n'est créée pour répondre aux besoins générés par cet équipement. Voilà une opération dans laquelle le gouvernement investit plusieurs centaines de millions de francs mais où il s'avère incapable de faire ce que la réglementation imposerait dans pareil cas à un particulier. Et cela au seul motif qu'il n'a plus d'argent ! Nous allons rencontrer des situations du même ordre aux abords des autres grandes opérations.

» Est-il normal que les différents ministres se dérobent ainsi devant le plus élémentaire de leurs devoirs, alors même qu'ils engloutissent des sommes considérables dans ces opérations de prestige ? Je trouve pour ma part que cette situation est choquante.

**– Votre position sur le Louvre paraît ambiguë. Vous avez approuvé le projet et vos adjoints expriment publiquement de sérieuses critiques. Qu'en est-il ?**

– Très sincèrement, je ne vois pas où est l'ambiguïté. Je rappelle, tout d'abord, que cette affaire relève de l'Etat, et, d'après ce que je crois savoir, à son niveau le plus élevé. C'est l'Etat qui a décidé le principe de l'opération, qui en a fixé le programme, qui a désigné l'architecte et qui doit, naturellement, pourvoir à son financement. Qu'on n'essaye donc pas, par un biais ou par un autre, de faire endosser au maire de Paris une responsabilité qui n'est aucunement la sienne.

» Cela étant, il est vrai qu'on est venu me montrer un projet et une maquette déjà élaborés. Non pas dans le cadre d'une consultation officielle ou d'une quelconque association ou concertation au développement du projet, mais comme un avis informel qu'on me demandait.

» Et il est vrai qu'en ce qui concerne la question de la pyramide, sur laquelle se focalisait – abusivement du reste – *le débat, je n'ai pas exprimé* un avis négatif, je suis toujours dans les mêmes dispositions d'esprit. Mais, eu égard aux réactions que suscite ce projet, j'ai demandé qu'une simulation physique en vraie grandeur soit réalisée sur place. Je pense que cette concrétisation permettrait de sortir du débat un peu abstrait dans lequel nous sommes et de passer du stade des anathèmes à celui du raisonnement.

» Mme de Panafieu – adjoint à la culture – exprime un point de vue qui porte sur un objet différent. La question qu'elle pose concerne d'abord le musée et accessoirement la pyramide. Elle se préoccupe de savoir quel sera le sens et quelle sera la portée de l'effort financier qui sera consenti pour le musée lui-même. Elle dit en substance : N'êtes-vous pas en train de construire une autoroute qui va déboucher sur un chemin vicinal ? Je crois que c'est une bonne question, et je ne vois pas en quoi elle contredirait ma position sur la pyramide de M. Pei.

» Que ceux qui sont en charge de cette opération répondent à la question ou, à défaut, démontrent qu'elle n'est pas fondée. Ceci n'est pas mon affaire.

» Je précise enfin qu'à la demande de l'Etablissement public du grand Louvre, une société d'études a été créée pour définir les conditions de réalisation du parking du Carrousel. M. Caldagues, maire du 1er arrondissement, a été désigné par le Conseil de Paris pour représenter la Ville dans cette société.

**– Président d'une formation politique appelée à jouer un rôle majeur en cas d'alternance, estimez-vous, comme vos conseillers financiers, que certains projets devraient être modifiés ou même ajournés, en raison de leur coût ou pour toute autre raison ?**

– Je pense, en premier lieu, que dans l'état de crise durable dans lequel notre pays est plongé – état aggravé par l'inconséquence de nos gouvernants – il était déraisonnable de se fixer de telles ambitions incompatibles avec la situation de notre économie et de nos finances. Cela signifie que dans l'hypothèse où vous vous placez, nous aurons nous aussi à gérer un « héritage » ; à mon sens, singulièrement plus lourd que celui dont les socialistes se sont « gargarisés » depuis 1981 mais dont – curieusement – ils ne parlent plus. Se seraient-ils aperçus que l'argument est réversible ?

» Ce qui m'inquiète, plus encore que la prodigalité des dépenses d'investissement, est l'inconscience des incidences sur le fonctionnement, car ces dépenses-là se prolongent dans le temps et sont pratiquement incompressibles.

» Nul ne sait ce que coûtera l'exploitation d'un complexe comme celui de La Villette. Il n'est que trop évident que ce sera un gouffre financier. Il suffit de voir combien on a dépensé pour un film inutilisable : 11,5 millions de francs pour un film de 30 minutes au demeurant complètement manqué, si j'en crois ce qu'écrit *Science et Vie* sans avoir, jusqu'ici, reçu de démenti.

» Que dire du nouvel Opéra de la Bastille ? Cet investissement – sûrement le plus discutable de tous – n'aurait trouvé un sens que s'il permettait de rompre avec les détestables conditions d'exploitation de la salle Garnier. La probabilité la plus grande est qu'il faudra cumuler les déficits de Garnier et ceux de la Bastille. Le peu que je sais des perspectives d'exploitation du nouvel Opéra suffit à me donner les craintes les plus sérieuses. Compte tenu du programme envisagé, ça n'est pas un, mais deux orchestres qu'il faudrait, pas un mais au moins deux chœurs. Tout cela est, encore une fois, parfaitement déraisonnable.

» En cas d'alternance, mettrions-nous cela en cause ? Ce domaine ne sera que l'un des aspects de ce que nous devrons faire. Le problème majeur que nous devons surmonter est celui de la maîtrise de la dépense publique. Je crains que l'opinion n'ait qu'une faible conscience de la gravité et de la profondeur du mal, car nos gouvernants s'attachent à le masquer par toutes sortes d'artifices.

» C'est un sujet sur lequel nous nous mobiliserons en priorité, et c'est dans ce contexte général que nous traiterons du cas particulier de ces grands projets.

**– Pour les projets qui seraient menés à leur terme envisageriez-vous l'appel à d'autres moyens que les subventions de l'Etat pour assurer leur financement ?**

– Il est bien évident qu'en ce domaine, comme en d'autres, *notre démarche* sera radicalement différente de celle du gouvernement, qui s'appuie sur une conception exclusivement étatique.

» Nous nous attacherons à mettre en œuvre des structures plus responsables et plus motivées. Dois-je rappeler qu'avec une subvention de 40 millions de francs, soit dix fois moins que celle des théâtres lyriques nationaux, le Théâtre musical de Paris (ex-Châtelet) offre aux Parisiens des programmes d'une rare qualité pour un prix raisonnable ? Le meilleur indice de sa réussite est son taux de remplissage qui oscille entre 75 % et 95 %. Il n'y a pas de miracle, mais seulement une attention de tous les instants aux problèmes d'exploitation et de gestion.

» Si nous pouvons faire appel à d'autres sources de financement, bien entendu, nous le ferons. »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

# CATASTROPHES NATURELLES ET MÉTÉO

## *Trop abondante ou trop rare, l'eau redoutable*

par Yvonne Rebeyrol

***« La météorologie et la sécurité publique » : tel est le thème de la Journée météorologique mondiale du 23 mars. Tous les ans, à la même date, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) célèbre, sur un thème différent, l'anniversaire du 23 mars 1950, jour où est entrée en vigueur la convention la créant en tant qu'institution spécialisée des Nations unies, succédant à l'Organisation météorologique internationale (OMI).***

LES catastrophes naturelles les plus meurtrières sont liées à des phénomènes météorologiques dont les uns sont quasi instantanés, ou ne durent que quelques jours ou quelques mois (cyclones tropicaux, tempêtes, orages, inondations), alors que les autres sont le résultat de l'accumulation, à moyen ou long terme, de facteurs météorologiques (variations climatiques, sécheresse et désertification) (1). Toutes ces catastrophes ont un élément commun : l'eau, que celle-ci soit surabondante ou, au contraire, trop rare. L'eau est, en effet, l'agent naturel destructeur le plus redoutable.

Premier exemple : les cyclones tropicaux, qui sont toujours accompagnés de pluies diluviennes et de vents extraordinairement violents et qui sont souvent aggravés par une onde tempête (le niveau de la mer monte, parfois de plusieurs mètres, sous l'effet combiné d'une très forte baisse de la pression atmosphérique, du vent et, éventuellement, d'une marée haute, si bien que l'eau de mer envahit les zones côtières basses). Le cyclone, qui a balayé les côtes du Bangladesh (alors Pakistan oriental) en novembre 1970 a ainsi provoqué la mort de plus de 200 000 personnes (400 000 peut-être). Le cyclone (le *hurricane*, selon le terme propre à la région des Caraïbes) qui s'est abattu sur le littoral du Honduras en septembre 1974 a tué quelque 5 000 personnes. En novembre 1977, un cyclone a fait 20 000 morts dans l'Etat indien de l'Andhra-Pradesh.

Deuxième exemple : les inondations, résultats de phénomènes météorologiques intéressant de vastes régions pendant des périodes plus ou moins longues, qui peuvent être extraordinairement meurtrières. De 1851 à 1866, les crues répétées du fleuve Yangtze (Chine) ont tué, probablement, 40 à 50 millions de personnes.

L'homme ne peut intervenir dans le cours des phénomènes météorologiques, qu'il ait affaire à des dépressions extra-tropicales ou à des cyclones tropicaux. Certes, les connaissances météorologiques et les technologies modernes ont fait, depuis une ou deux décennies, des progrès notables. Les satellites météorologiques, notamment, permettent de suivre la marche des dépressions extra-tropicales et des cyclones tropicaux. Mais la prévision de calamités liées à la météorologie est encore très incertaine.

### Œuvres de Dieu ou œuvres de l'homme ?

Prévenir les populations concernées est le seul moyen de réduire les effets des phénomènes météorologiques dangereux. Mais la prévention est très limitée par plusieurs facteurs :

- Dans les zones tempérées, les prévisions météorologiques ne sont pas sérieuses au-delà de quatre ou cinq jours. Pour les cyclones tropicaux, les trajectoires capricieuses de ces phénomènes redoutables sont imprévisibles au-delà d'un ou deux jours ;
- L'augmentation de la population, surtout dans la périphérie des villes, a fait que des zones, connues pourtant depuis fort longtemps comme étant, de temps à autre, inondables, ont été loties. Des maisons individuelles, des habitations collectives, des ateliers et des usines y ont été construits sans tenir compte de la « sagesse des anciens » qui avaient laissé ces terrains vides. Au grand désespoir des occupants des rez-de-chaussée, très étonnés de se retrouver avec 50 centimètres ou 1 mètre d'eau après une période exceptionnellement pluvieuse. Cela arrive dans des pays développés (la France, entre autres), où les crues sont réputées connues et où toute construction est soumise à une cascade de réglementations et d'autorisations ; que dire, alors, des pays en voie de développement où les faubourgs et les bidonvilles prolifèrent en dehors de tout plan d'urbanisme ?
- Les conséquences des désastres météorologiques, comme celles de toutes les catastrophes naturelles, sont aggravées par le sous-développement. C'est ce qu'ont fait remarquer tous les participants au séminaire « Désastres naturels, œuvres de Dieu ou œuvres de l'homme », organisé à Stockholm il y a quelques mois par Earthscan (2) et la Croix-Rouge suédoise. A l'absence de règles d'urbanisme *s'ajoutent, dans ces pays, la mauvaise* qualité des constructions, la déforestation, le surpâturage et les cultures inconsidérées (trois causes d'amplification des crues), l'impossibilité de prévenir et surtout d'évacuer en lieu sûr les populations menacées.

Certes, les dégâts matériels augmentent au fil des années dans les pays développés où les installations industrielles, les équipements et les coûteuses habitations se multiplient ; mais, parallèlement, le nombre des morts diminue. Ainsi, aux Etats-Unis, les destructions dues aux « hurricanes » ont-elles été estimées à 350 millions de dollars pendant la période 1925-1929 et à plus de 2,4 milliards de dollars pour la période *1965-1969*, le nombre des morts étant respectivement, pour les mêmes périodes de 2 100 et de 450.

Le sous-développement est le facteur primordial de la vulnérabilité des populations aux catastrophes naturelles : chaque catastrophe naturelle — toutes causes confondues, y compris les désastres non « météorologiques » — tue, en moyenne, 4 000 personnes dans les pays à bas revenu, 500 dans les États à revenu moyen, et 200 dans les pays à haut revenu. *Autre base de comparaison* : le nombre total de victimes qui ont péri au cours des catastrophes naturelles ayant frappé divers pays de 1960 à 1980. Parmi les pays ayant les revenus les plus bas, le Bangladesh vient en tête avec 633 000 morts au cours de 63 désastres naturels ; suivent la Chine (247 000 morts en 20 désastres), l'Ethiopie (103 000 morts en 16 désastres) et l'Inde (60 000 morts en 96 désastres).

### Prévention

Dans la liste des pays à revenu un peu moins bas, le Nicaragua vient en premier (106 000 morts en 17 désastres) ; le Pérou en second (91 000 morts en 31 désastres) : l'Iran ensuite (48 000 morts en 38 désastres), toujours pour la période 1960-1981. Alors que trois Etats à haut revenu ont eu à déplorer beaucoup moins de morts : Italie (6 100 morts pour 24 désastres) ; Japon (2 700 morts pour 43 désastres) ; Espagne (1 900 morts pour 12 désastres).

Autre exemple précis lié à des catastrophes météorologiques comparables en 1974, le « hurricane » *Fifi* a tué 5 000 habitants du Honduras, alors que, la même année, le cyclone tropical *Tracy* faisait seulement 49 morts à Darwin (Australie). Mais la quasi-totalité des 20 000 habitants de Darwin avaient été évacués, avant que la ville soit détruite en partie.

La suppression des catastrophes naturelles, météorologiques ou autres, étant impossible, la prévention est le seul moyen d'en amoindrir les conséquences. La Croix-Rouge suédoise avait intitulé « Prévention plutôt que traitement » le rapport qu'elle avait préparé pour le séminaire de Stockholm. Elle y insistait sur la nécessité, dans les pays du tiers-*monde, d'adapter l'agriculture*, l'élevage et la construction aux conditions et aux risques naturels locaux, compte tenu, bien sûr, des possibilités financières et techniques de chaque « communauté ».

Dans le domaine des catastrophes météorologiques, l'OMM va dans le même sens, lorsqu'elle estime que, dans les zones connues pour la répétition de tels phénomènes, les administrations ayant la tutelle des transports, de la santé et de l'ordre « *doivent organiser et programmer leurs services de manière à réduire au minimum les effets des manifestations du temps. Les météorologistes doivent bien entendu les aider dans cette tâche* [...]. *Il appartient* [aux services météorologiques nationaux] *de s'assurer que les connaissances et les capacités des météorologistes du pays sont utilisées au mieux dans le cadre des plans nationaux de protection contre les catastrophes, pour assurer la sécurité du public* [...]. *Il importe que chaque pays dispose d'un corps suffisant de météorologistes.* » [Grâce à des aides à la formation]. Il faut, enfin, continuer et développer les programmes internationaux et pluridisciplinaires de recherche qui, seuls, sont capables de faire progresser la connaissance, la prévision, et donc la prévention, des catastrophes météorologiques. ■

(1) L'ONM a déjà choisi comme thème de la journée météorologique mondiale de 1986 : « *les variations climatiques, la sécheresse et la désertification* ».

(2) Earthscan, subventionné par le Programme des Nations unies pour l'environnement, le ministère néerlandais des *affaires étrangères, l'Autorité* suédoise de développement international, la commission européenne et la Banque mondiale, mais indépendant sur le plan éditorial et à but non lucratif, est géré par l'Institut international pour l'environnement et le développement. (10 Percy Street, Londres W1P ODR, Grande-Bretagne).

# COMMUNICATION

## Médias du Monde

### Allemagne Fédérale

#### Bonne année pour Bertelsmann

Bertelsmann, le premier groupe de communication européen, peut être satisfait de son année. Il affiche, *en effet*, pour 1983-1984, un bénéfice de 288,7 millions de marks, en hausse de 81,2 % sur l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 6,7 milliards de marks, soit une *augmentation de 8 % sur l'année* précédente.

L'entreprise ouest-allemande en profite pour consolider sa diversification audiovisuelle. L'office des cartels ouest-allemand ayant donné son aval, Bertelsmann termine ses négociations avec le groupe américain RCA pour une association sur le marché du disque, du vidéoclip et de l'édition. RCA *contrôlera à 75 % les* activités hors Europe. Bertelsmann gardera une majorité de 51 % pour les pays germanophones. Le reste du monde sera partagé à 50 % entre les deux géants de l'industrie phonographique.

En télévision, Bertelsmann vient de changer son fusil d'épaule. Après avoir projeté une chaîne de télévision payante avec trois grands producteurs américains, le groupe allemand a rejoint le projet concurrent, animé par le groupe de presse Axel Springer, le producteur allemand Beta Taurus et le consortium anglo-américain *Première*. Ce nouvel accord concerne exclusivement la télévision payante. Pour ce qui est de la télévision hertzienne classique ou câblée, Bertelsmann partage déjà avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion le capital de RTL Plus.

### Grande-Bretagne

#### Un satellite en péril

Le gouvernement britannique n'a toujours pas pris de décision définitive sur le projet de satellite de télévision directe. Outre-Manche, comme dans d'autres pays, la hauteur des investissements, les incertitudes technologiques et les problèmes posés par la diffusion européenne d'émissions de télévision font réfléchir.

Une première version du projet Unisat, proposé par British Telecom et l'industriel GEC Marconi, *prévoyait un système de trois satellites.* Elle a été abandonnée à cause de son coût. Une seconde version, comprenant la construction de deux satellites, et le lancement d'un seul, est à l'étude : le budget est réduit de moitié (42 millions de dollars), mais les risques techniques sont augmentés.

*Un concurrent d'Unisat, Britsat, propose pour le même prix un système* à deux satellites capable de diffuser dix chaînes de télévision au lieu des trois *prévues sur Unisat*. Mais Britsat fait appel à une technologie américaine, ce qui ne *séduit guère le gouvernement britannique*.

Reste une solution de repli : utiliser un des canaux du satellite Olympus, construit par l'Agence spatiale européenne et financé à 40 % par la Grande-Bretagne. Une façon de tester le marché pour le consortium d'exploitation qui réunit la BBC, les chaînes privées d'ITV et cinq autres partenaires non diffuseurs. Quoi qu'il en soit, il n'y aura pas de satellite britannique avant 1988 ou 1989.

### France

#### Le satellite « tourne rond »

M. Jacques Pomonti croit fermement à l'avenir du satellite de télévision directe TDF 1. Chargé d'une mission spéciale par le premier ministre, il a repris le dossier *dans des conditions difficiles* : contestation sur la technologie, retard dû à des problèmes techniques, annonce du lancement des télévisions privées. Depuis, il multiplie les contacts internationaux et vient d'annoncer la création de la société d'exploitation du satellite pour la mi-mai.

Selon M. Pomonti, cette société sera largement européenne, puisque à côté de capitaux publics et privés français, elle réunira des financements en provenance de *plusieurs pays d'Europe occidentale*. M. Pomonti n'a pas voulu donner d'autre détails ni révéler le nom des candidats à l'utilisation des quatre canaux du satellite. Il négocie toujours avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, tandis que M. Pierre Desgraupes travaille sur un canal francophone lié au service public.

*Il est évident que les enjeux industriels continuent de tirer le pro*gramme TDF 1 malgré toutes les difficultés rencontrées. M. Pomonti a évoqué un marché de 100 milliards de francs pour la seule Europe et souligné l'intérêt croissant *des Japonais* et *des* Chinois. Le coût total du programme, pour la France, a été évalué entre 2,2 et 2,4 milliards de francs par M. François Schoeller, *président de Télédiffusion de* France.

#### Nominations à TF 1

Plusieurs nominations et aménagements viennent d'être *décidés* par M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, notamment la promotion de M. Alain Denvers à la direction de la rédaction et l'arrivée de quatre nouveaux responsables dans les unités de programmes.

La montée en grade de M. Denvers ne fait que confirmer une situation de fait remontant à près d'un an. Il succède à M. Jean Lanzi, *nommé délégué du prési*dent Bourges pour les programmes et l'information. Trois unités de programmes changent également de titulaires (en rem*placement de MM. Charles Brabant* et Marcel Moussy, *réalisateurs* « qui poursuivent leur collaboration à TF 1 ») ; il s'agit du réalisateur Philippe Lefèbvre, auteur notamment du *Juge*, de M. Claude de Givray, qui fut l'un des scénaristes de Truffaut avant de se consacrer à la télévision, et de Mme Monique Coutance, une des animatrices du Festival d'Avignon, qui est chargée des programmes théâtre-musique (en remplacement de M. Arnaud Ténèze, nommé chargé de mission auprès du président pour la coordination des programmes).

Enfin M. Jean Lallier, ancien directeur des programmes devenu délégué du président en septembre dernier, est chargé de deux missions : suivre la coproduction TF 1-NHK (Japon) d'une série documentaire sur l'Océan et *« accomplir une mission d'études sur les possibilités d'adaptation à la télévision française des méthodes de production en vidéo légère pour de longues séries de fiction »*. Enfin, il continuera à assurer, jusqu'au 1er mai 1985, la responsabilité des coproductions.

#### M. Toscan du Plantier à Canal Plus

La rumeur courait depuis plusieurs jours : M. Daniel Toscan du Plantier, après avoir quitté ses fonctions de directeur général du groupe Gaumont, rejoindrait l'équipe de Canal Plus. Certains affirmaient même que le producteur de *Don Juan* allait prendre la direction de la chaîne payante. La vérité est sensiblement différente : M. Toscan du Plantier, qui n'a jamais caché son intérêt pour Canal Plus, a accepté une mission de conseil et d'animation sur tout ce qui concerne le cinéma. On le verra notamment à l'antenne pour présenter certains films programmés par la chaîne.

Canal Plus tente d'améliorer, en ce moment, sa programmation de films et son image de chaîne du cinéma. Le récent accord signé avec la profession a augmenté le *nombre de films*, et la quasi-totalité des grandes productions françaises de l'année dernière est proposée aux abonnés pour les mois qui viennent. Reste le cinéma américain, dont la programmation est décevante : où sont *la Guerre des étoiles, les Aventuriers de l'arche perdue* et autres grands succès de ces dernières années ?

Selon la direction de Canal Plus, plusieurs grandes compagnies américaines (Metro Goldwyn Mayer, Paramount, Universal, Walt Disney) *refusaient jusqu'à* présent de vendre leurs films à la chaîne française. Certaines de ces sociétés, qui avaient un projet concurrentiel de télévision payante sur l'Europe, pourraient *reconsidérer leur attitude dans les* semaines qui viennent. Canal Plus étudie aussi la production de deux émissions importantes sur le cinéma, dont une histoire du cinéma confiée au réalisateur Jean-Luc Godard.

J.-F. L.

#### Guide pour le câble

*Six cents biographies, souvent* accompagnées de photos : c'est le « Who's who » de la télévision par câble. On y trouve les principaux responsables du secteur dans les organismes publics, les collectivités locales, les sociétés de programme, les exploitants et les médias. Indispensable si l'on veut se retrouver dans la jungle de l'audiovisuel.

★ *Le guide de la télévision par câble*, éditions Jean-François Doumic Ccommunication (235, rue Saint-Honoré, 75001 Paris) ; 480 F et 20 F de port.

#### La commission Galabert contre une radio de Cahors

Pour la deuxième fois en l'espace d'un mois, la commission consultative sur les radios locales privées, dite commission Galabert, a émis un avis défavorable à l'encontre d'une radio réputée appartenir, par journal interposé, au groupe Hersant. Motif invoqué : « constitution d'un réseau ». Après Radio-Chouette, la station du quotidien Centre Presse à Poitiers qui s'était vu opposer au mois de février un avis négatif, la demande d'autorisation de FM 46, la radio liée au journal gratuit de Cahors *Presse Service 46* a en effet été repoussée, jeudi 21 mars, par la commission Galabert. Les deux publications en cause font partie du groupe de M. Robert Hersant, lequel revendique une stratégie de réseau ou tout au moins une volonté de synergie entre les dix-neuf journaux du groupe et les radios locales avec lesquelles il recom*mande alliances et associations de* toutes sortes (*le Monde* du 23 février).

La responsable de la radio de Cahors, Mme Rocca, également *chef de publicité à Presse Service 46*, nie pourtant tout lien entre sa radio et le groupe Hersant, même si la régie publicitaire de la station a été concédée à Publiprint, la régie du groupe, et bénéficie du câblage et du service d'informations sonores de l'Agence française de communication, qui en est une filiale : *« Aucun lien juridique ou financier ne rattache FM 46 au groupe Hersant,* nous a-t-elle *déclaré ; la radio est autonome et se bat pour vivre de la publicité, créer des emplois. C'est une radio libre dans un département où la presse ne l'est pas. Je ne vois à ce refus qu'une explication politique — je suis la sœur de Bernard Pons — et je n'obéirai à aucune injonction à cesser d'émettre. »*

**[Seule, la Haute Autorité est en définitive habilitée à attribuer les autorisations. Mais son attitude récente ne permet pas de croire qu'elle confirmera la position de la commission Galabert, laquelle a déjà émis il est vrai plusieurs avis favorables à l'égard de radios de presse liées au groupe Hersant ou à d'autres groupes régionaux (*Sud-Ouest, la Dépêche du Midi*...)**

**Le débat va pourtant être relancé, qui tient à l'ambiguïté de certaines dispositions de la loi et à la nouvelle logique que l'introduction de la publicité a entraînée. Comment définir, au fond, un réseau de stations ?]**

SIGNES DU TEMPS

McLuhan contre Gutenberg, l'image contre le texte, l'écran contre la feuille de papier : un conflit dépassé. Plus on produit d'images, plus on produit de textes, plus les gens se regardent et plus ils écrivent. L'avènement des nouveaux supports de la communication et de l'information et leurs conséquences, l'écriture multiple, à distance, etc., chamboulent les catégories et surtout le dualisme sur lequel on croyait fondée la modernité : d'un côté, la science, de l'autre, l'humanisme, empêtré dans son étiquette conservatrice et dont l'actuelle résurgence ne sait parler que sous la forme de reniements.

L'exposition « Les immatériaux », présentée au Centre Georges-Pompidou à partir du 28 mars, ouvre le débat sur la « post-modernité ». Cette *« non-exposition »* ne se propose pas d'expliquer, mais de *« rendre sensible » le « sentiment de la complexité des choses »* au long de *« parcours »* qu'emprunteront les visiteurs.

Il s'agit de faire cesser le divorce entre culture technologique et culture liée aux sciences humaines, une opposition dangereuse qui risque de fracturer le système de valeurs. L'idée, aujourd'hui contestée, de « progrès » n'assure plus la cohérence entre évolution scientifique et évolution humaine. Ainsi la fin du vingtième siècle marque-t-elle le deuil du dix-huitième. Mais, surtout, une opposition fausse parce qu'elle met en rivalité productivité et efficacité, d'un côté, gratuité, voire luxe, de l'autre. Ce n'est pas si simple : le succès de l'informatique auprès du public passe aussi par son utilisation ludique et artistique. De grandes entreprises en ont déjà compris l'enjeu économique, et ne dédaignent pas un certain mécénat. Ainsi, en Italie, Olivetti a mis un ordinateur à la disposition de l'écrivain Umberto Eco.

La « postmodernité » est actuellement sur la ligne de crête, entre le « Tout se vaut et revenons-en » — la posture fin de siècle — et le pied de nez aux oppositions simplistes. Ceux qui, en art, travaillent avec les technologies nouvelles, construisant des romans télématiques, s'essayant à des expériences de littérature interactive, déductive, d'écriture collective à distance (on pourra en voir des résultats aux « Immatériaux »), semblent résolument du deuxième côté. Leurs créations sont passionnantes, mais plus intéressant encore est leur geste, que pourrait symboliser ce poème court, en forme de *haiku*, produit par Jean-Pierre Balpe avec un ordinateur :

*Dans le fourré*
*Une jeune fille passe*
*Tout, encore, peut changer.*

# LITTÉRATURE ET ORDINATEURS :

***L'impossible mariage a eu lieu : les noces de la raison et de l'inspiration, de la machine et du poète, de la technique et du rêve.***

JEAN-PIERRE BALPE écrit à la machine. A première vue, rien de surprenant. Sauf qu'écrire est à prendre au sens plein, et que la machine est un Micral, un Alcyane — ou un Prime-2250. Membre d'ALAMO — l'Atelier de littérature assistée par la mathématique et l'ordinateur, — il crée ses textes à partir de programmes informatiques.

L'idée reste pour beaucoup déconcertante, voire scandaleuse. Qu'advient-il alors de l'anarchie rêveuse de l'inspiration, du troublant mystère du « je ne sais quoi » poétique ? Et où va-t-on si la machine investit ce dernier bastion de l'individualité, la création artistique ? Quand la réaction n'est pas de simple rejet, elle est de souriante condescendance. Gadget que tout cela.

Ce n'est pas l'avis du très officiel congrès mondial d'informatique, qui a consacré, en 1983, trois de ses séances à *Art et Informatique*. Ni, bien sûr, celui de tous ceux qui travaillent sur la page-écran, le roman télématique, la littérature combinatoire, interactive, fonctionnelle ou déductive. Etiquettes un peu froides pour ce qui est souvent, en même temps que rigoureux, cocasse, étrange, loufoque, blagueur, inattendu — bref, poétique. Le grand héritage oulipien *(voir encadré)* dont se réclame ALAMO n'engendre pas spécialement l'esprit de sérieux. Et s'ils s'acceptent volontiers frondeurs au regard des représentations stéréotypées du « génie littéraire », les écrivains nouvelle manière ne sont pas iconoclastes. Le roman télématique *Vertiges* est placé sous le signe du *Coup de Dé* de Mallarmé, et, dans *Action poétique* (1), Paul Braffort rappelle que Swift rêva, dans ses *Voyages de Gulliver*, un étonnant « métier » à fabriquer des textes.

Il n'empêche : les bons vieux concepts sont un brin secoués. Ainsi du langage, dont on sait que, proféré, il se déroule dans le temps et que, écrit, il se déploie dans l'espace. La malléabilité de la page-écran annule cette partition, autorise les permutations, conjugue l'espace et le rythme. La calligraphie, que des siècles d'imprimerie ont figée sur la page-papier, devient dynamique. Roger Laufer, professeur à Paris-VIII, orchestre sur l'écran du micro-ordinateur des manipulations de mots et de couleurs, des anomorphoses typographiques.

## « Le livre-opéra, multimédias »

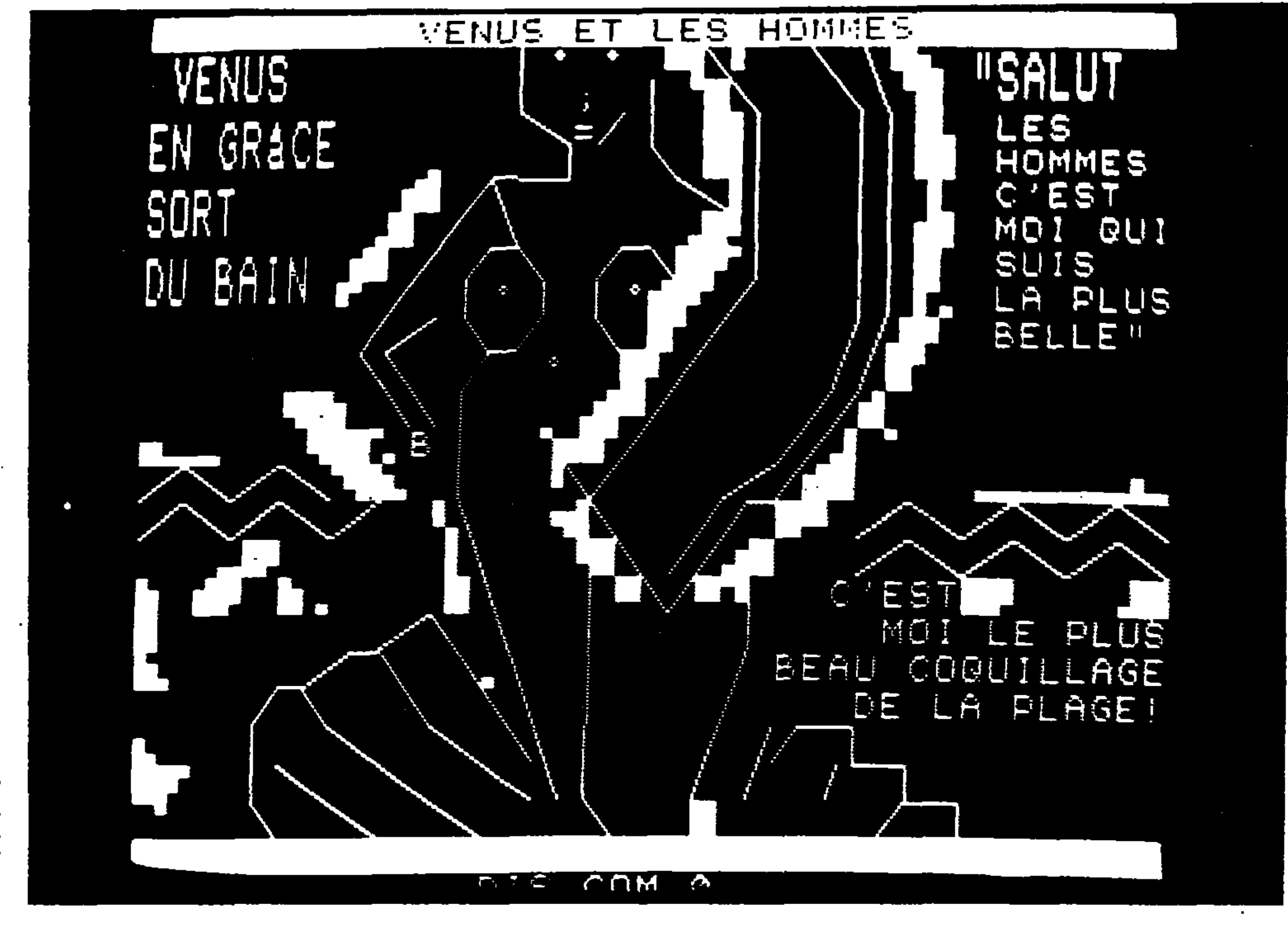
Les anagrammes, dont joue tant la poésie, deviennent spectacle : « mer » et « moire » s'enflent dans « mémoire » avant de s'amuïr, de disparaître — visible naufrage dans l'oubli. Et Roger Laufer imagine déjà *« le livre-opéra, multimédias, celui qui réunirait image, écriture, voix et musique »*. On n'en est pas là, les obstacles techniques sont nombreux — ne serait-ce que l'espace limité et la courbure de l'écran. Mais on cherche — la première thèse sur l'art et l'informatique a été soutenue en 1984 par Michel Bret — et on expérimente : venu de l'imprimerie, Tibor Papp présente ses créations sur le mode de *« poésie performances »*.

Le roman télématique est, lui, à l'intersection du travail sur le graphisme et de l'écriture combinatoire. On connaissait déjà ACSOO *(le Monde* du 15 mai 1984, supplément informatique), de Camille Philibert, Jacques-Elie Chabert, Guillaume Baudin et Jean-Paul Martin. Dans ce polar interactif et farfelu, le lecteur construisait à son gré le labyrinthe de ses investigations. Les deux premiers ont récidivé — avec de nouveaux partenaires — en créant *Vertiges, « fiction télématique arborescente composée de sept nouvelles »*. Chacune décrit la vie d'un des sept personnages — Hugh, Willy K., Samy, Sara, Black et Decker (siamois comme il se doit), Urgula et Lala.

Interactif comme ACSOO, *Vertiges* permet au lecteur de tracer, selon son choix, dans ces existences, un parcours amoureux *« sadien, voitures-que ou nécrophile »* selon sept totems — Big Gris-Gris, Dévotion mécanique, Méduse, Zone érogène, Vitriol, Ombre et Poussière d'amour — qui donne leur tonalité aux vies troublantes et troublées des personnages.

Sept totems — et peu de tabous. Camille Philibert constate qu'on *« a tendance à aller du côté du sanglant, comme pour réchauffer l'écran qui est froid »*. Et de fait, Willy K., le dentiste vampire, promène ses flacons d'hémoglobine de Vitriol en Zone érogène dans un beau dédain de ses victimes exsangues, tandis que le cœur d'Urgula — son blason télématique — palpite en couleur au coin de l'écran dès qu'on croise son destin désastreux.

*« Lecteur, parlez sans dissimulation. Voulez-vous que nous laissions là l'hôtesse et que nous reprenions les amours de Jacques ? »* demandait Diderot. Question toute rhétorique. Pour sinueuse qu'elle soit, la ligne narrative de *Jacques le Fataliste* n'est pas modifiable. Ici chacun, selon qu'il tape à la fin d'une séquence *« suite »*, *« envoi »* ou *« retour »*, selon qu'il programme tel mot ou telle option — *« Hugh était-il mort ? Oui : 1, non : 2 »*, — compose le récit, sans cesse suspendu, sans fin rejouable.




Hommage à Botticelli sur ordinateur : sa Vénus, aux rondeurs corrigées par la géométrie naît sur une page-écran de roman télématique.

## Queneau l'explorateur

L'OULIPO, Ouvroir de littérature potentielle, a été fondé en 1960 par Raymond Queneau et François Le Lionnais. Groupe de recherche de littérature expérimentale, il se veut à l'intersection de la logique et des mathématiques, d'une part, de la rhétorique et de la poétique, d'autre part, croisement que l'on retrouve dans les œuvres de Georges Perec et de Jacques Roubaud. Rompant en cela avec l'héritage surréaliste, Queneau affirmait qu'*« il n'y a de littérature que volontaire »*. Si donc toute littérature obéit à des règles, jouer avec les règles par le biais mathématique, ce n'est pas sortir du littéraire, mais y rentrer plus à fond, en faisant du jeu un mode d'exploration. L'OULIPO prévoyait, dans ce but, l'utilisation possible de machines à traiter l'information.

L'ALAMO, Atelier de littérature assistée par la mathématique et l'ordinateur, réalise ce programme. Fondé en 1982, il réunit des écrivains et des informaticiens. Le groupe est constitué de Simone Balazard, Jean-Pierre Balpe, Marcel Bénabou, Mario Borrillo, Michel Bottin, Paul Braffort, Paul Fournel, Pierre Lusson et Jacques Roubaud. Il a le projet d'utiliser *« de toutes les façons possibles et sans aucune exclusive préalable l'ordinateur au service de la littérature »*. Diverses aides — ministère de la culture, musée de La Villette, Centre Georges-Pompidou — permettent depuis peu à l'ALAMO l'élaboration de programmes d'écriture plus vastes que ceux qu'imposait jusqu'alors l'usage des micro-ordinateurs.



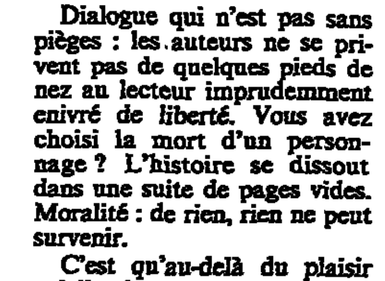


ORDINATEURS



# LES NOCES POÉTIQUES

par Monique Nemer et Josyane Savigneau



Dialogue qui n'est pas sans pièges : les auteurs ne se privent pas de quelques pieds de nez au lecteur imprudemment enivré de liberté. Vous avez choisi la mort d'un personnage ? L'histoire se dissout dans une suite de pages vides. Moralité : de rien, rien ne peut survenir.

C'est qu'au-delà du plaisir qu'elle donne, cette narration sur support vidéotexte interroge sans complexe les limites et les contraintes du récit classique – vraisemblance, unité de caractère, évolution psychologique – tout autant qu'elle bouscule les idées reçues sur l'« auteur », le « texte », la « lecture » même, transformation plus que consommation. Mais, de même que dans *Jacques le Fataliste, tout est écrit* sur le *« grand rouleau »*, tout l'est, ici, sur *« le grand serveur »* : le roman télématique ne produit pas de texte, il permet seulement, avec une jubilante usure, d'en disposer.

Les recherches menées par le groupe ALAMO tentent d'aller au-delà, en réunissant des informaticiens et des écrivains. Ecrivain, Jean-Pierre Balpe tient au mot, comme au terme d'*« écriture assistée par ordinateur »* et non d'*« écriture automatisée »*. Pour lui, comme pour Paul Braffort, *« aucune œuvre spécifique ne peut résulter de l'application d'une procédure purement automatique. L'écrivain reste bien un auteur, un créateur, puisqu'il conçoit l'algorithme de production et choisit dans les réalisations proposées par l'instrument celles qu'il veut retenir »*. L'ordinateur, c'est d'abord cela, une force de proposition, une *« machine à multiplier les possibles, à inventorier les situations »*.

Dans ces travaux, au premier niveau de composition de textes, on retrouve la méthode combinatoire exploitée par le roman télématique : tous les éléments sont fournis par l'auteur, et le programme se borne à en régir les arrangements. C'était le système des *Cent mille milliards de poèmes*, de Raymond Queneau, c'est celui des *Locutions introuvables*, de Marcel Benabou : *« Avoir du pain sous roche »* et *« Avoir de l'anguille sur la planche »* associent en un monstre exquis des fragments d'expressions acquises que contraint seul le filtre qui statue sur la recevabilité syntaxique de la phrase.

Mais dans *Un aphorisme peut en cacher un autre*, Marcel Benabou travaille selon les méthodes de la littérature fonctionnelle. D'un *« texte plein »*, on extrait par abstraction le *« moule »*. La mise en rapport du moule et d'un lexique constitue l'application, le programme établissant les contraintes syntaxiques et sémantiques qui permettent la réalisation d'aphorismes à la fois familiers et incongrus – *« Ni le silence ni l'avenir ne nous manquent, mais le rythme »*, ou *« Rien ne plaît tant à la forme que la volupté »*...




L'objet perdu et le corps retrouvé, l'alliance du roman policier et de la bande dessinée. Max, le héros, découvre le cadavre de son ami Angelo.

La littérature fonctionnelle permet les expérimentations les plus imprévues. Il suffit de prendre un lexique rimbaldien et un moule baudelairien pour engendrer un vers indubitablement rimbaudelairien – *« Sois sourde, ô ma colombe, et fais-toi plus mystique »* – à moins que, inversant les termes, on ne le fasse baudelairimbaldien : *« Comme je réclamais des fêtes surannées »*...

Au-delà du pastiche et du jeu des *« auteurs valises »*, le procédé impose l'analyse minutieuse, consciente, du fait poétique. Le programme *Stephie Mallarm*, créé par Jacques Roubaud, Pierre Lusson et Paul Braffort, dit plus sur la prépondérance de la syntaxe chez Mallarmé que des dizaines de descriptions. Car quoi de plus mallarméen que : *« Le vide, le visible et le blanc horizon / Doit-il nous éclairer avec un ciel d'or sombre / Ce sol froid obscurci que fixe sous son ombre / L'éblouissant miroir des mots qui n'ont qu'un son »* ?

## La machine et le rêve

Mais cette littérature fonctionnelle est encore dépendante d'un texte préalable, même si elle en développe infiniment les potentialités. Les recherches les plus actuelles, les plus radicalement neuves, vont vers la littérature déductive, liée aux travaux sur l'intelligence artificielle. Ici, aucun texte préécrit : l'auteur constitue des algorithmes de production à partir de lexiques et de connaissances formalisées, créant des « micro-univers » dont la logique singulière contrôle les moules successifs jusqu'à la réalisation finale.

Au fait, quelle réalisation finale ? Jean-Pierre Balpe a établi un programme qui permet d'écrire $10^{56}$ nouvelles... Même en supposant une imprimante très performante, il faudrait, pour que s'écrive la totalité des nouvelles potentielles, la bagatelle de 560 millions de trillions de trillions de siècles – approximativement !

La machine tue le rêve ?

En un temps impensable dans un silence sidéral, une imprimante continue à dérouler une des $10^{45}$ réalisations du conte nº 8 des 768 *Petits Contes parfois tristes ou pervers* conçus en 1984 par Jean-Pierre Balpe : *« Ce récit se déroule dans une ville : tout est facile dans les villes, ce sont des lieux secrets, obscurs, dissemblables. Une couturière, âgée de vingt et un ans, Sémiramis Lationsso... »*

D'un côté, l'instrument – anonyme, impersonnel et froid, le monde ordonné de la raison mathématique : en un mot, le calcul. De l'autre, le poète – l'élan inspiré, le frémissement intime, le monde ineffable de la sensibilité artistique : en un mot, l'authenticité. Un face-à-face truqué vieux de deux siècles.

Et si, justement, les travaux actuels avaient comme vertu première de faire entrer en collision ces deux séries des stéréotypes ? Chahuter le lieu commun, la littérature s'en est toujours bien trouvée. Peut-être même ici se retrouve-t-elle. Poésie, étymologiquement, cela vient du grec « poiein » – fabriquer. ■

(1) Le numéro 95 d'*Action poétique*, paru au printemps 1984, est entièrement consacré à ALAMO.




# OLGA ET MAX A CORPS PERDU

OLGA et Max sont mari et femme. Ou plutôt ils l'ont été. Ils ont eu une histoire commune. Pourtant leurs récits se déroulent séparément, dans *l'Objet perdu*, troisième roman télématique présenté en France, à l'exposition « Les immatériaux ». Les pages-écrans sur lesquelles s'inscrivent leurs destins, mêlant texte et graphisme, ont été conçues par Camille Philibert, Jacques-Elie Chabert, Jean-Paul Martin et Dominique Horvilleur. Les trois premiers avaient déjà réalisé *Vertiges, ou l'écran des destins croisés*, une fiction à bifurcations et « arborescence » qu'on avait pu voir, en mai, à Lyon (« le Monde des livres » du 18 mai 1984). *« Des gens qui travaillent au Centre de création industrielle du Centre Pompidou avaient vu* Vertiges, explique Camille Philibert, *et ils nous ont demandé de réfléchir à un projet pour « Les immatériaux ». »*

A l'exposition, on pourra lire *l'Objet perdu* sur cinq Minitel et cinq postes de télévision en couleurs, en fin de parcours. Mais il ne s'agit pas pour le lecteur de regarder défiler les trois cents écrans de ce roman. Il lui faut les appeler, et, sinon composer le récit, du moins en organiser la lecture. *« On consulte, avec les allées et venues que l'on désire, le corps du récit,* dit Camille Philibert. *Justement, pour mettre en place la structure du roman, nous sommes partis du corps. Nous avons dessiné un corps, bien séparé par la colonne verébrale. A chaque moitié, nous avons attribué un sexe différent et ainsi construit nos héros, deux personnages réduits, deux clichés, Olga et Max. »*




L'histoire d'Olga commence dix ans avant celle de Max, qui va devenir son époux. L'histoire de Max, elle, commence au moment où Olga le quitte. On peut évidemment lire chronologiquement. D'abord « le roman d'Olga » : on programme son nom sur le clavier du Minitel, puis à la fin de chaque page-écran on tape « suite ». On fait de même ensuite pour « le roman de Max ». Jusque-là, rien de *très différent d'un livre sur* papier. Mais, à tout moment, on peut appuyer sur la touche « guide » pour faire apparaître des écrans « symboliques ». En passant par « le symbolique » – la colonne vertébrale – on circule d'Olga à Max, de tête à tête, de corps à corps, emmêlant et démêlant de délirantes aventures.

On ne « suit » plus, on cavale, à la poursuite des héros, dans un roman policier du côté d'Olga, dans une sorte de nouveau roman du côté de Max, en proie à la jalousie et au remords. Dans les méandres de leurs parcours, on croise Angelo – qui deviendra ange, – Séraphine Tantal, la célèbre propriétaire d'une galerie d'art, et une foule d'autres. On n'en finit pas de se perdre avec jubilation dans les sinuosités du récit. Pour les visiteurs d'exposition pressés, les auteurs ont inventé un « parcours rapide ». Mais il n'est pas recommandé. C'est tellement mieux de prendre son temps.

D'autant que tout va vers la même fin, l'explosion. *« Attention ! Ça va exploser ! »*, annonce le dernier écran. L'ordinateur n'explose pas. L'histoire, si. L'« objet perdu » est peut-être la partie du récit qui reste, au-delà de l'explosion, celle qu'il faut retrouver. *Le lecteur le peut, puisqu'on* lui offre d'écrire sur l'écran. Il a même la possibilité de stocker son texte dans l'ordinateur et de le rappeler plus tard.

Un dernier détail : sur l'un *des écrans on assiste au « premier baiser télématique »*, droit sorti d'un film américain de série B. Il se dessine trait à trait, au fur et à mesure du déroulement de la scène d'amour... une « première » « incontournable »... cherchez l'écran...

● *L'Objet perdu*, outre sa présentation aux « Immatériaux », au Centre Pompidou du 28 mars au 15 juillet, pourra être consulté sur Minitel, sur le serveur de *Libération* (3) 615-91-77, puis LIBE.

● Les éditions Autrement, avec le concours du Centre de création industrielle du Centre Georges-Pompidou, publient, en marge de l'exposition « Les immatériaux », un ouvrage collectif sous la direction d'Elie Théofilakis, *Modernes et après, les Immatériaux* (241 p., 69 F).

Queneau l'explorateur

# LE BON, LE SPECTATEUR ET LE MÉCHANT

*A propos de « Train d'enfer » et d'une certaine actualité politique.*

par Christian Zimmer

C'EST une des surprises du box-office : le film de Roger Hanin, *Train d'enfer*, encore à l'affiche de deux salles parisiennes, a totalisé, en huit semaines d'exploitation, 212 277 entrées, ce qui lui permet d'occuper la douzième place du palmarès. Est-ce parce que le film aborde sans détours la question du racisme et de l'immigration et que la campagne de M. Le Pen a placé ce double problème sous les feux de l'actualité ? Est-ce parce que ces thèmes sont coulés dans le moule d'une fiction tout à fait traditionnelle ? Sur France-Culture, dernièrement, quelques critiques en discutaient. Et l'un d'eux faisait part de son étonnement : le public auquel il était mêlé durant la projection lui avait paru manifester ce qu'il appelait du « racisme à rebours ». L'expression n'était peut-être pas des plus heureuses, dans la mesure où elle laisserait entendre qu'il y a un racisme qui va dans le bon sens.

S'agissait-il bien, au demeurant, de racisme, que celui-ci s'adresse à ceux dont je partage l'origine raciale – c'est, semble-t-il, ce qu'entendait notre critique par « racisme à rebouts » – ou à ceux qui, au contraire, se distinguent de moi par cette même origine ?

## Conscience raciale

Il est permis d'en douter fortement : la conscience « raciale » n'est certainement pas ce qui parle le plus haut dans le sentiment d'identité du spectateur de cinéma. On pourrait même, à la réflexion, aller jusqu'à soutenir que cette réaction collective définie comme « raciste » prouve, au contraire, par le fait même qu'elle s'exerce comme à contre-temps, selon un schéma inversé qui ne s'explique guère par des raisons tenant à l'idée de race, qu'il n'est ici nullement question de racisme. Parce qu'il est question de tout autre chose : des phénomènes identificatoires propres au spectacle, et particulièrement au cinéma. Ou, plus exactement, car il faut le préciser, à un certain cinéma, qu'on caractérisera par l'union de ces trois termes : conflit, récit et fiction. C'est à travers cette triple structure que passera le processus d'identification du spectateur, c'est elle qui le conditionnera.

Structure de conflit : le spectateur est comme sommé de prendre parti. S'il ne le fait pas, il met en question, c'est-à-dire en péril, il compromet peut-être définitivement l'intérêt qu'il doit prendre à l'histoire, son plaisir même, voire sa simple aptitude à *suivre* celle-ci, à la *lire* réellement. Pas de vraie *distance* permise : à un seuil minimum de participation, d'adhésion à l'un des deux partis mis en présence dans le conflit, correspond un seuil minimum de compréhension, d'intellection de l'intrigue. Je suis « coincé », embarqué malgré moi : la *forme* me dicte plus ou moins mon choix, découpage, montage, cadrage, durée et grosseur des plans me l'imposent pratiquement. D'où le malaise qu'il est possible de ressentir à la vision de certains films jugés *provocateurs*, qualification qui peut s'entendre ainsi : affichant clairement le dessein de contraindre le public à une identification à laquelle il se refuse (ex. : *Orange mécanique*).

La chose paraît donc évidente : ce n'est ni la sympathie, ni la communauté d'idées ou de situation, qui sont à même de déclencher le mécanisme identificateur (rien, on le sait, au cinéma, n'ennuie plus les travailleurs que les histoires de travailleurs, et rien ne bouleverse plus les privilégiés que les tragédies dues à la pauvreté). Si, dans le western de la belle époqie, l'Indien apparaît tout de suite comme le « méchant », celui auquel on ne s'identifie pas, ce n'est pas tant à cause du mal qu'on ne l'a pas encore vu accomplir qu'en raison de la façon dont lui est immédiatement assignée une place immuable dans la mise en scène : la place de celui qui est *hors du cadre*, hors du champ, qui menace ou envahit ce champ, *territoire* occupé *légalement* par ceux qui sollicitent ma sympathie, c'est-à-dire les « bons », les « héros ». La place de l'Autre, en somme. Comme on le voit, nous n'avons pas quitté le racisme.

Pas question, pour l'Indien, de faire figure de *victime*. Dans le film de Roger Hanin, l'Arabe, lui, est d'emblée désigné comme tel. Avant même qu'il ait eu à subir, et bien que les auteurs – adroitement ou maladroitement ? – s'empressent, dès les premiers plans, de lui attribuer quelques torts. Mais cela importe peu : c'est la mise en scène, c'est la construction du récit qui, ici comme dans le western, disent aux spectateurs qui il faut plaindre et qui il faut haïr. A tel point qu'il peut échapper aux plus attentifs, aux plus « impartiaux » d'entre eux que les propos mis dans la bouche des militants d'extrême droite ne sont nullement caricaturaux.

D.R.

Une héroïne « possible » : la voyageuse qui voulait témoigner contre les assassins du train.

## Le rôle du héros

On peut avancer que c'est faute de pouvoir s'identifier à ceux qui devraient apparaître, si l'on peut dire, comme les héros « naturels » de la fiction, le commissaire de police joué par Hanin lui-même et la jeune Française qui veut témoigner contre les trois assassins du train, que le public mis en cause a réagi de la manière qu'on sait. Car le premier de ces personnages manifeste une *activité* bien trop insuffisante pour endosser ce rôle du héros, et le second est lui-même éliminé au moment où un processus d'identification pouvait s'amorcer en sa faveur.

Paradoxe qui a presque valeur de loi : je ne m'identifie ni selon le sexe, ni selon l'âge, ni selon la condition sociale, ni selon la race (les spectateurs d'Afrique noire s'identifient fréquemment au héros blanc, même si celui-ci est en lutte contre leurs frères de couleur) je m'identifie à des sortes d'archétypes immémoriaux, à l'universalité mal définie, mais à condition que cette identification profonde se fasse à travers une autre identification, superficielle, à des personnages assez *actifs, porteurs d'assez de fiction*, pour que se déclenche le mécanisme.

L'élément moteur de l'identification n'est donc pas son terme : ce qui explique qu'elle puisse, en apparence, revêtir un aspect mobile, fluctuant, se déplacer, parfois vivement, d'un personnage à l'autre. Son ancrage véritable serait plutôt la valeur immuable qui peut s'incarner dans ces figures sucessives.

Mais suffit-il que ces structures signifiantes et dynamiques balisent, tracent en quelque sorte l'itinéraire qu'empruntera mon désir d'identification ? D'où vient ce désir ? Comment est-il né ? Qu'est-ce qui fait que je me mets à croire en des personnages fictifs, que je sais fictifs, comme je crois en des êtres vrais, et que je sais vrais ? Une décision. Celle de faire confiance. Ou plutôt de suspendre ma défiance : « suspension of disbelief », dit Coleridge. Je me constitue prisonnier volontaire. Je « pénètre dans la caverne avec l'état d'esprit en vigueur dans toutes les cavernes », ainsi que l'écrit Claude Bailblé (1). C'est-à-dire que je me place dans de telles conditions physiques que je puis m'engager, me lancer dans l'histoire, à proprement parler « à corps perdu » (2).

Mais on aurait tort de penser que ces remarques ne concernent que le cinéma : elles s'appliquent à tout système esthétique, sans exception, mettant en jeu, sous quelque forme que ce soit, la narrativité, y compris la musique, ce récit sans récit. Ce qui montre bien que ce qui est en question ici, en profondeur, n'est ni la crédulité du sujet et la faiblesse de ses sens, ni la puissance d'illusion du leurre, de la simulation, du trompe-l'œil, mais la force de l'autorité attachée à toute figure mythique du narrateur, l'une des grandes incarnations du pouvoir intellectuel. Pas de soumission volontaire sans maître : l'effet de réel est un effet de maîtrise. Le narrateur est celui qui sait (d'où la faculté qu'il a au cinéma d'« en dire plus » par des indications purement formelles affectant le cadrage, la grosseur du plan, la place des personnages à l'intérieur de celui-ci, etc.), qui voit les événements à l'avance, qui, par conséquent, conserve toujours l'avantage sur moi, et peut, par suite, assumer un rôle de *guide*.

C'est aussi celui qui prononce, édicte l'origine, celui qui, de toute façon, fixe ce qui est à croire et ce qui ne l'est pas. D'où le caractère énonciateur, assertif, non problématisant de la structure narrative, qui ne saurait être seulement signifiante et dynamique. Le récit est auto-justificatif, auto-légitimant, il est à lui-même sa propre preuve, mais cette preuve qu'il fournit de sa propre existence est aussi celle de la véracité des événements qu'il relate.

Claude Lefort faisait observer que, s'il avait fallu attendre Soljenitsyne pour que le phénomène du Goulag soviétique provoque un tel retentissement dans l'opinion mondiale, alors que les faits en question étaient parfaitement connus depuis des dizaines d'années, c'était sans doute parce que, pour la première fois, ces faits n'étaient pas présentés sous forme de documents, mais sous une forme romanesque, autrement dit portés à la connaissance du public par l'intermédiaire, à travers l'autorité du narrateur (3). Et, dans le film *Gribouille*, de Marc Allégret, on voyait la scène suivante : un juré, à moitié convaincu de l'innocence de l'accusée, avouait à un autre membre du jury qu'il n'arrivait pourtant pas, récapitulant inlassablement les éléments favorables à celle-ci, à une certitude absolue.



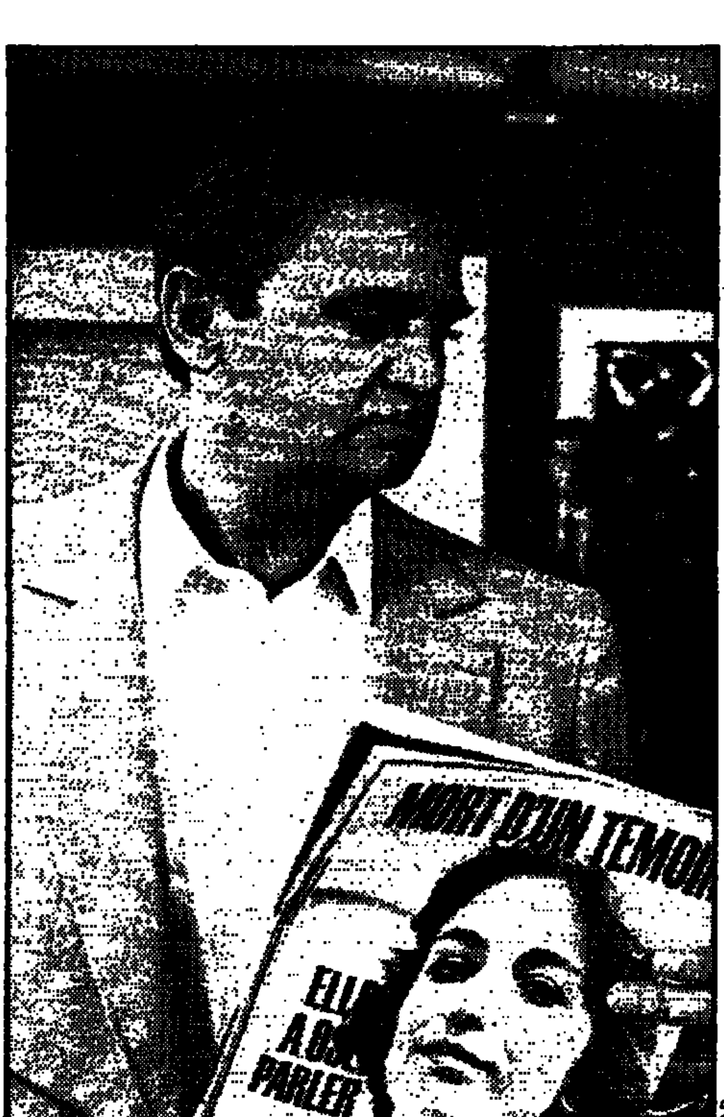
## Plume ou caméra

La narration rend présent, vrai, crédible : mais n'est-ce pas à cause de ce qu'il y a en elle d'affirmation incontournable, à cause de sa nature même de discours catégorique, péremptoire, qui explique, soit dit en passant, que le roman « problématique », « aléatoire » demeure une entreprise si hasardeuse et si peu convaincante ? Et parce que tout cet « affirmatif » est en fin de compte source de certitude, qu'il donne sens (qui dit l'origine dit le sens), et, par là même, consistance et solidité au réel, en lui fournissant en quelque sorte la possibilité de s'auto-énoncer ? Sans doute, cette donation de sens, cette vision d'une réalité structurée par des valeurs ne font-elles que prolonger, accomplir, parfaire notre perception de celle-ci, perception qui, selon Joseph Gabel, est déjà « saturée de valeurs ».

Il n'en reste pas moins qu'il existe une véritable connivence entre sens et (récit de) fiction, et qu'il n'y a rien de commun entre l'opacité, la non-signifiance absolue du fait divers – dont Roger Hanin assure être parti pour son film – dans son objectivité irréductible, et le fait divers tel qu'il est raconté, soit par la plume du journaliste, soit par la caméra du cinéaste. Tout récit est mise en ordre, et, s'il peut m'arriver de m'identifier à un « héros » de l'actualité, c'est dans la mesure où cette dernière, reflétée, répercutée, réorganisée par les médias, a été de la sorte préalablement purgée de sa confusion essentielle, et où ce héros, du même coup, est devenu un *vrai* héros, autrement dit un personnage de fiction, doué de sens. Un personnage « intéressant », porteur de valeurs : ce sont elles qui polarisent mon intérêt, et c'est leur absence, c'est-à-dire l'objectivité, au moins intentionnelle, du documentaire qui est la véritable cause de l'*ennui* traditionnellement attaché à ce genre.

« Jouer » le fait divers, le reconstituer, c'est l'altérer, l'interpréter, c'est transformer par exemple, comme dans le cas de *Train d'enfer*, de l'événement brut en une sorte de cérémonial expiatoire, de rituel de punition. D'où, on le comprend, ce qu'il y a d'équivoque dans le projet du cinéma (de fiction) engagé (ou militant) : l'adhésion que peut recueillir le film n'a rien à voir avec l'attitude que les individus composant le public ont eue ou auront à l'égard de la réalité servant de référent audit film. Il y a clivage : le spectateur oublie le citoyen, et le citoyen oublie le spectateur. La représentation crée un réel *autre* : même légitimée par son référent, la fiction reste la fiction. Et j'adapte mon régime de croyance à son objet. A chaque mode de représentation, son mode de croyance.

Nouveau paradoxe : c'est pour autant qu'elle y introduit la fiction que la narration me fait croire à une réalité, sinon douteuse, du moins difficile à saisir. Le récit clôt une portion de réalité, la circonscrit entre une origine et une fin, et en fait ainsi une espèce d'îlot, d'enclave de sens au sein de la totalité non maîtrisable. ■




D.R.

Roger Hanin, réalisateur et interprète de « Train d'enfer ».

(1) Un dispositif parmi d'autres, « *Du cinéma selon Vincennes* », Lherminier édit., Coll. « Cinéma université », 1979, page 28.

(2) Ibid.

(3) « L'efficace de *L'Archipel du Golag* tient à ce qu'il est une œuvre de « *littérature* » (cité par Serge Le Péron, Photo et Cie : le film de l'événement, « *Du cinéma selon Vincennes* », op. cité, p. 141.

